

278
LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)

III

ARTHUR HEULHARD

LES MARCHANDS

DE CHRIST

PARIS

ARTHUR HEULHARD, ÉDITEUR

6, rue Sautelet, 6

1909

Droits de traduction et de reproduction réservés.



MARCHANDS DE CHRIST

8 H

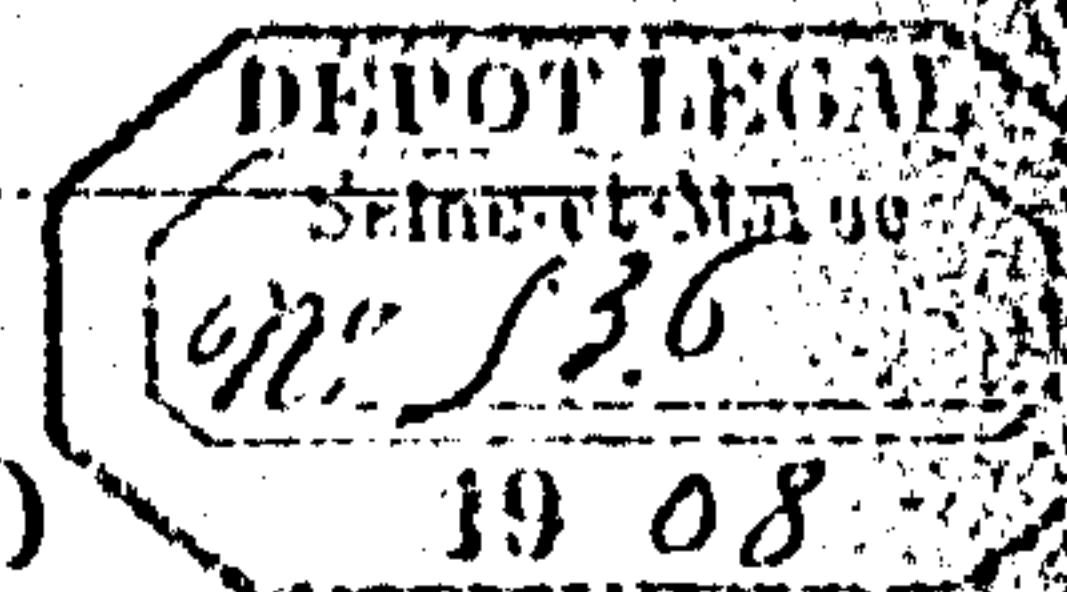
6970

ERRATUM

Page 142, 4^e ligne : Au lieu de « tromper qui il est », lire :
« tromper qui est. »

LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)

III



ARTHUR HEULHARD

LES MARCHANDS
DE CHRIST

PARIS
ARTHUR HEULHARD; ÉDITEUR
6, rue Saulnier, 6

1000

Droits de traduction et de reproduction réservés.

LES MARCHANDS DE CHRIST



LE GUOL-GOLTA

I

RENCONTRE DE SIMON LE GYRÉNÉEN

Pilatus voulut que le châtimeut fût une réplique à l'Apocalypse et que le jour où devait éclater la puissance d'Israël montrât tout uniment celle de Jupiter Capitolin. Ne reconnaissant ni la Préparation ni la Pâque, il dressa la Loi romaine en face de la Loi juive. Rome, en pays de tribut, punit quand il lui plait, nonobstant Moïse.

Pilatus aurait pu faire trancher la tête au roi des Juifs, il avait le choix du supplice. Mais traiter en soldat un homme qui avait fui la bataille sans même en attendre l'issue? La croix des esclaves, c'est ce que méritait ce prétendant à l'empire universel. La punition des incendiaires, c'est ce qui revenait de droit à

ce purificateur de la Samarie. Toutefois le procureur romain y mit une intention à l'adresse de l'auteur de l'*Apocalypse* : était marqué pour la croix tout esclave qui avait demandé à l'astrologie de prédire à terme la mort de l'empereur (1), et c'était le cas spécial de Bar-Jehouda en dehors des autres raisons qui le vouaient au *servile supplicium* (2).

La coutume était que le patient portât lui-même sa croix, les mains étendues et attachées aux deux extrémités relevées en forme de fourche, et traversât ainsi la ville pour être exécuté hors des murailles (3). Pilatus donna une rude leçon d'égalité au roi des Juifs, il le força de charger sa croix comme les autres, et le *Quatrième Évangile* spécifie qu'il la porta jusqu'au bout. On avait sans doute façonné ces croix avec des bois pris aux échafaudages du Temple dans les endroits inachevés et qui le demeurèrent.

Il était plus de midi lorsque la théorie des prisonniers quitta le prétoire. L'*Assomption du Joannès*, qui a passé dans le *Quatrième Évangile* et dans Mathieu, donnait cette heure. Devant le prétoire, les Juifs avaient lâché pied, refusant d'entrer, de peur de se souiller. Le condamné remis aux Romains, ils s'étaient retirés, chacun vaquant aux préparatifs de la sainte Cène où tout doit être pur, les yeux et le cœur, l'azyme et l'agneau. Quelques-uns allèrent peut-être jusqu'à la Porte qui menait hors la ville, mais pas plus

(1) Paulus au livre V-De Sententiis, dist. 22.

(2) Plaute, *Miles gloriosus*, acte II, scène iv. Tacite, *Histoires*, l. II et IV. Capitolinus, *Vie de Macrin*. Sénèque, *Lettre*?

(3) Plaute déjà cité et Plutarque, *De seris numinis vindicta*, ch. xi.

loin, d'abord parce qu'il était absolument défendu de sortir de l'enceinte, ensuite parce que, si on avait passé outre, au prix d'un sacrilège, on eût trouvé hors des murs une autre impossibilité de manger la pâque. La crucifixion n'eût pas, ne pouvait avoir de témoins juifs ; la vue des cadavres était une souillure plus grande encore que celle des insignes du prétoire. N'eût-on rien vu de ses yeux, on eût été impur si l'on fût entré dans le Temple avec des vêtements qui avaient vu. Il est même certain que les sacrifices furent interrompus pour une cérémonie de purification, le pavé du sanctuaire ayant été contaminé par les morts de Pilatus.

Bar-Jehouda n'était pas seul lorsqu'on le conduisit au supplice. Il y avait d'autres condamnés, ne fût-ce que Bar-Rabban qui, lui non plus, n'était pas seul dans la tour Antonia. Simon le Cyrénéen, qui était venu d'Afrique pour prendre part à la Grande Pâque, fut arrêté dans les champs, au moment où il essayait de rentrer en ville ou d'en sortir, et conduit au supplice sans jugement. C'est assez dire qu'il avait les armes à la main, mais qu'il n'avait pas sa croix. Frit-on celle de Bar-Jehouda pour la lui donner ? Toujours est-il que ses parents profitèrent de ce que Simon de Cyrène n'avait pas la sienne pour dire qu'on avait rencontré en route Simon « qui revenait des champs », qu'on l'avait réquisitionné pour porter la croix (1), qu'à la faveur de cette substitution opérée dans le plus grand trouble, le Nazir avait été enlevé de nouveau par Jésus et que les

(1) Marc, xv, 21. Dans Mathieu on lit qu'ils l'y contraignirent, xxvii, 32. S'il est vrai, comme le dit la famille, qu'on ait mis la croix de l'un sur le dos de l'autre, il a fallu en fabriquer une pour celui des deux qui n'en avait pas.

Romains avaient crucifié Simon à sa place. Simon de Cyrène mérita le ciel pour avoir consenti à reconnaître cela par la bouche de ses fils Alexandre et Rufus. C'est le « bon larron ».

La version de la famille a été reprise par l'Assomption du Joannès, apothéose en plusieurs tableaux dont le premier, nous l'avons vu, montre Jésus s'interposant entre son précurseur et la cavalerie de Pilatus déployée autour du Sôrtaba (1). Ici il lui envoie Simon de Cyrène. Les choses étaient encore ainsi au temps de Basilide qui en témoigne : on disait que le Joannès avait échappé à la crucifixion par le moyen de Simon et que, s'il était mort à un moment donné, c'était plus de cinquante ans après et quand il n'avait pas pu faire autrement.

II

LE CHARNIER DES IMPIES

Le lieu des exécutions publiques était hors des murs, à l'ouest-sud de Jérusalem et du palais de Pilatus. Des centaines, des milliers d'hommes y avaient été suppliciés et enterrés. Les évangélistes, en leur araméen, l'appellent *Guol-golta*, ce qui veut dire le « croque-gueules, » — Pilatus eût dit, en son latin, le *gularum gula* (2). Le *Guol-golta* n'est point une expression topographique reçue (3), c'est un mot trivial pour dési-

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 333.

(2) *Gula*, en effet, vient de *guol*.

(3) Toutefois on trouve le mot dans le *Zohar*. Les scribes grecs ont

gnor le gouffre aux morts, le lieu où les crânes, les ossements blanchissaient au soleil, abandonnés de tous et perpétuellement retournés par la pioche des fossoyeurs : lieu impur, le plus impur de toute la Judée (1), à cause de son infâme destination.

On ne pourrait hésiter devant cette interprétation que s'il se trouvait dans les anciennes Écritures ou simplement dans les traditions antérieures au Moyen âge une trace quelconque d'un *Guol-golta* ainsi nommé à raison de son élévation et de sa calvitie. Ce lieu était dans la vallée d'Hinnom. Toute cette vallée était un objet d'horreur pour les Juifs, c'était l'image de la mort et de l'ensor, la Géhenne enfin. De tout temps on y avait supplicié, soit par le feu, soit autrement. La Géhenne du feu (2) y avait précédé la Géhenne de la croix ; le frisson commençait à la Porte qui y conduisait. Quand on avait dit « la Porte », on n'achevait pas, on en avait assez dit.

Le *Guol-golta*, c'est la désignation araméenne du

traduit *guol-golta* par « l'endroit appelé Cranion », ce qui a fait penser au Cranion d'Athènes, mais ce n'est pas d'un sommet dénudé en forme de crâne qu'il s'agit. On ne peut nier que le *Guol-golta* fût ainsi appelé, non à cause de son aspect crânien, mais à cause des crânes dont il était rempli. Ce n'est pas « lieu du crâne » qu'il y avait dans l'exemplaire d'Epiphane et dans la Vulgate ancienne, c'est lieu des crânes, *Calvaria*. Aussi les peintres les plus anciens ont-ils représenté des ossements au pied de la croix, et nullement parce qu'Adam avait été enterré là, comme le dit Joannès Molanus, d'après Albert le Grand. Tous ceux qui n'ont pas entièrement perdu le sens, Jansénius, in *concordiâ evangelicâ*, ch. 113, Grotius, in *notis evangelicis*, Vossius, in *harmonia evangelicâ*, l. II, § 10, en conviennent. Nous faisons grâce aux lecteurs de la série des faux par lesquels l'Église est parvenue à placer le lieu des exécutions sur le Calvaire actuel.

(1) Déclaré tel à jamais par le roi Josias. « Hors de la ville sainte, dit Isato (LXVI, 21), sont les cadavres des rebelles dont le ver ne meurt pas et dont le feu ne s'éteint pas. »

(2) Mathieu, v, 22.

Topheth, et il n'est pas permis de nier que les Juifs y eussent, dans les temps où Moloch était leur Père, sacrifié des enfants à cette comburante divinité, nonobstant les défenses de Moïse (1). C'est ce souvenir, ce remords qui hantait les imaginations. Avant d'y exécuter et d'y enfouir les coupables, on y avait sacrifié les innocents. Et c'est précisément un innocent — innocent envers la Loi, ne l'oubliez jamais! — que le Moloch hérodien, revenant à l'antique usage, immolait au lieu où s'expiaient tous les crimes! Et Saül avait été le bras de ce Moloch! Plus tard, comme si la Mort attendait dans

(1) Lévitique, xviii, 20 et xx, 2. Ces défenses sont très certainement postérieures à Moïse lui-même et aux quarante années que les Juifs ont passées dans le désert après leur sortie d'Égypte. Il n'est point douteux que dans les temps antérieurs aux Écritures, ils n'aient brûlé leurs enfants en l'honneur de Moloch, très probablement leurs aînés. Abraham est le premier qui semble avoir hésité devant cette atroce coutume : mais il avait préparé tout ce qu'il faut pour y satisfaire, lorsqu'une voix intérieure lui commanda d'y manquer. La loi de naziréat, dans laquelle on prescrit le rachat du premier-né moyennant argent, est la trace d'une loi plus ancienne et plus barbare. Malgré les beaux préceptes et les mirifiques descriptions cultuelles que nous lisons dans les livres dits de Moïse, c'est Moloch que les Juifs ont adoré dans le désert : « Maison d'Israël, s'écrie Iahvé dans Amos (v, 25, 26), m'avez-vous offert des hosties et des sacrifices dans le désert pendant quarante ans? Vous y avez porté le tabernacle de votre Moloch, l'image de vos idoles et l'étoile de votre dieu (c'est l'étoile du matin annonciatrice du soleil, celle que dans son *Apocalypse* Bar-Jehouda disait être), qui n'étaient que des ouvrages de vos mains! » Dans le discours de Jacob Junior, lapidé par Saül sous le nom de Stéphanos (Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 224), le scribe des *Actes des Apôtres* (vii, 42, 43) le leur reproche dans les mêmes termes qu'il emprunte textuellement au discours d'Iahvé dans Amos, et de plus il nous apprend que, dans cette idolo-astrologie, l'étoile du dieu s'appelait Romphan. Les sacrifices à Moloch ont recommencé au Gué-Hinnom de Jérusalem, comme on peut le voir par le *Psaume* cv, 37, par *Ezéchiel*, xvi, 20, 21 et xxiii, 39, par *Jérémie*, vii, 31, et par le deuxième livre des *Rois*, xxiii, 10. Pour couvrir les cris que la souffrance arrachait aux malheureux, qui des bras de Moloch tombaient dans la flamme du bûcher, on battait les *toph* ou tambours avec une fureur sauvage : d'où l'endroit avait été nommé Topheth.

cette antichambre de l'enfer, c'est là qu'on traînait d'instinct et les cadavres d'hommes et les cadavres de bêtes. C'est là qu'on allait jeter ceux des Galiléens massacrés dans le Temple.

Le Topheth n'était pas au plus profond de la vallée, il était sur le versant. « Les enfants de Juda ont bâti les lieux hauts de Topheth qui est dans la vallée de Ben-Hinnom pour y consumer leurs fils et leurs filles, chose que je ne leur ai point ordonnée et qui ne m'est jamais venue à l'esprit. C'est pourquoi, dit le Seigneur, le temps viendra où l'on n'appellera plus ce lieu Topheth, ni le Gué-ben-Hinnom, mais le « Val du charnier », et l'on ensevelira les morts à Topheth, parce qu'il n'y aura plus de place où les mettre (1). » Jérémie, pour montrer l'état où se trouve réduit Jérusalem, reçoit du Seigneur l'ordre de prendre un vase de terre fait par un potier, — à la Poterie où Jehouda Is-Kérioth fut assassiné — de descendre dans le Gué-Hinnom qui est devant la Porte d'argile, de rompre ce vase en présence des anciens prêtres et de dire : « Ce lieu ne sera plus appelé Topheth ou la vallée de ben-Hinnom, mais la vallée du Charnier. Je l'viserai ce peuple et cette ville comme ce vase de terre est brisé et ne peut plus être rétabli; et les morts seront ensevelis à Topheth, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir (tous les cimetières honorables seront pleins!). C'est ainsi que je traiterai ce lieu et ses habitants et je les mettrai dans le même état que Topheth (j'en ferai un charnier d'impies). Les maisons de Jérusalem et les palais des rois de Juda seront impurs comme Topheth (2). » Et Jérémie

(1) Jérémie, vii, 31, 32.

(2) Jérémie, xix, 4-14.

étant revenu, le Seigneur confirma les lugubres paroles de son prophète.

Ainsi, au temps de Jérémie déjà, le Topheth avait perdu son caractère spécial, son nom même, pour devenir le lieu des exécutions et le charnier des exécutés, le Guol-golta, le croque-crânes, comme le dit l'araméen avec un pittoresque macabre. Et depuis six cents ans converti en Guol-golta, le Topheth remplissait son office, avalant crânes sur crânes, ne se nourrissant que de condamnés à mort.

Sans nous laisser influencer par l'archéologie conventionnelle, dont les fantaisies dépassent toute licence et parfois toute décence, nous pensons qu'étant voisin d'un charnier, le lieu des exécutions doit être sensiblement rapproché du « carnalium » marqué sur une carte du treizième siècle et qui est à la pointe ouest du Gué-Hinnom, lequel est au bas de la face sud-ouest de la Ville Haute. L'Évangile de Nicodème désigne comme lieu du cruciflement le Jardin de Gethsemani, dont il fait une propriété privée située au penchant du Mont des Oliviers, c'est-à-dire à l'Orient de Jérusalem, juste à l'opposé de l'éminence sur laquelle l'Église a placé le Calvaire. Cet Évangile est apocryphe, en quoi il ressemble aux canoniques, et on peut juger de la confiance que nous lui devons par celle qu'il accorde à la mystification évangélique, car il place le cruciflement là où se passe l'allégorie de l'arrestation de Jésus; mais il montre que plusieurs siècles se sont écoulés avant que l'Église ait pris le parti d'affecter le Calvaire à ses besoins de mensonge. Enfin il nous rapproche de la vérité topographique en nous orientant vers la vallée du Cédron, pointe nord-est du Gué-Hinnom et réputée

impure par opposition au Haram sacré qui portait le Temple. Avec une admirable ignorance de son sujet, le Pèlerin de Bordeaux (1) voit dans le Cédron cette vallée de Josaphat où doit avoir lieu le jugement dernier. Ceux qui ont bien voulu me suivre jusqu'ici savent qu'au contraire, c'est dans la plaine de Mégiddo, entre la Samarie et le Thabor, que l'appel se fera, et si au lieu de mal interpréter Joël (2), le Pèlerin de Bordeaux eût respecté la géniale pensée du juif consubstantiel au Père, il n'aurait pas eu celle d'y contredire si déplorablement. Car à quoi sert que Joannès ait incarné le Logos, si un simple pèlerin venu d'Aquitaine peut à son gré lui faire la leçon? Osera-t-il invoquer Joël quand Joannès a parlé? « Entre ceux qui sont nés des femmes, dit Jésus, nul n'est plus grand prophète que Joannès (3). » Croyons donc Jésus et consuons le Pèlerin de Bordeaux.

III

LA MISE EN CROIX (mercredi, 3 heures).

Les préparatifs de ces multiples exécutions prirent du temps et il était trois heures lorsque les soldats procédèrent à la mise en croix (4).

(1) Récit de voyage, présenté par l'Église comme étant du quatrième siècle.

(2) Joël, III, 7.

(3) Luc, VII, 28.

(4) Dans le Quatrième Évangile où il a bien voulu se prêter jusqu'au pied de la croix à la fantaisie de Cérinthe, Jésus refuse d'aller plus loin et de tromper plus longtemps ceux qui ne sont pas initiés au principe de la christophanie. Il s'approche de sa mère selon le monde

Sur ce point nous n'avons qu'un témoignage, celui de Marc : « Il était la troisième heure du jour lorsqu'ils le crucifièrent » (1), et pourtant, lorsque nous ouvrons Cérinthe, nous trouvons que, lors de la comparution devant Pilatus, « il était environ la sixième heure » (2). Là contradiction n'est qu'apparente, elle tient simplement à ce que Cérinthe compte le jour à la juive, à partir de six heures du matin, tandis que dans Marc on le compte à la romaine, à partir de midi. Il était environ neuf heures du matin lorsque les Juifs remirent à Pilatus celui qui se disait le Roi, et trois heures de l'après-midi lorsque les Romains le mirent en croix. Dans l'intervalle il s'est écoulé six heures pendant lesquelles Pilatus, entré dans le Temple dont les portes se sont ouvertes à midi pour le sacrifice de l'agneau, a massacré les Galiléens sur leurs victimes, rassemblé les prisonniers dans la cour du prétoire et les a conduits au Guol-golta, leur roi en tête. C'est là ce qu'on a voulu cacher par cette phrase où Marc dit, comptant le jour à la juive, comme Cérinthe : « Depuis la sixième heure du jour (midi) jusqu'à la neuvième (trois heures) les ténèbres couvrirent toute la terre. » Au milieu de ténèbres aussi opaques, comment Luc a-t-il pu voir Pilatus envahissant le Temple, et mêlant le sang des Galiléens à celui de sacrifices qui n'avaient pu commencer qu'à midi ? Depuis que le Juis crucifié par Pilatus est devenu consubstantiel au Père, ces trois

et lui rend son véritable fils, le Joannès, dont il a pris le corps pour faire entendre la voix de la Parole divine. Nous reviendrons amplement sur ce mythe dans les volumes où nous étudions la fabrication de Jésus.

(1) Marc, xv, 25.

(2) Quatrième Evangile, xviii.

heures d'histoire sont plongées dans une obscurité tout ecclésiastique.

Les ténèbres qui règnent jusqu'à trois heures autour du Guol-golta sont le voile que les évangélistes baissent devant les fidèles pour leur cacher ce malheur.

Pilatus se rendit en personne au lieu de l'exécution, assura le châtement et fit l'écriteau en trois langues qu'on plaça sur la croix de Bar-Jehoudda. Cet écriteau juge tout. C'est le jugement lui-même. On lit dans la version primitive : « *Le roi des Juifs* » (1), ou : « *C'est ici le roi des Juifs* » (2). A l'époque de cette rédaction il n'y avait pas encore d'éclipse de soleil pendant la pleine lune du 14 nisan, et les ténèbres n'enveloppaient point le Guol-golta au point d'empêcher Pilatus de voir clair à son affaire. Il n'avait pas mis de nom sur son écriteau, mais simplement le titre hyperbolique que s'était attribué le *lestès*. Quand Jésus fut entré dans la fable, on fit dire à Pilatus : « *C'est Jésus, le roi des Juifs* » (3), ou : « *Jésus le Nazaréen, le roi des Juifs* » (4). Dans cette inscription il n'y a de nouveau que le nom. On ne manqua pas de faire cette objection : « Mais puisqu'il n'y avait point de Juifs autour des croix, comment ont-ils pu lire cet écriteau, surtout avec le nom de Jésus qui n'était pas dans le premier ? » Le *Quatrième Evangile* répond : « De nombreux Juifs lurent cet écriteau, parce que le lieu du crucifiement

(1) Marc, xv, 26 : « Et le titre de sa condamnation était ainsi écrit : le Roi des Juifs. » La condamnation par le sanhédrin remontait à cinquante jours.

(2) Luc, xxiii, 38. « Il y avait au-dessus de lui une inscription où était écrit en caractères grecs, latins, et hébraïques : Celui-ci est le roi des Juifs. »

(3) Mathieu, xxvii, 37.

(4) Quatrième Evangile, xix, 19.

était près de la ville (1). » (Ils ont donc pu lire l'inscription sans sortir des murs.)

Selon le *Quatrième Évangile*, quatre soldats s'approchent qui, après avoir mis Bar-Jehoudda en croix, prennent ses vêtements et en font quatre parts, une pour chacun. Nous expliquerons cette allégorie solaire, quand nous en viendrons à la fabrication de la christophanie, mais vous en devinez déjà le caractère apocalyptique. Toutefois, il paraît bien qu'on l'a dépouillé de ses oripeaux pour se les partager, et c'est une preuve de plus qu'il n'en avait été revêtu ni par les soldats d'Antipas ni par ceux de Pilatus.

Après avoir affiché la loi Julia sur la croix, constitué un poste autour des crucifiés et recommandé au centurion qu'on les laissât exposés pendant tout le jour de la Pâque jusqu'à ce que mort s'ensuivit, Pilatus s'en retourna. On ne le revit plus au Gol-golta (2). C'est pourquoi ceux qui ont à lui parler le vendredi à propos du sabbat sont obligés d'aller le trouver chez lui. Bar-Jehoudda et ses compagnons de supplice ont donc passé toute la nuit de la Pâque sur la croix et ne sont morts, achevés par le *crurifragium* (3), que le vendredi avant le sabbat. Le poste ne fut retiré qu'à l'enlèvement des corps. L'Église qui a laissé — malgré elle, on peut en être sûr — dans le *Quatrième Évangile* la preuve que la mise en croix eut lieu le mercredi, jour de la Préparation, et dans Mathieu la preuve qu'elle

(1) *Quatrième Évangile*, XIX, 20.

(2) Le *Quatrième Évangile* laisse à penser qu'il y serait retourné le vendredi vers six heures du soir. On verra pourquoi.

(3) Bris des jambes.

aurait tout au moins été faite la veille de la mort, l'Église a pu s'emparer assez à temps du texte de Marc pour concentrer en un quart de journée juive la crucifixion et la mort. Au lieu de se préparer à la Pâque lorsqu'on crucifia le condamné, les Juifs se préparent au Sabbat. L'Église enlève ici quarante-sept heures de croix à Bar-Jehoudda. Cela est d'autant plus certain que s'il est mort le vendredi vers trois heures, ce qui semble établi, il aurait, en disparaissant du tombeau le dimanche, devancé de ces quarante-sept heures le délai que Mathieu lui a imparti pour ressusciter!! En effet, Mathieu a bâti sa fable de *résurrection après trois jours* sur l'aventure de Jonas qui reste trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson. Il fallait donc qu'entre la crucifixion de Bar-Jehoudda et son enlèvement du tombeau, on pût compter plus de trois fois vingt-quatre heures, selon la division juive :

1° La nuit et le jour de la pâque ou 15 nisan, finissant le jeudi soir à six heures ;

2° Le jour de la préparation au sabbat ou 16, finissant le vendredi soir à six heures ;

3° Le sabbat ou 17, finissant le samedi soir à six heures.

Juif pur, Mathieu sait l'influence que cette question d'heures peut avoir auprès de ses coreligionnaires : il a tourné en prophétie le conte de Jonas ; cette conversion est de lui, il ne s'est pas exposé à se faire prendre sur cette question-là. C'est lui qui va prévenir Kafaphas, Pilatus et par conséquent tout le monde que pour ressembler à Jonas, Bar-Jehoudda doit disparaître après trois jours à compter de celui de la crucifixion. Il a besoin de trois jours pleins pour être consé-

quent avec lui-même, et s'il a pris Jonas pour garant, c'est que son horaire répond à celui de Jonas. Il faut donc que Bar-Jehoudda soit en croix depuis le mercredi dans l'après-midi.

Car le mythe de Jonas est formel. Jonas ne ressuscite que le quatrième jour, après avoir passé trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson. Et même nous démontrerons qu'en dépit de sa bonne volonté, il lui aurait été impossible de ressusciter plus tôt. L'astronomie chaldéenne s'y oppose.

Dira-t-on qu'au sens de Mathieu et de Luc qui invoquent seuls la similitude de Jonas, les trois jours doivent être comptés à partir non de la crucifixion mais de la mise au tombeau ?

En ce cas, Bar-Jehoudda, pour rester dans les conditions de la similitude, n'a pu ressusciter avant le mardi, comme il appert du décompte suivant :

1° La nuit et le jour du sabbat, finissant à six heures du soir ;

2° La nuit et le jour du dimanche, finissant à six heures du soir ;

3° La nuit et le jour du lundi, finissant à six heures du soir.

Or tout le monde convient que Bar-Jehoudda a disparu du tombeau dans la nuit du dimanche, et c'est un point sur lequel il y a parfait accord entre les Juifs et les jehouddolâtres.

Cela prouve irréfutablement que la Pâque tombait le mercredi soir et qu'avec un seul jour d'écart, en la reportant au jeudi, on pouvait encore sauver la mystification eucharistique.

C'est à propos de cette mystification que l'écrivain conservé par Photius disait : « Il faut en ce cas qu'il ait mangé la pâque un jour après le jour légal, c'est-à-dire le 16 au lieu du 15. » C'est également par suite de ce changement qu'au lieu de disparaître du Golgotha après trois jours et trois nuits comme dans la première version, il est censé maintenant en avoir disparu le troisième jour (1). « Ils l'ont crucifié, dit Cléopas le dimanche soir sur le chemin d'Emmaüs, c'est le troisième jour depuis que les événements se sont accomplis. » Or on veut parler du troisième jour à compter non de la mise en croix mais de la mort. Encore n'est-on ni dans les conditions de la similitude, ni dans celles que suppose cette supputation. En effet, entré au sein de la terre le vendredi soir, comme on l'en sort immédiatement après le sabbat, il disparaît non le troisième jour mais le second.

En dehors de cette question que voilà tranchée par l'arithmétique, il ne faut pas s'étonner des différences de détail qu'offrent entre elles les versions évangéliques, puisque le supplice de Bar-Jehoudda n'eut de témoin dans aucun des disciples. Les scribes sont donc libres de leurs imaginations. Déjà Marc ne sait plus que Pilatus a assisté au supplice et qu'il est resté un instant près des croix. Cela se comprend, il ne commence la crucifixion que le vendredi. En revanche il rassemble de nombreux témoins, les chefs des prêtres et les scribes entre autres. Vous savez qu'ils n'étaient pas là et pourquoi. C'est un centurion qui commande l'escorte, et mène les condamnés au Golgotha.

(1) Luc, xxiv, 7, 21, 46.

Le roi-christ était en croix depuis plusieurs heures lorsque les Jérusalémites, avec une indifférence remarquable, allumèrent les lampes de la Pâque derrière les feuillages de leurs fenêtres, rompirent le pain azyme et attaquèrent la pièce d'agneau dorée par la flamme légère d'un bois odoriférant. Et tous burent à la ronde, et tous mangèrent d'un appétit honorable et serein. Et nul ne soupçonna, même si la digestion se fit mal chez quelques-uns, qu'il viendrait un jour où des hommes jouissant de toutes leurs facultés se détourneraient des Juifs pour cause de déicide avec préméditation. Le vrai supplice de Bar-Jehouda fut de se voir sur une croix romaine en un jour qu'il avait voulu faire si grand pour Israël, d'entendre dans le vent du soir les bruits de la fête, de voir les petites lumières danser joyeusement aux fenêtres, de sentir, jusqu'au fond du goulfre où il était, l'odeur de l'agneau monter vers la puissante narine d'Iahvé, au-dessus de cette ville d'esclaves ! Et c'est parce qu'il fut lui-même l'Agneau-homme de cette journée, la pièce de résistance de cette Pâque, que les thuriféraires de sa famille ont pu le transformer — après combien de tâtonnements ! — en Jésus crucifié. Un fils de David, un Nazir en croix pendant toute la Pâque, c'est le scandale religieux que le Temple avait donné en livrant le prisonnier, et dont les mythologues se sont emparés pour identifier la victime d'abord avec l'Agneau de la Pâque, puis avec le Christ solaire qui lui-même entre astrologiquement en croix le 15 nisan. Un autre supplice lui fut infligé, plus atroce encore pour un homme qui aurait eu de la conscience. Jour et nuit, sans se lasser, au milieu des cris et des hoquets, les malheureux que sa folie avait entraînés chargèrent

de reproches et d'injures (1) ce roi-christ qu'on avait vu par devant quand il prétendait au trône et qu'on n'avait pas même pu voir par derrière quand on combattait pour lui. Mais comme, déjà jugé par les Juifs de Jérusalem et par les Romains de Césarée, c'était trop qu'il le fût encore par ses ouailles, les évangélistes ont supposé qu'à la fin Simon le Cyrénéen les avait reprises de leur cruauté (2).

Ils ont caressé avec amour le récit de ce supplice dont ils ont fait la mort-type du Juif-dieu. Ils l'ont machinée, mise en scène comme une mort de théâtre, ne négligeant rien de ce qui peut secouer les nerfs et exciter les larmes. C'est une mosaïque de démarquages bibliques, sans aucune sincérité. Elle provient des *Psaumes de David*, combinés avec Isaïe. Ils ont exercé leurs talents jusque dans les plus petits détails de la partie dramatique. Selon quelques-uns (3), le malheureux, torré par une soif ardente, reçoit bouche béante tout ce qu'on lui présente, le fiel comme le vinaigre. Selon Mathieu qui seul parle de vin mêlé de fiel, il refuse de boire ce mélange, (à cause du vin qui lui était interdit par son naziréat). Selon Marc, qui parle de vinaigre, puis de vin mêlé de myrrhe, il refuse également. Luc est muet. Le scribe du *Quatrième Évangile* a mis un vase de vinaigre et d'hysope.

Ne cherchez pas ses frères autour de la croix. Il n'y a pas un seul homme de la famille. Parmi les changements que l'Évangile a subis et dont l'ouvrage de Celso porte la trace, quoiqu'il les dénonce, il y en a un de

(1) Mathieu, xvii, 41 et Marc, xv, 32.

(2) Luc, xxiii, 39.

(3) Le rabbin de Celso.

fort important. Les disciples, représentés d'abord comme ayant fui avant son arrestation, sont donnés ensuite par le même ouvrage comme ayant assisté à son supplice et à sa mort et l'ayant renié pour ne mourir ni avec lui, ni pour lui (1). Cela tient à la différence des sources : dans le premier cas, c'est à la véridique histoire de Bar-Jehouda que Celse puise, documenté par les rabbins ; dans le second cas, c'est à l'allégorie de Jésus déjà en forme dans l'Évangile.

Il semble toutefois que, prévenues par Shehimon et Cléopas, la mère et l'une des sœurs du malheureux, la femme de Cléopas, soient arrivées dans la journée du vendredi, pour assister de loin à ses derniers moments.

L'Évangile étant le seul « document » qui nous reste sur la crucifixion de Bar-Jehouda, force nous est de rendre pour un instant aux personnages le nom d'emprunt qu'ils ont dans cet écrit. Le lecteur, qui sait comment s'appelaient le Jésus et sa mère, ne se laissera pas égarer par les doubles emplois ou les confusions plus ou moins volontaires des scribes ecclésiastiques.

Selon le *Quatrième Évangile*, « près de la croix se tenaient la mère du Jésus, — que le scribe ne nomme pas, tant elle est connue, c'est le seul qui la montre au lieu du supplice, — Maria Cléopas, sœur de (2)..., sa mère, et (3) Maria la Magdaléenne. »

(1) *Anticelse*, livre II, n° 35.

(2) On a supprimé le nom du Joannès et la virgule, de manière à obtenir : « Maria Cléopas, sœur de sa mère. »

(3) Conjonction ajoutée après qu'il fut décidé qu'on ferait de la Magdaléenne une personne distincte de Maria.

Thamar n'avait pas suivi. La mort d'Eléazar l'avait refroidie. (Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 311 et suiv.)

Selon Mathieu, deux femmes : Maria (Cléopas), mère de Jacques et de José, *Maria la Magdaléenne* et la *mère des fils de Zibdeos*, ces deux dernières ne faisant qu'une.

Selon Luc, deux femmes : *Maria la Magdaléenne* et Maria (Cléopas), mère de Jacques (on ne lui donne plus José), et *Joanna*, dans laquelle nous retrouvons Salomé, la femme du premier Joannès (1).

Remarquez que, dans le *Quatrième Évangile*, la mère du Joannès assiste au supplice et de si près que Jésus, refusant d'aller plus loin, lui rend son fils sur la croix même : « Femme, lui dit-il, voilà ton fils », et au crucifié : « Voilà ta mère. » Car il faut que la mystification ait un terme : si on crucifiait Jésus, comment ferait-il, tout à l'heure, pour assumer son Joannès ? Or, d'après les trois versions synoptisées, la mère du crucifié ne peut être présente qu'à la condition d'être identique à Maria la Magdaléenne.

Ainsi, à l'origine, deux femmes seulement, et non près de la croix, de manière à pouvoir échanger des paroles avec le crucifié, mais regardant de loin, comme dit Marc. Dans celui-ci, plusieurs femmes, parmi lesquelles *Maria la Magdaléenne*, Maria (Cléopas), mère de Jacques le petit (2) et de Joseph le petit (3), et Salomé, qui dès les temps de la Galilée (les sept années de la prédication) avaient suivi et servi le Nazir ; et quelques autres femmes qui étaient montées à la

(1) On se rappelle que Jehouda est souvent appelé Joannès dans Mathieu et dans le *Quatrième Évangile*. (Cf. *Le Charpentier*, p. 11.)

(2) Il est dit le petit par rapport à Jacob senior, son oncle.

(3) Il est dit le petit par rapport à Ménahem, son oncle, surnommé Joseph dans les *Évangiles* et Joseph bar-Sabas dans les *Actes des Apôtres*.

Pâque. Le témoignage primitif ne s'augmente pas, puisque Salomé est la même femme que *Joanna*. Mais si nous ne savions que Maria la Magdaléenne est le pseudonyme évangélique de Salomé, et Zibdeos un de ceux de son mari, nous pourrions croire que la veuve de Jehouda était absente. Nous le pourrions d'autant mieux qu'on ne voit pas là une troisième Maria qui, n'étant ni la Magdaléenne ni la femme de Cléopas, ne pourrait être que la mère du supplicié.

Dans quelques versions Bar-Jehouda mourant interpelle Dieu d'une façon assez pressante : *Éloï, Éloï, lama sabachthani*, « mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Le fait est que, contrairement à toutes ses prophéties, Bar-Jehouda mourait devant que le Fils de l'homme fût venu sur les nuées, devant qu'aucun des Douze, des Trente-six et des Cent quarante-quatre mille eût seulement montré le bout de son nez. Ce cri est le cri du cœur, personne ne l'a entendu, mais il est admirablement en situation. Sans pitié, avec un mauvais goût plus cruel que les excès de la soldatesque romaine, les scribes n'ont pas craint de risquer ici le plus bas de tous les calembours dont le roman évangélique est farci. Au mot « *Éloï, Éloï* », quelques-uns des assistants s'écrient : « Voyez, il appelle Élie ! » ; et là-dessus, ils lui donnent à boire une éponge de vinaigre fixée au bout d'un roseau, en disant : « Laissez, voyons si Élie le viendra délivrer (1). »

(1) Marc, xv, 33 et suiv. A cette version opposons celles où il refuse de boire le mélange qu'on lui tend, le vinaigre lui étant défendu par son naziréat.

Rien de tout cela naturellement n'a été dit, et jamais des scribes juifs, araméens ou non, n'eussent pris Éloï pour Élie. Si on lui fait invoquer Élie, c'est pour le motif que voici : non seulement il n'attendait pas Élie, mais il avait émis la prétention d'épargner sa venue aux Juifs telle qu'elle leur était annoncée par les prophètes, c'est-à-dire précédant la Fin du monde et le Jugement dernier ou Jugement du Père. Dans son système il avait remplacé la Fin des choses par leur Renouveau et le Jugement dernier par celui du Fils, suspensif de l'appel au Père pendant mille ans. Étant lui-même l'Élie du Renouveau, il n'avait rien à faire avec l'autre, il ne pouvait donc pas songer à l'appeler. Mais l'absurdité de son *Apocalypse* ayant été démontrée tant par sa mort que par celle de toute sa génération, le vieil Élie avait repris toute son autorité auprès des Juifs, et, consulté sur le point de savoir si Élie doit venir avant la fin des temps, Jésus lui-même répond catégoriquement (dans Mathieu) : « Oui, Élie doit venir. » Après cette décision souveraine, on comprend que les scribes replacent le prophète du Millénum sous la dépendance du grand Élie des Écritures antérieures. Mais si le crucifié de 788 s'est plaint d'avoir été abandonné, ce n'est point par Élie, c'est par Éloï.

Et la réponse d'Éloï fut telle : « Je t'abandonne parce que tu m'as abandonné moi-même en conspirant contre mon unité. Je t'abandonne parce qu'il y a cinq jours tu as abandonné toi-même, et d'une manière qu'il m'est impossible de considérer comme héroïque, les huit cents mauvais gars que tu avais entraînés en Samarie. Depuis sept ans tu cherches à me persuader que j'ai un fils, tu le qualifies de Fils de l'homme sous le prétexte

que tu lui ressembles, et une partie de tes hommages vont à lui parce que tu espères gouverner avec lui pendant mille ans.

« Et tu veux que je te l'envoie non pas quand il me plaira, mais au jour et à l'heure que tu as toi-même fixés, comme s'il était à tes ordres ? Tu réclames parce que tu meurs à cinquante ans et qu'il t'en manque neuf cent cinquante pour faire ton compte ? J'ai connu parmi les Juifs des gens infiniment plus honorables et plus utiles à qui je n'ai pas permis de dépasser la centaine. C'est même une grande faiblesse à moi de t'avoir laissé vivre jusqu'à présent, étant donné l'exécrable usage que tu as fait de ton temps.

« Je trouve bon, juste et salutaire que tu aies goûté sur cette croix une partie des supplices que tu me demandais pour les autres. En cela j'approuve et Saül et Iskérioth et Antipas et Kafaphas et Pilatus. Je n'ai pas de fils, mais si j'en avais un, tu dois bien penser que je ne m'en séparerai pas pendant mille ans pour l'envoyer habiter la Judée en ta compagnie. Si j'avais un fils, je l'enverrais soit à Lyon, soit à Rome, soit à Athènes, où l'on fait de bien meilleures humanités. »

IV

LA DESCENTE DE CROIX (vendredi, 6 heures) ET LE CAVEAU PROVISOIRE

Dans l'après-midi du vendredi, après deux jours et deux nuits passés sur la croix, une question se posa que Pilatus n'avait pu prévoir. Le sabbat approchait,

commençant à six heures, et pour son jour de repos Iahvé allait voir la hideuse exhibition des malheureux pendant au bois. Les Juifs allèrent trouver Pilatus. Dût-on appliquer le *crurifragium* aux suppliciés, c'est-à-dire leur casser les jambes pour hâter leur mort, il fallait qu'on pût les enlever avant le coucher du soleil. Telle était la Loi que le Seigneur n'eût point, en se levant, les regards souillés par le spectacle infâme de corps exposés sur un gibet (1).

Ce sabbat tirait une valeur religieuse exceptionnelle de ce qu'il était le premier du Cycle millénaire (*Poissons*) commencé le mercredi soir avec la Pâque : « Ce jour de sabbat était très solennel, dit le *Quatrième Évangile*. » Non moins solennel que la Pâque elle-même, et c'est pour cette raison que, le jour de la préparation à cette Pâque, les habitants de Jérusalem avaient demandé à Pilatus d'élargir Bar-Rabban. Il est douteux qu'à chaque Pâque les Juifs eussent l'habitude de relâcher un criminel, et c'est pourquoi on ne sait rien de cet usage. Mais il en était ainsi lorsque la Pâque était jubilaire et coïncidait avec le renouvellement d'un Cycle ; on ne s'étonne donc plus que les Jérusalémites aient réclamé pour celui des prisonniers qui leur paraissait le moins coupable le bénéfice de la Loi qui leur défendait d'inaugurer une nouvelle période millénaire par une exécution. C'est une vérité si manifeste, particulièrement dans le *Quatrième Évangile* où Bar-Jehouda meurt le vendredi avant six heures, que les exégètes du Saint-Siège, à propos de la pré-

(1) Deutéronome, xxi, 23.

paration au sabbat, sont obligés de dire : « Ce sabbat était très solennel, à cause de la fête de la Pâque qui tomba cette année en ce même jour (1). » Ces messieurs ne se trompent qu'en ce dernier point, mais sur le fait que le patient était en croix avant la Cène pascale, ils s'accordent avec cette vérité déjà constatée par ce même *Évangile* : « Eux (les Juifs qui conduisent le prisonnier à Pilatus) n'entrèrent point dans le prétoire afin de ne point se souiller et de *pouvoir manger la pâque* (2). » La Congrégation de l'Index fera bien de supprimer ce verset et aussi le commentaire des exégètes sur la coïncidence du premier sabbat millénaire avec la Pâque, si elle ne veut pas fournir d'arguments invincibles à ceux qui tiennent que le roi-christ était en croix avant la Cène, car ici, renchérissant sur eux, ils vont jusqu'à dire qu'il était mort ! Nous n'en demandons pas tant.

Comme il n'est pas vraisemblable que les Juifs aient rompu la pâque en sortant de la ville, c'est qu'ils seront allés trouver Pilatus chez lui. La loi romaine ayant reçu satisfaction, la loi juive pouvait avoir son tour. A leur requête, les pauvres patients furent impitoyablement achevés. Bar-Jehouda fut-il compris dans cette mesure ? La fable veut qu'étant visiblement, manifestement mort, il n'ait pas reçu le coup de grâce.

Arrivés à lui, — il y avait certainement plus de trois croix, — les soldats romains, *le voyant déjà mort* (3), *ne lui rompirent pas les jambes*, ils se contentèrent

(1) Note du verset 31 du ch. xix.

(2) xviii, 28.

(3) Ceci quand on avoua qu'il avait été crucifié.

de lui donner un coup de lance dans le côté pour voir s'il tressaillait encore.

Il n'était pas de pire affront que de refuser la sépulture à un homme, quelque punition que cet homme eût méritée. Pour le roi-christ, non seulement ses frères et ses disciples l'avaient abandonné vivant, mais ils l'exposaient mort à la privation de toute sépulture, si Joseph l'Haramathas ne s'était trouvé là. On lit aujourd'hui dans tous les *Évangiles* que ce Joseph était d'un endroit nommé Arimathie. On peut montrer Nazareth, on l'a construit au septième ou huitième siècle. Mais nul n'a jamais pu découvrir Arimathie. On en a été réduit à supposer que ce lieu inconnu des anciens pourrait être la Rama de Samuel que les musulmans appellent aujourd'hui Beit Rima. Il n'y a pas l'ombre d'un argument en faveur de cette hypothèse. Nous avons par Mathieu la certitude qu'Arimathie n'est pas Rama. Les *Évangélistes* connaissent parfaitement Rama, une des villes les plus célèbres de l'Ancien Testament et que tous les auteurs juifs, prophètes ou non, écrivent comme Mathieu (1) citant Jérémie : « Une voix a été entendue en Rama, etc. » Les titres étymologiques de Rama sont tellement nuls qu'au treizième siècle on commença à dire qu'Arimathie est Ramlé, laquelle d'ailleurs ne fut pas fondée avant le huitième siècle, ce qui n'empêche nullement d'y montrer la maison de Joseph d'Arimathie.

L'Arimathie authentique est beaucoup plus près de Jérusalem et se confond avec le Golgotha. A l'inverse du Pirée, Arimathie est presque un homme.

(1) ii, 16.

Le Guol-golta, ce désert de morts d'où les vivants s'écartaient avec effroi, était gardé par un certain Joseph, et ce Joseph n'était nullement d'un endroit appelé Arimathie que personne n'a jamais pu fixer sur aucune carte. Il était l'haramathais, mot formé de *haram* (1), enclos, de *math*, morts, et de la préposition *is* (2). De cet enclos des morts il était plus maître que Tibère ne l'était du monde. Il y vivait et il en vivait, dans la perpétuelle manipulation de la dépouille humaine. Il était impur comme son affreux domaine. Affranchi des sabbats, affranchi des pâques et de toutes les fêtes, il n'avait rien de juif et sans doute il ne l'était pas. On ne demandait qu'à l'ignorer. Avec le préjugé sur les cimetières et sur le contact même accidentel des morts, il devait être fort difficile de trouver un Juif pur sang pour exercer le métier des choses funéraires, surtout quand elles concernaient les criminels.

On peut suivre étape par étape dans les Évangiles le chemin que le mensonge a gravi pour chasser l'histoire de ses positions. L'histoire justifiait les épithètes de *lestès*, de scélérat, de brigand dont les Juifs, ceux de Jérusalem surtout, et les païens décoraient unanimement le roi crucifié : elles étaient toutes fondées sur

(1) Le radical d'*érémus*, désert, est « haram » dont l'*h* se retrouve dans le grec sous la forme de l'esprit rude accolé à l'épsilon, et dont le sens étroit est celui de lieu privé, interdit au public, pour quelque cause que ce soit, bonne ou mauvaise. Aujourd'hui encore l'antique nécropole juive d'Alexandrie s'appelle Harahimiyé : elle est antérieure à l'ère en cours.

(2) Haramatha-is est formé syriaquement, comme Ptolémaïs, le lieu de Ptolémée, Antipatris, le lieu d'Antipater. *is* est une manière de génitif. *is-Kérioth*, c'est Kériothais.

Du mot sanscrit, *math*, et persan, *mal*, viennent *mat* (aux échecs), *matador*, *matamore*.

la succession des révoltes jehouddiques et sur la participation qu'il y avait prise, et on retrouvait dans la révolte de 788 ce nom d'Éléazar qui, même après l'extinction des foux de 823, tranchait sur toutes les gloires de l'Indépendance juive (1).

On a donc commencé par enlever ce nom de la sentence rendue contre Bar-Jehoudda. Ensuite on a fait mentir Kafaphas en disant à sa place que la sentence concernait seulement Bar-Jehoudda et qu'elle avait été rendue non cinquante jours avant son arrestation, mais la veille : première étape. Seconde étape : après avoir coupé Bar-Jehoudda d'avec son beau-frère, on l'a coupé d'avec ceux qui avaient été crucifiés en sa compagnie ; ceux-ci sont encore des brigands, mais ils ne sont plus des complices. Troisième étape : il a bien été mis au rang des impies, mais c'est par une erreur des juges ; au rang des malfaiteurs, mais par un déni de justice ; il n'a pas été enterré dans le cimetière des criminels par l'Haramathas, il a été déposé de la croix par un certain Joseph d'Arimathie qu'on n'a plus revu, mais qui était disciple, oh ! bien secret, du crucifié lui-même !

Il a fallu trois siècles pour « camoufler » l'Haramathas. C'est d'abord, dans le *Quatrième Évangile*, un homme sans profession, et qui vit dans l'attente du Royaume de Dieu. Dans Luc, c'est « un conseiller, homme excellent et juste, qui n'avait adhéré ni à leurs actes ni à leurs desseins » ; dans Mathieu, « un homme riche d'Arimathie et qui même avait été disciple de Jésus ».

(1) A cause de cet autre Éléazar, frère, fils ou neveu de celui de 788, et qui tint contre Rome après la chute de Jérusalem.

Dans Marc — avancement à l'ancienneté — il est nommé « membre du Grand Conseil », car il faut justifier ses rapports diplomatiques avec Pilatus : c'est lui qui va « demander à Pilatus la permission d'emporter le corps ».

Il est fort difficile, pour ne pas dire plus, qu'un membre du Grand Conseil, un juge de Bar-Jehouda, viole si outrageusement la Pâque et le sabbat par sympathie pour un traître qu'il avait condamné à mort et, si on en croyait l'Évangile, recondamné quelques heures auparavant. Joseph l'Haramathas, au contraire, est un homme que ses fonctions serviles attachent à ce lugubre endroit. C'est par métier qu'en ces jours de fête il se trouve hors des murs, dans le cimetière des criminels. Il en est le gardien et le maître-fossoyeur. S'il eut des relations avec Pilatus, c'est que par Pilatus il faut entendre le centurion de garde ou simplement des légionnaires. Pilatus n'est pas revenu au Golgotha ; Marc, le vendredi, n'a vu qu'un centurion. Joseph, dit un scribe, était disciple de Bar-Jehouda, mais secrètement, « dans la crainte des Juifs ». C'est assez dire que ses sentiments n'ont éclaté ni autrement ni ailleurs, qu'il n'en a jamais renouvelé l'expression et que les chrétiens de son temps les ont toujours ignorés. Car, à la grande surprise de tout observateur sérieux, nous ne reverrons plus jamais dans l'histoire apostolique ce disciple qui, pauvre ou riche, simple citoyen ou conseiller, remplace à lui seul toute la famille dans cette douloureuse circonstance.

C'est là une de ces choses qui ne s'oublie pas. Si, après une telle participation au drame de l'Enclos des morts, Joseph s'enveloppe d'un voile si épais, c'est

qu'il n'est pas présentable ; c'est devant les goym un témoin de criminalité compromettant. On cache un homme que la reconnaissance des apôtres eût poussé au premier plan de leurs *Actes*, s'il eût été ce que l'on dit. Car Joseph d'Arimatee est bon, il est pieux, il est riche : quoique membre du Grand Conseil, il est brave, car il fait de la dépouille du condamné un cas qui pourrait le rendre suspect à Pilatus. C'est un de ces hommes dont une secte s'honore, et pourtant, au lieu de le produire comme un glorieux spécimen du christianisme primitif, on en éloigne sa douce et courageuse image.

En revanche, derrière lui arrive un personnage inconnu de ces mêmes *Actes* et des trois Synoptiques, mais très en vue dans le *Quatrième Évangile* : nous avons nommé Nicodème (1). Nicodème se présente avec une mixtion de myrrhe et d'aloès d'environ cent livres (il fait bien les choses !) pour embaumer le corps (2), et on ne peut s'empêcher de voir que, sans ces deux individus étrangers l'un à l'autre, le Nazir ira rejoindre ses partisans massacrés le 14 et ses compagnons de croix dans le Gué-Hinnom, le Jardin d'Hinnom. Il est clair que ces deux inconnus, ces deux étrangers usurpent ici le rôle qui incombe naturellement à la famille et aux disciples, notamment à la mère et à la sœur du crucifié qui sont présentes. J'en appelle à toutes les mères, à tous les parents, à tous les amis, à tous les hommes de

(1) C'est un personnage spécial au *Quatrième Évangile*.

(2) Il y a aloès dans Papias qui ne connaît ni Luc ni le prétendu Johanan auteur du *Quatrième Évangile*, mais seulement Mathias et Marces.

cœur ! Ce Joseph qu'on n'a jamais vu et qu'on ne reverra plus, ce Nicodème qu'on ne voit dans aucun autre Évangile, promu tout à coup au rôle de proches et d'embaumeurs, à l'exclusion des parents, cela est d'autant plus inadmissible que, pour ceux-ci, tous les obstacles sont supprimés par la mort du Nazir ! « Tu devras l'enterrer, car un pendu est une chose offensante pour Dieu (1). »

L'Évangéliste nous a tout à l'heure indisposés contre les Juifs dont le formalisme obtus coûte la vie à des malheureux chez qui tout espoir n'est pas encore éteint. Mais que penser de cette mère et de cette sœur dont le respect pour le sabbat commencé est tel qu'elles refusent de donner les derniers soins, l'une à son fils, l'autre à son frère, après six heures du soir, et qu'aucune n'ose même prendre sur elle d'assister à l'ensevelissement, si bien que, sans les bienencontreux Joseph et Nicodème, le corps va être jeté à la fosse commune ?

De deux choses l'une donc : ou il y avait accord préalable entre l'Haramathas et les femmes, ou l'accord s'est fait au cimetière pour que le corps nazir du fils de David fût mis à part. Car, condamné pour crime, il va être jusqu'au bout traité en criminel, et « mis au rang des malfaiteurs », comme dit l'Évangile. Il dépend de l'Haramathas, et de lui seul, que cela ne soit pas.

L'Haramathas avait toute l'entreprise du Gué-Hinnom : il n'en remuait pas seulement la terre, il en excavait le rocher. Jardinier des morts, il était leur architecte, leur maçon et leur tailleur de pierre. C'est lui qui

(1) Deutéronome, XXI, 23.

faisait leur maison. C'est lui qui de ses propres mains avait creusé le caveau où il déposa le Nazir (1) et qui était capable de recevoir le corps d'un homme placé horizontalement, plus ceux de quatre personnes, dont deux anges, dans la station verticale. Est-ce là le travail d'un membre du Grand Conseil pendant la fête de la pâque et au jour du sabbat ? Nous avons consulté sur ce point un carrier renommé pour son adresse et il nous a répondu que pour pratiquer sans l'emploi des explosifs une excavation cubant quinze mètres dans un banc de calcaire, il ne fallait pas moins d'un mois à raison de dix heures par jour, et le double dans un banc de granit, un seul ouvrier ne pouvant abattre plus de cinquante centimètres cubes par journée, à cause du « travail en ciel ». Je veux bien qu'étant français ce carrier ne puisse fournir la même somme d'ouvrage qu'un personnage de l'Évangile, mais plus l'Haramathas lui rendra de points et plus cela fera ressortir ses qualités privilégiées. Ce Joseph est d'une vigueur et d'une habileté que nous comparerions à celles d'Hercule et d'Apollon réunis, si ce n'étaient là des images païennes déplacées sous l'azur qui encercle le peuple élu. Comme ce serait faire injure à Joseph de supposer au caveau creusé en un tel lieu une destination personnelle ou de famille, nous devons croire que ce Briarée — on me passera Briarée qui après tout n'est qu'un monstre — avait creusé le caveau pour la clientèle spéciale à laquelle il le destinait. Si l'on admet qu'il a fait entre six et huit heures du soir une excavation dans laquelle deux femmes et deux anges peuvent se tenir debout, on ne

(1) Mathieu, XXIX, 60.

peut s'empêcher de regretter la disparition d'un « conseiller » à la fois assez riche pour entreprendre le percement de la Faucille et assez fort pour suppléer à lui seul toutes les panclastites.

Quant à Nicodème, c'est un envoyé de la famille, sans doute un parent à qui le deuil donne le droit de rompre la Pâque et de violer le sabbat. Venant de la ville ou de quelque bourg environnant, c'est un homme averti qu'il faut apporter cent livres de myrrhe et d'aloès au Gué-Hinnom pour le vendredi à six heures. Il n'a aucune confiance dans les mesures d'embaumement que Maria Cléopas aurait prises en détournant les trois cents deniers de parfums contenus dans l'alabastré du sacre. De deux choses l'une : ou Maria a dissipé follement les trois cents deniers ou elle a appliqué les parfums à son usage. L'Haramathas et Nicodème s'emparent du corps, l'enveloppent de linges bandés avec les aromates selon la coutume juive — tous les usages sont observés — et le déposent dans un caveau neuf où personne n'avait encore été mis. Le caveau était dans un « Jardin situé au lieu du supplice ». Ce Jardin n'était donc pas une propriété privée, plus ou moins close, plus ou moins attenante au lieu des exécutions publiques. C'était un cimetière, et le Nazir y fut mis, en « un caveau qui n'avait encore reçu personne », tandis que ses compagnons, moins bien partagés, n'étant ni nazirs ni fils de David, étaient jetés pêle-mêle dans des caveaux où il y avait déjà d'autres corps : on lui a par ce moyen évité la fosse commune. Peu importe la nuance : il est dans le Gué-Hinnom, le Jardin d'Hinnom, le Clamart de Jérusalem. L'enquête de l'em-

perceur Julien en 362 de l'Erreur chrétienne sur la personne humaine de Jésus ne laisse aucun doute à ce sujet : Bar-Jehouda eut « la sépulture infâme », le cimetière des suppliciés (1).

Les cimetières étaient rares d'ailleurs. Les riches se faisaient enterrer le plus souvent dans leurs propriétés. Enterrer n'est d'ailleurs pas le mot qui convient, car on choisissait de préférence une sorte de galerie taillée dans le roc et dans laquelle on creusait des cases. Cependant, après avoir assassiné Ananias et sa femme, Shehimon et compagnie leur creusent une fosse hâtive dans leur jardin.

Dans la mystification de la Cène, Jésus précise le caractère qui fut donné au supplice et à la sépulture de son Joannès. « Je vous dis qu'elle doit être accomplie aussi cette parole de l'Écriture (Isaïe) : « Et il a été mis au rang des impies (2). » Ce qui me concerne (lisez : ce qui le concerne dans la prophétie employée ici) touche à sa fin (3). » Mais il ne faut point avoir peur de ceux dont tout le pouvoir consiste « à tuer le corps et qui ensuite ne peuvent rien de plus. Je vous marquerai qui vous devez craindre : ayez peur de celui qui a le pouvoir, après avoir tué, d'expédier en la Géhenne (non plus le simple Gué-Hinnom, mais l'Enfer. Que le spectre du Gué-Hinnom ne vous arrête point!) ; oui, vous dis-je,

(1) Lettre de Julien à Photin, la soixante-dix-neuvième de l'édition Hertlein. Nous y reviendrons.

(2) Isaïe, LIII, 12.

(3) Luc, xxii, 35 et suiv. On voit le chemin suivi par l'imposture juive. Au lendemain de la crucifixion : « Il n'a pas été crucifié du tout. » Un siècle après : « Il avait prédit ce qui lui est arrivé, le Golgotha par le prophète Isaïe, sa disparition après trois jours par l'apologue de Jonas. »

c'est de celui-là qu'il faut avoir peur (1). » Les scribes juifs, qui ont réussi à envoyer Bar-Jehouda au paradis, n'ont jamais pu le tirer du Gué-Hinnom. Jugez-en par les raisons que fournit l'*Épître aux Hébreux* (troisième siècle au moins) pour justifier sa crucifixion au lieu impur. « Les corps des bêtes, dont le sang est porté dans le sanctuaire pour (effacer) le péché, sont brûlés hors du camp. C'est pour cela aussi que le Jésus, afin de sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte (du Gué-Hinnom). Sortons donc vers lui, hors du camp, emportant son opprobre (2). » Lorsque vous aurez compris cette logomachie, même avec les éclaircissements que j'introduis entre parenthèses, vous voudrez bien me le faire savoir.

L'Haramathas pouvait réclamer le corps, tous les corps même : ils lui appartenaient. Luc confirme le *Quatrième Évangile* en ce qui touche son rôle : c'est bien lui qui descend le corps et le met dans « un roc où personne n'avait encore été mis », pour que, même mort, le nazir ne rompit point son vœu. L'Haramathas et Nicodème « posèrent là le corps, à cause de la *préparation des Juifs* (au sabbat), *parce que le tombeau était proche* ». En effet, la loi du sabbat leur interdisait toute espèce de travail. Pourtant voici Nicodème qui va chercher en ville cent livres de myrrhe et d'aloès et une quantité notable de bandelettes ; voici que les deux hommes font nonobstant la Loi la funèbre besogne que la pitié leur commandait ; voici qu'ils roulent la pierre devant le caveau. Ce n'est donc point à cause du sab-

(1) Luc, xii, 6.

(2) *Épître aux Romains*, xiii, 12.

bat et de la proximité du tombeau que l'Haramathas et Nicodème ont déposé le corps à cet endroit, c'est d'abord parce que c'est la fonction de l'Haramathas, ensuite parce qu'ils n'ont pu faire autrement ce soir-là, et enfin parce qu'à ce moment ils ont considéré le caveau comme définitif. En tout cas, à moins que l'un n'agisse par métier, et l'autre par devoir de parent, ils violent outrageusement le sabbat.

V

L'ASSOMPTION (ENLÈVEMENT) NOCTURNE

Avant d'opposer à la résurrection le veto de la nature et de l'histoire, le veto même de toute la famille qui n'avoua même pas la crucifixion, il nous faut examiner un cas qui aurait pu se produire, l'apparence de la mort puis le retour à la vie. En effet, le supplice de la croix n'était pas mortel en soi ; il ne le devenait que par le temps et les conséquences, insolation, congestion, soif, faim. Josèphe a personnellement connu non pas un mais plusieurs crucifiés qui vivaient encore au bout de quelques jours. Envoyé aux environs de Jérusalem après la chute de la ville en 823, il trouva des suppliciés parmi lesquels trois de ses amis ; il eut le temps de retourner auprès de Titus pour implorer leur grâce et de revenir pour les ôter de la croix. Deux d'entre eux moururent dans les mains des chirurgiens qui les pansaient, mais le troisième survécut longtemps et peut-être vivait-il encore lorsque Josèphe en parle.

Ce cas s'élimine de lui-même par l'*Assomption* de

Bar-Jehoudda qui, dans les plus anciennes Écritures, a lieu le jour même de l'enlèvement : il n'y a donc eu survie ni pendant quarante jours, comme on le lit dans les *Actes*, ni pendant dix-huit mois, ni pendant douze ans, comme on le lit chez certains Gnostiques.

On a bâti des romans absurdes sur l'hypothèse du crucifié transporté chez les Esséniens ou Thérapeutes, soigné par les disciples et revenu à la vie. Cette hypothèse n'aurait rien eu d'impossible, malgré son invraisemblance, mais comme elle est contraire à toutes les données primitives, nous ne pouvons nous y arrêter. Jésus donne pour le vendredi soir au bon larron — c'est notre ami le vertueux Simon de Cyrène — un rendez-vous auquel il n'aurait pas permis que manquât le fils de David.

Le bon larron à qui Jésus dit : « Vous serez aujourd'hui avec moi dans le Paradis » (1), aurait eu une déception étrange si, arrivé à destination, il n'avait pas trouvé Bar-Jehoudda en bonne place. Le Verbe, à qui rien n'échappe, n'aurait pas compris les raisons pour lesquelles le crucifié principal n'aurait pas accompagné là-haut son bienheureux séide. « Mon ami, eût-il dit à ce dernier, on nie la chance, on a tort. Supposez qu'au lieu de voler avec plus ou moins d'effraction et en versant plus ou moins de sang, vous ayez scrupuleusement observé la loi commune, vous n'auriez point été crucifié. Si vous n'aviez point été crucifié, vous resteriez confondu dans cette tourbe des Pharisiens et des Saducéens que je réserve pour l'enfer. Au lieu de cela, vous pillez, vous volez, on vous crucifie, un heureux hasard

(1) Luc, xxiii, 42, 43.

vous place à côté d'un fils de David, vous voilà au Paradis. Cela ne vaut-il pas mieux que d'avoir été honnête homme? Vous êtes Juif sans doute? — Oui, Seigneur, pour vous servir. » Et Bar-Jehoudda, qui avait tué ou fait tuer beaucoup plus de monde, serait resté en traitement sur la terre pendant l'apothéose du Cyrénéen? Il faut n'avoir aucune idée de la justice de Dieu pour s'arrêter à une telle inégalité du sort!

Bar-Jehoudda était bien mort lorsque sa mère l'a ressuscité par un enlèvement. Elle va nous le dire elle-même. On a le choix entre cinq constats. Les plus anciens sont ceux du *Quatrième Évangile* et d'un *cinquième* écrit dont l'épilogue est resté accolé à celui de Marc. Vient ensuite celui de Luc, puis celui de Marc. Le dernier est celui de Mathieu. Mais il ne nous reste plus qu'un seul aveu de l'enlèvement : il est dans le *Quatrième Évangile*. Nous n'avons plus qu'une seule indication sur la direction dans laquelle le corps a été enterré : c'est Luc qui la donne.

Sitôt le sabbat passé — avec quelle ponctualité, quel zèle tout ce monde observe le sabbat! Sans cela d'ailleurs Jésus n'aurait assumé ni Bar-Jehoudda ni son père! — Salomé revint au Gué-Hinnom avec sa fille et rechercha l'emplacement où avait été mis le corps. Les deux femmes qui la veille ont guetté l'Haramathas et Nicodème pour voir « où ils déposaient le corps et comme ils l'étendaient », cette mère et cette sœur n'ont point eu la mémoire tellement courte qu'elles n'aient pu le remarquer à certains signes. Et puis Nicodème semble bien devoir être identifié avec un Cléopas, peut-être le père de celui que nous connaissons. Shehimon et Cléopas

étaient à quelque distance, attendant qu'on les prévint pour opérer l'enlèvement. C'est la femme de Cléopas qui fit la commission (1), nous en avons la preuve, comme nous avons la preuve que le nom de Cléopas était dans les premiers Évangiles : « En dehors de Maria, la résurrection a eu deux témoins, s'écrie l'*Anticelse* (2) : Shehimon et Cléopas ! » Nous en avons une autre preuve dans l'épilogue joint à l'évangile de Marc.

Dans Luc, le vendredi soir, les deux femmes s'approchent, suivent Joseph, voient l'endroit où il dépose le Nazir et même elles regardent « comme le corps y serait étendu » sans aider à l'ensevelissement. Malgré leur attention, elles ne voient pas Nicodème et Joseph embaumer le corps ! Elles s'en retournent préparer les aromates et la myrrhe. Luc laisse encore aux deux hommes l'honneur d'avoir enseveli le Nazir, mais il leur refuse celui de l'avoir embaumé et il met cette seconde opération le dimanche matin pour donner aux deux femmes une occasion de revenir au cimetière.

Dans Marc, le sabbat approchant, Joseph, devenu membre du Grand Conseil et qui attend, lui aussi, le Royaume de Dieu, — il ne s'en cache plus de peur des Juifs, comme dans le *Quatrième Évangile* — s'ohardit jusqu'à aller trouver Pilatus à son palais (relations diplomatiques) pour lui demander le corps. « Quoi ! déjà ? » Pilatus s'en étonne au plus haut point et il y a de quoi, puisque dans la version actuelle de Marc il ne s'écoule que trois heures entre la mise en croix et la

(1) *Quatrième Évangile.*

(2) Répondant à cette observation de Colse qu'au fond la résurrection n'a d'autre garant qu'une femme, la Fanatique, la Zélote.

mort (1) ! Aussi n'en veut-il rien croire avant d'avoir fait venir le centurion de garde au Guol-golta. Il va sans dire que le centurion confirme la déclaration de Joseph et que Pilatus autorise celui-ci à prendre le corps. En tout cas il ne se méfie pas d'un enlèvement, il ne fait rien pour l'empêcher, et certainement il ne laisse pas de poste au Guol-golta. Le scribe ne commet pas les imprudences du *Quatrième Évangile* : on n'a cassé les jambes à aucun des suppliciés, on n'a pas donné de coup de lance au Nazir dans le côté, il n'est plus question du Jardin où l'Haramathas enterre indifféremment tous les malfaiteurs, de caveaux pleins et de caveaux où personne n'a encore été mis, non, tout cela n'est bon qu'à éveiller les soupçons. Ce Joseph et ce Nicodème qui rendent les derniers devoirs au roi-christ alors que sa mère et au moins une de ses sœurs sont là, ces cent livres de myrrhe et d'aloès achetées par Nicodème, ce labeur nocturne, non, personne ne voudra croire qu'il se soit trouvé deux Juifs, dont l'un membre du Grand Conseil, pour travailler à une pareille besogne, le sabbat commencé. Les scribes suppriment totalement Nicodème avec ses cent livres de myrrhe et d'aloès ; Joseph descend le corps de la croix, l'enveloppe d'un linceul qu'il a acheté et l'emporte. Seul ? C'est impossible, mais librement et sans surveillance. S'il lui plait, en violant le sabbat, d'emporter le corps pour l'enterrer loin de ce lieu infâme, il le peut.

(1) En retardant la mise en croix de quarante-cinq heures pour donner un air de vraisemblance à la mystification eucharistique qu'elle a placée le jeudi soir, l'Église s'est trouvée obligée d'interpréter à la romaine l'horaire que Marc avait établi à la juive. Elle dit qu'il était neuf heures du matin lors de la mise en croix. Cela donne neuf heures de croix à Har-Jehouda.

Il le dépose dans le caveau vide, roule une pierre devant et se retire. Il est de toute évidence, et cette succession de gestes le démontre, qu'à part certaines précautions, Joseph a rendu le même office à tous les suppliciés. En effet, la Magdaléenne et Maria Cléopas l'observent afin de savoir en quel endroit il met le Nazir, car ses aides déposent précipitamment d'autres corps dans les galeries. On peut donc être certain que l'embaumement a été fait par les deux femmes immédiatement après la déposition de croix : elles n'ont laissé d'autre soin à Nicodème que de leur apporter les aromates nécessaires. Dans Luc leur mixtion est prête dès le vendredi soir. Elles ne sursoient à l'employer qu'à cause du sabbat et pour ménager aux scribes le moyen de les ramener au Guol-golta le dimanche matin.

Cependant nous savons par Mathieu qu'elles ont fait l'embaumement dès le vendredi soir, car dans le constat de résurrection qu'a forgé cet évangéliste, elles viennent au tombeau le dimanche matin sans le moindre aromate. La loi leur permettant, leur ordonnant même de violer le sabbat, elles l'ont violé. Mais comme, sous son pseudonyme de Magdaléenne, Salamé n'est plus la mère du roi-christ ; comme Maria Cléopas n'est plus la fille de Salomé ; comme, sous son nom grec, Nicodème est indéchiffrable ; comme, sous sa robe de Grand Conseiller, l'Haramathas est méconnaissable, il ne faut pas que l'embaumement soit du vendredi soir ; sinon, quel prétexte auront les femmes pour revenir au cimetière le dimanche matin ? Elles auront l'air de n'y revenir que déclanchées par les scribes, uniquement pour dresser le procès-verbal de la résurrection.

D'autre part, comme on se dispose à soutenir que le crucifié l'avait annoncée aux femmes, il ne faut pas que sa mère et sa sœur donnent le plus formel démenti à cette assertion en procédant à l'embaumement dès la déposition. En un mot, les exigences de la fable ne permettent pas que Salomé et sa fille aient fait l'embaumement en temps voulu, et personne ne leur reprochera d'avoir manqué à leur devoir, puisque désormais elles ne tiennent au supplicié par aucun lien de chair.

La pensée qui les a guidées tout d'abord, ç'a été de donner à Bar-Jehouda une sépulture topographiquement honorable, de ne pas le laisser dans un endroit qui jugeait son cas devant l'histoire. Ce qu'on avait voulu éviter au Nazir, en s'entendant avec l'Haramathas pour que le corps fût mis à part et dans un caveau vierge, c'est la promiscuité. Ce n'est pas seulement le caveau qui était vierge, mais toute la galerie. C'était un caveau dans lequel aucun autre supplicié n'avait été déposé, « ni personne avant lui » (1). Par là le Nazir observait son vœu même après la mort.

Le sabbat passé et même le siècle, la Magdaléenne vient au sépulcre où elle est certaine de ne plus trouver le corps de son fils. Elle est seule. Qu'est devenue Maria Cléopas ? Il n'y a qu'un moment elle était avec sa mère. Le lieu n'est nullement clos, nullement gardé, l'entrée est absolument libre. C'est le matin du dimanche, dans la pénombre de la nuit qui finit et de l'aube qui commence. Maria s'approche, tout en larmes, voit la pierre enlevée, se baisse pour regarder : deux anges

(1) Luc, xxiii, 13 ; Quatrième Évangile, xxx, 41 ; Mathieu, xxvii, 60.

vêtus de blanc sont assis là où était le corps, l'un à la tête, l'autre aux pieds : « Femme, lui disent-ils, pourquoi pleures-tu ? — Parce qu'on a enlevé mon Seigneur (1), et que je ne sais où on l'a mis. » Se retournant au même instant, elle aperçoit Jésus qui vient pour « assumer » le Nazir et qui lui dit : « Pourquoi pleures-tu, qui cherches-tu ? »

Cette Assomption se présente dans des conditions beaucoup plus difficiles que la Résurrection d'Éléazar. Éléazar est mort en guerrier qui succombe à ses blessures, il a été enterré noblement, on ne cache pas le lieu de sa sépulture, il a un tombeau qu'on blanchit chaque année selon la mode juive. Jésus n'a besoin de personne pour en faire un immortel ; il n'a qu'à ouvrir la bouche : « Où l'a-t-on déposé ? » demande-t-il. Sitôt qu'il le sait, il appelle, et Éléazar ressuscite. Mais pour Bar-Jehoudda il n'en va pas de même. Le corps devrait être dans le Guol-golta, puisque c'est là que Joseph l'Haramathas l'a enterré le vendredi soir. Mais comme dans la nuit du samedi il a été transporté ailleurs, en un lieu secret, Jésus ne sait où le prendre pour l'assumer, puisque sa mère elle-même ne veut dire à personne où il est. Si Maria ne parle pas, Jésus s'en ira bredouille.

Il y a là un dialogue absolument incompréhensible, tant qu'on n'en a pas découvert les dessous mythiques. Maria voit bien son fils, mais elle ne le reconnaît pas puisqu'il est devenu Jésus dans la fable et que, sous cette forme, il est vivant. Elle le prend pour le jardinier du Gué-Hinnom, le gardien de la nécropole, l'Ha-

(1) Ainsi le commande la fable où Jésus, père de tout ce monde, a remplacé le Rabbi, fils aîné de Jehoudda et de Salomé.

ramathas lui-même : « Si tu l'as enlevé (de la croix), lui dit-elle, dis-moi où tu l'as déposé afin que je l'enlève moi aussi (du caveau). »

Mais Jésus d'un mot lui impose silence : « Maria, dit-il. » (N'oublie pas que tu es Salomé, mère de l'enlevé, inutile de raconter l'histoire de l'Haramathas qui a mis à part le corps de ton fils, grâce à quoi vous avez pu l'emporter ailleurs ! La postérité n'a pas besoin de savoir ces choses-là). — Maître ! » répond-elle.

Et ici elle veut (comme le 17 nisan 789) toucher son fils pour l'enlever ; mais il répond par l'organe de Jésus : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père (je suis toujours sur la terre) (1), mais j'y vais monter, remorqué par Jésus) ; va vers mes frères pour leur redire : « Je monte vers mon Père et vers votre Père, mon Dieu et votre Dieu. » Sur ces paroles Maria va dire aux disciples qu'elle l'a vu ressuscité. C'est donc elle qui, pour que Jésus pût un jour « assumer » son fils, a eu l'idée de l'enlever du Gué-Hinnom, et de dire ensuite qu'il n'était pas mort puisqu'il n'avait pas même été crucifié. Si elle n'est pas brachialement l'auteur de l'enlèvement, l'initiative est d'elle. C'est l'œuvre de son génie maternel. Voilà la vérité dépouillée de sa robe mystique. Pour assumer Bar-Jehoudda, ce n'est pas au Gué-Hinnom que Jésus doit aller, c'est dans le lieu secret où on l'a transporté. Il ira donc quand il jugera le moment venu, mais pas tout de suite, puisque d'après la convention le mort est toujours parmi les vivants. C'est ce qui a retardé l'Assomption de plus de cinquante ans.

(1) En Samarie, à Machéron où nous allons le voir transporté.

L'Épilogue ajouté à Marc (1) n'est qu'une réduction de cette scène : « Étant ressuscité, le matin, au premier jour de la semaine, il apparut d'abord (sous la forme du jardinier) à Maria la Magdaléenne, de laquelle Jésus avait extrait sept puissances (ses sept fils). Maria alla l'annoncer à ceux qui avaient été avec lui, lesquels se lamentaient et pleuraient. Mais ceux-ci ayant entendu qu'il était vivant ne le crurent point. » Il fallut que Shehimon et Cléopas s'en mêlassent (2). L'allégorie du *Quatrième Évangile* serait entièrement conforme à la réalité, si on y disait par qui l'enlèvement a été fait, mais on le donne à entendre assez clairement. Sitôt qu'elle a vu le tombeau vide, Maria court vers Shehimon et son compagnon anonyme, de manière à amener sur place les deux opérateurs que nous avons déjà entrevus sous les espèces des deux anges :

« On l'a enlevé du sépulcre, dit-elle, et nous (elle dirait « je », si elle n'associait les deux hommes au mensonge qui va suivre) ne savons où on l'a transporté. » (N'est-ce pas? C'est bien entendu? Nous ne savons pas.) Cette consigne échangée, Shehimon et l'autre courent au tombeau, comme s'ils ignoraient qu'ils y eussent fait le vide dès le samedi soir. Le camarade de Shehimon arrive le premier, et s'étant baissé aperçoit les linges à terre, mais il n'entre point, on l'accuserait d'avoir coopéré à l'enlèvement! Shehimon arrive le second, mais entre le premier (il n'a donc pas pu aider l'autre!), voit d'une part les linges et, roulé dans un endroit à part, le suaire qui avait été sur la

(1) Marc, xvi, 9.

(2) À qui il va apparaître « sous une autre forme » (Marc, xvi, 12). c'est-à-dire au banquet d'Ammaüs.

tête du mort. Alors il croit. L'autre disciple voit pareillement et croit. Aucun ne se rappelant qu'il a aidé l'autre, tous deux croient. Et que croient-ils? Qu'ils n'ont pas enlevé de nuit le corps de Bar-Jehouda, « car ils ne connaissaient pas encore ce passage de l'Écriture, disant qu'il doit ressusciter des morts. »

Après quoi, les disciples rentrent chez eux (sic.) (1). Très bien. Il n'y a plus qu'à déterminer le nom du camarade de Shehimon. Vous avez remarqué que la mère du ressuscité vient seule au tombeau et que Maria Cléopas est absente. Maria Cléopas qui, dans toutes les versions, assiste à la crucifixion et à l'ensevelissement, n'est pas au tombeau lorsque les scribes dressent par l'organe de sa mère le procès-verbal de la résurrection; elle est allée prévenir son mari qui est venu la nuit et a opéré l'enlèvement avec Shehimon.

Comme dans le *Quatrième Évangile*, c'est à la Magdaléenne et le dimanche matin que le ressuscité apparaît tout d'abord : on ne la croit pas. Il apparaît ensuite à deux disciples qui vont aux champs (Cléopas et Shehimon) et qui retournent en ville pour l'apprendre aux autres lesquels à leur tour ne les croient point : c'est de cet épilogue que Luc a tiré, avec des fioritures inouïes, l'épisode des pèlerins d'Ammaüs, mais il en a biffé la mère du crucifié dont l'intervention était fort compromettante. Les Douze témoins de la résurrection étaient déjà inventés lors de cette rédaction, abstraction faite de Judas assassiné la veille de la Pâque, et leur témoignage substitué à la version de la famille (la non-crucifixion). En effet, c'est aux Onze que le ressuscité

(1) *Quatrième Évangile*, xx, 1 et suiv.

se manifeste avant d'être élevé au ciel où il s'assied à la droite de Dieu, conformément à la promesse davidique. Après cent ans, Maria qui a cessé de s'appeler Salomé et d'être la mère du supplicié, Pierre qui pour la même cause ne s'appelle plus Shehimon et n'est plus frère du christ, Cléopas qui, n'ayant plus de nom, ne peut être soupçonné d'être son beau-frère, ont le droit de ne plus savoir qu'ils sont les auteurs de l'assomption horizontale (du Guol-golta à Machéron) qui permet à Jésus de pratiquer sur l'enlevé l'Assomption verticale (de la terre au ciel).

Sur le principe, l'accord est complet entre les quatre Évangiles : il n'y a pas l'ombre de résurrection, personne ne prétend avoir vu Bar-Jehouda ressuscitant. Pas le plus petit miracle, mais une grosse maladresse qu'on va réparer comme on pourra : Maria reconnaît qu'il y a eu enlèvement au Guol-golta, et que deux anges ont transféré son fils en un lieu « que nous ne savons pas », dit-elle.

Reste une question, celle de savoir si Shehimon et Cléopas ont enlevé le corps dans la nuit du sabbat, celle du vendredi au samedi, ou dans la suivante. Car le sabbat ne les liait pas, ils avaient le pouvoir de le violer, étant les plus proches parents du mort, après la mère. Mais ce qui prouve que le corps ne fut pas enlevé la nuit du vendredi, c'est la complète similitude du cas du Joannès avec celui de Jonas, similitude qui exige trois jours et trois nuits. C'est ensuite que, dans Marc, Maria ne procède à ses achats d'aromates que le samedi soir, comme s'il était encore temps, et que dans tous les Évangiles elle ne constate l'enlèvement que le dimanche à l'aube. Elle n'a donc violé le sabbat que

pour l'embaumement, et elle a réservé l'enlèvement pour le samedi soir après six heures, parce qu'à cette besogne il fallait des hommes et qu'elle n'en avait pas sous la main.

Dans Marc, sitôt le sabbat passé, les deux Maria vont acheter les aromates. Le marchand fait des affaires d'or. Juif de la bonne école, il se garde bien de dire que la veille à la même heure, et pour le même objet, il a déjà vendu cent livres de myrrhe et d'aloès à Nicodème et que l'embaumement est fait (1). Il ne leur rappelle pas non plus que, la veille à cette même heure, il leur a vendu à elles-mêmes ce qui leur était nécessaire (2). Il livre et il empoche pour la troisième fois, tandis que les deux femmes, rentrées chez elles, font la mixture selon la formule et préparent les bandolottes. Le dimanche, à l'aube, elles viennent au cimetière pour embaumer le corps, en réalité mobilisées par les scribes pour être les complices de la fourberie de la résurrection.

La pierre placée devant le sépulcre est « extrêmement grande », afin qu'elles aient plus de peine encore à la remuer, et en chemin, elles se demandent avec anxiété qui la leur roulera.

Heureusement qu'il y a une Providence. La pierre est roulée et le sépulcre ouvert. Il est, lui aussi, extrêmement grand. Les femmes y tiennent toutes les deux debout, et une fois entrées, elles aperçoivent une troisième personne, assise à droite, un jeune homme vêtu d'une robe blanche, dont la présence en un tel lieu leur cause beaucoup de frayeur. Elles ont bien tort, car qui

(1) Quatrième Évangile.

(2) Luc.

reconnaitra, dans cet ange céleste, Shehimon et Cléopas, les deux anges terrestres que le *Quatrième Évangile* et Luc laissent encore en fonction? De plus, il est assez averti pour en valoir deux, car dans les explications qu'il fournit, il se garde bien de prononcer le mot *enlèvement* : « Vous cherchez le Nazir lequel a été crucifié : il n'est point ici, il est ressuscité. Voici le lieu où on l'avait mis (elles le connaissent beaucoup mieux que lui). Mais allez dire à ses disciples et à Pierre : « Il vous précède en Galilée ; là vous le verrez, comme il vous l'a promis. » On se rappelle au contraire — revoyez le *Quatrième Évangile*, si formel! — que Bar-Jehouda n'avait rien promis de semblable. Il avait dit qu'il régnerait pendant mille ans avec le Christ, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

La nouvelle de la résurrection produit un effet tout contraire à celui qu'on en peut attendre, car les deux femmes, qui devraient être enchantées, s'enfuient tremblantes de frayeur. Et tellement vite qu'elles ne voient pas, d'un côté, le linceul, de l'autre les linges dont le Nazir s'est défait pour ressusciter. Bien mieux, Maria la Magdaléenne qui, dans le *Quatrième Évangile*, arrive seule au tombeau et qui va ensuite chercher Cléopas et Shehimon, se sauve à toutes jambes avec sa fille, Maria Cléopas, sans rien dire à personne. Dans le *Quatrième Évangile*, elle n'a pas rencontré Maria Cléopas qui, dans Marc, entre avec elle au caveau! Dans Marc, elle ne voit ni Shehimon ni Cléopas, qui dans le *Quatrième Évangile* sortent du caveau au moment où elle en approche! La version de Marc s'éloigne donc en presque tous les points du *Quatrième Évangile*.

Mais elle est identique sur le point essentiel. Le lieu n'est plus le Jardin d'Ilinnom, mais c'est encore un cimetière. Il n'est pas gardé, l'entrée n'en est point recherchée, mais elle est libre. On a pu enlever le corps quand on a voulu, et si on ne l'a pas fait en plein jour, ce n'est point par peur du Temple ou de Pilatus, mais à cause du sabbat et par besoin de mystère. On attendra la nuit du samedi au dimanche. Mais le corps est embaumé depuis le vendredi soir, les femmes le savent bien, elles qui ce soir-là ont vu Nicodème arriver avec ses cent livres de myrrhe et d'aloès! Elles le savent bien, elles qui ont vu les aides de Joseph l'Haramathas placer la pierre devant le caveau et s'en aller! Elles le savent bien, elles qui ont, de par la Loi, non pas seulement le droit mais l'obligation de rendre les derniers devoirs à leur fils et frère, sans que nul puisse leur reprocher d'avoir violé le sabbat ou rompu la Pâque!

Ce sont bien elles qui ont dit les premières : « Il faut l'enlever ; nous dirons qu'il n'a pas été crucifié. » C'est ce premier mensonge qui a permis aux évangélistes de fabriquer le second : obligés, après un siècle, de reconnaître qu'il avait été crucifié, puisqu'il ne reparaissait pas, ils ont pu dire : « Eh bien, oui, il l'a été, mais il avait annoncé à sa mère et à sa sœur qu'il ressusciterait après trois jours et trois nuits comme feu Jonas! »

A Luc le soin de plaider cette thèse. Le dimanche matin, la Magdaléenne et Maria Cléopas reviennent au tombeau, avec leur inutile mixtion. La pierre n'est plus sur l'ouverture et, pénétrant dans le caveau, elles n'y

voient plus le corps. Comme elles s'interrogent en grande perplexité, deux personnages aux vêtements éclatants leur apparaissent. A la bonne heure, les voilà ! Ce n'est plus, comme dans Marc, un seul ange, assis. Ils sont deux et debout, près de la place où était le corps ; Luc avoue que Shehimon et Cléopas sont de l'affaire. Effrayées, les deux femmes (1) baissent la tête vers le sol, mais les deux collaborateurs leur font comme un reproche de chercher un vivant parmi les morts et leur annoncent qu'il est ressuscité, conformément « à ce qu'il leur disait à elles-mêmes » quand il était encore en Galilée. Fortes de cette leçon, elles vont raconter les choses aux hommes, et ceux-ci ne les croient point. Personne n'était donc dans la confiance, ce qui ressort déjà très amplement des versions précédentes. La résurrection est donc bien l'œuvre des femmes avant d'être celle de Shehimon et de Cléopas. Comme Marc et l'auteur de l'épilogue ajouté à Marc, Luc ne combat aucune accusation d'enlèvement qu'on aurait en leur temps lancée contre la mère et les frères du roi-christ. Ils n'eurent pas à se défendre d'avoir enlevé Bar-Jehoudda mort, mais de l'avoir abandonné vivant. Aucun d'ailleurs n'est venu dans le voisinage de Jérusalem, sinon Shehimon et Cléopas. Luc a pris dans le *Quatrième Évangile* la phrase d'où il résulte que Shehimon, prévenu par les femmes, est accouru pour constater que le caveau est vide et qu'il n'y reste plus que les linceuls. La seule différence sensible entre les deux versions est que dans le *Quatrième Évangile* on fait arriver un autre disciple, Cléopas, avant lui.

(1) Luc en double une, la Magdaléenne, par Joanna.

VI

L'IMPOSTURE SPÉCIALE A MATHIEU

Toutes ces versions sont antérieures à celle de Mathieu, car on n'y répond pas encore à l'accusation portée contre la famille d'avoir enlevé le corps. N'étant pas au courant du projet qu'on prête à l'imposteur de ressusciter après trois jours, le Temple ne fait encore rien pour l'empêcher d'aboutir ; Pilatus non plus. Les évangélistes n'ont pas encore songé à expliquer par l'accomplissement d'une prophétie une disparition de cadavre que la mère du disparu explique tout uniment par un transfert. Le temps viendra où les scribes disposeront du mort au gré de leur caprice, lui faisant dire et faire tout ce qui leur paraît utile, tantôt qu'il ressuscitera après trois jours et trois nuits, tantôt le troisième jour ; ici annonçant à Pierre qu'il ressuscitera, mais lui demandant de ne le dire à personne ; ailleurs l'annonçant lui-même à tous les pharisiens ; enfin montrant dans Luc qu'il l'avait annoncé aux femmes à l'exclusion des hommes : tous accumulant les détours et les supercheries pour chercher à établir que Bar-Jehoudda, mué en Jésus, avait prédit ce miracle.

La version de Mathieu est la dernière, incontestablement. Vous avez remarqué les progrès de la fable depuis la maladroite version du *Quatrième Évangile*. Il y a dans cette version les mots les plus malheureux du monde : celui de Jardin, ce Jardin où l'on enterre les corps des malfaiteurs. Tout homme un peu au courant

de l'assiette de Jérusalem y reconnaîtra la pointe du Gué-Minnom : le mot Jardin ne reparaitra plus. Luc seul laissera filer un rayon de l'ancienne lumière sur la spécialité de ce lugubre endroit ; il parlera du « caveau où on n'avait encore mis personne ». Le mot « enlèvement » est un mot déplorable : on ne le reverra plus.

Dans Mathieu il n'y a plus que trois croix bien comptées, de manière à effacer l'impression d'une révolte appartenant à l'histoire et châtiée par des exécutions nombreuses. Le nazir Bar-Jehoudda, devenu Jésus, est entre deux brigands, pas davantage. La foule l'a mis nu, quoique le *Quatrième Évangile* lui laisse sa chemise sans couture. Elle est partagée ses vêtements en les tirant au sort, quoique les soldats de Pilatus se les soient appropriés déjà. Parmi ceux qui assistent au supplice, outre le centurion et ses soldats, il y a Simon le Cyrénéen qu'on a requis de porter la croix. Les femmes de la Galilée regardent de loin : parmi elles, la Magdaléenne, Maria (Cléopas), mère de Jacques et de José, et la mère des fils de Zibdéos, qui n'est point nommée, mais qui ne fait qu'un avec la Magdaléenne.

Le soir du vendredi, Joseph, qui est tout à fait d'Armathie, homme riche et décoratif, se présente devant Pilatus et obtient de lui que « le corps » lui soit remis. Il ne réclame que celui-là, les autres étant trop durement qualifiés par Mathieu pour rentrer dans une mesure où le roi-christ est compris. L'Haramathas monte en grade ici : il ne se contente pas d'attendre le Royaume, il a été disciple du crucifié. Dignité telle qu'on lui enlève celle de membre du Grand Conseil. Mathieu ne veut plus que Nicodème ait dépensé cent livres de myrrhe et d'aloès pour embaumer Bar-Jehoudda de

concert avec Joseph, et que cette opération longue et dispendieuse ait eu lieu après le coucher du soleil, le sabbat commencé. Cela se comprend : il emploie Joseph à une tout autre besogne : il lui fait creuser de ses propres mains, dans le roc, le caveau destiné à recevoir le corps. Le scribe a voulu un caveau creusé non d'avance et par métier, mais improvisé hâtivement et par piété, afin de montrer qu'il n'y avait point là de cimetière spécial, car on commençait à ne plus convenir que Bar-Jehoudda eût été « mis au rang des malfaiteurs. » Marc et Luc étaient des étourdis !

Après cet exploit dont un Titan s'enorgueillirait presque, Joseph enveloppe le corps dans un linceul pur, le dépose dans le caveau, roule une grosse pierre devant et s'en va.

En face du sépulcre sont assises la Magdaléenne et sa fille. La mère des fils de Zibdéos, qui était là, distincte, il n'y a qu'une minute, est rentrée dans la Magdaléenne. Ses autres noms, Joanna, Salomé, sont sévèrement écartés. La « mère du Jésus » n'est plus là, car au temps de Mathieu Jésus ne peut plus avoir la même mère que Bar-Jehoudda, il n'a déjà plus les mêmes frères. Toute la nuit du vendredi au samedi se passe, toute celle du samedi au dimanche également. Mais que s'est-il passé dans ces deux nuits ?

Mathieu, naturellement, ne le dit pas. Mais quand le dimanche, dans l'aube blanchissante, la Magdaléenne et « l'autre Maria » (les scribes la compromettent de moins en moins ; les voici qui lui enlèvent le nom de son mari et ses deux enfants, Jacques, pourtant si petit, et José!) viennent en visite au tombeau du roi-christ, sans le moindre aromate, — ce serait avouer

qu'elles l'ont cru mort! — elles sont accueillies par un tremblement de terre : ressort essentiellement apocalyptique.

Les scribes ont compris que cette myrrhe, ces aloès, ces bandelottes, ce linceul de tête, ces linges en paquet, cette pierre roulée ne sont pas des arguments suffisants en faveur de la résurrection, et surtout que cela n'écarte pas l'hypothèse de l'enlèvement si maladroitement soulevée par d'autres scribes. Ils suppriment toute espèce d'embaumement, que ce soit par Nicodème ou par les femmes. Mathieu répond ainsi aux objections faites par les impies, et tirées de ce fait évident que, d'une part, le mort n'ayant aucunement prédit sa résurrection aux femmes, d'autre part, le cimetière n'ayant point été gardé, rien n'a été plus facile, sans même violer le sabbat, que d'enlever le corps, dans la nuit du samedi au dimanche, par exemple. Voici donc ce qu'imagine Mathieu : le samedi matin les chefs des prêtres et les pharisiens vont trouver Pilatus et lui disent : « Quand ce séducteur était vivant, *il prétendait qu'il ressusciterait après trois jours. Fais garder son tombeau, de peur que ses disciples ne le dérobent* et ne disent au peuple : il est ressuscité des morts! Ce serait un mal pire que le premier (la prédication millénariste et les baptêmes). » Pilatus leur accorde les gardes qu'ils demandent et ils vont avec eux *sceller la pierre* que l'Haramathas s'est contenté de rouler devant le tombeau.

Nous avons ici une nouvelle certitude que le corps ne fut pas enlevé avant la nuit du samedi au dimanche. C'est le samedi matin que les chefs des prêtres et les pharisiens vont avec les soldats romains vérifier et

sceller le sépulcre. Si le corps avait disparu dans la nuit du vendredi au samedi, c'est le vendredi soir que Mathieu enverrait le Temple demander des gardes à Pilatus. L'évangéliste est tellement sûr que l'enlèvement n'a pas été opéré dans la nuit du sabbatique repos, qu'en venant sceller le sépulcre les prêtres jugent superflu de regarder dedans. C'est l'aveu que le corps y était toujours.

Le dimanche matin, sur un tremblement de terre devant lequel il n'y a point de ciment romain qui tienne, un ange du Seigneur descend du ciel, s'avance vers le tombeau, roule la pierre descellée par la secousse hors de l'ouverture : le corps n'y est plus. L'aspect de l'ange étant comme un éclair et son vêtement blanc comme la neige, les gardes effrayés « devinrent comme morts », et en effet ils le sont depuis trois cents ans quand Mathieu les fait intervenir.

Remarquez que l'ange « descend du ciel » et qu'aucun ange terrestre comme Cléopas et Shehimon n'étant entré dans le sépulcre avant lui, il ne peut y avoir eu enlèvement. Aucune intervention de moyens humains dans cette disparition : le mort s'est ressuscité par sa propre puissance. Et plus tard il n'a pas été assumé par Jésus, il s'est enlevé de son propre mouvement. C'est l'Assomption convertie en Ascension.

Peu préoccupé de l'embarras des gardes, l'ange fait constater aux femmes que le tombeau est vide, que par conséquent le mort est *ressuscité selon sa parole* et que, selon sa parole aussi, on le retrouvera en Galilée. Il leur recommande d'en prévenir les disciples. Comme elles y vont, le mort lui-même apparaît qui leur parle,

leur fait toucher ses mains et ses pieds, les rassure et disparaît enfin, donnant rendez-vous à tous en Galilée, où en effet, selon l'Apocalypse, Jésus attend indistinctement tous les Juifs pour les récompenser ou les punir. De leur côté, les gardes vont annoncer aux chefs des prêtres et aux anciens ce qui est advenu, lesquels, après en avoir délibéré, leur donnent une bonne somme d'argent, leur disant : « *Déclarez que les disciples sont venus de nuit l'enlever pendant que vous dormiez. Si le gouverneur a connaissance du fait, ne vous inquiétez pas, nous l'en persuaderons et vous mettrons hors de peine.* » Les gardes prennent l'argent et font comme on leur a dit, « *tellement que cette explication, l'enlèvement, s'est répandue parmi les Juifs jusqu'aujourd'hui.* » Et non seulement parmi les Juifs de Jérusalem, mais parmi tous les évangélistes antérieurs à celui-ci, comme nous venons de le voir. Cependant les onze apôtres qu'on a définitivement constitués — autour d'Is-Kérioth qui s'est pendu — retournent en Galilée, sur la montagne désignée par Jésus, le Basan. Là, ils le trouvent et l'adorent. Quelques-uns d'entre eux doutent (est-ce possible?), mais il leur parle, les reconforte, et leur donne *pouvoir sur les nations jusqu'à la consommation du Cycle (du Zib ou Poissons en cours depuis le 15 nisan 789.)*

Grand changement, comme on voit. L'enlèvement, parfaitement avoué dans le *Quatrième Évangile* par la mère du crucifié, n'est plus ici qu'une misérable explication des Juifs incrédules et déicides. Notez que le mensonge de Mathieu n'est pas sans fondement en ce qui touche la constitution d'un poste romain à un mo-

ment donné ; il est certain que Pilatus fit garder les croix du mercredi trois heures au vendredi six heures. Mais après que, par considération pour le Temple, il eut rendu les corps à l'Haramathas qui de son côté devait les rendre à la terre, il retira le poste dont la mission avait pris fin.

L'enlèvement dans la nuit du vendredi au samedi eût été impossible sans la complicité des gardes avec l'ange. Or il est inadmissible que les soldats de Pilatus se soient entendus avec un ange juif afin de soustraire à leur propre surveillance un homme crucifié pour rébellion contre eux-mêmes, et qu'ensuite ils aient fait à leur chef une déclaration grossièrement mensongère qui les exposait aux châtiments les plus rigoureux. D'autre part, on ne voit pas bien Kaïaphas donnant de l'argent aux gardes uniquement pour corroborer la thèse de Mathieu, à savoir qu'il n'y a pas eu enlèvement mais auto-résurrection.

On n'aurait pris de précaution contre l'enlèvement que dans un seul cas, celui où le nazir aurait annoncé sa résurrection dans le terme de celle de Jonas, mais alors ce n'est pas la résurrection qui eût été impossible, c'est l'enlèvement lui-même. Car tout le monde, à commencer par Kaïaphas et Pilatus, en aurait connu d'avance et le jour et l'heure. Et dans ce cas, ou ils auraient constitué la garde nécessaire pour l'empêcher, ou ils se seraient eux-mêmes constitués gardiens de caveau pour être les premiers à jouir d'un spectacle dont il y avait des exemples, évidemment, mais rares. Du vendredi, trois heures de l'après-midi, au dimanche, trois heures du matin, il n'y a évidemment pas trois jours. Pour respecter sa prophétie, il eût fallu que le

Nazir ressuscitât le lundi après trois heures de l'après-midi, en plein jour, à l'heure où le soleil est singulièrement photogène. Dans les autres évangélistes il s'engage simplement à ressusciter le troisième jour, ce qui lui laisse quant à l'heure une latitude dont il abuse pour disparaître avant la neuvième heure de la seconde journée (1).

Pour Mathieu, il y a deux tremblements de terre à trente-six heures d'intervalle, l'un le vendredi lorsque Bar-Jehoudda rend l'esprit, l'autre le dimanche lorsque l'ange vient constater que le corps a disparu du tombeau. Ce second tremblement a pour effet de ressusciter des saints endormis depuis longtemps, qui entrent dans la ville et parlent à de nombreuses personnes (2). Il a cet autre effet que personne ne s'en aperçoit en dehors des saints arrachés au sommeil et projetés hors de leur tombeau avec une telle violence qu'ils font une entrée involontaire dans Jérusalem. Parmi ces saints n'étaient ni Jehoudda ni Zadoc qui, comme vous le savez déjà, avaient été enlevés au ciel vingt-huit ans auparavant. Ni Pilatus, ni Kafaphas, ni Hanan, ni les milliers de Juifs réunis pour la Pâque ne ressentirent la moindre secousse, ce qui empêcha les contemporains d'attribuer la disparition du mort à un tremblement de terre.

La version de Mathieu confirme celle de Marc sur un point capital : ni la famille ni les disciples de Bar-Jehoudda n'ont été inquiétés pour enlèvement. C'est

(1) Ne jamais oublier que la journée juive commence à six heures du soir.

(2) En exécution de l'Apocalypse (xx, 4 et 5, p. 73 du *Roi des Juifs*) et dans les mêmes conditions que son auteur et Jonas lui-même, c'est-à-dire le quatrième jour.

par un ange du ciel que les femmes apprennent la résurrection. Dans Marc elles ne soufflent mot à qui-conque de cette révélation aux gens de Jérusalem. Dans Mathieu les disciples ne revoient le mort qu'en Galilée, sur une montagne fort éloignée de Sion. Par conséquent, personne, juif ou païen, n'a su à la Pâque de 789 ou de toute autre année qu'un homme fût ressuscité dans le Guol-golta du Gué-Hinnom. On n'a donc accusé personne d'avoir fait disparaître son corps en dépit des gardes ou en profitant de leur sommeil.

VII

SECRET A QUATRE

En somme, cinq versions aussi inconciliables que possible : dans chacune, la preuve que le corps fut enlevé, et que personne dans Jérusalem ne cria à la résurrection, voilà le bilan de l'Écriture ! La Résurrection n'est même plus une constatation testimoniale : c'est une *révélation* advenue à la mère du supplicié et colportée en Transjordanie par ses frères.

L'enlèvement lui-même ne fit aucun bruit dans Jérusalem : le Temple et Pilatus n'avaient pris aucune précaution pour s'y opposer, personne sur le moment n'en sut rien et par conséquent ne le trouva mauvais. En parlant, la famille eût craint de laisser échapper le seul secret qu'il y eût dans cette affaire, celui de l'endroit où elle enfouit le corps. Et comme, dans Mathieu, on voit le Temple donner de l'argent aux gardes pour ne rien dire à Pilatus, celui-ci abandonna la Judée sans

rien savoir. C'est donc à bon droit que les platoniciens voire Celse reprochent au crucifié de ne pas s'être montré à ses juges et à ses ennemis comme il se montre dans le *Quatrième Évangile* à la « femme frénétique » dont le zèle maternel a été la cause première de cette rocambolesque superstition.

Shehimon et Cléopas n'avaient aucun intérêt à parler, à provoquer une enquête qui eût tourné à leur confusion immédiate. Ils en avaient un grand à se taire, ne fût-ce que pour ménager peut-être, sous le nom de Nicodème, Cléopas, oncle du crucifié (1). Quant à l'Haramathas, s'il eût été membre du Grand Conseil, comme par sa démarche auprès de Pilatus il se serait constitué responsable de tout ce qui pouvait s'ensuivre, c'est lui qui eût payé pour tout le monde.

Au lieu du funèbre jardinier du Gué-Hinnom, figurons-nous Joseph d'Arimatee sous ses apparences actuelles. Qu'eût pensé le bon Joseph lorsque, revenant contempler son chef-d'œuvre d'excavation, il eût trouvé la pierre roulée, les linceuls épars sans le corps? Son premier mouvement eût été, je pense, de lever les bras au ciel, mais son second mouvement, je le vois d'ici. Joseph se précipite chez Pilatus avec Nicodème pour lui dénoncer cette horrible profanation, cette violation de sépulture suivie d'enlèvement! L'étonnement, la douleur, l'indignation, font battre le cœur du brave homme, et le visage de Nicodème est inondé de larmes. Des mots entrecoupés s'échappent de leur bouche :

(1) Plus nous réfléchissons au rôle de Nicodème dans cette circonstance, et plus nous pensons qu'il est le frère de Salomé, l'oncle des neuf enfants de Jehouda. C'est à lui certainement et non à Joseph l'Haramathas que s'applique la phrase où il est dit que « celui-là n'avait participé ni à leurs actes, ni à leurs desseins ».

« Seigneur, vous nous aviez permis d'ensevelir notre Maître et nous l'avons fait. Voici Nicodème qui m'a aidé à le descendre de la croix, nous lui avons, grâce à vous, rendu tous les soins qui sont dans les usages de notre nation, et plus peut-être à cause de la vénération particulière que nous avons pour lui... Et ce matin, nous ne l'avons plus trouvé où nous l'avions mis, on l'avait enlevé, la nuit; la pierre était roulée et les linceuls épars! Comment cela peut-il se faire, seigneur, car vous aviez accordé au Temple des soldats pour veiller devant son tombeau, de peur qu'on ne vint le prendre? Et on l'a pris! Seigneur, justice! qu'on recherche les coupables et qu'on les arrête! » Au contraire, mettons que Joseph ait attendu la résurrection. Se représente-t-on l'émoi de Pilatus à cette révélation, cet émoi se communiquant à tout le Temple et à toute la ville, toute la population, secouée d'un immense frisson, dégringolant les pentes, s'étouffant dans les rues étroites et tortueuses, comprimant d'une main fébrile les battements de son cœur, reprenant haleine, et tombant à genoux devant le tombeau vide dans le jardin où les premières roses s'ouvraient au soleil du printemps? C'est là, dans ce Jardin de résurrection, que le christianisme serait né et que le judaïsme tout entier eût communiqué avec lui, spontanément et sans lutte, sur la pierre roulée du sépulcre! Moïse s'inclinait, Pierre n'avait plus rien à prêcher, Bar-Jehouda, en faisant sa preuve, supprimait d'avance tous les travaux de l'apostolat et tous les tourments des martyrs. Pierre et ses compagnons, au lieu de fuir loin de Jérusalem, se montraient dans leur gloire au Sanhédrin repentant, ouvraient les bras à Kaïaphas

converti. On concluait là une nouvelle Alliance avec Iahvé, l'Eucharistie remplaçait immédiatement la Pâque, et c'en était fait de ces Saducéens obtus qui balançaient encore sur les moyens de sauver le genre humain.

Rien n'est plus facile. Pierre et ses compagnons sont aux portes de la ville. Il semble qu'ils n'y soient restés que pour faire éclater sur la montagne de Sion la vérité de la résurrection dans la personne du Nazir. Les voilà !... ils arrivent ! La vieille âme des prophètes en est toute remuée. Quant aux Juifs venus des quatre points de l'horizon pour la Pâque, voudront-ils seulement retourner chez eux ? On en doute.

MACHÉRON

I

L'ENTERREMENT

Il y a eu supplice, donc il y avait un corps. Déposé le vendredi 16 nisan dans le cimetière des suppliciés, il a été enlevé, la nuit du samedi au dimanche, pour être transporté ailleurs. Où ? Dans quelle direction au moins ? Luc va nous répondre.

L'enlèvement n'aurait servi de rien si le lieu de la sépulture n'eût été tenu rigoureusement secret. Il fallait qu'aucun soldat de Pilatus, aucun Juif de Kaïaphas, aucun Galiléen d'Antipas, ne pût représenter le corps, prouver que le roi-christ « goûtait la corruption » comme un cadavre ordinaire, et que sa famille, après l'avoir enlevé du Gué-Hinnom, l'avait enterré ailleurs.

A ce moment ou même plus tard, après réflexion,

quelqu'un de la famille, Philippe, comme le veulent les Actes, pensa-t-il à l'homme de douleur dont le second Isaïe nous a laissé l'énigmatique image et qui passait pour être le premier Isaïe lui-même, victime de son art prophétique, c'est-à-dire scindé en deux par ordre du roi Manassé? Personne, car on allait soutenir que Bar-Jehoudda n'était pas mort, dût-on citer en témoignage les fils de Simon le Cyrénéen. Celui-là n'était pas mort qui, depuis le premier jusqu'au dernier souffle, avait appartenu au Verbe juif. Aucun prophète, pas même Isaïe, n'avait dit que le Christ dût mourir, puis ressusciter. Mais Dieu ne permettrait pas que son serviteur David goûtât la corruption, le Psalmiste l'avait dit, et Bar-Jehoudda était fils de David, donc héritier de la promesse. Quoi! celui qui sauvait les autres et qui remettait leurs péchés, l'oint de Dieu, ne serait pas sauvé? Mais c'était contraire à toutes les données de l'Apocalypse, à tous les précédents acquis dans Jehoudda et dans Zadoc, à la campagne du Joannès pendant sept ans! Et puis c'était la ruine de la secte, la faillite du baptême!

Le premier qui ait connu l'endroit exact où le corps avait été mis au Gué-Hinnom, c'est Cléopas : cela, par son père, sa belle-mère et par sa femme, dès le vendredi soir. Sitôt le sabbat passé, sans attendre le dimanche matin, Shehimon et Cléopas vinrent, guidés par eux, tirèrent le corps du caveau, le couchèrent dans un cercueil de bois ou d'osier, placèrent le cercueil sur un brancard ou sur un chariot et partirent, les deux femmes devant, à la mode de Galilée, car on disait qu'ayant introduit la mort dans le monde, c'é-

tait à elles de conduire le deuil de leurs victimes (1). Il est nuit, la campagne est déserte. Les soldats de Pilatus sont dans Jérusalem et il est défendu aux Juifs de quitter la ville avant la fin du 21 nisan, septième jour de la Pâque. Les paysans ignorent que le prétendant ait été pris et crucifié, personne ne sait qui on porte en terre. Mais où aller? En Galilée? Il n'y faut pas songer, on ira en Samarie, près des lieux où dorment les anciens d'Israël et d'où Pilatus a retiré ses hommes. Cléopas et Shehimon enterrèrent le Joannès à Machéron, dans les montagnes d'Éphraïm, aussi près qu'ils purent de Jacob et de Joseph, des fontaines où il avait baptisé. Tous les historiens ecclésiastiques, Rufin, Théodoret, Philostorge et la *Chronique d'Alexandrie* conviennent que le lieu tenait à la Samarie, était samaritain (2).

Avant l'aube tout était terminé, les quatre évangélistes s'accordent là-dessus dans la scène où les femmes viennent au tombeau pour en constater le vide. « Il faisait encore obscur, dit Cérinthe (3); le premier jour de la semaine commençait à peine de luire, dit Matthieu (4). C'était de grand matin, au lever du soleil, dit Marc (5); dès la pointe du jour, dit Luc » (6). Il ne serait pas impossible de suivre les enleveurs à la piste,

(1) Cf. *La Palestine au temps de Jésus-Christ* par M. Stapfer, à l'article : *Mort et funérailles*.

Je me demande si la pauvre Salomé, qui avait soixante-cinq ans, a fait ce lugubre voyage.

(2) Rufin, II, 28; Théodoret, III, 3; Philostorge, VII, 1, *Chronique*, (Patrologie grecque de Migne, tome XCII, p. 293).

(3) *Quatrième Évangile*, XX, 1.

(4) Matthieu, XXVIII, 1.

(5) Marc, XVI, 2.

(6) Luc, XXIV, 1.

car n'ayant rien à craindre dans la direction de Machéron et certains d'arriver avant l'aube, ils ont dû prendre leur chemin par Anathoth ou Rama. Il ne faut pas plus de trois heures pour aller du Gué-Hinnom à l'endroit où ils enterrèrent le Joannès, à gauche de la route actuelle de Machmàs à Beitin et où l'on voit encore de nombreux tombeaux creusés dans le roc, au pied des ruines de Machéron. Machéron est le Makron ou Migron d'Isaïe (1), le Mackroun d'aujourd'hui. Il y a bien un autre lieu similaire, c'est Makrouk, dont les grottes en arrière du Sôrtaba sont fameuses, mais on peut être sûr qu'ils ne l'ont pas mené si loin de Jérusalem et si près du champ qui rappelait sa défaite et sa fuite.

Pourquoi a-t-on donné à Shehimon le pseudonyme de Képhas ou la Pierre ?

J'ai longtemps cherché la cause de ce nom que ne justifient ni la conduite ni le caractère de Shehimon, car en mourant sur la croix vers 802, il n'a fait que racheter toute une série de faiblesses, trois manquements bien comptés à son serment de mourir pour le Christ. L'étymologie est ailleurs, et à double sens comme presque toujours. C'est d'abord parce qu'il a été la Pierre d'Horeb, le rocher baptismal après la mort de son frère. C'est aussi et surtout parce qu'avec Cléopas, mort on ne sait quand ni comment, Shehimon est devenu la pierre scellée sur la tombe où repose le corps du prétendu ressuscité de 789. C'est la *Pierre du témoignage*, pareille à celle que Josuah dressa sous les térébinthes de Sichem, près du lieu où était l'Arche, en disant : « Voici, cette pierre nous servira de témoi-

(1) Isaïe, x, 28.

gnage, car elle a entendu toutes les paroles d'Iahvé, qu'il a prononcées avec nous. » De même Shehimon a entendu toutes les *Paroles* que son frère aîné a recueillies d'en haut et que ses autres frères Philippe et Toâmin ont transmises. De plus il porte, gravé dans sa tête, un grand mystère : il sait à quel endroit de Samarie et près de quels térébinthes repose le rochrist et sous quelle pierre. Le surnom de Shehimon, ce n'est pas Pierre, c'est la Pierre.

Mais avant de placer Shehimon à la tête des témoins de la résurrection, il a fallu biffer Cléopas et supprimer tout lien de parenté entre les deux personnages ; il a même fallu supprimer Nicodème avec les parfums qu'il apporte pour embaumer son neveu dès le vendredi soir, mais cela ne s'est fait que dans la suite.

II

EXHUMATION ET PROFANATION (362 de l'Erreur chrétienne)

Le secret néanmoins ne resta pas éternellement entre Shehimon et le ciel, puisqu'au quatrième siècle on retrouva le corps du Joannès en Samarie, qu'on profana sa sépulture et qu'on mêla ses ossements à ceux de divers animaux (1). Longtemps l'indifférence

(1) En août 362 de l'E. C. d'après M. Allard (*Julien*, Paris, 1903, in-8°, t. III, p. 406). Nous y reviendrons lorsque nous en serons là. Le dernier venu des évangélistes, celui qu'on appelle Luc, avait compris qu'au lieu d'irriter les Samaritains par une mise en interdit, il fallait se ménager leurs bonnes grâces. Ce n'est pas gratuitement qu'il en arrive à prendre l'un d'eux pour type de la charité envers le pro-

publique servit de linceul au Joannès. On ne le déterra que pour établir qu'il ne s'était pas assis à la droite de Dieu, comme le soutenaient les fables juives, et qu'il n'était pas Dieu le Fils, comme de malheureux égarés le prétendaient d'après ces mêmes fables rapetassées par les imposteurs ecclésiastiques.

On le déterra non dans une idée de profanation, mais pour démontrer la « fourberie purement humaine de l'Évangile », c'est assavoir que Jésus n'avait point pris chair et que le crucifié de Pilatus était un vulgaire *lestès*, à bon droit puni par ses contemporains. Cela s'est passé après l'expédition de Gallus, frère de l'Empereur Julien, en Judée, et l'on peut juger par là de l'authenticité de la lettre dans laquelle ce Gallus fait aujourd'hui profession de jésu-christianisme.

Cette exhumation a-t-elle eu pour but de confondre

chain. Un légiste se lève pour tenter Jésus. « Seigneur, dit-il, que ferai-je pour avoir la vie éternelle en partage? — Tu aimeras le prochain comme toi-même, répond Jésus d'après la Loi. — Et qui est mon prochain? » Jésus répond par une parabole: « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho quand il tomba entre les mains des brigands qui le dépouillèrent, et, après l'avoir accablé de coups, s'en allèrent, le laissant à demi mort. Or, par hasard un prêtre descendit par le même chemin, et le voyant, poursuivit sa route. Pareillement un lévite, arrivé en ce lieu, vint et le vit et continua sa marche. Mais un Samaritain en voyage passa par là, et à sa vue fut ému de compassion; s'approchant, il pansa ses plaies où il mit de l'huile et du vin; puis l'ayant posé sur sa monture, il le conduisit en l'hôtellerie où il en eut soin. Le lendemain, au départ, il tira deux pièces d'argent, les donna à l'hôtelier en disant: « Soigne-le, et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le donnerai à mon retour. » Lequel donc de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des brigands? — Celui, répondit le légiste, qui a usé de pitié à son endroit. » Jésus reprit: « Va, et toi aussi fais de même. » Parabole d'une moralité excellente, mais qui eût bien étonné les premiers scribes de la secte! Elle a d'ailleurs subi des remaniements dont quelques-uns sont encore visibles. On y trouve coup sur coup deux réponses de Jésus, la seconde en réplique à une interruption du légiste qui a été supprimée.

l'Église qui par la *décapitation de Jean-Baptiste* essayait de créer dans certains *Évangiles* (1) un personnage distinct du crucifié? Ou bien est-ce pour détruire le déplorable effet de cette exhumation que l'Église a inventé la décapitation? Je n'en déciderai pas. Toutefois, cette imposture peut, comme il est arrivé déjà, profiter à l'histoire. Que cette décollation soit une invention des ecclésiastiques, corollaire de la fausse Nativité par laquelle on a donné un corps à Jésus (et un corps recensé par les Romains de Quirinius!), nous vous le ferons toucher des dix doigts. Mais que les successeurs de ces ecclésiastiques, en désignant plus tard Machéroun comme étant le lieu où son corps fut enterré, aient eu l'intention de désigner le Machéroun des Arabes, au-delà de la Mer Morte et hors des États d'Hérode Antipas, nous ne l'admettons pas un instant. Le corps du Joannès baptiseur a été retrouvé avec sa tête et en Samarie (2). Et, à cette tête près, les scribes reconnaissent dans Mathieu et dans Marc qu'il a été enseveli par les disciples, mais ils ne disent pas où. C'est bien plus tard qu'on a mis dans Josèphe que c'était en un lieu nommé Machéroun. Mais de quel Machéroun s'agit-il? Puisque le Joannès a été retrouvé en Samarie au quatrième siècle et que l'interpolateur de Josèphe, postérieurement à cette fâcheuse découverte, met en avant ce nom de Machéroun, lequel,

(1) Marc et Mathieu. Nous renversons cette imposture plus loin, au chapitre intitulé: *La tête de Joannès*.

(2) Le fait seul que le corps a été retrouvé en Samarie démontre la supériorité de la décollation. Si le Joannès avait été décollé et sa tête portée à Tibériade ou à Séphoris, jamais les disciples n'eussent disposé du tronc à Machéroun pour le transporter sur la rive occidentale du Jourdain, à travers les montagnes de la Samarie.

pour plusieurs raisons, ne peut être le Machœrous des Arabes, il ne reste plus que le Machéron d'Isaïe (1).

(1) Jac. l. junior reposait à quelques lieues de là, plus au nord, dans les environs de Ginea, aujourd'hui Djénin et qui correspond à l'ancienne Engan-ain ou Source du Jardin, très belle source qui jaillit encore à l'Orient et coule à travers toute la ville. Nous nous sommes trompés lorsque nous avons dit que Naïm ou Nain, le lieu où dans Luc (vii, 11 et suiv.) Jésus ressuscita Jacob, était Kaphar Naïm. Je me corrigerai au fur et à mesure qu'une vérité nouvelle, topographique ou autre, m'apparaîtra au cours de mon travail.

Le nom complet de la ville citée par Luc, c'est dans sa forme hébraïque Haggan-ain ou Engan-ain, composé de deux mots dont les scribes hellènes ne nous ont transmis que le dernier et l'essentiel, à la condition toutefois de ne pas écrire Naïm comme ils l'ont fait. C'est le lieu, Naïm, dont parle Josèphe comme étant celui par où passaient les Galléens qui montaient à Jérusalem. (*Antiquités*, l. XX, ch. vi). Les copistes ont mal lu ce nom lorsqu'ils ont mis $\nu\alpha\iota\mu$ $\tau\eta\varsigma$ Nals là où il y avait $\gamma\eta\varsigma$ Nals ou mieux $\text{E}\gamma\eta\alpha\varsigma$, forme grecque d'Enganain et sur ce point nous consentons à la leçon d'Hudson et d'Havercamp qui lisent $\text{E}\gamma\eta\alpha\varsigma$, à quoi ils sont autorisés par le texte de Josèphe selon Rufin d'Aquilée, où on lit ces quatre variantes : $\text{Nax}\alpha\iota\varsigma$, $\text{E}\gamma\eta\alpha\varsigma$, $\text{E}\gamma\eta\alpha\iota\varsigma$, $\text{E}\gamma\eta\alpha\iota$. Dans un autre passage (*Guerre des Juifs*, l. III, ch. III, 4), la même ville est orthographiée *ad libitum* $\text{E}\gamma\eta\alpha\iota\alpha\varsigma$, $\text{E}\gamma\eta\alpha\iota\alpha$, $\text{E}\gamma\eta\alpha\iota$, et située dans la tribu d'Issachar, sur les limites du plat pays qui confine à la Samarie, à l'extrémité sud de la fameuse plaine de Mégiddo dont le Joannès fait si grand état dans son *Apocalypse* et qu'il a traversée tant de fois pendant ses onze années de propagande davidiste. On peut tenir pour certain qu'il a également baptisé à l'ain d'Haggan. C'est là en effet que dans la christophanie ses disciples viennent trouver Jésus pour lui demander s'ils doivent attendre le Christ promis par l'*Apocalypse* ou se contenter de celui que la fable leur propose. (Luc, vii, 18 et suiv.) Nous pensons donc que c'est à ce Jardin que Saül a perdu l'oreille droite, et non au Jourdain comme nous l'avions cru tout d'abord. Nous devons nous amender en cela. L'affaire où Shehimon lui a décoché ce coup d'épée remonte à 787 et elle se rattache à la propagande des fils de Jehouda en Galilée sur les marches de la Samarie, au lendemain de la mort de Philippe le tétrarque. Dans cette obscurité entretenue, augmentée par les Écritures nous n'avons pour nous guider que les dates et les noms. La source commune de tous les renseignements, c'est un texte araméen. Or les Grecs n'auraient pas traduit l'arden (Jourdain) par Jardin, tandis qu'ils ne pouvaient traduire autrement Engan. On peut se demander également si Jacob junior est bien mort lapidé à Jérusalem, comme le disent les *Actes*, ou s'il n'est pas à Engan même. Il est peu concevable qu'on l'ait enterré à Engan-ain s'il n'est pas tombé là.

III

LE REPAS SYMBOLIQUE DES FUNÉRAILLES

Le soir du dimanche, Cléopas revient de Samarie débarrassé de son lugubre fardeau qu'il a enseveli dans le roc de Machéron. Il regagne Jérusalem par la route d'Ammaüs (1). Il y a quelqu'un avec lui. Comment s'appelle son compagnon ? Luc ne le nomme plus, mais les anciens écrits le nommaient, c'était Shehimon. Qu'est devenu le corps du roi des Juifs ? Qu'en ont-ils fait ? Les évangélistes ne peuvent pas le dire naturellement, mais les connaisseurs en fables savaient que ce corps n'était pas perdu pour la terre. En outre, il y avait les Juifs qui, comme le rabbin de Celse, étaient renseignés sur le fond de l'histoire. Ceux de cette catégorie acceptaient comme réelles certaines parties de l'Évangile et en repoussaient certaines autres, « afin, dit l'*Anticelse*, de pouvoir calomnier le Jésus plus à l'aise ». Pour ceux-là l'homme avait fini sur la croix, après quoi la mystification recommençait, momentanément interrompue par cette tragédie. Ils voulaient bien admettre qu'un homme eût été crucifié, c'était l'évidence, mais la fiction reprenait dans la résurrection même. Ce n'est pas Jésus en personne qui ressuscitait, c'est, au contraire, lui qui, par une suite d'enlèvements savamment combinés (enlèvement au Sôrtaba, enlèvement au Guol-golta), avait ressuscité le Nazir. Il va nous le dire lui-même.

(1) Du moins il est censé y revenir. (Luc, xxiv, 12 et suiv.)

Après avoir marché toute la journée, Shehimon et Cléopas arrivent, le soir, près d'Ammaüs, très las, très abattus.

On propose aujourd'hui trois emplacements pour Ammaüs : Kaloniyé, à trente-quatre stades de Jérusalem, El Koubeibé, à soixante-quatre stades, et Amouas à cent soixante-dix stades de la Jérusalem actuelle. Bien que la persistance du nom soit un argument de poids en faveur d'Amouas, et que certains manuscrits de Luc évaluent à cent soixante stades la distance comprise entre Jérusalem et Ammaüs, El Koubeibé a les préférences de l'Église, parce que, dans d'autres manuscrits de Luc, Ammaüs est dit à soixante stades. Il faut deux heures et demie pour aller d'El Koubeibé à Jérusalem. Il n'en faut que la moitié pour y aller de Kaloniyé.

Si l'on songe que le Repas dans lequel intervient Jésus est de la même farine que la Cène, on voit que c'est proprement le Repas des funérailles après lequel Shehimon et Cléopas se disposent à rentrer dans Jérusalem pour obéir aux évangélistes. Dès lors, il devient naturel de croire que l'Ammaüs de Luc est à la moindre distance de la Ville sainte, c'est-à-dire à Kaloniyé. On peut considérer cet Ammaüs comme ayant été octroi impérial pour les personnes à partir de 823. Le Talmud nous dit que, sous Vespasien, Trajan et Hadrien, des postes romains, établis à dix-huit milles d'Ammaüs, arrêtaient les Juifs qui montaient à Jérusalem pour leur demander quel souverain était le leur. C'est là, au fond, qu'on visait les passeports. Au-delà d'Ammaüs, l'entrée à Jérusalem était libre. L'allégorie de Luc a été écrite sous l'empire de cette affectation administrative.

Vous savez pourquoi le *Quatrième Évangile* évite de nommer le compagnon de Shehimon au Guol-golta. Pour un motif analogue, Luc se garde de nommer le compagnon de Cléopas à Ammaüs. S'il le nommait, les deux scènes s'enchaîneraient : on retrouverait au Repas des funérailles les deux opérateurs de l'enlèvement et de l'enterrement. Il faut donc les séparer au moins nominalement, avant qu'ils n'entrent dans Ammaüs. Dès le quatrième siècle, Shehimon disparaît de l'allégorie où on le voyait, assis en face de Cléopas, le frère avec le beau-frère, au repas des funérailles. Mais son nom était dans l'écrit primitif (1).

Les deux compères cheminent, s'entretenant de ce qui s'est passé dans cette journée, lorsque Jésus s'approche et se met à marcher en leur compagnie ; mais leurs yeux sont tellement empêchés qu'ils ne peuvent le reconnaître. « Quels sont, leur dit-il, ces propos que vous échangez ainsi tout tristes ? — Tu es bien le seul étranger à Jérusalem, répond Cléopas, qui ne sache point les faits advenus ces jours-ci ! — Quels faits ? demande Jésus. — Ce qui concerne, reprennent-ils, celui qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles (2) devant Dieu et devant tout le peuple, comment le chef des prêtres et nos magistrats l'ont livré (3) en jugement de mort (4) et l'ont crucifié (5). Or nous

(1) L'*Anticelse* (II, 62 et 68) donne le nom de Shehimon d'après l'Évangile dont il s'est servi pour répondre aux platoniciens et aux Juifs. Dans les écrits ambrosiens, le compagnon de Cléopas est dit par corruption Amaon. Lisez : Simaon.

(2) Il y a maintenant : Jésus de Nazareth, et cela se comprend, puisque c'est le dernier pseudonyme de Bar-Jehoudda.

(3) Il n'est plus question d'Is-Kérloth.

(4) Plus de condamnation à mort quarante jours avant l'arrestation.

(5) Pilatus n'y est plus pour rien.

espérons qu'il était *Celui qui devait délivrer Israël* ; mais avec tout cela, c'est le troisième jour que ces événements se sont accomplis (1) Cependant quelques femmes des nôtres (ta mère, Shehimon, ta belle-mère, Cléopas !), lesquelles se sont rendues de grand matin au caveau, sans y apercevoir son corps, sont accourues en disant qu'elles avaient eu une *vision d'anges* (toi-même, Shehimon, toi aussi, Cléopas !), leur apprenant qu'il était vivant. Alors, partant vers le sépulcre, quelques-uns des nôtres (les dupes de la présente supercherie) ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient déclaré et n'ont pas vu le corps. » Tenant compte alors et de l'embarras des deux compères et de la différence des temps, Jésus les entreprend pour renverser toutes leurs idées messianiques ; il les exhorte à ne plus attendre le Christ de l'*Apocalypse*, lequel devait asseoir la domination d'Israël sur toute la terre, mais à adopter pour Messie ton frère, ô Shehimon, ton beau-frère, ô Cléopas, qui, roi-christ de son vivant, est entré dans la gloire par le martyre et — grâce à l'Eglise — par la résurrection. En un mot il leur souffle le moyen de sortir d'affaire. « O inintelligents, dit-il, et d'un cœur fermé à tout ce qu'ont annoncé les prophètes ! » Il leur développe le plan qu'il faut suivre pour déifier le roi des Juifs. En torturant les rares Écritures qui se rapportent vaguement à son cas, en cherchant bien, en amalgamant *Jonas*, *Isaïe* et les *Psaumes*, on y peut trouver une manière de Messie souffrant dont leur parent réalise le type, à la condition que tout motif de condamnation soit supprimé, le secret de sa sépulture bien gardé.

(1) Luc compte à partir non de la crucifixion, mais de la mort, qui est du vendredi. On a reporté la Pâque du mercredi au jeudi.

Pressant le pas, Jésus poursuit sa route vers l'Occident, car voici l'heure où il se couche en cette saison ; mais, comme il a encore quelques instants de lumière à leur donner, il entre avec eux dans Ammaüs. « Reste avec nous, disent-ils, car le soir commence à venir et le jour décline déjà. » Comme ils étaient à table, Jésus prend le pain, puis l'ayant rompu, il le leur distribue. Alors leurs yeux, tout à l'heure empêchés, s'ouvrent de telle sorte qu'ils le reconnaissent ; mais il disparaît de leur présence. Et en effet il peut s'aller coucher : Cléopas et Shehimon savent maintenant ce qu'ils ont à faire. La Parole a créé les mots, le Verbe a créé les choses : inspirés par leur Maître avant la fin du dimanche — son jour ! — Shehimon et Cléopas diront que Bar-Jehouda n'a pas été crucifié et cacheront l'endroit où ils l'ont enterré. Honneur à Jésus, à celui que l'*Apocalypse* surnomme le Véristique ! « Notre cœur ne brûlait-il pas au-dedans de nous, se disent-ils l'un à l'autre, quand il nous parlait par le chemin et nous expliquait les Écritures ? » Bar-Jehouda n'a pas été enlevé, il n'a pas été enterré à Machéron, il est ressuscité au Golgotha même ! Jésus l'a révélé par la façon dont il a rompu le pain de sa dominicale lumière avant de disparaître : deux parts égales, la moitié pour Cléopas, l'autre pour Shehimon. Jésus seul connaît le cadavre qu'il y a entre ces deux hommes et lui.

Rien de plus clair, grâce au rayon que Jésus apporte dans ce Repas funèbre où les deux fossoyeurs du roi-christ sont assis, tête basse, et les yeux sur la table. C'est pour eux qu'il rompt le pain, c'est à eux qu'il le tend, ce sont eux qui le mangent. En cet endroit comme

partout, Jésus est « le pain du Verbe », et en le partageant entre Shehimon et Cléopas, il leur ouvre les yeux sur leur devoir : sauver la secte par le mensonge (1) ! A Ammaüs Jésus n'est point une apparition du crucifié. Il est l'Invincible, l'Invulnérable, l'Ammanuel (2). Il disparaît à l'Occident sans montrer aux deux compagnons la moindre trace de clous dans les mains et de lance dans le côté. Mais la leçon a porté ses fruits. A peine s'est-il enfoncé, comme Jonas, dans les flots de la Méditerranée, à peine a-t-il plongé sur l'horizon que le crucifié réel, l'homme à qui les fabulistes ont donné son nom, cesse d'être mort et enterré. Le soir même (3), presque immédiatement après le Repas funèbre, Shehimon et Cléopas rentrent à Jérusalem. Shehimon dit (cette fois Luc a supprimé Cléopas) : « Il est vivant, je l'ai vu. » Mais, dans le texte de la fable primitive, Cléopas est bien avec lui, puisqu' « ils racontent les choses arrivées en chemin et comment ils avaient reconnu Jésus à la rupture du pain » (4).

IV

LE SYSTÈME DE LA FAMILLE ET LES APPARITIONS

Quand, Bar-Jehoudda ne reparaissant pas, on en fut

(1) Sur Jésus, pain ou pour mieux dire corps lumineux du Verbe (le Soleil, en somme), vous verrez les allégories de la Multiplication des pains.

(2) Ammanouel ou « le Victorieux ». C'est pourquoi le scribe met le Repas dans Ammaüs.

(3) C'est une preuve de plus que l'évangéliste place la scène dans l'Ammaüs le plus rapproché de la Ville Sainte.

(4) Luc, xxiv, 35.

réduit à avouer sa mort et qu'on le réduisit du même coup au rôle de sixième ressuscité (1), on sacrifia Salomé qui, méconnaissable sous le nom de la pauvre Magdaléenne, rentra dans l'ombre où son « homme de lumière » (2) ne pénétra point. On ne nomma plus Cléopas, on finit même par ne plus nommer Shehimon. On transforma les auteurs de l'enlèvement en témoins de la résurrection. On biffa le Repas d'Ammaüs qui marquait le retour de l'enterrement et on le remplaça par l'aller aux champs de deux disciples anonymes partis de Jérusalem pour annoncer la résurrection à des compagnons moins bien partagés. « Jésus, dit-on, se montra sous une autre forme (qu'en jardinier et au repas d'Ammaüs) à deux d'entre eux qui étaient en chemin pour aller (de Jérusalem) aux champs, et ceux-ci retournèrent l'apprendre aux autres, lesquels à leur tour ne le crurent point (3). »

Ils ne le croient point parce qu'il n'avait pas été question de cela avant le second siècle. La résurrection au Guol-golta même est un pis-aller. Si sa famille l'eût prêchée, elle eût placé le Joannès au-dessous d'Elie qui était allé au ciel sans passer par la mort. Salomé qui avait tout conduit, Shehimon, Cléopas et sa femme, ont été beaucoup moins bêtes que ne dit l'Eglise. Ils n'ont soutenu que ce qu'ils pouvaient prouver. S'ils eussent plaidé la résurrection, il leur aurait fallu montrer le roi des Juifs vivant. Dans le système de la non-crucifixion, c'était aux hérodiens de représenter le

(1) Les cinq premiers sont, vous vous en souvenez, Jehoudda et Zadoc en 761, Jacob junior et la fille de Jair en 787 et Eléazar en 788.

(2) Son mari, souvent désigné ainsi dans les Évangiles valentiniens.

(3) Epilogue ajouté à Marc, xvi, 12.

cadavre et on leur avait enlevé cette pièce à conviction. « Vous l'avez crucifié, dites-vous, et déposé dans le Guol-golta, montrez-le donc ! » La preuve incombe au demandeur, et le demandeur ici, c'est Antipas, c'est Kafaphas, c'est Saül.

Avant l'aveu de sa crucifixion, les apparitions de Bar-Jehoudda avaient été celles d'un homme qui a joué les Juifs du Temple et les Romains de Tibère : après, elles devinrent celles d'un martyr qui exhibe ses plaies en témoignage de sa crucifixion même. Il apparut alors à qui les scribes voulurent bien le montrer, « à ceux qui étaient avec Pierre » d'abord, puis à Jacob (1), ensuite à Jehoudda dit Toâmin, puis quand on eut inventé les douze, aux onze apôtres qui sont censés avoir survécu à Jehoudda-Is-Kérioth. Il leur montre ses pieds et ses mains, et pour leur prouver qu'il est ressuscité en chair et en os, il mange devant eux du poisson frit et du miel. Enfin, après leur avoir recommandé la lecture des prophéties et des *Psaumes* — lecture indispensable à la confection de la sabbat — il les ramène en Bathané où il les quitte sous Trajan pour aller au ciel, le plus loin possible de Machéron. On ne prononce plus le mot Assomption dont Luc et Cérinthe avaient abusé et qui implique l'intervention de Salomé dans l'affaire.

Les païens, Celse notamment, ont très bien vu qu'entre la mort de Bar-Jehoudda et l'aveu de sa crucifixion il s'était écoulé un long intervalle pendant

(1) Il y eut certainement un Évangile dans lequel il apparaissait spécialement à Jacob senior. La *Deuxième aux Corinthiens* le mentionne.

lequel il n'était apparu à personne comme un ressuscité. En ce cas, c'est aux gens du Temple qu'il aurait dû se montrer, au grand-prêtre, aux membres du Sanhédrin. En le ressuscitant dans le secret, pour deux ou trois personnes dont la Fanatique (sa mère), on en a fait, dit Celse, un « sujet d'incurable impiété et d'éternelle incrédulité parmi les hommes ».

Il est très vrai qu'on ne l'a pas ressuscité assez tôt pour que l'accord immédiat se fit entre eux sur le nombre et la topographie de ses apparitions. Les Évangiles se divisent. Dans Mathieu il n'y en a qu'une et en Galilée.

Selon le *Quatrième Évangile* la grande apparition après l'enlèvement se produit dans Jérusalem à huit jours de la mort ! En effet, l'usage commandait que les parents et les amis du mort viussent pendant sept jours consoler sa mère et ses frères à leur domicile (1). Les circonstances ayant rendu impossible l'observation de cet usage, c'est le mort lui-même qui, ressuscité par Jésus, fait visite à la famille, ouvre et clôt la semaine de deuil (2).

Tous ceux qui ont organisé l'enlèvement et l'enterrement sont réunis à Jérusalem pour le recevoir. Après avoir fermé les portes du lieu de l'assemblée « pour n'être point troublés par les Juifs », ils se concertent sur l'attitude à prendre. Que faire ? Se taire sur ce

(1) « Luctus mortui septem dies », dit l'*Ecclésiastique*.

(2) On ne peut classer l'Apparition de Jésus aux Sept fils de Jehoudda réunis autour du lac de Tibériade, parmi celles de Bar-Jehoudda, puisque celui-ci en fait partie comme témoin. C'est une christophante (*) dans laquelle les Sept « démons de Maria » n'ont pas encore atteint ce beau chiffre de Douze que l'Église donne à la Constitution apostolique.

(*) Ici comme dans la Multiplication des pains, à Cana, au Puits de Jacob, au Banquet de rémission, à la Cène, au Guol-golta, à la table d'Ammaüs, etc., Jésus est le Verbe et l'Esprit-Saint.

coup de main. Mais que dire à ceux qui sont restés au pays ou qui y sont retournés ? Ceux-là, condamnés par la distance à ne rien savoir personnellement, n'apprendront rien qu'il ne plaise à la famille. Situation très favorable au lancement de la non-crucifixion.

On obtint facilement de Philippe et de Ménahem qu'ils eussent vu le Nazir en bonne santé. Après l'affaire du Sôrtaba, Philippe avait fui la Samarie dans un sens tellement opposé à Kaphar Naûm et à Jérusalem que le lendemain de la crucifixion de son frère il se trouvait dans le désert de Gaza, sur le chemin de l'Égypte. Et là il rencontrait un Juif eunuque, ministre du trésor de la reine d'Éthiopie, qui retournait vers sa maîtresse, assis sur son char et lisant Isaïe pour se distraire. Entendez que, s'il y a quelque fondement dans cet épisode, l'eunuque était venu à Jérusalem pour assister au Grand jour de la délivrance, et que, loin de dérouler Isaïe d'un doigt négligent, il abrégait par la vitesse la distance qui séparait le Gué-Hinnom de la capitale de l'Éthiopie.

C'est lui qui apprit à Philippe le supplice de son frère (1). « Qu'a-t-il fait ? Qu'a-t-il dit ? demande Philippe frappé de stupeur. — Rien, » dit l'eunuque, et mettant le doigt sur le passage d'Isaïe qu'on applique à cette lamentable fin : « Il a été mené comme une brebis à la tuerie, et comme un agneau muet devant le tondeur, aussi n'a-t-il point ouvert la bouche. En son abaisse-

(1) C'est du moins ce qu'on croit pouvoir déduire de cette rencontre fantastique. Pour donner une idée de la sincérité des *Actes* à cet endroit (VIII, 26-40), il suffit de dire que Philippe est devenu un diacre, baptiste assurément comme le frère du crucifié, mais simple diacre et paisible voisin de Pilatus : il vient habiter Césarée sur mer, siège de la procurature romaine.

ment, son jugement fut haussé (1) ; mais sa génération, qui la racontera ? car sa vie est enlevée de la terre. »

Philippe se retire : il a entendu. Par un phénomène de divination qui engage la postérité, il a compris qu'à la fin du second siècle ses arrière-petits-neveux devront sacrifier l'*Apocalypse* et renoncer au Royaume millénaire.

Pour commencer, il faudra qu'ils brûlent ses Écritures, — car « il écrivait tout ce que faisait et tout ce que disait » son frère (2), — qu'ils n'en laissent rien ou presque rien et qu'ils en refassent d'autres dans l'esprit d'Isaïe : un Jésus tout contraire à celui que « la génération apostolique » avait attendu et prédit.

Il fallut également négocier la résurrection avec Jehoudda Toâmin, auteur d'une version des *Paroles du Rabbi* qui le liait étroitement au millénarisme de Philippe. Les négociations furent faciles et promptes, Toâmin étant mort depuis longtemps lorsqu'elles commencèrent. Mais il était très difficile de le comprendre parmi les témoins puisqu'il avait fui Saül jusqu'à Damas (3). Il fallut que Bar-Jehoudda donnât pour lui une séance particulière, car, après Philippe, Toâmin était le plus important des scribes de la secte.

Toâmin s'y prête de telle sorte qu'il passe témoin de premier ordre.

(1) Cela veut dire que les baptistes n'ont pas partagé le jugement du sanhédrin.

(2) Voyez là-dessus la *Sagesse* de Valentin. Philippe et Toâmin (Mathias de même, fils de celui-ci) sont tous morts dans la croyance millénariste comme Shehimôn, Jacob et Ménahem. C'est par cette croyance, conjugée avec l'*Apocalypse*, qu'ils ont été amenés à soutenir que leur frère n'était pas mort.

(3) Cf. le présent volume, p. 84.

Il n'était pas moins intéressé que les autres à la résurrection de son aîné, celle du baptême en somme, donc de la recette.

On déclara qu'à la vérité il n'avait pas vu le tombeau vide, comme l'avaient vu sa mère, sa sœur, son beau-frère et son frère Shehimon, mais qu'à l'assemblée de fin de deuil à laquelle il s'était trouvé, il avait non seulement vu Bar-Jehoudda ressuscité, mais qu'encore il l'avait touché, allant ainsi au-devant des insinuations que les saducéens malveillants, les pharisiens sceptiques et les détestables hérوديens ne manqueraient pas de formuler dans leurs palabres. S'ils comptaient sur l'éloignement de Toâmin pour couper en deux le témoignage de la famille, ils se trompaient ! « Les autres m'ont bien dit qu'ils avaient vu tout ce qu'ils disent, mais moi, on ne m'en conte pas ! Je suis comme vous, messieurs, quand je ne touche pas, je ne vois pas. Je ne peux pas dire que j'aie vu mon frère à la première assemblée, puisque je n'y étais pas moi-même, mais j'assistais à la dernière et j'ai dit : « Si je ne vois la marque des clous dans ses mains, si je ne mets le doigt dans cette marque, et la main dans son côté, je ne croirai point. » Voilà comme je suis, moi. Eh bien ! force m'est de dire que dans cette assemblée, toutes portes closes, le mort s'est dressé devant nous tous, j'ai mis mes doigts dans la marque des clous, et ma main dans la plaie faite par le fer de la lance ; il était ressuscité ! — C'est un esprit ? — Non, non, nous sommes fins, nous autres. Nous le lui avons demandé, il a répondu : « Un esprit n'a pas de corps comme vous voyez que j'en ai. »

Cette supercherie était dans la plus ancienne histoire

du roi-christ ressuscité (1) : Le système de la non-crucifixion et celui de la résurrection s'excluent réciproquement. Mais point d'Assomption avant que toute la génération n'eût disparu. C'eût été avouer qu'il n'était plus au milieu des disciples !

A la différence de son père et de son oncle, il ne s'est pas enlevé immédiatement au ciel, il a vécu invisible mais présent, attendant avec ses frères non plus comme en 788 la *consommation du Cycle* (le *Verseau*) dans lequel il était né, ni celle du *Cycle des Poissons* qui s'était ouvert le soir de sa crucifixion, mais un Jubilé plus favorable aux Juifs que n'avait été le dernier.

V

RENTRÉE EN SCÈNE DE SAUL

L'ordre rétabli dans son gouvernement, Pilatus redescendit à Césarée, emportant les enseignes qu'il avait introduites dans le Temple la veille de la Pâque (2). Mais avant son départ le Temple, les autorités juives, Antipas lui-même, dont la tétrarchie avait

(1) Elle ne se trouve en effet que dans Cérinthe. (*Quatrième Évangile*, xx, 21-29.) On ne l'a pas reportée dans les Synoptiques, parce qu'elle démontre que la thèse de la résurrection est bien postérieure à celle de la non-crucifixion.

(2) Nous avons montré (*Le Roi des Juifs*, p. 393) qu'en falsifiant Joseph à ce sujet et en substituant des boucliers sans figure (*Légation de Philon à Caligula*) aux enseignes portant l'image de Tibère, on avait eu pour but de cacher l'entrée de Pilatus dans le Temple, le massacre des partisans de Bar-Jehoudda et surtout la date exacte de ce fait, d'où il ressortait surabondamment qu'étant en croix la veille de la Pâque Bar-Jehoudda n'avait pu célébrer la Cène.

fourni quelques hommes à Bar-Jehoudda, éprouvèrent le besoin de lui donner une preuve tangible de loyalisme et de reconnaissance. Saül, qui opérait contre les chrétiens depuis 787, se chargeait d'en anéantir les restes avec un peu de cavalerie que lui amènerait Philippe, fils de Jacim. L'armée du christ, dans un élan rétrograde infiniment plus accéléré que son mouvement offensif, était remontée vers Damas avec les frères de Bar-Jehoudda entre lesquels Jehoudda dit Toâmin qui, semble-t-il, ne s'arrêta que dans les petits États d'Abgar, roi d'Edesse. Les autres parents et les femmes suivirent.

La collaboration d'Antipas avec Pilatus et Kafaphas n'apparaît plus que très réduite dans Luc et dans les *Actes des Apôtres*, (1) et si nous ne savions qu'il avait Saül pour lieutenant, nous pourrions croire qu'il est demeuré étranger à la poursuite de ses ennemis. Les exégètes du Saint-Siège opinent que Saül avait environ trente-cinq ans lors de sa seconde mission à Damas. Nous regrettons qu'ils ne tiennent aucun compte de la première qui a pourtant bien sa valeur et nous ne pouvons souscrire à cet âge. (2) Très jeune homme lorsqu'il livra Jacob junior au supplice, Saül était encore un vert cavalier lorsqu'il échappa aux gens de Ménahem en 819.

Prince hérodien, comme nous l'avons montré, de

(1) *Actes*, iv, 26, 27. « Les rois de la terre se sont élevés et les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son christ. Hérode et Pontius Pilatus ont conspiré dans cette ville contre votre saint fils le Jésus, avec les gentils et les populations d'Israël. »

(2) La première avait eu lieu en 787, à la suite de l'affaire où périt Jacob junior.

sang iduméen et de sang arabe, Saül n'était pas Israélite de la tribu de Benjamin, comme il est dit dans certains faux (1). De même il n'est point vrai que ses parents aient été transportés de Galilée en Cilicie par les Romains et qu'ils y aient subi la condition servile. C'est là une conséquence de la fourberie ecclésiastique relative à la conversion de Saül en Paul (2).

Que Saül soit né à Tarse, ou tout au moins qu'il s'y soit trouvé dans un âge très tendre, cela semble établi. Mais ce n'est pas comme esclave, c'est comme réfugié, à la suite de troubles advenus en Galilée. Au temps de Varus? Non certes, d'abord parce qu'il n'était pas né en 750, et ensuite parce que, loin d'avoir réduit la

(1) *Lettre à Philémon*, iii, 5.

(2) « On dit que les parents de Saül étaient de Giscala (en Galilée) et que les Romains ayant dévasté la Judée les transportèrent à Tarse en Cilicie où Saül encore enfant dut subir leur condition. » (Hieronymus, *Commentarii in epistolam ad Philemon*.) Dans l'esprit de ce commentateur (saint Jérôme, s'il vous plaît) cette condition, c'est l'esclavage, car au temps d'Hieronymus, Saül de prince hérodien est devenu Paul, tisserand et apôtre. « S'il en est ainsi, ajoute le commentateur, il nous est permis de soupçonner Epaphras (nommé dans la *Lettre aux Colossiens*, i, 7) d'avoir été pris en même temps que lui et transféré avec ses parents dans la ville de Colosses d'Asie où depuis il goûta la parole du Christ. » Vous savez ce qu'il en est.

Salomé, sœur d'Hérode et grand-mère de Saül, eut trois maris: Joseph, Costobar et Alexas. De Costobar elle eut au moins un fils dont sont issus Saül et Costobar, cousins de tous les Hérodes qui furent ou tétrarques ou rois après la mort d'Hérode le Grand. A en croire les *Actes*, Saül aurait eu une sœur mariée à Jérusalem, peut-être avec cet Antipas qui fut tué par les gens de Ménahem en 819 et dont le fils, encore très jeune, avertit spécialement Saül du péril qui menace toute la famille.

Quant à son père, il avait failli épouser une des filles d'Hérode. Il est possible qu'ayant manqué ce mariage il ait épousé une princesse cilicienne, ce qui expliquerait les relations de Saül avec la Cour de Cilicie et plus tard le mariage de la cousine Bérénice avec Polémon, roi de Cilicie. C'est dans ce même milieu que Tibère Alexandre prit femme: d'où ses relations avec Saül et leur action commune contre les frères de Bar-Jehoudda.

famille hérodienne à la condition servile, Varus était venu en Galilée, appelé par elle pour rétablir l'ordre à son profit. Ce qui est plausible, au contraire, c'est que Quirinius ait fait passer Saül en Cilicie, à la suite des troubles que le Recensement suscita en Galilée, troubles profonds, de durée plus longue qu'on ne croit, pendant lesquels Jehouda fut maître du pays soulevé contre toute la famille hérodienne. Antipas, lui-même, fut obligé de lui céder la place, car il n'est pas admissible que les hérodiens de Galilée se soient maintenus à Séphoris et à Giscala, pendant que Jehouda montait triomphant à Jérusalem avec ses bandes. Le premier acte de Jehouda fut de tomber sur eux et de tuer ceux qui ne purent s'échapper à temps. Le père ou la mère de Saül, peut-être les deux, semblent bien avoir été du nombre, car Salomé, sa grand'mère, meurt quatre ans après, et laissant, faute d'héritiers majeurs, tous ses biens à la femme d'Auguste. Dès ce jour, Saül est un pupille de Rome.

C'est très certainement à cause de la mort des siens que Saül a fait carrière dans l'extermination méthodique des Jehouddistes, car il s'est comporté, jusqu'à la fin, en goël-ha-dam intraitable. C'est la seule explication possible de son application à la vengeance pendant plus de trente ans (1).

On s'est demandé si Saül était marié, il n'importe guère à l'histoire. Mais l'auteur des *Lettres de Paulos* reconnaît que Shehimon l'était et les frères du Rabbi, tous avec des femmes sœurs, c'est-à-dire hermétiquement juives. Et ce lui est un argument pour combattre

(1) *Goël-ha-dam*, vengeur du sang. Cf. *Le Charpentier*, p. 253.

les baptiseurs qui, spéculant sur la virginité du Joannès, prêchaient le célibat obligatoire, comme seul capable de conférer au baptême le caractère nazir qu'avait eu son inventeur. Shehimon et ceux de ses frères qui avaient conféré le salut par l'eau étaient mariés, et on ne contestait point l'efficacité de leur baptême. On ne peut méconnaître toutefois qu'étant lié, chez le Joannès, à la pureté de la personne, il perdit toute efficacité, venant d'hommes souillés par le contact de la femme. La logique dans l'absurde était avec les partisans de cette doctrine.

On a nié (Bolingbroke) que Saül fût citoyen romain, parce que Tarse n'a été colonie romaine que plus de cent ans après lui. Il est certain, en effet, que Tarse n'était pas encore cité romaine au temps d'Alexandre Sévère, car Ulpien ne la nomme point parmi les villes de Cilicie qui jouissaient de cet honneur. Mais il pouvait y avoir à Tarse des Juifs citoyens romains : il y en avait à Éphèse, sous César, et qui furent dispensés de servir dans les troupes à cause de leur religion ; il y en avait, à Délos, qui eurent la même dispense, à Sardes, à Alexandrie, dans d'autres villes encore. Sauf pour la religion, Saül et Costobar, son frère, ont vécu en Romains. Son grand-oncle, Hérode, avait placé toute sa famille sous la protection de Rome. On est obligé de tenir compte de cette circonstance dans les faux qu'on a mis sous le nom de Saül (1).

(1) « Le tribun, venant à lui, demanda : « Dis-moi, es-tu Romain ? » Et Paul répondit : « Oui. » Le tribun répartit : « C'est avec beaucoup d'argent que j'ai acquis ce droit de cité. » Et Paul répliqua : « Moi, je suis né citoyen romain. » (*Actes des Apôtres*, xxii, 27-28.)

Saül n'était donc de Tarse qu'accidentellement; au fond, il était, comme dit Hiéronymus, de Giscala, patrie du fameux Johanan de Giscala, l'ennemi particulier de Josèphe, et l'un des chefs qui commandèrent à Jérusalem en 820, après l'exécution de Ménahem. Pour que Hiéronymus se soit élevé contre les *Actes*, il faut qu'il n'ait pas pu faire autrement, car l'intérêt de l'Église lui commandait de s'incliner devant cet écrit où on fait dire à Saül : « Je suis né à Tarse. » Décider sans preuves, en faveur de Giscala, c'était démentir les Écritures de Dieu, et jeter le soupçon sur tout ce qu'elles disent de Saül, car, si elles sont si peu renseignées sur ses origines qu'elles ne sachent même pas d'où il vient, comment croire aux actes, aux voyages et aux discours qu'elles lui attribuent? Hiéronymus, qui avait habité la Judée, et qui connaissait assez le fond de l'histoire chrétienne pour en rejeter le principal monument, l'*Apocalypse*, Hiéronymus, en faisant naître Saül à Giscala, renverse tout l'échafaudage paulinien des *Actes*. C'est, dans le sein de l'Église, le coup le plus rude qui leur ait été porté, et par un des Pères de la catholicité la plus romaine.

Au lieu de lui souffler quantité d'impostures qu'on a sans doute considérées comme utiles, on aurait beaucoup mieux fait de biffer ce renseignement. Car, si Saül est de Giscala, si près de Gamala et de Bethsaïda qu'il n'a pu ignorer ni le berceau de Jehouda ni celui de ses sept fils, c'est pour nous masquer son origine hérodiennne que les *Actes* nous le donnent comme venant de Tarse à Jérusalem, alors qu'il en était depuis longtemps revenu pour rentrer à Giscala, dans la tétrarchie d'Antipas. Voilà un homme qui certainement avait connu

le jésus, mais n'avait pas connu Nazareth! Et si Hiéronymus, qui était en train de falsifier les *Évangiles* pour la septième ou huitième fois, laissait échapper de ces choses, c'est que, malgré tout, la vérité était encore bien forte à la fin du quatrième siècle.

D'ailleurs on n'y a vu que demi-mal, car l'origine galiléenne de Saül rendait plus vraisemblables ses rapports, sous le nom de Paul, avec Shehimon, sous le nom de Pierre. Ah! c'est que le problème ecclésiastique avait changé de fond et de face avec le temps! Il ne s'agissait plus de prouver que le jésus était le fils de David, mais qu'il avait été l'homme à la fois innocent et ressuscité des *Évangiles*.

Ruinée par l'histoire, par Porphyre, par Hiéroclès, par Celse, par Julien et par tous les chrétiens, plus ou moins gnostiques, Cérinthe, Valentin, Marcion, Apelles, vingt autres, la résurrection de Bar-Jehouda n'avait d'autres garants que les douze témoins de l'allégorie et la triple fourberie des *Évangiles*, des *Actes* et des *Lettres de Paul*. Mais si, au contraire, Saül était un voisin de campagne de Pierre, qui oserait nier la présence de la chair de Jésus dans l'Eucharistie?

Grâce aux *Actes* d'une part, et de l'autre aux *Lettres de Paul*, les choses sont aujourd'hui si bien brouillées que, sans Josèphe, il serait impossible de savoir si Saül est un personnage du premier siècle et contemporain de Tibère, ou du troisième et contemporain des Sévères. Tout ce qu'on en pourrait dire, c'est qu'il est l'homme des *Actes*, les *Lettres* ne sont pas de lui, et que si les *Lettres* sont de lui, il n'est pas l'homme des *Actes*; mais l'imposture de ces deux écrits quant au Saül de l'histoire n'apparaîtrait point. On serait

Saül n'était donc de Tarse qu'accidentellement ; au fond, il était, comme dit Hiéronymus, de Giscala, patrie du fameux Johanan de Giscala, l'ennemi particulier de Josèphe, et l'un des chefs qui commandèrent à Jérusalem en 820, après l'exécution de Ménahem. Pour que Hiéronymus se soit élevé contre les *Actes*, il faut qu'il n'ait pas pu faire autrement, car l'intérêt de l'Église lui commandait de s'incliner devant cet écrit où on fait dire à Saül : « Je suis né à Tarse. » Décider sans preuves, en faveur de Giscala, c'était démentir les Écritures de Dieu, et jeter le soupçon sur tout ce qu'elles disent de Saül, car, si elles sont si peu renseignées sur ses origines qu'elles ne sachent même pas d'où il vient, comment croire aux actes, aux voyages et aux discours qu'elles lui attribuent ? Hiéronymus, qui avait habité la Judée, et qui connaissait assez le fond de l'histoire chrétienne pour en rejeter le principal monument, l'*Apocalypse*, Hiéronymus, en faisant naître Saül à Giscala, renverse tout l'échafaudage paulinien des *Actes*. C'est, dans le sein de l'Église, le coup le plus rude qui leur ait été porté, et par un des Pères de la catholicité la plus romaine.

Au lieu de lui souffler quantité d'impostures qu'on a sans doute considérées comme utiles, on aurait beaucoup mieux fait de biffer ce renseignement. Car, si Saül est de Giscala, si près de Gamala et de Bethsaïda qu'il n'a pu ignorer ni le berceau de Jehouda ni celui de ses sept fils, c'est pour nous masquer son origine hérodiennne que les *Actes* nous le donnent comme venant de Tarse à Jérusalem, alors qu'il en était depuis longtemps revenu pour rentrer à Giscala, dans la tétrarchie d'Antipas. Voilà un homme qui certainement avait connu

le jésus, mais n'avait pas connu Nazareth ! Et si Hiéronymus, qui était en train de falsifier les *Évangiles* pour la septième ou huitième fois, laissait échapper de ces choses, c'est que, malgré tout, la vérité était encore bien forte à la fin du quatrième siècle.

D'ailleurs on n'y a vu que demi-mal, car l'origine galiléenne de Saül rendait plus vraisemblables ses rapports, sous le nom de Paul, avec Shehimon, sous le nom de Pierre. Ah ! c'est que le problème ecclésiastique avait changé de fond et de face avec le temps ! Il ne s'agissait plus de prouver que le jésus était le fils de David, mais qu'il avait été l'homme à la fois innocent et ressuscité des *Évangiles*.

Ruinée par l'histoire, par Porphyre, par Hiéroclès, par Celse, par Julien et par tous les chrétiens, plus ou moins gnostiques, Cérinthe, Valentin, Marcion, Apelles, vingt autres, la résurrection de Bar-Jehouda n'avait d'autres garants que les douze témoins de l'allégorie et la triple fourberie des *Évangiles*, des *Actes* et des *Lettres de Paul*. Mais si, au contraire, Saül était un voisin de campagne de Pierre, qui oserait nier la présence de la chair de Jésus dans l'Eucharistie ?

Grâce aux *Actes* d'une part, et de l'autre aux *Lettres de Paul*, les choses sont aujourd'hui si bien brouillées que, sans Josèphe, il serait impossible de savoir si Saül est un personnage du premier siècle et contemporain de Tibère, ou du troisième et contemporain des Sévères. Tout ce qu'on en pourrait dire, c'est que s'il est l'homme des *Actes*, les *Lettres* ne sont pas de lui, et que si les *Lettres* sont de lui, il n'est pas l'homme des *Actes* ; mais l'imposture de ces deux écrits quant au Saül de l'histoire n'apparaîtrait point. On serait

condamné à en être la dupe éternelle. Au seuil du conflit permanent qui existe entre les produits de l'usine ecclésiastique et la vérité, nous ferons d'abord la part de la vérité, elle est très pauvre ; nous ferons ensuite celle du mensonge, elle est très riche.

Fuyards et déserteurs, tous ceux qui avaient lâché pied au Sôrtaba remontèrent vers Damas, en grand désordre et en piteux accoutrement. Ayant trahi Antipas, ils ne pouvaient rester en Galilée ; ayant fait mine de combattre Arétas, ils ne pouvaient entrer en Arabie. Restaient les provinces d'où ils étaient sortis, la Bathanéé où les hérوديens de Jacim s'étaient reformés, la Trachonitide désolée où l'on vivait si mal, terminée à la pointe par Damas où l'on vivait si bien, Tyr, Sidon où l'on se perdait dans les ruelles du port.

Aller à Damas, avec des lettres de Kafaphas, visiter les synagogues, et, s'il s'y trouvait des gens appartenant à la secte incriminée, les ramener liés à Jérusalem, c'est ainsi que les *Actes des Apôtres* définissent la mission de Saül, ajoutant qu'il l'avait sollicitée (1). On ne part pas seul pour faire prisonniers en pays étranger et ramener à Jérusalem des gens armés et qui hier encore tenaient la campagne sous les ordres d'Eléazar et de Bar-Jehouda. Et si Saül en avait rencontré mille ? On sent très bien qu'ayant à traverser tout le pays bouleversé par la révolte de la veille, il ne peut arriver à destination qu'avec le concours des héro-

(1) Naturellement les *Actes* ne nomment pas Kafaphas, ils ne le peuvent pas, ce serait dater d'avril 789 l'expédition de Saül. Les exégètes vous diront tous que le grand prêtre était alors Théophile, fils de Hanan. Ne les croyez pas, Théophile n'a pontifié qu'après 790, par la retraite de son beau-frère Kafaphas.

diens de Galilée, de Bathanéé et de Trachonitide, les fils de Jacim particulièrement. Quand il est devant Damas, il sent l'hérodisme à plein nez.

C'est une expédition, avec des bagages et des vivres, à travers les montagnes peuplées de brigands, les déserts gardés par les Arabes et tout un pays en guerre. Et au retour, s'il fait des prises, c'est un petit corps d'armée qu'il lui faudra pour les garder.

Cette expédition est ramenée par les *Actes* aux proportions d'une instruction judiciaire confiée à un pharisien sans suite et chargé de paperasses. Mais en interprétant à rebours l'absurde version des *Actes* à l'aide de la *Lettre aux Galates*, on voit qu'entré dans la ville il manqua sa proie et que, cerné par les Arabes dans le quartier juif où les fils de Bar-Jehouda comptaient d'ardentes sympathies, il ne fut tiré de leurs mains que par les pharisiens dévoués aux Hérodes qui, eux aussi, avaient des partisans.

La situation de Saül vis-à-vis d'Arétas avait bien changé depuis sa première mission à Damas (1). La première fois il y était entré en ami, en parent, sous la protection du gouverneur. Mais depuis que, mêlé au mariage d'Hérodiade, il était allé chez les Arabes pour reconduire la fille de leur roi répudiée par Hérode Antipas, depuis que, chiliarque de celui-ci, il leur avait fait la guerre dans les plaines de Gamala, c'était un ennemi qui revenait dans Damas.

Le mot Arabie est ondoyant et mouvant comme les Arabes eux-mêmes. L'Arabie, c'est bien un pays, si

(1) *Lettre de Paulos aux Galates*, 1, 17. Saül y était allé pour rechercher les partisans de Bar-Jehouda à l'occasion de l'assassinat d'Ananias et de Zaphira (V. *Le Roi des Juifs*, p. 219.)

l'on en croit la carte, mais les Arabes, c'est l'expression singulièrement élastique du peuple de nomades qui flotte, comme une écharpe au vent, du désert de Judée au désert de Syrie, entre les Juifs et les Parthes.

Evidemment ce n'est pas pour étudier ethnographiquement les tribus que Saül est allé en Arabie. Le mystère de ce séjour est facile à percer. Saül est allé à Machærous et peut-être jusqu'à Pétra pour reconduire à ses parents la femme répudiée d'Antipas. Après deux ans le gouverneur voit sous Damas, dans Damas même, une troupe juive, commandée par un prince hérodien, cousin du tétrarque de Galilée avec qui Arétas est en guerre, il tombe sur la troupe juive et cherche à s'emparer de son chef, c'est dans l'ordre naturel des choses. Les Arabes étaient ennemis jurés des Juifs, malgré toutes les alliances que leurs princes avaient pu conclure avec la famille d'Hérode. Un détail est resté qui trahit quelque déconfiture : traqué de maison en maison, ne pouvant s'enfuir par les portes, Saül réussit à s'échapper dans un panier le long des remparts (1).

On voit Saül partir avec des soldats pour Damas, on l'en voit sortir autrement que par les portes, pressé à la fois par les chrétiens et par les Arabes, on sait qu'il n'a point abouti à la capture des frères de Bar-Jehouda; tout le reste, sa vision sur le chemin de Damas, sa conversion au crucifié du 14 nisan, son baptême par Ananias avec le concours de Jehouda (les scribes ont voulu parler de Toâmin), ses campagnes en faveur d'une résurrection que ne prêchait aucun membre de la famille jehouddique, ses relations avec

1) Deuxième aux Corinthiens, xi, 32.

les apôtres à Jérusalem, dans une ville qui leur était interdite et d'où il était parti pour en finir avec eux, sa mission à leur bénéfice dans des pays où, au contraire, il n'alla que pour combattre leur funeste doctrine par la parole en attendant mieux, tout cela est une fourberie scripturale dont il n'existe aucun rudiment avant la fin du second siècle (1), et dont on n'a pu imposer le principe qu'en changeant le nom de Saül en Paulos, comme on avait changé celui de Bar-Jehouda en Joannès et en Jésus.

Pour venger Rome des incursions arabes et de l'échec infligé au lieutenant d'Antipas, Vitellius descendit d'Antioche à Ptolémaïs et entra en Galilée avec le dessein d'aller châtier Arétas au cœur même de son royaume et jusque dans Pétra, sa capitale. Il avait ordre de rapporter sa tête ou de l'amener vivant à Tibère. Mais il s'arrêta net dans ses préparatifs, et si Pétronius, son successeur, ne les reprit pas, Tibère mort, c'est qu'apparemment les Arabes étaient rentrés dans leurs limites. Au lieu de marcher sur Pétra, Vitellius se dirigea vers Jérusalem où, étant venu à la Pâque de 790, il trouva l'ordre le plus parfait. Pilatus venait de s'embarquer pour l'Italie, rappelé par Tibère et ayant passé la procurature à Marcellus. La mort de Tibère arriva pendant qu'il était en mer.

(1) Nous l'étudierons pièce à pièce dans l'édition que nous donnons des *Actes des Apôtres* et des *Lettres de Paulos* et qui commence avec le présent volume.

VI

DÉPART DE PILATUS (mars 790).

Pilatus s'en allait après dix ans d'une procurature tranquille qui n'avait été troublée que par la révolte du roi-christ et sur la fin. Jusque-là Antipas et Saül, Kafphas et le Sanhédrin avaient suffi à contenir les chrétiens. La lapidation de Jacob junior avait été un épisode judiciaire purement juif. Pilatus ignorait totalement qu'il fût déicide, qu'il eût crucifié « l'auteur de la vie », que le Juif frappé avec d'autres par la loi Julia fût consubstantiel au Père, qu'il eût été ressuscité par Jésus après trois jours à l'instar de son homonyme ninivite et que dans cet intervalle il eût visité les enfers. Car si nous ne savons pas tout ce qui s'est passé sous Pilatus, nous savons tout ce qui ne s'est point passé.

Sous Pilatus aucun dieu, aucun fils de dieu, aucun demi-dieu, ne fit les miracles qui sont aujourd'hui dans les *Évangiles* (1). Les miracles, Cana, la Multiplication des pains, les Résurrections, sont le propre de Jésus, personnage allégorique. Les évangélistes n'ont donc jamais prétendu dire que sa personne humaine eût habité le Cana qui est voisin de Tibériade, ni même le Kana tyrien. Le Cana de l'Évangile est de la même famille que Nazireth. Nazireth est la Ville du Nazir, Kana est la capitale du Kanaïsme ou Zélotisme en

(1) Le Joannès n'a pas fait de miracles. (*Quatrième Évangile*, x, 41.)

même temps que celle du Canaan promis aux Juifs. Si un tel ressusciteur d'hommes, un tel multiplicateur, un tel guérisseur eût vécu, c'est à qui se serait opposé, même du côté de Pilatus, à sa crucifixion. D'où vient donc que, pendant près de quatre siècles, le crucifié de Pilatus n'est jamais traité que de scélérat, et par les plus modérés d'imposteur? Où trouver l'ombre d'une scélérateuse dans toute la christophanie de Jésus?

Il n'y eut point de tremblement de terre en Judée sous Pilatus. Sous Pilatus, les morts ne se levèrent pas pour rentrer dans Jérusalem. Aucun Lazare de Béthanie ne ressuscita sous Pilatus. Sous Pilatus, aucun crucifié ne monta au ciel devant témoins, bien que dans Rome même on en trouvât d'oculaires pour de telles choses, pour peu que le mort fût empereur ou parent d'empereur. Aucune secte ne se forma parmi les Juifs pour soutenir que leur Dieu avait eu un fils en Galilée et que ce fils avait été livré par le Temple à la justice romaine, quoiqu'il fût non seulement innocent de tout crime, mais encore modèle de toute vertu et parangon de toute morale. Sous Pilatus, les Juifs n'ont jamais persécuté d'homme semblable à Jésus, et il est inconcevable qu'ils aient laissé ce boute-feu de Bar-Jehouda perturber toute la contrée pendant onze ans. Ils ont défendu contre les prophètes la tolérance romaine et la civilisation grecque auxquelles ils commençaient à prêter l'oreille. S'ils avaient eu à s'emparer du Jésus de l'Évangile, rien ne leur eût été plus facile, étant donné surtout les apôtres qu'on lui prête, tous plus disposés à le trahir qu'à le défendre. Que de peine, au contraire, pour arrêter Bar-Jehouda! Que de peine plus tard pour arrêter Shehimon et Jacob! Que de peine enfin

pour arrêter Ménahem, roi-christ de 819 et dernier frère de Bar-Jehoudda !

Sous Pilatus, le voile du Temple ne se déchira pas. S'il se fût déchiré, l'histoire juive eût porté la marque de la lézarde, car le voile du Temple n'était point une gaze légère à la merci d'un coup de vent. C'était, au-devant des portes d'or qui s'ouvraient sur la partie basse du Temple, un tapis babylonien de même dimension qu'elles, soit cinquante coudées de haut sur seize de large ; une merveille où l'azur, le pourpre, l'écarlate et le lin étaient mêlés avec un art qui arrachait l'admiration des fidèles. Ces couleurs étaient celles des quatre éléments, l'écarlate, pour le feu, le lin, pour la terre, l'azur, pour l'air, et le pourpre, pour la mer d'où il provient. Tout l'ordre du ciel était représenté dans ce superbe tapis, à l'exception des signes. Derrière, dans une partie plus basse encore, on voyait trois choses qui épuisaient l'enthousiasme : le chandelier avec les sept branches portant les sept lampes qui représentaient les sept planètes ; la table sur laquelle étaient posés les douze pains qui marquaient les douze signes du Zodiaque et la révolution de l'année ; et les treize sortes de parfums que l'on mettait dans l'encensoir. Toutes images de choses qui sont la propriété de Dieu : la lumière, le temps, le parfum. Ce voile, d'une trame épaisse et solide, était encore intact au moment où Ménahem occupa le Temple en 819. Et il ne quitta sa place que pour aller à Rome, avec le butin de Titus.

Sous Pilatus, aucune éclipse de soleil ne vint, à l'heure de la crucifixion de Bar-Jehoudda, montrer la douleur et le courroux du Père. L'éclipse, à supposer qu'elle eût coïncidé avec la mise en croix, aurait irré-

futablement décidé contre la divinité du patient. En effet, prédite par tous les astronomes élevés à l'école chaldéenne, égyptienne ou même romaine, elle eût été attendue à heure fixe par tous les gens de Pilatus et de Kaïaphas. Pilatus, avec un peu de présence d'esprit, eût pu dire à son entourage : « Le Christ, c'est moi. A midi précis, le soleil se voilera. » Le miracle eût été qu'il ne se voilât point : c'est à cette condition seule que le crucifié eût pu établir son influence sur le cours des astres.

VII

DE QUELQUES FAUX RELATIFS A PILATUS

Aucun châtement ne vengea Bar-Jehoudda sur Pilatus qui mourut quand son tour fut venu, sans aucune des tragédies qu'Eusèbe a forgées à ce propos. Gamaliel, qui l'avait condamné, mourut de même, après avoir condamné Shehimon et Jacob ; et Celsus le platonicien a pu dire : « Celui qui le condamna ne subit pas même le châtement de Panthée, qui perdit la raison et fut mis en pièces. » Pilatus quitta paisiblement la Judée, mais comme il avait peu ménagé les finances du Temple, la caste sacerdotale, dont était le père de Josèphe, garda de lui une assez mauvaise opinion. Josèphe apprécia fort Vitellius qui, en diverses occasions, montra de la condescendance pour les habitudes du culte.

Mais il est loin d'avoir pensé au genre de procès que l'Eglise fait aujourd'hui à Pilatus dans les *Antiquités judaïques*. Dans le Josèphe de l'Eglise, non seulement



l'imposteur du Sôrtaba devient anonyme et disparaît sans qu'il lui arrive rien, mais encore c'est Pilatus sur qui l'on daube ! Pilatus a confondu les assiégés avec les assiégeants, ceux qui étaient derrière les murailles du Sôrtaba avec ceux qui étaient devant ! Pilatus a fait, par mégarde, trancher la tête aux principaux défenseurs de l'ordre ! Les Samaritains ont dû envoyer des ambassadeurs pour se plaindre de lui à Vitellius ! Vitellius a dû envoyer Pilatus à Tibère pour se justifier ! Un peu plus, c'est Pilatus qui aurait été crucifié le 14 nisan !

On lit même dans Josèphe que, cédant aux plaintes des Samaritains, Vitellius envoya son ami Marcellus gouverner la Judée, en remplacement de Pilatus. Cette disgrâce est une invention de l'Eglise. Josèphe ne parlait nullement de disgrâce. Bien au contraire, il dit que Tibère n'eut, pendant tout son règne, d'autres procureurs en Judée que Gratus et Pilatus, et qu'après le départ de celui-ci qui coïncide avec la mort de Tibère, Caligula envoya Marcellus pour gouverner la Judée (1). Il n'est donc point question, en dehors de ce fonctionnaire, d'un certain Marcellus qui aurait été délégué par Vitellius pour remplacer Pilatus immédiatement après la révolte de Bar-Jehouda. Vitellius recueillit les fruits de cette procurature énergique lorsqu'il vint à la Pâque de 790. Il trouva tout tranquille sur les routes de Samarie, et dans Jérusalem le Temple ouvert et les prêtres vaquant aux sacrifices. Mais, au moment des interpolations ecclésiastiques de Josèphe, l'ordre des faits a été modifié de manière qu'il eût l'air d'avoir pourvu au

(1) *Antiquités*, livre XVIII, chap. viii.

gouvernement de la Judée bien avant le départ de Pilatus. On a voulu imposer non seulement le fait de l'existence de Jésus, mais la date de 782 que les *Actes des Apôtres* assignent mensongèrement à sa crucifixion.

Voici encore un Pilatus fort retouché, celui-ci dans la *Légation à Caligula*, un écrit de Philon, composé sous Claude, six ou sept ans après l'aventure du roi des Juifs. Là, dans le même but que dessus, Agrippa I^{er}, roi de Judée par la grâce de Rome, va nous donner un procureur plein de haine pour les Juifs, dur, opiniâtre, et si excessif en tout qu'il aurait été « dénoncé à Tibère pour ses concussions, ses injustices, ses horribles cruautés qui ont fait souffrir tant d'innocents et coûté la vie à beaucoup » (1). S'il y eut dénonciation, Tibère ne s'en émut guère, puisqu'il a maintenu Pilatus jusqu'au bout. Mais que penser d'Agrippa ? Dans une lettre adressée à Caligula sur les choses de Judée il passe sous silence la révolte de Bar-Jehouda qui justifie légalement toutes les rigueurs de Pilatus. Il parle comme un chrétien, et de qui ? De celui qui, en débarrassant les Hérodes de ce christ dont la famille est depuis un demi-siècle en lutte ouverte avec eux, lui a permis précisément de devenir à son tour roi de Judée. Et à qui parle-t-il ? A Caligula qui vient de le nommer roi et qui, non content de vouloir la libre circulation des enseignes romaines en Judée, prétend encore installer sa statue dans le Temple !

Dénoncer aussi rudement à l'empereur un homme

(1) Observons que si Agrippa avait écrit de pareilles choses, il se serait solidarisé avec Bar-Jehouda et ses complices.

qui est encore en vie, et peut-être en fonctions dans un autre pays! L'étrange protégé de Rome! Quatre ans après la crucifixion de Bar-Jehoudda, quelques mois après l'insultante mascarade dirigée contre lui dans Alexandrie, cet Agrippa contre qui deux frères de Bar-Jehoudda, Shehimon et Jacob, s'arment dans l'ombre, cet Hérode qui était gouverneur de Tibériade au moment où le prophète tonnait contre les Hérodes, il ne sait plus qu'en 788 ce même prophète s'est fait roi des Juifs en Bathané. Il ne sait plus qu'il y a eu une Guerre Sainte prêchée, une révolte réprimée au Sôrtaba, des drapeaux avec l'image de Tibère introduits dans Jérusalem, des Galiléens massacrés dans le Temple, une Pâque troublée, un fils de David crucifié! Et il invective contre Pilatus à qui il doit un peu de son trône! L'Eglise a passé par là, dans l'intérêt du Juif consubstantiel au Père.

Nous l'avons déjà prise la main dans Josèphe. Nous la prenons la main dans Philon. La lettre où Agrippa tient ce langage à Caligula ne se trouve qu'ici. Elle est entièrement fautive ou substituée en partie. Vous en voulez la preuve matérielle? La voici.

Et d'ailleurs toutes les fois que nous voyons dans un texte relatif à ces temps une phrase dont l'auteur fait un appel extraordinaire à la confiance publique, nous savons que c'est un mensonge. Lorsque nous lisons dans la *Lettre de Paulos aux Galates*: « Je jure devant Dieu que je ne mens pas! », nous savons que c'est un faux serment. De même lorsque nous lisons ceci, placé dans la bouche d'Agrippa: « Je sais que vous prenez plaisir à entendre la vérité », flairons ce propos, dressons l'oreille, c'est un faux qu'on prépare.

(Suit l'histoire des boucliers qui pourtant étaient sans figure, d'innocents boucliers sans intention contre la Loi.) « Néanmoins, dit cet Agrippa de sacristie, le peuple s'en émut de telle sorte qu'il employa les quatre fils du Roi... pour prier Pilatus d'enlever ces boucliers, parce qu'ils contrevenaient aux usages. » S'ils contrevenaient à des usages « auxquels, ajoute le scribe, les Empereurs n'avaient osé toucher jusque-là », c'est qu'ils portaient la figure de Tibère. Mais quel est ce Roi dont les quatre fils interviennent avec cette chaleur le 14 nisan 788, jour de la crucifixion de Bar-Jehoudda? Ce ne peut être qu'Hérode le Grand mort en 750. Et ses quatre fils? Les tétrarques constitués par Auguste sur les terres du feu roi, Archélaüs sur la Judée et Samarie, Hérode Antipas sur la Galilée et Pérée, Philippe sur la Gaulanitide, Bathané et Trachonitide, et Hérode Lysanias sur l'Abilène. Il ne peut être question que de ceux-là, car Hérode eut beaucoup plus de quatre fils.

Or Archélaüs, dépossédé par Auguste, est à Lyon, depuis 760, s'il vit encore (1); Philippe est mort depuis 787 (2), et Lysanias n'a plus l'Abilène. Les quatre fils d'Hérode se réduisent à l'unique Antipas qui, vous le savez, n'a jamais été plus heureux que ce jour-là de voir une image sur des enseignes. La « vérité » qu'Agrippa recommande à notre sympathique attention n'est donc qu'un mensonge mal bâti. Il n'est audacieux que par la grossièreté, car quel enfant sachant compter sur ses doigts n'en peut immédiatement remonter à tous les princes de l'exégèse? Nous ne sommes pas au

(1) *Le Charpentier*, p. 242.

(2) *Le Roi des Juifs*, p. 204.

bout des faux introduits dans Philon (1). La page tournée, un autre faux commence.

VIII

SAUL CONTRE SHEHIMON ET JACOB

Il est évident que Saül revint à Jérusalem après son échec de Damas, et qu'il eut tout le temps de rendre ses comptes à Antipas, puis à Kafaphas et, s'il l'a jugé bon, à Pilatus lui-même. Sa première mission à Damas, sa lapidation de Jacob, son séjour en Arabie, sa campagne contre Bar-Jehouda, Eléazar et Shehimon, sa seconde mission à Damas, tout cela lui a pris trois années, 787, 788 et une petite fraction de 789, mais Pilatus n'est parti qu'en 790, Kafaphas n'a été remplacé, par un de ses beaux-frères d'ailleurs, qu'à cette même date, Antipas et Hérodiade n'ont quitté la Judée pour l'Espagne qu'en 791 ou en 792, et il semble bien que, sans les suivre jusqu'au bout dans leur mauvaise for-

(1) Par cette adjunction, d'ailleurs ancienne, de Philon, nous avons une preuve nouvelle qu'il y eut bien quatre fils d'Hérode pourvus de gouvernements par Auguste et que Lysanias fut de ceux-là, comme le disent Eusèbe d'après l'ancien texte de Josèphe et Luc lui-même dans son *Évangile*. Malgré les sophistications que Josèphe a subies dans l'intérêt du Juif consubstantiel au Père, on peut y relever, même aujourd'hui, quatre ou cinq passages où il est question de ce quatrième tétrarque comme ayant possédé les États de Lysanias l'ancien. C'est donc à tort que Strauss accuse Luc d'avoir manqué à son devoir d'historien en introduisant un Lysanias parmi les tétrarques contemporains de Bar-Jehouda. En cela Luc a dit la vérité. Où il cesse de la dire, c'est quand, pour le besoin de la mystification évangélique, il nous donne Hérodiade, femme d'Antipas, comme ayant été d'abord celle de Philippe.

tune, Saül ne les a quittés qu'à Césarée lors de leur embarquement.

Sur l'exil et la fin d'Antipas, le Josèphe d'aujourd'hui se contredit furieusement. Après avoir dit dans les *Antiquités* qu'Antipas fut relégué à Lyon avec Hérodiade, il dit dans la *Guerre des Juifs* que le tétrarque s'enfuit, accompagné de sa femme, en Espagne où il mourut. On peut se demander si Josèphe est responsable de cette contradiction où l'on retrouve une contribution à la légende tout ecclésiastique de Pilatus exilé dans les Gaules. Nous avons vu, au contraire, que Pilatus ne fut nullement exilé. Retourna-t-il en Espagne après sa procurature de Judée? Dépossédé par Caligula au bénéfice d'Agrippa, Antipas l'y retrouva-t-il? Saül, qui a tenu jusqu'au bout le parti des princes hérodiens contre la famille de Bar-Jehouda, parlait sur ses vieux jours d'aller en Espagne et il y alla. Privé de l'appui d'Antipas, Saül sut conserver son crédit dans la politique hérodiennne. Il fit un long séjour dans des régions de Syrie que l'autour de la *Lettre aux Galates* ne désigne pas explicitement, mais qui semblent être la Chalcide. Là régnait un parent, Hérode, roi de Chalcis par la grâce de Claude, et gendre d'Agrippa par son mariage avec la fameuse Bérénice. Saül se poussa fort avant dans les bonnes grâces de cette princesse qui, après avoir perdu la Chalcide par la mort d'Hérode, se produisit à Tarso où elle devint reine de Cilicie par son mariage avec Polémon (1). Il ne paraît pas avoir été

(1) *Guerre des Juifs*, l. II, ch. xix, 170. Immédiatement après la procurature de Tibère Alexandre, en la huitième année de Claude, 802. Agrippa II, frère de Bérénice, eut la Chalcide, en attendant que Claude lui donnât les États de Philippe et de Lysanias, ceux-là mêmes où Bar-Jehouda s'était fait roi des Juifs, et Saül le suivit à

étranger à cette union. Avant d'aller à Tarse où rien ne l'appelait encore, Bérénice n'étant point encore reine de Cilicie, Saül se rendit à Paphos auprès de Sergius Paulus, gouverneur de l'île de Chypre, ami et protecteur de Simon le Magicien. Nous avons des raisons de croire que Simon a marié Paulus comme il a marié Félix, procureur de Judée, dans la famille hérodiennne. Très intelligent, très intrigant, sachant quantité de secrets pour se faire valoir auprès des grands, Bar-Jésus, — le fils du Sauveur, ainsi appelait-on cet habile homme — a joui d'une influence considérable dans les choses de son temps. Nous l'y retrouverons plus d'une fois.

Enfin nous savons et nous montrerons que dans la contre-prédication organisée pour combattre au dehors la folie chrétienne (1), Saül, disciple de Gamaliel, président du Sanhédrin, fut le plus zélé de ces apôtres avec son frère Costobar et Tibère Alexandre, plus tard procureur de Judée et allié aux Hérodes par un mariage.

Quelle était au lendemain de la mort du roi des Juifs la situation de la secte que Saül persécutait ?

Le 14 nisan 788; toutes les *Apocalypses* des deux Joannès, le Royaume des Juifs et l'admirable spéculation du baptême avaient été cloués sur la même croix que Bar-Jehouda, et, le 17 nisan, scellés dans le même tombeau. C'avait été un coup terrible; une mort de bandit, sitôt pris, sitôt pendu au bois. Tant qu'il avait

Césarée de Philippe où Bérénice, divorcée d'avec Polémon, ne tarda pas à le rejoindre.

(1) *Tryphon*, dialogue millénariste faussement attribué par l'Eglise au philosophe Justin de Samarie, nous parle à plusieurs reprises de cette contre-prédication, qui compta les Juifs les plus considérés par leur instruction et leur intelligence.

été là, on avait vécu de son *Apocalypse* et de ses prestiges. Mais l'échéance était venue, le Grand Jour était passé sans que le Fils de l'homme fût descendu, transfigurant le roi-christ par le baptême de feu et lui livrant la terre pour mille ans. Le roi-christ, les Romains l'avaient vu étendu sur la croix, la tête penchée, les mains clouées. Chez Kaïaphas, en s'évadant de la cour où son frère était lié avec des cordes, Shehimon avait mordu ses poings, déchirant sa poitrine, les yeux rouges de larmes et de honte. Mais sans la virile initiative de la grande veuve de Kapharnahum tout le christianisme gisait au fond du Guol-golta. C'est cette femme de soixante-cinq ans qui l'a fait rebondir par son mensonge. Comme chef d'armée, la mère eût mieux valu que le fils.

Jésus reconnaît que la Pâque de 789 avait été mal préparée, la révolte commencée avec des forces insuffisantes. On a vécu sur le pays assez grassement, mais c'est tout, on n'a pu vaincre. « Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans besace et sans chaussures, dit Jésus aux chrétiens de 788, vous a-t-il manqué quelque chose? — Rien, répondent-ils. — Mais maintenant, reprend Jésus, que celui qui a une bourse la prenne, pareillement la besace, (il autorise la bourse et la besace pleines, c'est-à-dire le nerf de la guerre), et que celui qui n'a pas d'épée vende son manteau et en achète une. — Seigneur, s'écrient-ils, voici deux épées, (celles de Shehimon et de Jacob). — Cela suffit », réplique Jésus (1). C'était même du luxe. Jehouda n'avait laissé

(1) Luc, xxii, 35 et suiv. Nous expliquerons le sens caché de ce propos dans l'examen des allégories non historiques que les évangélistes ont imaginées.

qu'un seul *goël-ha-dam*, un seul vengeur du sang, son fils aîné : celui-ci en laissait deux, ses deux frères puînés. Les autres, Philippe, Jehouda Toâmin et Ménahem, furent d'abord tentés par l'Esprit du monde, c'est-à-dire fort abattus et sur le point d'abandonner la partie. « Simon, Simon, dit Jésus à la table des Douze, voici que Satan vous désire pour vous cribler comme le blé (il y a bien de la paille en eux, peu de grain); mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point... » Ici, lacune dans le texte : il y avait une explication, et tellement importante pour l'intelligence des choses qu'elle a disparu. Le Seigneur, avec la prescience qui lui est propre, annonçait ce qui s'était passé après l'enlèvement du corps, la famille fuyant devant Saül jusqu'en Abilène et sauvée par l'intervention inespérée des Arabes, puis remontant jusque dans la province d'Asie, à Ephèse, enfin Shehimon revenant par Antioche après une longue absence, fomentant une autre révolte au nom de la Loi et succombant avec Jacob sur la même croix que le Nazir. « Et toi, quand un jour tu seras revenu, confirme tes frères (dans la foi que le roi-christ n'était pas mort). » Shehimon était dans des conditions excellentes pour en imposer : en dehors des Romains et de six personnes dont il était, nul n'avait vu le roi-christ sur la croix, le corps n'était plus où l'avait mis l'Haramathas, et il y avait des gens en Afrique, à Chypre et en Syrie qui disaient : « On a crucifié Simon de Cyrène à sa place. Demandez plutôt à Alexandro et à Rufus, fils du Cyrénéen ! »

Shehimon « confirmait ses frères » en leur démontrant que la disparition de son aîné n'était nullement un obstacle à la venue du Royaume, au contraire ! Le fils

de l'Homme allait presser son départ pour la Terre, il ne voudrait pas que le fils de David pût dire : « J'ai failli attendre. » S'il n'était pas venu le 15 nisan 789, c'était la faute des Hanan, des Kaïaphas, des Antipas et des Saül. Le Joannès avait été protesté à l'échéance; mais enfin, le mal était réparable. Dans une nation qui a inventé la lettre de change on pouvait renouveler la traite tirée sur Iahvé, lui donner du temps, comme à un débiteur de bonne foi, pour se libérer. Après tout, on n'était pas bien sûr que la Grande Année fût pour 789. En pressant le texte de l'*Apocalypse*, on pouvait laisser à Jésus un délai que l'impatience des créanciers avait peut-être raccourci. Jehouda ne s'était trompé que d'année sabbatique, une, deux, peut-être davantage, mais pas du tout au tout, puisque l'*Horoscope des Juifs* était infallible. Et puis, à supposer que Bar-Jehouda fût mort, Shehimon, avec moins de lettres et sans doute moins de virginité que son grand frère, était, lui aussi, fils de David. Jacob, Jehouda Toâmin, Philippe, Ménahem étaient fils de David. Tant qu'il en resterait et de leurs enfants, la Judée ne périrait pas faute de messies. Les pieds chaussés des sandales du mort, Shehimon annonça la venue prochaine du Fils de l'homme et remit les péchés en son nom.

Plus prudent toutefois que n'avait été le Nazir, il ne déterminait plus d'échéance et multipliait l'inquiétude par le vague, ce qui est une tactique excellente. Dans les anciennes Écritures on trouvait parfois son *Apocalypse*. Phlégon, l'affranchi d'Hadrien, l'a connue, il la cite dans ses *Chroniques* (1). Si l'Église a déployé ses

(1) Sozomène parle aussi de l'*Apocalypse de Pierre*. (*Histoire ecclésiastique*, l. VII, 19.)

efforts pour imposer cette opinion que l'*Apocalypse de Pathmos* était la version originale et que sa composition devait être datée soit de Néron, soit de Domitien, elle n'a pu tant faire qu'elle n'ait laissé dans Épiphane la preuve que cette prophétie existait déjà au temps de Claude, et dans une foule d'autres écrits qu'il y avait une *Apocalypse* de Pierre et une autre de Jehouda Toâmin (1). Shehimon faisait l'intérim de son frère, le christ, car seuls les calomniateurs pouvaient soutenir qu'il eût été réellement crucifié. Il était toujours là, vivant à leur insu parmi les hommes, attendant l'immanquable promesse du Verbe.

Idée qui donnait une force énorme au bataillon des anges un peu délaissé, aux colombes messagères dont le vol s'épuisait, aux histoires des revenants, aux voix célestes et aux voix sépulcrales. Elle se pliait à tous les usages, convenait à toutes les conditions : engin merveilleux dans les mains d'un gaillard comme Shehimon qui exploitait toutes les vertus théologiques par la terreur. Jusqu'au bout, avec tout l'apostolat, il resta dans la vieille manière paternelle, la manière zélote, la parole ronflante et charlatanesque, le bras armé de la sique et de la torche, et le jarret tendu dans le sens de la fuite.

Certes, il spécula sur le bruit que le Nazir avait été préservé de la mort par le Verbe, mais il ne lui vint point à l'esprit de le présenter comme capable, quel que pussent être ses talents de thaumaturge, d'avoir jadis créé le monde et d'être en état de le dissoudre. Et même on ne pouvait soutenir l'imposture de la sur-

(1) Épiphane, *Contra hæreses*, l. LI, n. 12, 33.

vie qu'en se tenant toujours à longue distance de Jérusalem où Jonathan, un des cinq fils de Hanan, tour à tour grands prêtres comme leur père, venait, nommé par Vitellius, de succéder à son frère Théophile.

L'air de Jérusalem ne valait rien pour Shehimon qui, convaincu de l'assassinat d'Ananias et de Zaphira, était véhémentement soupçonné de celui d'Is-Kérioth. Depuis la fameuse nuit du 14 nisan où il ne s'était tiré d'affaire que par le parjure, il n'éprouvait pas le besoin de passer devant la concierge qui gardait la cour de Hanan et de Kaïaphas. Le chant des coqs de Jérusalem ne l'attirait pas. Pontius Pilatus était parti, mais il n'avait pas emmené sa légion, et Marcellus, son successeur, n'avait pas cassé le centurion qui commandait les escortes pour crucifiés.

IX

LE ROI DES JUIFS JUGÉ PAR LES ALEXANDRINS.

L'étoile de la maison de David ne brillait pas plus sous Caligula que sous Tibère, car la mort du vieil empereur fit tétrarque de Bathané un prince de la famille hérodienne à qui Antipas et sa femme Hérodiade n'avaient point été favorables, et que Caligula tira de prison et de dettes : je parle d'Agrippa, petit-fils d'Hérode. Naguère gouverneur de Tibériade sous l'autorité d'Antipas, Agrippa rentrait en Judée l'égal du tétrarque de Galilée et son successeur éventuel, avec des ambitions plus hautes encore, l'espoir de rétablir l'ancien domaine d'Hérode.

Lorsqu'Agrippa fit escale à Alexandrie avant d'aller en Bathanée prendre possession de son gouvernement, il déploya dans le port et dans la ville une pompe assyrienne, car après David et Salomon, Hérode avait été le plus oriental des rois de Judée. Son petit-fils annonçait les mêmes dispositions à éblouir, la ferme ambition de reconstituer le royaume tel que son grand-père l'avait eu, c'est-à-dire presque égal à celui de David, que dis-je ? à celui qu'avait rêvé le christ mis en croix deux ans auparavant par Pilatus.

L'alabarque Alexandre, frère de Philon, était le commanditaire d'Agrippa, et c'est son fils, procureur en Judée sous Claude, qui a crucifié Shehimon et Jacob. Alexandre avait donc des actions dans la fortune politique d'Agrippa et il s'en promettait un beau bénéfice. Le peuple d'Alexandrie qui voyait Agrippa chez Alexandre et Alexandre chez Agrippa, s'avisa d'une horrible invention pour faire sentir à ces agioteurs la fragilité de leur échafaudage.

Il y avait dans la ville un fou, Bar-Abbas, qui courait par les rues, jouet d'une population sans pitié. Juif ? Faiseur de prophéties ? On ne sait. Mais quel beau roi des Juifs à la façon de Bar-Jehoudda cela serait ! On s'empara de lui, sans le maltraiter, on le traîna au Gymnase, on le hissa sur une estrade, on lui mit sur la tête un diadème en papier, sur le corps un manteau de jone, dans la main un sceptre fait d'un roseau ; les enfants l'entourèrent, portant sur l'épaule des baguettes et formant garde du corps, et pour finir la comédie une immense clameur fut poussée : « Maran ! Maran ! » que tout le monde comprit, car Maran voulait dire Seigneur

en araméen, et c'était toute l'Apocalypse en un seul mot (1).

Ainsi, sans appartenir à la grande histoire, l'aventure du roi-christ avait eu un certain retentissement en Égypte où dans sa jeunesse il avait puisé les quelques charlataneries qui firent sa bonne et sa mauvaise réputation. Les marchands alexandrins, venus pour la Pâque de 789, avaient assisté à la scène du prétoire et, loin d'être chassés du Temple par le souverain millénaire que l'Apocalypse promettait au monde, ils avaient eu la joie de le voir, ridicule et tremblant, aux mains de légionnaires facétieux. Et pour railler Agrippa de l'excès de son appareil et de l'instabilité probable de sa fortune, pour lui faire sentir toute la vanité d'un titre dans lequel il succédait à Bar-Jehoudda, ils n'avaient rien trouvé de mieux que cette invention : parodie peu généreuse, mais répétition exacte de ce qu'avaient fait les soldats de Pilatus au roi-christ de 788.

Comparons la scène dans Mathieu et dans Philon. « Les soldats menant le Jésus dans le prétoire rassemblèrent autour de lui toute la cohorte ; et l'ayant dépouillé, ils l'enveloppèrent d'un manteau d'écarlate ; puis tressant une couronne de jones ils la mirent sur sa tête, et un roseau dans sa main droite ; et fléchissant le genou devant lui, ils le raillaient, disant : « Salut, roi des Juifs ! » A part le fait que les soldats l'auraient dévêtu pour lui passer le manteau d'écarlate — il l'avait — les évangélistes ont rapporté la scène fidèlement, ils ne pouvaient faire autrement, elle avait été publique, tous les étrangers l'avaient vue, et les Alexandrins

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 96 (*Apocalypse*, xxii, 17-21) : « Maranatha, le Seigneur vient, ou : Maran etha, que le Seigneur vienne. »

l'avaient assez retenue pour en donner une seconde représentation en la personne de Bar-Abbas. « On le traîna au Gymnase et là on l'établit sur une estrade. Puis on lui plaça sur la tête une large feuille de papyrus en guise de diadème ; sur le corps une natte grossière en guise de manteau ; quelqu'un, ayant vu sur le chemin un roseau, le ramassa et le lui mit dans la main en place de sceptre. Après l'avoir ainsi orné des insignes de la royauté et transformé en roi de théâtre, les uns vinrent le saluer, d'autres lui demander justice, d'autres lui demander conseil sur les affaires publiques. La foule environnante l'acclama à haute voix, le saluant du titre de *Maran* (le copiste a mis *Marin*), mot qui en syriaque signifie *roi* (1). » Pour des gens qui ne parlent point le syriaque à l'ordinaire, les Alexandrins sont des gens singulièrement ferrés sur la langue de Bar-Jehouda dans l'*Apocalypse*, et s'ils n'avaient pas rapporté le mot de Jérusalem, comment l'auraient-ils employé avec tant d'à-propos ?

Cette parodie du sacre du roi des Juifs a été revue et corrigée par l'Église. Le fou sur lequel on le renouvela s'appelle maintenant Carabas comme un simple marquis. Mais le nom que les Alexandrins lui avaient donné, c'est Bar-Abbas, fils du Père, et ce nom complète la signification méprisante qu'ils attribuaient à cette burlesque cérémonie.

Le trait n'était pas dirigé que contre Agrippa, il visait surtout la folie chrétienne qui rêvait d'asservir le monde à ces Juifs dont les Égyptiens avaient une horreur invétérée. Il semble donc que les Alexandrins

(1) *Contre Flaccus*. Traduction Delaunay, 1870, in-8°, p. 213.

n'aient pas marqué un respect suffisant pour le Juif consubstantiel au Père, mais, comme tous ses contemporains de quelque nationalité qu'ils soient, ils ne se doutaient pas qu'il fût allé au ciel d'où il reviendra pour juger les vivants et les morts. Péchés d'ignorance, on peut pardonner.

L'USINE DE FAUX

I

LES DEUX PIÈGES

Mon premier dessein était d'examiner le Mensonge chrétien dans l'ordre chronologique des pièces fabriquées par l'Église pour l'imposer, de montrer d'abord la mystification purement juive incluse dans la christophanie évangélique, c'est-à-dire dans le personnage de Jésus-Christ. Il m'a paru plus utile à la vérité de tomber tout de suite dans les deux pièges que l'Église a fabriqués avec cette christophanie et qu'elle a tendus sous nos pas pour prendre l'histoire. Il faut toujours tomber dans un piège qu'on peut démolir sans se blesser, on en brise le mécanisme et on en jette au vent les débris. Ces trébuchets inspirés de Dieu — car l'Église lui en attribue le ressort, la flatteuse ! — sont les *Actes des Apôtres* et les *Lettres de Paul*, écrits éminemment canoniques. Lorsque nous aurons fait la lumière dans ce chaos, nous pourrons aborder plus à l'aise le

labyrinthe que l'Église a taillé dans le maquis de l'Écriture juive.

Vous me demandez ce qu'il faut entendre par ce mot Église, qui suppose une organisation, une hiérarchie et les signes extérieurs du fonctionnement. Seule l'Église peut répondre à une pareille question par la fausse liste de ses faux papes, les faux canons de ses faux Conciles, les faux recueils de ses fausses Décrétales, les faux héros de son faux Martyrologe. Pour nous qui ne nous attachons qu'à la réalité, nous entendons par Église le petit groupe d'aigrefins du Levant qui, tantôt plus grecs que les juifs, tantôt plus juifs que les grecs, commence à promener dans Rome le cadavre mal enterré de Bar-Jehoudda, à considérer la bêtise humaine comme une mine exploitable et le faux en écritures comme un moyen de persuasion licite. Au troisième siècle, dans ce milieu obscur de chasseurs d'héritages, d'entrepreneurs de captation, d'accapareurs de cimetières et d'enterrements, d'usuriers et de prêteurs sur gages, deux figures se détachent, à la fois sombres et comiques, celles d'un certain Calliste et d'un certain Zéphirin qui, abrités sous ces noms de danseurs et de joueurs de flûte, paraissent avoir osé les coups plus audacieux d'abord contre leur clientèle ordinaire, ensuite contre les femmes dont ils favorisaient l'inconduite et les maris dont ils orientaient les excès, pipeurs effrénés, hableurs inlassables, capables de tout par amour du gain, même d'adorer Dieu en public, d'une inébranlable fermeté dans l'art de profiter et de pressurer, en quelque sorte nés pour l'abus de confiance patient et ininterrompu. Lucien avait prévu les Zéphirin et les Calliste, lorsqu'il dit des chrétiens d'Asie

qui étaient la proie de Pérégrinus : « S'il s'élevait parmi eux un imposteur adroit, il pourrait s'enrichir très promptement en se moquant de ces hommes simples et crédules (1). » Pérégrinus lui-même, à son métier d'évêque ambulant, avait amassé des richesses considérables. Calliste et Zéphirin sont sur la liste des premiers évêques de Rome qu'on a ensuite appelés papes. C'est sur le comptoir de ces imposteurs que le Nouveau Testament a été en partie rédigé par eux-mêmes ou par des scribes à leur solde.

C'est un soulagement et presque une consolation de voir que toutes les pierres de ce temple élevé au mensonge ont été posées par de mauvais Juifs et de mauvais Grecs, que dans cette conjuration contre Dieu, contre la nature, contre la conscience, contre la vérité écrite, contre les faits, contre les dates, dans cette fabrication de faux témoignages, dans cette émission de fausses pièces, aucun Romain digne du nom de citoyen, aucun Gaulois, aucun Celte digne du nom d'homme libre n'a trempé. Sans prétendre à plus de vertu que les autres — c'est un commencement de péché que d'en avoir même la pensée — on éprouve une joie réelle à voir que dans nos villes de la Narbonaise ou de la Lyonnaise, déjà instruites, éclairées, policées, il ne s'est levé personne pour mettre la main à cette infâme cuisine. Dirigé contre nous, le christianisme s'est fait sans nous ; si nous en sommes les dupes, au moins n'en avons-nous pas été les complices. Le premier cri parti des Gaules, c'est celui de Rutilius qui s'arrête épouvanté devant le spectacle de Rome sous Théodose : l'avant-garde des

(1) *La mort de Pérégrinus.*

Barbares chante des hymnes de conquête dans l'île du Tibre, le monde devient judéolâtre !

Il nous faut maintenant franchir trois siècles de ténèbres, quitte à revenir ensuite sur les événements qui ont amené et suivi la double dispersion des Juifs dans le monde par Vespasien au premier siècle et par Hadrien au second. Dans l'intervalle de la première et de la seconde dispersion, les petits-neveux de Bar-Jehouda ont célébré l'apothéose de l'auteur de l'*Apocalypse* sous la forme d'une *Assomption* où la personne divine de l'Assumeur se mêle d'assez près à la personne humaine de l'assumé. Puis, d'autres scribes sont venus, juifs ou grecs d'Asie et d'Égypte, qui ont fait entrer Jésus plus avant dans la peau de son précurseur, et ont obtenu par cette opération un être hybride, moitié dieu, moitié homme, qui débite paraboles sur paraboles, entasse résurrections sur résurrections pour terminer par la sienne, et étale un prodigieux fatras de sentences empruntées. Bref, on peut considérer qu'à la fin du troisième siècle, à part le grand air de bravoure qu'on appelle le Sermon sur la Montagne, le personnage de Jésus-Christ était à peu près tel qu'aujourd'hui, presque désenjuivé, parfois même d'apparence anti-juive.

Comme prophète le Joannès était mort en faillite, mais comme baptiseur il laissait un héritage dont le compte ne pourrait s'établir que par celui du revenu de l'Église pendant dix-neuf siècles. Pour avoir fini sur la croix avec une réputation exécrationnelle, il n'en avait pas moins inauguré une spéculation superbe, le baptême d'eau, extincteur du baptême de feu, le salut administré aux Juifs par procuration de l'imaginaire Fils de l'homme.

C'est cela que l'Église n'a pas voulu laisser tomber, car il y avait dans cette imposture initiale un moyen de parvenir qui, étendu aux païens, pouvait violer la fortune, surtout en un temps où la plupart des hommes, les philosophes stoïciens eux-mêmes, considéraient que le monde finirait un jour dans une vaste conflagration. Il fallait pour cela que l'inventeur quittât l'aspect de coquin ténébreux qu'il avait dans l'histoire pour prendre les dehors d'un moraliste, et c'est à quoi on était arrivé, à travers la fantasmagorie des miracles, en lui bourrant la cavité buccale de truismes empruntés à la sagesse des nations.

Après la chute définitive de Jérusalem sous Hadrien, la question que l'*Apocalypse* avait posée entre la Judée et le reste du monde était toujours pendante. A qui serait la primauté ? Les chrétiens juifs avaient à jamais perdu leur capitale ; à défaut de Jérusalem, quelle ville reconnaîtraient-ils ? L'Occident, qui d'après l'*Apocalypse* devait être leur victime, avait été leur bourreau. Les villes d'Orient, républicanisées par la Grèce, et la Grèce elle-même, après avoir subi Rome triomphante, se retournaient contre la Bête affaiblie ; c'est sur elles et sur ce sentiment que s'appuient toutes les *Lettres de Paulos*, malgré leur appel hypocrite à l'obéissance. Née pour la funèbre cambriole, l'Église, troisième larron, n'entre en lice que pour retourner les poches des blessés. Avec un peu d'argent, l'Empire est à prendre, et déjà c'est l'argent qui fait les Empereurs. Où ira-t-on ? Dans Alexandrie ? Dans Éphèse ? Dans Smyrne ? Dans Athènes ? Des bourgades où l'organisme romain arrive par le petit bout et épuisé déjà ! On s'ins-

tallera dans Rome même où l'Empereur n'est plus qu'un nom, sur les quais du port d'Ostie, où toutes les idées du monde affluent, portées dans les flancs des vaisseaux. Le nœud politique de la superstition naissante — un bandit juif promu dieu ! — ne peut être serré que là, dans la colonie étrangère, loin des écoles et des sources.

Posément, tranquillement, sans être dérangé, on fera toutes les écritures sacrées qu'on voudra autour de la fable évangélique, substituée aux insanités du roi des Juifs, l'*Apocalypse* et les *Paroles du Rabbi*. De celles-là on ne parlera pour ainsi dire plus. On feindra de ne plus savoir de qui elles sont, lorsque quelque alexandrin ou quelque manichéen les montrera en disant : « Voilà le dieu que vous proposez aux hommes ! » Ouvrez les *Lettres de Pierre* : Pierre, qui depuis trois siècles a cessé d'être Shehimon, prend Bar-Jehouda après sa Transfiguration complète en Jésus. Le frère cadet du roi des Juifs ne se rappelle plus que l'*Apocalypse* est de son aîné !

C'est la guerre déclarée à la Vérité sous toutes ses formes, on maquillera le mensonge pour le rendre présentable. Les Juifs ont mis des masques à leurs personnages dans les *Évangiles*, ils les ont rendus méconnaissables ; on fera le livre des *Actes* dans lequel on les rendra plus méconnaissables encore, car au mensonge des pseudonymes, on ajoutera celui des dogmes, des idées et des sentiments. On retournera complètement les faits historiques d'abord, puis la psychologie apostolique : comme de leur temps, Shehimon et Jacob seront toujours ennemis des Juifs du Temple, mais sous le nom de Pierre et de Jacques, ils seront devenus amis des Romains. Comment se débarrasser du prince

Saül, qui est sous son vrai nom dans l'histoire et sous celui d'Amalech dans l'Évangile ? Amalech n'est qu'un pseudonyme ; quant à Saül, on s'en charge : il deviendra Saülas et fera des *Voyages*, il deviendra Paulos et il écrira des *Lettres*. Dans l'intervalle qui existe entre le quatrième siècle et la crucifixion de Bar-Jehouda, il a coulé assez d'eau sous les ponts du Jourdain et sous ceux du Tibre, pour qu'on puisse laver la tache de sang sur les mains de Saül et lui remettre l'oreille droite !

L'usine de faux est installée, elle fonctionne. Les *Actes des apôtres Pierre et Paul*, car c'est le vrai titre, et les *Lettres de Paul* sont les deux premiers produits sortis de ses ateliers. Une parole de l'empereur Julien, et qui serait fort mystérieuse si nous n'en avions la clef, montre le rôle qu'a joué l'auteur des *Lettres de Paul* dans la fourberie ecclésiastique. « Il n'y a jamais eu de charlatan comparable à Paul ! » Julien n'est pas juste pour l'auteur des *Actes*.

Mais, dira-t-on, en face du démenti que l'histoire donnait d'avance à toutes ces fraudes, comment a-t-on pu réussir à les insinuer, même dans le bas peuple à qui elles étaient destinées ? Par la raison bien simple que toute la comédie est jouée par des personnages que leurs pseudonymes rendent entièrement étrangers à eux-mêmes. Jehouda, fondateur de la secte et père du crucifié de Pilate, n'existe plus : il s'appelle Joseph ; Salomé, sa femme, n'existe plus : elle s'appelle Maria Magdaléenne, et quand cette épithète de Magdaléenne gênera, on en fera une personne distincte de Maria ; Bar-Jehouda n'existe plus comme auteur de l'*Apoca-*

lypse : il s'appelle Joannès, fils du Zibdeos, et on ne dit plus qui est Zibdeos ; comme baptiseur, il s'appelle Jean-Baptiste, distinct du fils de Zibdeos ; comme sauveur, il s'appelle Jésus ; comme nazir, il est de Nazareth. — Au moins était-il fils de celui que les *Évangiles* appellent Joseph ? — Nullement, il était le fils de Dieu. — Mais c'est le même homme que l'imposteur crucifié par Pilatus, le dernier jour de l'année 788, après avoir prêché son *Apocalypse* pendant sept ans ? — Quelle erreur ! Il a été crucifié sous le consulat des deux Geminus en 782, par conséquent avant qu'il ait pu prêcher l'*Apocalypse* dont vous parlez et qui, d'ailleurs, est d'un nommé Joannès de Pathmos, qui l'a écrite sous Domitien. — Mais Shehimon est bien celui qui a été crucifié avec Jacob, sous Claude, par Tibère Alexandre ? — Nullement, Pierre est mort pape et martyr à Rome, sous Néron ; à cette époque, Jacques était encore patriarche de Jérusalem, et Pierre lui écrivait encore en 817. Tenez, voici les *Lettres* ! — Mais Saül, dont vous faites Paulos, est le même que le prince hérodien Saül qui, deux fois, a poursuivi les Jehouddistes jusqu'à Damas, par ordre du sanhédrin ? — Pas du tout, Saül est le même qu'on nomme Paulos, qui s'est converti à Jésus-Christ, avant même d'arriver à Damas et qui, depuis, n'a cessé de prêcher partout la résurrection dudit sieur et de quêter pour ses frères. — Mais Saül était encore à Jérusalem, sous Gessius Florus, en 819, pendant le règne de Ménahem, dernier frère de Bar-Jehoudda ? — Que vous êtes donc sot ! Paulos était à Rome, depuis 817, où il aidait Pierre à répandre la bonne nouvelle parmi les païens. Et puis, qu'est-ce que Ménahem ? Nous ne connaissons qu'un nommé Josès,

surnommé Barsabas, dont on ne sait rien, ni de bon, ni même de mauvais. — Mais Saül est celui qui alla vers Néron à Corinthe, après la défaite de Cestius Gallus, proconsul de Syrie, par les Juifs révoltés ? — En aucune façon. Paulos est bien allé à Corinthe, mais il n'était pas ambassadeur, il était tisserand, et sous Claude. Vous voyez bien que vous ne savez pas ce que vous dites ! Et puis, en voilà assez, n'insistez pas, parce que, maintenant, nous sommes les maîtres et voici le bourreau.

L'imposture évangélique d'abord, ecclésiastique ensuite, a été servie par des circonstances essentiellement favorables : le premier acte des partisans de Ménahem, sous Néron, fut d'incendier le palais du sanhédrin où étaient les archives. Les fils de Jehoudda ayant tous été emportés dans les tourmentes, leurs écritures étant restées aux mains de Mathias Bar-Toâmin, neveu de Bar-Jehoudda, on en savait beaucoup moins sur les chrétiens du premier siècle que nous n'en savons sur les sectes du Sahara, du Soudan ou du Maroc au commencement du premier Empire. Les affiliés de Palestine ne se donnaient même pas entre eux le nom de chrétiens qui a fait un si beau chemin dans le monde, par le changement de l'*iota* en *éta*. D'ailleurs, l'histoire n'embarrassait pas les faussaires, ils construisaient à côté. Ce qui les gênait, c'est l'insynoptisable *Évangile* de Cérinthe, aujourd'hui le *Quatrième Évangile*, qui donnait et donne encore au roi des Juifs onze ans de vie publique, réduits à six mois dans les *Évangiles* synoptisés.

II

LA SURVIE DU JOANNÈS

J'ai d'irréfutable manière établi l'identité des principaux personnages de la fable évangélique. J'ai montré que Jehoudda, en Evangile Joseph, Zacharie ou le Zibdéos et sa femme Salomé, en Evangile Eloï-Schabed, Maria Magdaléenne, Maria tout court ou la mère des fils du Zibdéos, avaient eu sept fils et deux filles; que Jehoudda avait été tué dans le Temple au Recensement de 761 avec son frère Zadoc; que Salomé vivait encore le 17 nisan 789; que sur ses sept fils — Jacob junior ayant été lapidé en 787 et Bar-Jehoudda crucifié le 14 nisan 788 — il lui en restait cinq, Shehimon en Evangile la Pierre ou Pierre, Jacob senior, en Evangile Jacques le Majeur, Philippe, Jehoudda Tôâmin en Evangile Judé ou Thomas Didyme, et Ménahem, en Evangile Josès (Joseph Bar-Sabas dans les *Actes*); que ses deux filles lui restaient, l'une, Salomé, en Evangile Maria, femme de Cléopas, et l'autre, Thamar, en Evangile Marthe, veuve d'Éléazar, fils de Jaïr, dont Shehimon avait, je crois, épousé la sœur. J'ai dit également que, sauf Bar-Jehoudda demeuré vierge à raison de son naziréat, Jacob junior, Jacob senior et Ménahem, à qui on ne connaît point d'enfants, — ce qui ne signifie pas qu'ils n'en avaient pas eu — la postérité des fils de Jehoudda était fort nombreuse, que Shehimon avait des enfants, notamment celui qu'on connaît en Ecritures sous le nom de Marcos; Philippe quatre filles; Jehoudda

Toâmin au moins un fils, Mathias bar-Toâmin (d'où l'on a fait Barthélemy), et que Maria Cléopas avait au moins deux fils, Jacob et José, très jeunes lors de la crucifixion de leur oncle.

J'ai montré que celui-ci, Bar-Jehoudda, en Evangile le Joannès et le Jésus, avait perturbé toute la Judée pendant onze ans sous le vain prétexte de restaurer en lui la monarchie davidique; qu'il avait prêché son *Apocalypse* xénophobe pendant sept ans à partir de 781; qu'à la fin de la septième année, 788, il s'était fait sacrer roi des Juifs au-delà du Jourdain; que, déjà condamné pour crimes publics par le Sanhédrin, il l'avait encore été davantage par les gens de cœur pour avoir lâchement abandonné ses partisans en Samarie autour du Sôrtaba, qu'enfin arrêté dans sa fuite par le bon citoyen Jehoudda Is-Kérioth, il avait été mené à Jérusalem et crucifié par Pontius Pilatus le 14 nisan 788, veille de la pâque de 789. Je vous ai montré comment sa mère, son frère Shehimon, sa sœur Maria et son beau-frère Cléopas l'ont enlevé du Guol-golta dans la nuit du 17 nisan pour lui épargner l'ignominie de la fosse commune; comment ils l'ont transporté à Machéron en Samarie où son corps a été retrouvé à la fin du quatrième siècle; comment, dispersés par Saül, ils ont répandu au dehors, parmi les chrétiens juifs, le bruit que le roi-christ avait échappé à la croix par la substitution de Simon le Cyrénéen hors des murs. J'ai montré que telles étaient encore les choses au commencement du second siècle, avant que, pour expliquer sa non-réapparition dans le monde, ses arrière-neveux n'aient été forcés d'avouer enfin sa mort et de la tempérer par une résurrection dont il n'y avait eu

d'autres témoins que les quatre auteurs de l'enlèvement.

Ces choses, je vous les ai contées d'après ce qui nous reste des *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe, de la *Légation de Philon à Caligula* et du Talmud. En tenant compte des dates indiquées dans *l'Apocalypse* et dans les trois Synoptisés, et des faits dénaturés sous couleur mythologique dans *l'Évangile de Cérinthe* ou *Quatrième Évangile*, j'ai rétabli la vérité tout entière, et je puis dire bien haut qu'il est peu de personnages anciens sur lesquels un homme de bonne foi ne puisse être mieux fixé. Date de naissance et date de mort, idées et sentiments du révélateur, principaux actes du prétendant, efforts faits pour le rétablissement de la monarchie davidique, septennat baptismal, sacre, condamnation, exécution, vous en savez beaucoup plus sur les onze ans de la vie publique de Bar-Jehouda que sur celle de beaucoup de rois et d'empereurs qui pourtant appartiennent à la grande histoire. Confondre cet horrible Juif avec le personnage de Jésus-Christ serait de notre part une preuve de perversion et d'envoûtement incurables.

Je vais maintenant, et avec plus de précision encore, vous montrer par quels moyens sataniques l'Église de Dieu est arrivée à noyer la Vérité, — voilà ce que c'est que d'habiter un puits ! — dans le mensonge.

Pour bien comprendre la manœuvre par laquelle l'Église a fait adorer comme Dieu un juif légitimement et tardivement exécuté pour ses crimes, il faut en revenir à la première version de la famille après la pâque de 789 : Bar-Jehouda échappé aux Romains par la substitution de Simon de Cyrène.

Dans ce système qui a duré environ cinquante ans, le Joannès autour de *l'Apocalypse*, baptiseur, christ et roi des Juifs, n'ayant point été crucifié, est toujours vivant dans le monde. Aux chrétiens d'Asie on raconte qu'il est en Judée, aux chrétiens de Judée qu'il est en Asie. Inutile de dire que cette thèse n'est soutenable qu'à une condition, c'est qu'outre l'enlèvement du corps au Guol-golta, on cache le lieu de la sépulture. C'est l'affaire de ses parents, et ils se sont admirablement acquittés de ce soin conforme à leur intérêt. Disponible jusqu'au jour où, vaincu par le temps, on finira par avouer sa mort, le Joannès peut encore servir la secte pendant cinquante ans et plus, c'est-à-dire depuis Tibère jusqu'à Trajan ; et telle était la force de cette version qu'on a pu le faire aller, venir, à Jérusalem, à Rome, à Pathmos, à Ephèse pendant ces cinquante ans, et même assister à des conciles, notamment à celui de 802 où l'auteur de la *Lettre aux Galates* déclare l'avoir vu devant plusieurs témoins.

On avait si bien imposé la thèse de la non-crucifixion qu'après avoir ramené son supplice de sept ans en arrière, comme nous le verrons tout à l'heure, on a pu forger des Écritures, les *Actes des Apôtres*, où on le montre habitant Jérusalem pendant ces sept ans. Et pendant ces sept ans, après lesquels ils disparaît tout à fait (l'auteur des *Actes* ne peut vraiment pas le montrer sur la croix), il est, avec Pierre, un des témoins les plus ardents de la *Résurrection de Jésus!!!* Il la proclame devant le sanhédrin, il est emprisonné par deux fois pour cela, il va faire au Temple ses dévotions accoutumées, il guérit des malades, il voit presque lapider Jacob junior, son frère, il fuit la persécution de Saül, il

est de la grande dispersion qui a lieu en Samarie ; bref, l'auteur des *Actes* le fait tourner, virer à sa fantaisie pendant les sept années qui séparent la *Passion de Jésus* selon la date artificielle (15 nisan 782) de sa crucifixion selon la date historique (14 nisan 788). C'est un exercice auquel il n'aurait jamais pu se livrer s'il eût été décapité quelques mois avant la *Passion*. On a donc la certitude absolue que la *décollation de Joannès* a été glissée dans les *Évangiles* (et encore dans certaines versions seulement) postérieurement à la rédaction des *Actes* et pour répondre aux objections dirimantes que la fourberie ecclésiastique soulevait autour d'elle.

Il aurait été impossible également à l'auteur de la *Lettre aux Galates* de nous montrer Joannès dans une assemblée tenue en 802, si celui-ci n'avait pas laissé la renommée d'un homme mort plus que centenaire après avoir échappé miraculeusement à la croix.

III

L'AVEU DE LA MORT ET LA RÉSURRECTION

Il n'est pas tout à fait impossible de fixer l'époque à laquelle on se résigna à l'aveu qu'il était mort au Guol-golta. Ce fut un peu après le jubilé de 839 qui échet sous Domitien sans que Joannès réapparût. On lit dans Hiéronymus (1) que ce fut sous Trajan, soixante-dix-huit ans après sa crucifixion, c'est-à-dire en 856, trente-

(1) *De Viris illustribus*.

trois ans après la prise de Jérusalem par Titus. D'autre part on lit dans Jean Chrysostome (1) qu'il avait cent vingt ans, et comme Hiéronymus et Chrysostome placent indubitablement sa crucifixion en 782, ainsi que l'Église l'a décidé dans les *Actes*, il en résulte que selon le monde, c'est-à-dire pour ce que nous appelons aujourd'hui la galerie, il est mort soixante-sept ans après sa disparition du Guol-golta, à l'âge d'environ cent dix-sept ans. C'est donc sous Trajan qu'on pallia l'aveu de cette mort par la résurrection qui en est le correctif et par l'Assomption qui en est la conséquence. Jusqu'à l'an dixième environ du règne de Trajan, Bar-Jehouda conserve son nom d'*Apocalypse*, et c'est sous ce nom qu'il ressuscite dans la plus ancienne version de son *Assomption*. Dans les *Paroles du Rabbi* que Mathias bar-Toâmin a transmises son père s'appelle encore Joannès et sa mère Salomé. Dans le texte primitif de Cérinthe dont le *Quatrième Évangile* est sorti — d'où il fut dit ensuite *Évangile selon Joannès* — c'est Joannès qui ressuscite par le moyen christophanique de Jésus descendu dans la fable, et, lorsque les pharisiens demandent à celui-ci des signes de sa puissance, il répond que la génération à laquelle ils appartiennent, celle de Kaïaphas et de Pontius Pilatus, devra se contenter du *signe* de Joannès ressuscité après trois jours et trois nuits (14-17 nisan 789). Tous les Ébionites, Naziréens, Jesséens affirment avec Cérinthe que « le Christ (sous son nom actuel de Jésus) n'a pas existé (dans les *Évangiles*) avant Maria » (2). En d'autres

(1) *Homelia de sancto Joanne*.

(2) « Asserunt Christum ante Mariam non fuisse. » Hiéronymus (Saint Jérôme), *de Viris illustribus*, ch. ix.

termes, on n'a appelé Joannès Jésus qu'après avoir appelé Salomé Maria. Les premiers Marchands de Christ n'ont pas voulu avouer que l'auteur de l'*Apocalypse* et du baptême sur lesquels ils spéculaient avait été crucifié au Guol-golta, cela est dans l'ordre. Celui qui devait faire que les Juifs régnassent éternellement sur le monde, celui-là n'avait pas pu mourir comme un vulgaire Simon de Cyrène, c'est le plus naturel de tous les raisonnements. Lorsque le moment sera venu de faire appel aux témoignages extra-canoniques, nous fournirons cent preuves que si, le premier, Cérinthe a fait descendre Jésus dans son *Évangile*, c'est surtout pour combattre les disciples du Joannès qui, afin d'exploiter le baptême, honoraient leur maître comme le Messie (1). Nous le répéterons cent fois, mille fois, à chaque page, s'il le faut, plus d'un siècle s'est écoulé pendant lequel personne n'a dit qu'il y ait eu deux hommes au Jourdain sous Tibère, l'un nommé Joannès qu'on aurait décapité, l'autre nommé Jésus qu'on avait crucifié. Tout le monde a su que le roi-christ de 788 était Bar-Jehoudda, auteur de l'*Apocalypse* et inventeur du baptême sous le nom de Joannès.

Donc, vers le milieu du règne de Trajan, Bar-Jehoudda ne revenant pas, un second jubilé s'étant passé sans que le fils de l'homme apparût sur les nuées, las d'attendre, obligés, sans pour cela renoncer à leur commerce, d'avouer que le prophète du Royaume

(1) Outre les divers passages des *Évangiles* dans lesquels on confesse que c'était la croyance généralement répandue, nous citerons les *Reconnaissances* (1, LIV, 60) de Clément dont on a fait un pape et qui le reconnaît également.

d'Israël était mort, les Juifs syriaques eurent l'idée de soutenir qu'à la vérité le Joannès était mort avec Simon de Cyrène au Guol-golta, mais que loin d'avoir été transporté en un lieu secret par sa famille, il l'avait été par Celui qu'il attendait, lequel l'avait emmené au ciel d'où ils reviendraient ensemble, quand le Père le jugerait à propos. Ce qu'on voulait, c'était sauver l'invention, puisque l'inventeur n'avait pu se sauver lui-même, et ne pas renoncer au Royaume d'Israël. La terre n'avait pu garder le corps d'un tel homme, cela lui était défendu par les *Psaumes de David*.

Le Joannès ne pouvait être au-dessous de son père et de son oncle qui ouvraient la série des apothéoses dans son *Apocalypse* même (1). Sa résurrection était de droit. Il l'avait annoncée dans l'*Apocalypse*, car ayant été crucifié le 14 nisan 788, il bénéficiait de la prophétie d'après laquelle Jésus devait ressusciter tous ceux qui seraient tombés pour lui avant la grande pâque. La résurrection du Joannès n'est nullement un miracle, c'est une œuvre de logique. Mais au moins fallait-il qu'il fût mort aux yeux du monde. Sa résurrection n'est donc que le second état de l'imposture ecclésiastique ; le premier, c'est la non-crucifixion : l'auteur de l'*Apocalypse* survivant par le moyen de Simon le Cyrénéen aux exécutions de Pilatus.

En le ressuscitant, en assumant ce corps nazir et vierge, Jésus avait sauvé la circoncision, le sabbat, les sacrifices, les quatre grandes fêtes, la Pâque surtout, toute la Loi en un mot et toutes les prophéties résumées dans l'*Évangile* des Juifs rois de la terre. La

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 263.

Loi et l'Apocalypse arrachées à la débâcle, c'est tout le mythe de Jésus : les Ébionites de Transjordanie ne s'y trompaient pas, eux qui l'avaient fait ! C'est pour sauver la Loi incarnée dans Bar-Jehoudda qu'il était venu sur le papier. Pas un iota ne tomberait des Ecritures juives ; et n'importe par quel moyen, fût-ce en faisant de Bar-Jehoudda le Verbe de Dieu, les Juifs seraient rois comme il l'avait dit.

Dans un avenir prochain il se chargeait de tailler une soupe brûlante aux « roumis », aux Juifs d'Alexandrie et autres lieux qui avaient marché contre Jérusalem sous les drapeaux de César, à tous les Arabes, Syriens et gens de la Décapole qui avaient aidé les Romains, et généralement à tous les païens, de quelque nation qu'ils fussent. Ainsi la partie perdue en apparence par les défenseurs de Jérusalem n'avait point été gagnée par leurs ennemis, comme on pouvait le croire ; le Fils de l'Homme viendrait et son *Royaume serait de ce monde*. C'est ce dernier point qu'il ne faut jamais perdre de vue. La force du préjugé que nous combattons nous oblige à nous répéter, nous nous répétons.

Jésus est descendu et remonté toutes les fois qu'il a fallu pour faire son office de ressusciteur et d'assumeur d'apôtres. Cela s'accuse particulièrement dans la christophanie du *Quatrième Evangile* où il ne cessa de dire qu'il va remonter au ciel pour leur préparer une chambre et pour les emmener avec lui. « Je reviendrai (1)... Je m'en vais et je reviens à vous. Je vous le dis avant que cela arrive afin qu'après l'événement

(1) xiv, 3.

vous croyiez (1). » Et en effet c'est dans cet Évangile qu'il revient enlever d'abord Shehimon, puis Bar-Jehoudda qui, pour n'être mort officiellement que sous Trajan, n'a été assumable que le dernier (2). D'ailleurs, il faut bien se pénétrer de cette psychologie, Jésus n'a accepté le rôle d'assumeur que comme pis-aller. Il s'excuse souvent de ne pouvoir faire davantage, car les Assomptions, notamment celle du Joannès, sont en contradiction formelle avec l'Apocalypse : c'est sur la terre et non au ciel que le roi des Juifs devait exercer pendant mille ans.

IV

LA SURVIE DU JOANNÈS EN ASIE

La première version, la survie, plaçait Joannès dans des conditions fantomatiques exceptionnelles : personne ne l'avait vu mourir à Jérusalem, personne ailleurs. Et même était-il mort ? Enlevé par l'Esprit, il s'était perdu dans le temps et dans l'espace. Au contraire, dans la seconde version, fondée sur l'aveu éclatant de sa mort au Guol-golta, tous les détails de son supplice et de son agonie devaient prendre un relief saisissant afin de faire valoir la résurrection : la loi des contrastes commandait cet effet, et les évangélistes n'y ont pas manqué, pesant sur chaque détail, tatouant le corps de filets de sang, élargissant les plaies sous les doigts curieux de Thomas. Mort ! eh bien ! oui, il était mort !

(1) xiv, 28.

(2) xix, 19.

Ou plutôt il avait été mort, mais à la façon de Jonas le ninivite. Tel Jonas sorti de son poisson après trois jours et trois nuits, il était sorti du Guol-golta. Cette similitude de cas, d'époque — Jonas est mathématiquement pascal — et de délai était tellement extraordinaire que les scribes lui ont fait dire, après un siècle de réflexion, qu'il l'avait prédite.

Longtemps, il n'y eut d'autre *Évangile* que la Résurrection et l'Assomption du Joannès après trois jours et trois nuits, c'est-à-dire le 17 nisan, jour auquel son corps a disparu du Guol-golta. La Résurrection du Joannès est constatée de la façon la plus formelle, une fois par Jésus (1), trois fois par Antipas dans les Synoptisés (2). Son Assomption est reconnue par Luc, comme ayant commencé au Sôrtaba même (3), par la *Lettre de Barnabé*, comme ayant eu lieu le jour même de l'enlèvement (4), par les *Actes*, en trois passages du prologue (5), comme ayant précédé de quarante jours le retour de Jésus au ciel ; il y est fait mention formelle de l'écrit dans lequel on assistait à cette Assomption, et cet écrit, l'Église est unanime à déclarer que c'est l'Évangile de Luc. Car la Résurrection et l'Assomption du Joannès ne sont pas un bruit vague comme il peut en courir sur un prophète, c'est vérité d'Évangile.

C'est aussi la matière d'un très ancien livre grec conservé dans les bibliothèques conventuelles du Levant, notamment à Pathmos et au Mont Athos, et inti-

(1) Mathieu, xii, 39, 40.

(2) Mathieu, Marc, Luc. Voir plus loin.

(3) Cf. *Le roi des Juifs*, p. 335.

(4) *Lettre de Barnabé*, autrefois dans le canon.

(5) *Actes*, I, 2, 11, 22, pour nous en tenir au prologue.

ulé *Voyages de Joannès, porte-parole de Dieu* (1). L'Église latine les tient pour apocryphes, uniquement parce qu'ils la gênent, mais la plupart des églises d'Orient y ajoutent une foi entière : d'après elles tous les faits qu'ils relatent se sont passés dans l'intervalle qui sépare Tibère de Trajan ; le Joannès de l'*Apocalypse* est l'auteur de miracles identiques à ceux de Jésus, et ces miracles aboutissent à une résurrection qui, à la réserve des circonstances particulières à l'histoire de Bar-Jehouda, est le rappel très exact de son Assomption après cinquante ans de survie ; c'est la seconde version chrétienne qui s'est conservée ici, parallèlement aux Évangiles. Apocryphes, certes, les *Voyages de Joannès théologien* le sont, mais beaucoup moins que ceux dont l'Église latine fait état comme authentiques. L'auteur connaît toutes les Écritures canoniques, y compris les *Actes des Apôtres* où il a trouvé le nom de Prochorus dont il s'affuble. Prochorus est l'un des sept diacres inventés en remplacement des sept fils de Jehouda qui, eux-mêmes, ont été absorbés par les douze apôtres. Seul de toute la famille, Joannès a mérité le nom de *théologien*, non pour s'être jamais occupé de théologie, mais pour avoir fait parler le Logos dans l'*Apocalypse* et laissé les *Logia Kuriou* (2). Il est littéralement et historiquement le theou logios, le héraut de Dieu, le théologien (3). Prochorus prend les

(1) J'emprunte mes citations de ce livre à la *Description de l'île de Pathmos et de l'île de Samos* par M. V. Guérin. (Paris, 1856, in-8°). Après son séjour à l'école française d'Athènes, M. Guérin a visité le couvent de Pathmos, catalogué sommairement les principaux manuscrits et analysé consciencieusement celui-là.

(2) *Logia Kuriou*, c'est le titre grec des *Paroles du Rabbi*.

(3) C'est en ce sens que l'entend le *Quatrième Évangile*, quand Jésus

choses au point où les *Actes* les ont mises : Jésus retourné au ciel quarante jours après la pâque de 789 reportée à 782, et Joannès présent comme ayant échappé à la croix en vertu de la première version.

Les apôtres, réunis à Jérusalem, tirent au sort les provinces dans lesquelles ils iront porter la parole, l'Asie échoit à Joannès. C'est là d'ailleurs, à Éphèse où est morte Salomé, qu'est née la légende de la survie du roi-christ. Prochorus part le premier et va s'installer à Éphèse où il attendra Joannès jusqu'à ce qu'il plaise à celui-ci de le rejoindre, tant il est certain que la capitale de la province écherra à son maître. Et, en effet, Joannès arrive bientôt, non sans avoir essuyé une épouvantable tempête dont il se moque comme la baleine de Jonas se moque d'une pomme d'arrosoir. Nous passons sur les divers miracles qu'il opère à Éphèse, car nous avons hâte d'en venir à ceux qu'il opère à Pathmos où il est relégué par ordre de Domitien. Mais comme il y est accompagné de son historiographe Prochorus, nous ne perdrons rien de ses exploits. Il est vrai qu'une fois avertis du procédé nous pourrions les reconstituer sans l'aide de Prochorus, puisqu'ils sont renouvelés de ceux de Jésus dans les quatre *Évangiles* et de ceux de Pierre dans les *Actes*, mais étendus aux païens en vertu de la nouvelle ordonnance.

refusé de se prêter plus longtemps à la mystification et rend le Joannès à sa mère au pied de la croix.

V

LES MIRACLES DE PATHMOS

Prochorus est à Pathmos, parce que Pathmos est l'endroit d'où l'on a daté l'adaptation grecque de l'*Apocalypse*, comme on a daté d'Ispahan les *Lettres persanes*. Mais, et c'est une chose qui confond les exégètes, pendant son séjour de dix ans dans Pathmos avec Joannès, il ne songe pas un seul instant à lui faire composer l'*Apocalypse*. La raison de ce silence est bien simple : l'*Apocalypse*, c'est l'œuvre qui suit Joannès depuis le baptême : c'est son bagage et son viatique, c'est l'étymologie de ce mot « théologien » qu'on lui applique. Quand Joannès aborde à Éphèse, il a en poche les *Logia Kuriou* traduits sur l'araméen de ses frères Philippe et Johouda Toamin et de son neveu Mathias Bar-Toamin.

Son premier miracle, c'est la délivrance d'un certain Apollonides que tourmentait un esprit malin, et il vous souvient qu'il était d'une certaine force sur l'exorcisme. Son premier baptême, c'est celui du gouverneur de l'île et de toute sa famille : Pierre a indiqué la route en baptisant le centurion Cornélius et tous les siens à Césarée, Paul a perfectionné la manière en convertissant Sergius Paulus, gouverneur d'une île plus grande encore que Pathmos, celle de Chypre (1).

(1) *Actes des Apôtres*, x, 48 et xiii, 42.

L'auteur des *Voyages de Joannès* a connaissance de ces faits et il en est jaloux.

Des succès si rapides indisposent les prêtres d'Apollon et leur idole, un magicien nommé Kynops, engagé spécialement par Prochorus pour jouer le rôle de Simon le Magicien que l'auteur des *Actes* avait, de son côté, retenu à son service pour être l'adversaire du Jésus en Samarie et à Chypre, et que Clément retiendra pour être l'ennemi de Pierre à Rome : Kynops, c'est le Simon de l'Eglise d'Orient. Il ose lancer à Joannès le même défi que Simon à Pierre dans Rome, il le provoque à un duel de prodiges. Le malheureux ! S'il connaissait l'*Apocalypse*, il se saurait battu d'avance, car son point d'appui, c'est l'élément liquide, la mer, tandis que le terrain choisi par Joannès pour baptiser, c'est la Vigne du Seigneur elle-même. On frémit à la pensée que Kynops affronte la lutte dans de pareilles conditions. Or à peine est-il capable de réussir quelques résurrections de faux noyés. A la vérité, il semble bien avoir le dessus à un moment donné, car, sollicité de faire une résurrection, Joannès répond qu'il n'est pas venu pour cela. Misérable défaite ! Aussi Kynops triomphe-t-il, entouré de spectateurs qui, sachant par cœur les *Actes des Apôtres*, l'adorent et s'écrient, comme les Samaritains devant Simon : « Tu es grand, et nul autre n'est plus grand sur la terre ! (1) » Joannès d'un ton méprisant se borne à dire que les prestiges de ce malotru qui n'est pas même circoncis vont avoir une fin. A quoi les habitants ripostent par des coups tels qu'il est laissé pour mort sur la place.

C'est le souvenir des coups qui jadis ont atteint Bar-Jehoudda dans la dignité de son postérieur consub-

(1) *Actes des Apôtres*, viii, 10.

stantiel à celui du Père. Kynops, qui reprend ici tous les avantages de l'histoire, prédit même ce qui s'est passé sous Julien : « Les chiens et les oiseaux de proie vont dévorer son cadavre (1). » Cependant Prochorus, assis à côté de son maître, verse des larmes aussi abondantes que superflues, car Joannès n'en est pas à une résurrection près, et ayant prié, la tête tournée vers l'Orient, — il a encore sa tête ! — en un endroit appelé Lithoboli qui rappelle le Lithostrotos de l'Evangile, il est debout avant la fin de la nuit, prêt à recommencer.

Kynops ne désarme pas, et s'estimant au-dessus de la mort, il se jette à l'eau comme la veille pour opérer quelques fausses résurrections de noyés : « Regardez bien », dit-il en présence de Joannès. On regarde avec une attention décuplée par cet avertissement, mais il ne reparait pas, il est au fond de l'abîme comme fut Jonas. Pendant les trois jours et les trois nuits que Jonas a passés dans son poisson et Joannès au Golgotha, la foule attend la réapparition de Kynops, mais il manque trop de choses à celui-ci pour ressusciter franchement : si cet incirconcis a cru qu'il pourrait y avoir plus de deux Joannès au monde, l'un à Ninive, l'autre à Jérusalem, il s'est trompé. Chose plus grave, il a voulu tromper les autres, il est mort, c'est bien fait ! Et aussitôt après, Joannès ressuscite trois petits enfants pour bien montrer que, s'il s'est récusé l'avant-veille devant Kynops, c'est pour ne pas tenter Dieu inutilement. Coup sur coup, il guérit une quantité d'incurables, et trouvant un fleuve à sa portée — le Jourdain

(1) Cf. le présent volume, p. 68.

lui-même, car la foi ne transporte pas que les montagnes, — il se dispose à baptiser; mais un second magicien surgit, nommé Notiatius (ainsi, vous voyez!), qui transforme en sang l'eau du fleuve, comme il est dit dans l'*Apocalypse*. Qu'importe? A la prière de Joannès le sang redevient de l'eau et Notianus est frappé de cécité comme jadis Simon à Paphos, ce qui le fait rentrer en lui-même (il n'y a rien de tel en effet). Cependant, ayant demandé le baptême et Joannès le lui ayant accordé, il recouvre la vue. Comme il est dit dans les *Évangiles* que Joannès a été mis en prison par Antipas, tétrarque de Galilée, — ce qui est faux d'Antipas, mais deux fois vrai du Sanhédrin, — Joannès est emprisonné par le vilain Achillas, gouverneur de l'île; mais, relâché par le crédit d'une ouaille locale, il recommence ses baptêmes et ses prédications. Bref, après avoir fait beaucoup plus de miracles que Jésus, guéri beaucoup plus de paralytiques, chassé beaucoup plus de démons, ressuscité beaucoup plus de personnes, des enfants surtout (« laissez venir à moi les petits enfants », c'est la nouvelle ordonnance), l'inventeur du baptême, le théologien — ah! dame, ici il n'est plus ni christ ni roi des Juifs — retourne à Ephèse pour faire semblant d'y mourir.

C'est à Ephèse que sa mort a été avouée sous Trajan, et puisqu'il était entendu dans les synagogues chrétiennes qu'il n'avait pas été crucifié en 788, c'est à Ephèse que, sans positivement mourir, il disparaîtra aux yeux du monde. Les cinquante ans de survie sont accomplis, il faut qu'il s'exécute. Ce système, mélange heureux du premier et du second, ne peut comporter de crucifixion. Joannès est obligé de ressusciter sans en

passer par là. Croyez bien que Prochorus a tout disposé pour cette apothéose; dans l'intervalle qui sépare Trajan du siècle où l'on écrit on a décidé que Joannès avait signé l'*Évangile* jadis composé par Cérinthe, *aliàs* le *Quatrième Évangile*, il convient qu'il le dicte à Prochorus, avant de mourir, si tant est qu'on puisse employer un pareil infinitif pour le juif consubstantiel au Père. C'est à quoi il se prête avec une bonne grâce extrême. A la nouvelle qu'il est forcé par l'intérêt ecclésiastique d'aller mourir à Ephèse, un concert de lamentations s'élève de l'île de Pathmos si paisible depuis la mort de Kynops, et si heureuse depuis la naissance de Synops, patron des *Évangiles Synoptisés* dans lesquels il s'agit par un coup hardi de faire rentrer celui de l'horrible Cérinthe : « Nous te conjurons, s'écrient les jehouddolâtres du lieu, de nous exposer par écrit ce qui concerne l'incarnation et les mystères du Fils de Dieu, afin que, nous appuyant sur ce livre (hier encore hérétique et abominable), nous devenions fermes et inébranlables dans la foi et qu'aucun des frères ne retourne en arrière pour suivre Satan (dont Cérinthe est le ministre.) » Que faire devant des supplications si pressantes? « Prochorus, s'écrie Joannès, Prochorus, mon fils, va à la ville, prends du papier et de l'encre, apporte-les-moi ici, et ne découvre pas aux frères où je suis. » Ah! diable non, Prochorus, ne fais pas cela! Ne dis pas aux frères où est Joannès sous le règne de Trajan! Ne va pas leur dire qu'il conjugue le verbe gésir à Machéron depuis le 17 nisan 789 et qu'il a été extrait de la tombe sous Julien pour servir de pâture aux animaux et aux oiseaux de proie, selon la prophétie de Kynops; cela porterait un coup

mortel à l'incarnation et aux mystères du Fils de Dieu ! Va plutôt chercher le papier et la plume, et qu'au lieu du verbe gésir, Joannès conjugue le verbe tromper qui il est beaucoup lucratif. Prochorus ayant donc apporté le papier, la plume et l'encre : « Tiens-toi à ma droite, toi, dit Joannès. » Prochorus ayant obéi : « Aussitôt, dit-il, je vis un éclair et j'entendis un grand coup de tonnerre qui fit trembler la montagne. Je tombai à terre et je demeurai comme mort (1). Mais Joannès étendit la main, me saisit et me releva en disant : « Assieds-toi à ma droite sur le sol et écris sur des feuilles de papier tout ce que tu entendras sortir de mes lèvres. » Et ouvrant la bouche, debout comme il était et en prière, les yeux levés vers le ciel, il commença ainsi : « Au commencement était le Verbe (pas le verbe gésir, le verbe mentir) et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu (2). » Et il continua de la sorte debout. Et moi, assis près de lui, j'écrivais. »

Le *Quatrième Évangile* ainsi enlevé à Cérinthe et synoptisé dans la mesure où il l'est actuellement, Joannès n'a plus qu'à disparaître. Il le sent bien : « Le Christ auquel vous croyez, dit-il, m'a ordonné lui-même, dans une vision, de retourner à Ephèse pour y soutenir la faiblesse de nos frères. » Ici Prochorus exagère. La faiblesse des frères a bien diminué depuis que Cérinthe a cédé la paternité de son Évangile à celui qui en est la cause encore plus que le héros. Ce mensonge imbécile et criminel les a rendus très forts, plus forts que l'histoire, plus forts que la philosophie, plus forts que la vérité, plus forts pour le mal que Dieu

(1) Imitation de l'*Apocalypse*.

(2) C'est le début du prologue du *Quatrième Évangile*.

pour le bien. Et maintenant va-t'en, Joannès, va-t'en au plus vite ! Plus vite que ça ! Allons, ouste !

VI

L'ASSOMPTION A ÉPHÈSE

Mais cela ne sera pas long. A Ephèse il demeure chez le fossoyeur (on a pensé certainement à Joseph l'Haramathas). « Il lui dit : « Prends avec toi deux hommes munis de paniers et de pioches (l'Haramathas lui-même et Nicodème, comme dans Cérinthe) et suis-moi. » Lorsque l'ordre eut été exécuté, le bienheureux étant sorti de sa maison baptisait devant les portes de la ville (souvenir de la piscine de Siloé). Après avoir commandé à la foule de s'éloigner de lui (pour que la substitution de Simon de Cyrène pût s'opérer sans témoins), il se rendit à l'endroit où devait être son tombeau, puis il dit aux jeunes gens : « Creusez-moi une fosse, mes enfants (dans le genre de celle d'Ananias et de Zaphira). » Et ils se mirent à l'œuvre. Joannès les pressait en leur disant : « Que la fosse soit plus profonde ! » Et pendant que ceux-ci continuaient à creuser, il s'entretenait avec eux de la parole de Dieu (non de l'*Apocalypse* cette fois, mais des prophéties utilisées par les Évangélistes et portant qu'il devait ressusciter des morts). Lorsqu'ils eurent terminé la fosse, il se dépouilla de ses vêtements terrestres (que sa Transfiguration a changés en un de ces vêtements célestes décrits par l'*Apocalypse*), les jeta au fond en les étendant comme une sorte de couverture, et

debout, en simple tunique, il éleva les mains et commença à prier... « Ayant donc étendu ses vêtements (dans Luc les femmes regardent pour voir comme il est étendu), il nous embrassa, (dans la fable c'est Iskérioth qui l'embrasse,) et se coucha. Nous apportâmes un linceul et nous le déployâmes au-dessus de lui, (ainsi avaient fait Nicodème, Salomé et Maria Cléopas) puis nous rentrâmes dans la ville. En étant sortis le lendemain, (l'auteur connaît la version définitive des Synoptisés qui placent la pâque le jeudi, la crucifixion le vendredi, et la disparition la nuit du dimanche, troisième jour) nous ne trouvâmes plus son corps ; en effet il avait été transporté au ciel par la puissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ (« si tu l'as enlevé, lui dit Maria Magdaléenne dans Cérinthe, dis-moi où tu l'as mis afin que je l'enlève moi-même ») à qui appartiennent la gloire et l'empire, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Amen. »

Toutes ces choses, et notamment l'Assomption de Joannès, étonnent les exégètes : ils veulent bien les croire, disent-ils, quand elles s'appuient sur des preuves irrécusables, et en particulier sur le témoignage des Livres saints, mais ils émettent des doutes lorsqu'elles se rencontrent dans un Prochorus (1). « Que dire du récit singulièrement étrange et invraisemblable de la mort du saint se couchant vivant dans la tombe, et dont le cadavre ne s'est plus retrouvé le lendemain ? » Le cadavre, si donc ! Parler ainsi du corps glorieux du Juif consubstantiel au Père, ah ! monsieur ! Et puis

(1) V. Guérin, *Description de Pathmos*, déjà citée.

pourquoi douter quand vous savez (car vous devez le savoir, c'est dans les Livres saints) que Joannès est ressuscité et a été assumé sous ce nom même de Joannès, et qu'outre le témoignage de Prochorus, diacre sacré par les douze apôtres, vous avez celui de Nikitas, archevêque de Thessalonique, et que vous le rapportez ? Il faut dire à votre décharge que le léger voile déposé sur le corps semble plutôt une invitation à s'élever hors de la fosse qu'un empêchement d'en sortir. Mais Nikitas l'a senti. Voyez par lui quelles difficultés Joannès eut à résoudre pour vaincre le préjugé que les païens nourrissaient et nourrissent encore contre la résurrection. Dans Nikitas, mieux documenté que Prochorus, Joannès ordonne à ses disciples de rejeter la terre sur ses pieds. Ils hésitent, mais lui : « Sur les jambes ! » et après un nouvel arrêt : « Sur la poitrine maintenant ! » Lorsqu'il leur commande : « Sur la tête ! » — décidément il a encore sa tête — ils ont un scrupule, c'est le dernier heureusement, ils en triomphent et, par la rapidité avec laquelle ils recouvrent le bienheureux d'humus, ils auraient rendu des points aux frères de Bar-Jehoudda lorsqu'ils enfouirent Ananias et sa femme dans l'endroit désert où ils réduisent à la condition mortelle ce couple indifférent au rétablissement de la monarchie davidique.

Tel est le récit de Prochorus, amendé par Nikitas, récit fort ancien et surtout fort gênant en ce qu'il consacre et la version primitive de la survie du Joannès pendant plus de cinquante ans — jusque sous Hadrien, dit Nikitas, — et la version qui fait suite immédiatement à celle-là, sa résurrection et son Assomption après trois jours. Version tellement embarrassante que l'Eglise

latine s'en est emparée dès qu'elle a pu pour lui en substituer une autre, non moins fantastique mais plus fautive encore, celle de Clément, où Pierre et Simon le magicien viennent reprendre à Rome les rôles créés à Pathmos par Joannès et Kynops, et où Joannès lui-même, présent à Rome sous Néron, n'aborde Pathmos et Ephèse qu'après avoir échappé près de la Porte latine au martyre dont Pierre a souffert. Car le prince des apôtres, dans la version de Prochorus, c'est encore Joannès, comme le voulaient tous les *Évangiles* primitifs, celui de Cérinthe notamment, tandis que par Clément c'est Pierre qui l'est devenu. Guerre de faux dans laquelle Clément extermine Prochorus, car si Prochorus l'eût emporté, c'est à Ephèse qu'eût été le premier pape. Rome a le droit d'être fière; dans cette lutte contre la bonne foi, la victoire lui appartient. Une chose cependant l'attriste : Joannès a encore sa tête, et ce qu'il y a de pis, c'est que cette tête est celle de Bar-Jehoudda.

VII

LE FAUX « ACTE DE DÉCÈS ».

Comme il était démontré simultanément et que Jésus n'avait point eu chair (Cérinthiens, Ébionites, Cerdo-niens, Basilidiens, Marcionistes, Valentiniens, Apel-léens, Héracléonites, Ptoléméens, Gnostiques alexan-drins, Eunomiens, Agapiens, etc., tous les Manichéens, y compris Augustin jusqu'à l'âge de trente ans) et que le crucifié de Pilatus était un imposteur et un criminel (Josèphe, Juste de Tibériade, Fronton, Apulée, Celse

l'épicurien, Lucien, Minucius Félix, Porphyre, Hiéroclès, le Juge de Bithynie, Celse le platonicien, l'Empereur Julien, Eunape, etc., et tous les Talmudistes jusqu'à nos jours), il fallut coller sur la croix de l'Évangile un acte de décès, un extrait mortuaire qui pût être celui de Jésus sans être celui du Joannès Nazir. Il ressortait invinciblement de la fable que Bar-Jehoudda avait été crucifié le 14 nisan, jour de la préparation à la pâque, mais quelle année? En principe, toutes les dates étaient bonnes, à la condition qu'elles fussent empruntées à la procurature de Pilatus, qui avait duré dix ans. Mais comme on ne pouvait nier que cette pâque commençât une année jubilaire, puisque cette échéance avait été toute la base de la prédication, il ne restait plus qu'une année sabbatique de disponible, 781, puisque, sous aucun prétexte, on ne voulait avouer celle de 788.

C'est pourquoi l'Église a décidé que la manifestation sensible, la *Vie publique de Jésus*, serait de 781 et sa *Passion* de 782.

Nous avons la preuve de cette imposture non pas dans un texte ennemi ou indifférent, mais dans l'écrit canonique sur lequel repose toute l'histoire ecclésiastique et toute la hiérarchie pontificale, j'ai nommé les *Actes des Apôtres*. L'auteur ment avec un sang-froid indécent, puisqu'il fait de *Jésus* un personnage indépendant du *Joannès*. Mais il ne peut soutenir cette fourberie qu'en le crucifiant sept années avant la date historique. C'est donc lui qui a créé la date de 782, laquelle correspond dans l'ère de Rome au consulat des deux Geminus.

Lactance, le seul auteur qu'on produise comme indiquant une date au quatrième siècle, et Augustin, la

plus grande autorité de l'Église au cinquième, sont d'accord tous deux pour crucifier Jésus sous ce consulat. Et en effet, les deux Geminus ont été consuls en 782. L'un d'eux, au moins, a été impliqué dans la conspiration de Séjan qui est de l'année suivante, et puni en même temps que le fameux préfet du prétoire. Enfin il s'est écoulé six grandes années depuis le supplice de Séjan jusqu'à la mort de Tibère qui est du premier tiers de 790. L'homme d'église qui, au cinquième siècle, essaya de réfuter le *Discours véritable* de Celse, opina que Jésus a été crucifié quarante-deux ans avant la chute de Jérusalem (1), soit 782.

C'est cette date, purement artificielle, qui a prévalu chez les jehouddolâtres de la primitive Église et elle est restée. La date de 781 comme *Vie publique de Jésus* n'est pas seulement celle de Lactance et d'Augustin, c'est celle d'Hieronymus ou saint Jérôme, un des faussaires les plus déterminés du quatrième siècle, c'est celle de l'*Anticelse*, monument de la plus extrême impudence, et il n'y eut pas d'autre date, parce qu'à part 788, il n'y avait pas d'autre année sabbatique dans la procurature de Pilatus. Pendant longtemps, on crut que cette disposition suffirait pour prévenir un retour offensif de la vérité et personne ne pensa qu'il serait prudent, pour couper court à toute identification entre Jésus et Joannès, de décapiter celui-ci quelques mois avant sa crucifixion. Trois siècles au moins se sont écoulés, pendant lesquels la *Décollation de Jean-Baptiste* n'existait pas. Quel but a-t-on voulu atteindre en avançant de sept ans la crucifixion du Joannès-jésus?

(1) *Anticelse*, iv, 22.

Qu'on ne pût appliquer au juif déifié par quelques aigres le passage de Josèphe sur l'imposteur mis en fuite au Sôrtaba et — on a supprimé cela quand on a supprimé son nom — crucifié par Pilatus la veille de la Pâque de 789.

Lorsque l'Église d'aujourd'hui produit les textes d'où il sort que Jésus est mort en l'an 782 de Rome, elle se sert de la chronologie qu'elle a faite contre l'histoire. Elle ne veut plus de la date de 789 qui est par trop compromettante pour l'honneur du juif consubstantiel au Père, et elle adopte celle de 782 qu'elle prend dans les *Actes des Apôtres* et qu'elle met dans Lactance, dans Hieronymus et dans Augustin, pour la reporter ensuite dans Tertullien (1). Il est facile de voir que ni Augustin — lequel nia longtemps l'existence de Jésus — ni les autres compères n'ont l'ombre d'un renseignement sur Jésus et qu'ils tirent tout leur savoir de Luc combiné avec les *Actes*. Comme il est dit dans Luc que Joannès le Baptiseur a prêché en la quinzième année de Tibère, soit 781, il n'y avait aucun moyen de faire mourir Jésus avant l'année 782. On ouvrit les *Fastes consulaires* à l'année 782, on trouva que les consuls en charge étaient les deux Geminus, et on déclara — preuve admirable de sa naissance! — qu'il était mort l'année où les deux Geminus étaient consuls. Par ce moyen, on renferme l'épiphanie de Jésus dans un intervalle de quelques mois : ce qu'on a voulu éviter, c'est qu'on pût y faire tenir les onze années de prédication que nous connaissons par le *Quatrième Évangile* et qui ruinent, dans le Canon même, toute l'hypothèse

(1) Même date dans Prosper, Idace et Sulpice-Sévère.

de Jésus en chair. Lactance a certainement été interpolé, car sous Constantin, les textes de Josèphe, de Juste, d'Apulée, de Lucien de Samosate, de *Philopatris*, d'autres peut-être, contenaient encore le vrai sens, les véritables exploits du crucifié de Pilatus avec la vraie date de son supplice, et on ne pouvait encore équivoquer sur la personne de Jésus comme on l'a fait impunément après Julien.

Sur le jour de la mort tout le monde est d'accord, le vendredi. C'est sur l'année qu'on ne s'entend pas. Le quantième du jour est modifié par la date ; or on propose plusieurs dates excepté la vraie. Ballotté dans ce conflit de quantièmes, le quatrième siècle ne sait que résoudre. Il est mort avant le 10 des calendes d'avril, disent les *Institutions* de Lactance ; après le 10 des calendes d'avril, dit le *De mortibus persecutorum* du même Lactance. Le 9, le 10, le 11 ? Il n'y a encore rien de décidé. Cela dépendra de l'année que l'Eglise choisira pour qu'on ne puisse retrouver Bar-Jehouda dans Jésus, du jour qu'elle adoptera pour que Jésus ait pu célébrer une Pâque réelle. On verra. S'il faut mettre la Pâque le jeudi au lieu du mercredi, on le fera. En ce cas, le condamné ne sera mis en croix que le vendredi, c'est ce qu'on a fait dans Marc.

Quant à l'âge de Jésus à sa mort, naturellement on ne le sait plus, mais il n'importe guère, car dès l'instant qu'il était mort en 782, les ennemis de Dieu ne pouvaient plus l'identifier avec l'homme de cinquante ans dont parlaient Irénée et la tradition d'Asie ! Et c'est tout ce qu'il fallait.

VIII

SUPPRESSIONS DANS TACITE

Le faux « acte de décès de Jésus » a entraîné des suppressions lamentables dans le texte de Tacite : du chef de l'Eglise Tacite a subi des remaniements beaucoup plus profonds qu'on ne croit. « Sous Tibère, la Judée fut tranquille », dit Tacite ; « sous Pilatus, un grand trouble arriva dans la Judée, » dit Josèphe : de ces deux historiens un seul, le juif, est d'accord avec les *Évangiles* : il y eut une révolte sous Tibère, celle de Bar-Jehouda. Tacite n'a point connu les *Évangiles*, par la bonne raison qu'ils n'existaient pas, mais il a connu Josèphe, au moins comme écrivain. A-t-il dédaigné le fait comme secondaire ou bien lui avait-il donné la place qui convenait ? Toujours est-il que, l'Eglise ayant attribué à la « Passion de Jésus-Christ » la date du consulat des deux Geminus, le texte de Tacite sur les événements contemporains de ce consulat a complètement disparu. Il a été coupé, car il cesse juste à l'endroit où les deux Geminus entrent en fonctions pour reprendre immédiatement après. C'était la page la plus émouvante de tout le règne de Tibère, elle contenait la conspiration de Séjan, préfet du prétoire, contre l'empereur. L'intérêt du Juif consubstantiel au Père nous a privés de ce morceau. Ce n'est pas que Bar-Jehouda eût affaire avec Séjan, mais les deux Geminus avaient commis la faute d'être consuls l'année que le Saint-Esprit élisait comme date de la Passion.

En outre le Saint-Esprit a décidé que cette année-là, sans plus attendre, Tibère adjurerait les sénateurs d'inscrire Bar-Jehouda au rang des dieux sur le rapport circonstancié de Pilatus.

« Tibère, au temps de qui le nom chrétien est entré dans le siècle, ayant su par les nouvelles de Palestine quelle céleste puissance s'était révélée en ce pays, demanda au Sénat *cum privilegio imperatoris* de l'admettre parmi les divinités de Rome. La délibération du Sénat ne fut point favorable, mais César demeura ferme dans son opinion et menaça de punir les accusateurs des chrétiens. » Voilà ce qu'on trouve en latin dans l'*Apologie de Tertullien* (1) et en grec dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (2), et ce sont là deux faux d'autant plus évidents qu'au temps où Tertullien et Eusèbe sont censés avoir écrit, les textes de Tacite et de Josèphe et peut-être d'autres sont encore entiers. Le sentiment de Vossius sur ce passage est une bien joyeuse chose (3) : le doute n'est pas permis, Tibère était chrétien, mais le Sénat, mû par une basse adulation, — Tibère n'avait pas voulu pour lui de l'honneur qu'il réclamait pour Bar-Jehouda — a refusé de déifier celui-ci sous le vain prétexte qu'il était étranger ; néanmoins Tibère a persisté en menaçant de peines ceux qui se permettaient d'accuser le christ.

Comme les dispositions de Tibère sous les deux Geminus et même au-delà ne sont nullement empreintes de judaïsme jehouddolâtrique et que les délibérations du Sénat ont porté sur des matières infiniment moins

(1) Troisième siècle, à supposer qu'elle ne soit point apocryphe.

(2) Quatrième siècle, sous le bénéfice de la même observation.

(3) Dix-septième siècle. B. Vossii *De Sibyllinis oraculis*, ch. xi.

nobles — la conspiration de Séjan elle-même — l'Église a supprimé le texte de Tacite qui ne lui a pas paru consubstantiel au Saint-Esprit. Car la terre s'était permis de continuer sa révolution l'année que l'Église assignait à la mort du Juif consubstantiel au Père. Au lieu d'écrire au Sénat pour lui enjoindre de porter ce Juif exorbitant sur la liste des dieux de Rome, Tibère lui avait écrit pour lui expliquer les raisons qui l'avaient déterminé à punir Séjan. Ainsi, tandis que le soleil voilait sa face à Jérusalem et refusait d'éclairer le monde, des hommes à l'Occident s'étaient occupés de leurs misérables intérêts !

LA TÊTE DU JOANNÈS

I

DES FAUX INTRA-ÉVANGÉLIQUES

En dehors de la fausse Nativité que nous examinerons plus loin, les efforts faits par l'Église dans les *Évangiles* pour imposer l'existence de Jésus, sont :

D'abord l'invention de Nazareth, qui enlève au Joannès la qualité de Naziréen pour la transporter à Jésus. Par ce moyen on a obtenu Jésus de Nazareth qui, au lieu de descendre sur terre par la voie ordinaire des dieux, arrive au Jourdain à pied, venant de cette ville imaginaire;

Le « témoignage du Joannès » qui dit avoir vu de ses yeux Jésus au Jourdain;

La scène où — condescendance inouïe — Jésus se fait baptiser par Joannès, malgré la confusion et la protestation de celui-ci;

L'ambassade que lui envoie Joannès prisonnier afin

de faire constater son existence par les deux témoins qu'exige la Loi ;

Le passage du *Quatrième Évangile* dans lequel on voit Jésus baptiser lui-même en Judée, parallèlement au Joannès qui, consulté par les pharisiens, déclare résigner en sa faveur ;

Enfin, ce fut le dernier effort avant la fausse *Nativité*, la décapitation du Joannès au cours de l'année et avant la Pâque où Jésus est censé avoir été crucifié par les Juifs déicides.

Malgré ce concert d'impostures, il est aisé de démontrer, sans sortir de l'Évangile, que le Joannès est bien celui que Pilatus crucifia, sous le nom de Jésus, dans ce roman fantastique. Et c'est Jésus lui-même qui nous servira de guide.

J'espère pour votre intelligence et aussi pour votre salut que vous ne conservez aucun doute sur le fait patent de l'identité du Jésus et du Joannès. Aucun *Évangile* antérieur au troisième siècle ne contenait la décapitation du Joannès. Le *Quatrième*, qui pour le fond est de beaucoup le plus ancien, ne la contient pas encore à l'heure où nous sommes. Dans cet écrit le Joannès ne meurt ni par décapitation ni autrement, ce qui aide singulièrement à le retrouver sur la croix. D'où vient qu'après l'avoir poussé au premier plan le scribe ne se soit pas préoccupé de la façon dont ce héros avait quitté la terre ? Si, comme le veut l'Église, Marc et Mathieu sont antérieurs à Luc, donné par elle comme étant le *troisième* évangéliste, d'où vient que Luc ne raconte pas la décapitation sur laquelle abondent les deux premiers ? Et que le *Quatrième* ne tienne

aucun compte de cette fin tragique, si elle est constatée par ses trois devanciers avec des détails plus ou moins circonstanciés ? De ce fait qu'au temps de Cérinthe et des *Assomptions* on n'avait pas encore songé à décapiter Joannès et à envoyer sa tête à quelqu'un sur un plat pour faire croire qu'il était une personne indépendante du crucifié de Pilatus ; Jésus n'avait point encore de corps à faire baptiser par le Joannès, lequel n'avait point encore perdu sa tête à la bataille.

La *Décapitation de Joannès* et la *Nativité de Jésus* sont deux impostures qui s'enchaînent : quand l'Église eut décidé que Jésus avait eu un corps, il fallut se débarrasser de celui de Joannès qui tenait toute la croix. Mais pour lui substituer Jésus, il fallut donner à celui-ci un corps crucifiable. Alors on inventa le faux acte d'état civil dans lequel Jésus est circoncis sous ce nom et l'épisode dans lequel le Joannès est décollé par Hérode Antipas, de manière qu'au Golgotha ne se trouvât plus qu'un seul corps, celui de Jésus.

Loin d'être une preuve qu'il y a eu deux personnages, la décapitation est une preuve qu'il n'y en a eu qu'un. On peut mettre cet écriteau sur la croix : « *Au rendez-vous des deux noms.* »

Joannès ayant été crucifié en 788, il fallait obtenir de lui qu'il renonçât à cette date d'abord, puis qu'il eût vu, connu Jésus de Nazareth, qu'il l'eût sacré Messie, et qu'il fût mort avant lui sans avoir eu le temps de revenir à la prédication millénariste. C'est à quoi ont visé les scribes ecclésiastiques : travail qui semble être du Juif Eusèbe, évêque de Césarée, celui que l'empereur Julien appelle — pour cette raison, je crois — le misérable Eusèbe, et avoir été corsé par Athanase,

patriarche d'Alexandrie, celui que le même empereur appelle, à non moins bon droit, le misérable Athanase. Ce travail n'étant pas encore complet au sixième siècle, l'Eglise de Rome y apposa le dernier cachet par la main de Denys le Petit, mandé tout exprès du fond de la Scythie pour répandre la lumière sur l'Occident.

II

LES ÉTAPES DE LA DÉCOLLATION : L'AMBASSADE DE JOANNÈS A JÉSUS

Pour couper la tête à un homme par écrit, il suffit d'un couteau à papier. Cependant on ne pouvait appliquer cette mesure à Joannès sans quelques préparations. Il avait été emprisonné plusieurs fois et fouetté. On pouvait décider qu'il ne l'avait été qu'une seule, sans fouet, et que, soit libre, soit en prison, il ne se préoccupait que d'une seule question : « Où en est Jésus de Nazareth ? Et quel est son dernier miracle ? »

L'avantage de ce système était que Jésus n'avait été dans aucune prison, qu'il n'avait jamais été fouetté, qu'il n'avait jamais trahi, qu'il n'avait jamais été condamné avant de monter à Jérusalem. Et comme dans le plan des trois Évangiles Synoptisés il n'y montait qu'une fois, pour y être crucifié, voyez quel innocent les Juifs avaient fait périr !

On a d'abord pensé qu'il suffirait de mettre Joannès en prison pour montrer qu'il n'était pas Jésus, et on a

glissé dans Luc (1) : « Comme il reprenait Hérode le tétrarque au sujet d'Hérodiade, femme de son frère (2), et à cause de tous les maux qu'il avait faits, Hérode ajouta encore celui-ci à tous les autres : il fit mettre Joannès en prison. » Mais la prison n'a rien de définitif, on peut en sortir ; la preuve c'est que Joannès était sorti deux fois de celle du Sanhédrin. On pouvait décider qu'il enverrait une ambassade à Jésus, et dans Luc nous le voyons lui dépêcher deux hommes avec ordre de faire un rapport de leur mission, de manière qu'il eût une raison pour résigner en sa faveur. Cette raison, ce sont les miracles, et il n'y avait pas de miracles dans les Assomptions, le *Quatrième Évangile* constate que Joannès n'en faisait point (3) ; c'est un élément nouveau qui appartient à la christophanie de Jésus, et c'est cet élément qui déterminera la résignation de Joannès.

Voici ce qu'on a inséré dans Luc :

Toutes ces choses (miracles, résurrections, guérisons d'aveugles-nés, etc.) furent rapportées à Joannès par ses disciples : aussi, Joannès appelant deux d'entre eux, les envoya vers Jésus pour lui demander : « Es-tu Celui qui doit venir ou en attendrons-nous un autre ? » » Étant donc arrivés près de Jésus, ces hommes lui dirent : « Joannès le baptiseur nous a envoyés vers toi pour te demander : « Es-tu Celui qui doit venir ou en attendrons-nous un autre ? » Or, en cette

(1) Luc, III, 19, 20.

(2) Dans l'esprit du scribe, il s'agit d'Hérode Lysanias, nommé au verset 1 du même chapitre III.

(3) x, 41, 42 : « Beaucoup de personnes vinrent à lui (Jésus) et disaient : Joannès n'a fait aucun miracle ; mais tout ce que Joannès a dit de celui-ci (dans l'Apocalypse) était vrai. » Jésus fait, dans cet Évangile surtout, une partie de ce qu'il aurait fait, s'il était venu.

même heure-là, Jésus en guérit plusieurs de maladies, d'infirmités et d'esprits, et rendit la vue à plusieurs aveugles. Il répondit donc aux gens en ces termes : « Allez rapporter à Joannès ce que vous avez vu. »

Mais cet expédient n'avait point réussi au gré des faussaires. Il y avait encore des gens pour démontrer la supercherie en disant que Joannès envoyait une ambassade à son ombre. En effet l'expédient a paru si faible qu'on ne l'a même pas reporté dans Marc qui pourtant est des trois Synoptisés. Inutile de dire que l'insynoptisable *Quatrième Évangile* ne mentionne pas cette ambassade dont le besoin ne s'était pas encore fait sentir au temps de Cérinthe. On décida donc que Joannès serait en prison lorsqu'il enverrait ses émissaires à Jésus, de manière à bien montrer qu'il y avait deux personnages, dont l'un éblouissait la terre par ses miracles, tandis que l'autre gémissait dans les fers.

Dans Mathieu, qui est devenu le plus autorisé des Évangélistes (comment en serait-il autrement après toutes les peines qu'il a coûtées?), Joannès est en prison lorsqu'il envoie deux disciples à Jésus; Luc n'avait pas osé risquer cette invraisemblance. Mais qu'importe? Ce sont les miracles qu'il fait sous le nom de Jésus, c'est sa propre résurrection sous Trajan qui amènent Joannès à renoncer à l'Autre, celui qui devait venir et n'est point venu. Encore ne voyait-on pas qu'il eût signé une abdication en forme.

L'ambassade du prisonnier étant donc insuffisante, puisqu'on avait la preuve, en supposant que Joannès eût été mis en prison par Antipas, qu'il en était sorti à une date postérieure au consulat des deux Geminus, ou

insinua dans Luc qu'Antipas l'avait décapité, on confia même au décapiteur le soin de le dire lui-même mais sans détails, car ne suffisait-il pas qu'il avouât? Antipas donc avait entendu « parler de tout ce que faisait Jésus (miracles et résurrections qui sont matière de christophanie), mais il ne savait que penser, parce qu'il était dit par quelques-uns (des *Évangiles* déjà fabriqués à l'époque de cette Écriture) : « Joannès est ressuscité des morts », par quelques autres : « Elie est apparu » (en la personne de Joannès, Jésus le dit dans Mathieu), et par d'autres : « Un des anciens prophètes est ressuscité (1). » Et en effet, Jésus dans les premières Écritures, c'est le Joannès-baptiseur lui-même, et le Joannès, c'est la figure d'Elie ou de l'un des prophètes (celui de l'*Apocalypse*), mais ressuscité, donc revenant et parlant sous les traits de Jésus. Il ne cesse de le dire : « Elie doit venir, mais il ne viendra pas, il est venu dans la personne de Joannès. Le christ de l'histoire, c'est Joannès. Le christ de la fable, c'est encore Joannès, mais Joannès transfiguré par sa résurrection et son Assomption. Je suis cela, moi qui vous parle. » Or on ne veut plus de cela, et on fera dire au Joannès lui-même pour couper court à ces interprétations surannées : « Je ne suis point le christ, je ne suis point Elie, je ne suis point le Prophète (2). »

Antipas, qui était un excellent diplomate pour avoir négocié avec les Parthes, comprenait l'embarras de l'Église en face de ces textes; lui aussi les jugeait déplorable, bien qu'ils eussent rendu service en leur temps. Il n'avait qu'un défaut, c'était d'être mort depuis trois

(1) Luc, ix, 8.

(2) *Quatrième Évangile*, 1, 20, 21.

siècles. Défaut réparable si les circonstances le requéraient. Or elles le requéraient impérieusement, car il s'était produit sous Julien, en plein quatrième siècle, un fait que le Démon exploitait contre l'Église de Dieu : agacés par le procès en déicide qu'on leur intentait, les Juifs avaient, dans un accès de darwinisme qui dépose en faveur de leurs facultés prophétiques, arraché du tombeau les ossements du Juif consubstantiel au Père, et les avaient distribués aux bêtes ! Or il avait encore sa tête ce jour-là. Si on la lui faisait couper par Antipas avant son enterrement et qu'on la montrât d'un côté — dans un plateau, par exemple — tandis que son tronc resterait de l'autre, — comme qui dirait dans une prison — le Démon ne pourrait plus établir d'identité entre le Juif consubstantiel au Père et celui que ses coreligionnaires avaient condamné sous Tibère à Jérusalem et déterré sous Julien à Machéron. Sa tête jouait un rôle à part dans les derniers quarante jours de sa carrière ; elle avait été mise à prix, ce qui sous-entendait une sentence de condamnation antérieure de quarante jours à la crucifixion ; et cette sentence, on ne l'avouait plus pour n'avoir pas à en avouer l'inglorieux motif. Si, dans une scène qu'on inventerait, quelqu'un à qui Antipas n'aurait rien à refuser, une femme (Hérodiade était indiquée) demandait cette tête à Antipas pour prix de quelque chose, on s'expliquerait mieux qu'il en eût été question à un moment donné comme d'un objet plus spécialement visé par ses contemporains. Le corps du déterré avait une tête ; donc ce n'était pas celui du Joannès crucifié, puisque Joannès n'avait plus de tête lorsqu'on l'a enterré !

III

LE DÉCAPITEUR PAR PERSUASION

Il est des morts qu'il faut qu'on tue, d'autres qu'il faut qu'on ressuscite.

Joannès aura connu ces deux extrémités. Antipas aura connu la seconde.

Il n'y avait qu'un mort en état d'exhumer Joannès pour lui couper la tête avant 782 : c'était Antipas. Il dormait en Espagne, mais il était au courant des besoins de l'Église par les Écritures de Dieu.

On le ressuscita donc et il fit l'opération, non sans protester toutefois contre le procédé, car ce qu'on lui demandait c'était de couper le cou en 781 à celui que Pilatus avait crucifié en 788. De plus il n'ignorait pas qu'on s'occupait de le faire Fils de Dieu pour tout de bon, car il avait lu la fameuse scène où les millénaristes réunis sous la présidence de Pierre au Concile de Panéas examinent la situation de la secte et reconnaissent que, pour la plupart des Juifs, Joannès fut en son vivant le christ et doit le rester auprès des goym sous le nom de Jésus.

C'est le même homme, en effet, c'est le *bis in idem*, et si on ne lui coupe pas la tête avant 788, c'est lui et non Jésus que Pilatus aura crucifié la veille de la Pâque.

Qu'un rayon du Saint-Esprit pénétre Antipas dans le tombeau, et qu'il ressuscite, ne fût-ce qu'un instant, pour tirer l'Église d'embarras !

Ainsi Hérode dit : « J'ai décapité Joannès ; quel est donc celui-ci, de qui j'entends dire moi-même de telles choses ? » Et il cherchait à le voir (1). »

Avec quelle emphase Antipas constate qu'il a décapité Joannès ! Mais avec quelle joie il constate en même temps que ce décapité n'a point perdu la tête !

Il ne peut réussir à voir Jésus, (il en fut de même de tous ses contemporains). En revanche, il a parfaitement connu quelqu'un qui ressemblait à Joannès avant sa décapitation et que tout le monde a pu voir aller et venir en Galilée jusqu'au 14 nisan 788, date de sa crucifixion pour des crimes dont la nomenclature a mis en défaut la patience des statisticiens.

Mais en l'état où il est on peut compter sur sa discrétion.

Nonobstant la déclaration pourtant si honnête et si spontanée d'Antipas, les suppôts de Satan faisaient observer qu'on l'entendait bien parler d'une décapitation, mais qu'on ne la voyait pas. Les oreilles étaient satisfaites, mais les yeux contemplaient le vide. Et puis c'était là un propos vague, émanant d'une seule personne, et qui, n'étant tenu devant aucun témoin, manquait de l'autorité deutéronomique. Plus habiles avaient été les scribes qui montraient deux envoyés dans l'ambassade de Joannès à Jésus. Pourquoi Antipas avait-il décapité Joannès ressuscité, car il n'y a pas de milieu, ou il y a deux ressuscités au Guol-golta ou c'est Joannès ressuscité qu'Antipas décapite ? Quand, comment, par qui, devant qui Antipas avait-il décapité

(1) Luc, ix, 7-9.

ce ressuscité ? Quels sont les ennemis, quels sont les amis de Joannès qui avaient vu cela ? Un tel événement n'avait pu être ignoré des contemporains ? Et avant tout à quelle date s'était-il produit ?

Ainsi parlaient les méchants, possédant par Josèphe la preuve que, sous son nom de circoncision, Joannès avait été mêlé à la guerre entre Antipas et les Arabes, guerre qui avait éclaté en 788 après la mort de Philippe, tétrarque de Bathané, et à l'occasion du mariage d'Antipas avec sa belle-sœur Hérodiade, femme d'Hérode Lysanias, tétrarque de l'Abilène. Et ils avaient en même temps la preuve que la trahison dont il s'était rendu coupable à la bataille de Gamala avait pesé pour beaucoup dans la balance du sanhédrin. Mort de Philippe, mariage d'Antipas avec la femme de Lysanias, trahison, sacre, condamnation et crucifixion de Bar-Jehoudda, tout cela était de 787 et de 788. Pas de transaction possible avec la chronologie.

Mais le Saint-Esprit pouvait décider que Joannès mourrait avant Philippe, qu'Hérodiade serait la femme de Philippe, qu'Antipas l'épouserait du vivant de Philippe, et qu'il ferait périr Joannès à la demande d'Hérodiade, hier encore femme de Philippe. Joannès aurait trente-deux ans et cinq mois à sa mort.

On inséra donc dans Mathieu et dans Marc — pourquoi pas dans Luc et dans le *Quatrième Évangile*, pendant qu'on y était ? — que ce monstre d'Antipas avait épousé Hérodiade, femme de Philippe, et — voilez-vous la face — du vivant de celui-ci.

La décapitation du Joannès n'a pas été seulement suggérée par le besoin d'obtenir un personnage qui ne

pût être identifié désormais avec Jésus, elle a eu pour but d'expliquer, par des motifs qui ne le déshonorassent point, la haine que lui rendaient Antipas, Saül et toute la famille hérédienne et dont la reconnaissance d'Antipas envers Pilatus porte si bon témoignage dans l'Évangile de Luc. Les historiens juifs l'expliquaient surabondamment par la trahison de Bar-Jehouda dans la guerre d'Antipas avec les Arabes. Mais outre l'inconvénient qu'il y avait à avouer l'identité du Joannès avec ce misérable, comment laisser dans l'histoire juive la preuve qu'en l'an 788 Joannès survivait assez à Jésus pour détourner les soldats hérédiens de leur devoir ? Il fallait absolument trois choses : et que Joannès fût mort avant 782, et qu'il ne fût pas mort crucifié et qu'il ne fût plus rien dans les actes reprochés à Bar-Jehouda par tous les gens de cœur. C'est poussée par ce besoin que l'Église résolut de lui couper le cou, et de le lui couper pour un motif qui ne fût point de ceux pour lesquels il avait été crucifié. Il y avait un moyen, qui était de le faire mourir de l'acroc qu'Antipas avait fait à la Loi par son mariage avec la femme d'un Hérode vivant. Malheureusement ce mariage avait eu lieu après la mort de Philippe, et c'est cette mort qui en avait été l'occasion. La mort de Philippe étant de 787, le mariage d'Antipas avec Hérodiade ne pouvait être que postérieur. Il n'en serait pas de même si on faisait Hérodiade femme de Philippe vivant ; c'est ce qu'on fit, il n'y avait pas à hésiter. On décida qu'Antipas dans sa fureur érotique aurait ravi Hérodiade à Philippe malgré ses protestations, et que pour avoir tonné contre ce scandale dont la date pouvait remonter par ce moyen à 781, Joannès paierait son indignation de sa tête. Ainsi,

après avoir eu la douleur d'être crucifié par ses compatriotes, le Juif consubstantiel au Père allait avoir celle d'être décapité par son Église. Ce sont des choses comme on n'en voit que dans les religions !

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable en dehors de cela, c'est que la résurrection primitive étant indiscutablement celle de Joannès, il a fallu la maintenir à son actif, de sorte qu'il en bénéficie comme décapité. Il n'a donc pas à se plaindre, puisqu'il est sur le même pied comme décapité qu'autrefois comme crucifié, et l'Église ne commet aucun sacrilège en lui coupant la tête : cette *diminutio capitis* n'est qu'une apparence dont le troupeau des contribuables sera seul dupo. On raccourcit Joannès, on ne le diminue pas ; et d'ailleurs, à supposer qu'on le diminue, on ne fait que lui obéir, car il le dit lui-même en parlant de Jésus : « Il faut qu'il croisse et que je diminue (1). » Mais loin de le diminuer en le décapitant, on l'augmente, puisqu'il croît en Jésus et que sous ce nom il est consubstantiel au Père ; il n'y a donc pas de scrupules à avoir. Dieu ne sera pas content qu'on lui inflige un tel fils ? Il sera enchanté, au contraire ! En effet, Dieu, c'est l'Église, elle l'a décidé. L'Église est-elle contente ? Sans doute, puisque c'est pour l'être davantage qu'elle décapite Joannès. Donc Dieu est content.

Comme il est certain qu'Hérodiade n'était pas femme de l'Hérode Philippe, tétrarque de Bathanée, mais de l'Hérode Lysanias, tétrarque de l'Abilène, l'Église a inventé un second Philippe qu'elle appelle Philippe I^{er},

(1) Quatrième Évangile, III, 30. Cf. *Le roi des Juifs*, p. 187.

dont Hérodiade aurait été femme avant d'être celle d'Antipas. « Il ne faut pas confondre ce Philippe avec son demi-frère Philippo, tétrarque d'Iturée (Bathanée et Gaulanitide) et de Trachonitide, dit le Saint-Siège. » Et en effet on ne peut les confondre, puisque Philippe I^{er} n'existe pas; mais cela permet de faire d'Hérodiade la femme de Philippe I^{er}, tandis que sa fille Salomé demeure celle de Philippe, tétrarque de Bathanée. Philippe I^{er} est une des nombreuses créations du Saint-Esprit. C'est un homme dont l'Église ne sait rien, sinon que son absence totale d'ambition a exaspéré l'intrigante Hérodiade et l'a poussée dans les bras d'Antipas.

C'est, comme on l'a vu, Salomé, sa fille, qui était femme de Philippe (1).

Quand il s'agit de l'Évangile, on ne peut guère attendre moins de soumission des protestants que des catholiques. Pour ceux-là l'Évangile est intangible — comme la Vierge est immaculée pour les autres et le Pape infallible. Marc et Mathieu ayant dit qu'Hérodiade était femme de Philippe, M. Stapfer la maintient femme de Philippe envers et contre Josèphe, qui la dit femme d'un autre Hérode. Selon M. Stapfer (2), c'est à Rome qu'Antipas rencontre Hérodiade chez ce Philippe, qui vit là en simple citoyen, et c'est de Rome qu'il la ramène en Galilée avec sa fille Salomé. Josèphe, au contraire, dit que c'est en allant à Rome qu'Antipas vit Hérodiade et lui proposa de l'épouser à son retour. Il dit bien aussi que Philippe fut élevé à Rome par les soins de son père, mais il ne parle nullement d'un

(1) Cf. *Le roi des Juifs*, p. 204

(2) Stapfer, *La Palestine au temps de Jésus-Christ*.

second Philippe, qui aurait habité Rome, sous Tibère, et à qui Antipas aurait pris Hérodiade.

La question de nom n'a d'ailleurs aucune importance pour la chronologie. Quand bien même le premier mari d'Hérodiade serait Philippe et non Lysanias, il n'importe à la date du mariage d'Antipas avec la dame. Si c'est Philippe il est mort, si c'est Lysanias il est vivant, voilà toute la différence. Mais la date du mariage ne change pas; c'est toujours 787, Antipas retour de Rome. La fille d'Arétas surprend le manège, va au-devant de la répudiation en demandant à son mari la permission de se retirer chez son père et laisse l'oreiller à sa rivale avec plus de hâte que de dépit.

Dans les Évangiles qui avaient cours au quatrième siècle, c'est Hérodiade qui intriguait pour avoir la tête de Joannès, c'est elle qui déployait toutes ses séductions pour amener Antipas à le décapiter. Parlant des évêques ariens qui l'avaient déposé à Tyr en 335 de l'E. C., Athanase, le grand imposteur Athanase, dit : « L'empereur Constance leur renouvelle la promesse d'Hérode à Hérodiade et ils reprennent la danse de leurs calomnies (1). » Et Jean Chrysostome parlant de l'impératrice Eudoxie : « Hérodiade demande encore la tête de Joannès et c'est pour cela qu'elle danse (2). »

A cette époque de l'imposture ecclésiastique elle n'était pas encore présentée comme la femme de Philippe.

Aujourd'hui, c'est Salomé qui danse. Les Évangiles ont donc subi après Athanase et Chrysostome les alté-

(1) *Histoire des Ariens*.

(2) *Homélies*.

rations les plus profondes ; et la substitution de Salomé à Hérodiade est un témoignage irrécusable des efforts qui restaient encore à faire bien après Nicée pour étayer l'imposture de la décapitation (1).

La veuve de Philippe n'est entrée en scène que par la porte ouverte à sa mère. Il y avait un grand inconvénient à ce qu'Hérodiade dansât elle-même, et concentrât toute l'attention sur elle. Hérodiade, c'était la date de 787 au moins assignée à la décapitation ; cet événement ne pouvait être que postérieur au mariage, puisque dans la fable il en est la résultante. Or c'est en 787 que, répudiée, la femme arabe d'Antipas se retire dans la forteresse de Machœrous et qu'Antipas la remplace par Hérodiade. Si le prétendu Jésus de Nazareth est mort sous le consulat des deux Geminus, c'est-à-dire en 782, ainsi que le soutient toute l'Église d'après les *Actes des Apôtres*, comment se fait-il, diront les méchants, que Joannès soit encore de ce monde en 787 et qu'il reprenne les gens au nom de la Loi violée ? Il vaut donc mieux qu'Hérodiade se retire devant Salomé qui ne date rien par elle-même, et puisque la mère remplace la fille dans le lit de Philippe par l'opération du Saint-Esprit, la fille doit remplacer la mère dans le pas de la décapitation. L'Esprit, surtout quand il est saint, souffle où il veut, *flat ubi vult*. Il a commandé jadis qu'Hérodiade dansât la danse du ventre, il exige maintenant que ce soit Salomé. Le ventre change, mais l'Esprit est le même. C'est lui qui souffle sur toute cette famille et qui la met en branle.

(1) Le Concile de Nicée est de 325 de l'Erreur chrétienne : tous ses canons ont été fabriqués après coup.

IV

LA DÉCAPITATION DE JOANNÈS DANS MATHIEU

Qui posséda jamais le Saint-Esprit au degré d'Antipas ? Et combien ce sage ennemi vaut mieux que tous les maladroits amis à qui l'on doit les Assomptions du Joannès ! Examinez bien les propos d'Antipas et voyez comme il sait y ajuster sa conduite. « C'est dégoûtant à la fin ! s'écrie Antipas. Tout le monde, Jésus le premier, s'en va disant que l'Évangile, c'est Joannès ressuscité ! On n'entend que cela : Joannès ressuscité par-ci, Joannès ressuscité par-là ! Si je ne le décapite à l'instant, c'en est fait de l'Église, car jamais, malgré la profonde imbécillité des hommes, personne en Occident n'adorera Jésus, si Jésus est le même homme que l'auteur de l'*Apocalypse*, lequel est le même homme que Bar-Jehoudda ! » Et à l'instant, puisque cette instantanéité est une condition *sine qua non*, Antipas, avec un incomparable mépris de Luc, Antipas devant qui, dans cet Évangile, ce même Joannès comparait le 14 nisan 788 avant d'être conduit à Pilatus (1), Antipas s'offre à le décapiter publiquement dès 781. Qui le pince ? Qui le met ? Le Saint-Esprit. Et qu'exige le Saint-Esprit ? Que Joannès perde le chef avant le consulat des deux Geminus, sans quoi il ne peut être déclaré consubstantiel au Père par les Conciles.

(1) Nous avons conté la scène dans le *Roi des Juifs*, p. 381.

Écoutons Mathieu (1) :

En ce temps-là (en ce temps-là, dans l'esprit du scribe, c'est l'année 781, l'Église ayant avancé de sept ans la crucifixion), en ce temps-là donc, Hérode le tétrarque apprit la renommée de Jésus.

On lui apprend son existence par sa renommée, on lui raconte les miracles qu'on a mis dans les *Évangiles*. C'est le procédé dont on s'est servi déjà pour décider Joannès à envoyer une ambassade à Jésus.

Et il dit à ses serviteurs : « *C'est Joannès le baptiseur.* »

Mon Dieu, oui, c'est bien le même, c'est bien celui qu'a connu Antipas en son vivant et dont on a fait Jésus au cours des temps.

C'est lui-même qui est ressuscité des morts.

Parfaitement. Antipas appartient « à cette génération méchante et adultère qui n'a eu d'autre signe que Joannès ressuscité », (2) et s'il ajoutait ici que Joannès a été ressuscité après trois jours et trois nuits comme son homonyme de Ninive, il en parlerait dans les mêmes termes que Jésus. Mais le Saint-Esprit retient son souffle.

Et voilà pourquoi des miracles s'opèrent en lui.

Rien de plus clair, c'est Joannès ressuscité qui par Jésus opère tous les miracles de l'Évangile. Qu'est-ce que Jésus ? Joannès ressuscité. « Que disent les hommes que je suis, demande Jésus ? » (3). Et les hommes répon-

(1) Mathieu, xiv, 1-13.

(2) Mathieu, xii, 39-41; Luc, xi, 29-32.

(3) Mathieu, xvi, 13 et suiv. ; Marc, viii, 27 et suiv. ; Luc, ix, 18 et suiv.

dent par la voix de Pierre : « Joannès. » Nous n'entendons que cela dans l'Évangile ou, pour mieux dire, l'Évangile, c'est cela même.

Car Hérode s'était saisi de Joannès, l'avait chargé de fers et jeté en prison, à cause d'Hérodiade, femme de Philippe, son frère.

Car est un peu faible comme liaison, puisque, si Jésus existe, c'est par Joannès ressuscité qu'il opère ; et ses miracles n'étant qu'un effet de ce principe, il faut que Joannès soit ressuscité dans des temps antérieurs à cette Écriture, et c'est officiellement le cas.

Car Joannès lui disait : « Il ne t'est pas permis de l'avoir. » Et il voulait le faire mourir, mais il craignait le peuple, qui le tenait pour prophète.

« Le plus grand de tous les prophètes », dit Jésus. On voit que si l'*Apocalypse* n'avait pas porté en 788, elle avait fait son chemin depuis.

Or au jour (anniversaire) de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa au milieu de la cour et plut à Hérode.

Le mensonge se double de calomnie à la fois hypocrite et libidineuse, car tout en accusant l'oncle d'une malpropreté sénile et la nièce d'une juvénile corruption, le scribe se garde bien de nommer la danseuse, il nommerait la vraie femme de Philippe et une partie de son échafaudage croulerait.

D'où il lui promet, avec serment, de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait.

Il lui fait serment de ne pas reculer au moment de l'exécution, quelque infamie que le Saint-Esprit lui

commande. La jeune fille elle-même — dans le plan du scribe elle n'est pas mariée — sous les dehors d'une tentatrice est un agent du Saint-Esprit, car elle est poussée par sa mère qui elle-même obéit aux ordres de Dieu; Antipas, sa femme et la femme de Philippe sont trois têtes dans le même bonnet ecclésiastique (une mitre?) et ce bonnet contient d'avance une quatrième tête.

Mais elle, instruite à l'avance par sa mère : « Donnez-moi, dit-elle, ici, dans un bassin, la tête du Joannès baptiseur. »

Ici, et dans un bassin.

Ici, c'est Tibériade; et le bassin, c'est un plateau de quête que le scribe rêve profond comme un baptistère.

Et le roi fut contristé (pas du tout, on vient de dire qu'il cherchait un moyen de le tuer); cependant à cause du serment (peuh! on a le droit d'y manquer, voyez Pierre dans la cour de Kafaphus lorsqu'il nie, avec serment, connaître son frère qu'on emmène au supplice; et on a le droit d'en faire de faux, voyez celui que prête à Saül l'auteur de la *Lettre aux Galates* (1) lorsqu'il dit : « Je jure devant Dieu que je ne mens point! ») et de ceux qui étaient à table avec lui (à la bonne heure, voilà une raison!), il commanda qu'on la lui donnât,

Et il envoya décapiter Joannès dans la prison.

C'est, vous le voyez, une prison comme en rêve l'Église, c'est-à-dire attenante au palais épiscopal, afin que les hérétiques n'aient aucune chance d'échapper.

Et sa tête fut apportée dans un bassin (n'était-ce pas spécifié sous la foi du serment?) et donnée à la jeune fille qui la porta à sa mère.

(1) Nous examinons ce faux plus loin, au chapitre : *Le faux Saül*.

Car c'est la mère, c'est Hérodiade qui jadis a tout fait, bien qu'ici elle ne danse plus. L'Église n'aime pas les danseuses déjà mûres et dont l'âge correspond à une date.

Or ses disciples étant venus (dans la prison du palais) prirent son corps et l'ensevelirent (où cela?); puis ils vinrent l'annoncer à Jésus.

Ce que Jésus ayant entendu, il partit de là dans une barque pour se retirer à l'écart en un lieu désert.

Ah! pardon, cela n'a pas pu se passer ainsi! Joannès a été enseveli et nous savons où, mais il est ressuscité, Antipas et tous ses serviteurs le savent, on vient de nous le dire. Où est sa résurrection dans tout cela? On nous doit une résurrection en règle et d'un homme qui a sa tête, toute sa tête, qui est sorti du Guol-golta les pieds devant, au bout de trois jours et trois nuits, et qui a été enlevé au ciel où il est assis à la droite du Père auquel il est consubstantiel. Vous n'allez pas soutenir que le fils de Maria Magdaléenne est né acéphale! Il a pu naître hydrocéphale, à cause de sa vocation pour le baptême, mais son Père n'a pu admettre à sa droite un homme sans tête! Nous refusons de monter dans le bateau où Jésus s'éloigne du lieu de la décapitation avec une indifférence de canotier vulgaire. Remettons donc la tête de Joannès sur ses épaules, habillons-le de pourpre comme il était au matin du 14 nisan 788, jour de la préparation à la Pâque, amenons-le devant Pilatus entre deux haies de sergents, et alors Antipas, Hérodiade et Salomé pourront reconnaître dans ce décapité par persuasion posthume Bar-Jehouda, roi des Juifs, arrêté à Lydda par le brave Is-Kérioth. Le Dieu

de l'Église ne sera pas content? Non, mais celui de la Vérité le sera : ce n'est donc pas le même.

V

LA DÉCAPITATION DANS MARG

Quoique la version de Mathieu ne fût pas sans mérite, elle offrait encore par plus d'un côté prise à la critique de ceux qui secondent les entreprises du Malin contre la religion révélée. Il a donc fallu l'étoffer sur quelques points et la modifier sur d'autres, afin que l'Église pût poursuivre en paix la mission civilisatrice dont le vicaire de Jésus-Christ l'a chargée lorsqu'il est venu à Rome. On a confié le travail à Marc qui, en sa qualité de fils de Pierre, devait avoir des lumières spéciales sur le supplice enduré par son oncle.

Voici le morceau (1) :

Le roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom s'était répandu (la renommée toujours!), et il disait : « Joannès le baptiseur est ressuscité des morts (voilà qui n'est pas facile à dissimuler, décidément!) et c'est pour cela que des miracles s'opèrent par lui (sans Joannès, pas de Jésus!). »

Mais d'autres disaient : « C'est Elie ». Et d'autres : « C'est un prophète semblable à l'un des prophètes. »

Non, non, ils ne disaient pas cela! L'auteur de l'Apocalypse n'était semblable qu'à lui-même, puisqu'il était l'Antéchrist et que les prophéties nationales devaient se réaliser en lui le 15 nisan. Antipas, comme

(1) Marc, vi, 14-29.

tous ceux de sa génération, n'a connu que l'Apocalypse. Mais on ne veut plus que l'Apocalypse soit du crucifié de Pilatus, et c'est surtout pour cette raison qu'on décapite son auteur avant son septennat.

Ce qu'ayant entendu (on lui a soumis préalablement les trois Synoptisés et le *Quatrième Evangile*), Hérode dit : « Ce Joannès que j'ai décapité (il a lu cela dans Luc et dans Mathieu) est ressuscité d'entre les morts : (la résurrection du Joannès est plus ancienne que sa décapitation, puisque ni dans Luc ni dans Mathieu il ne ressuscite après cette seconde opération). »

Car Hérode lui-même avait envoyé prendre Joannès (où cela?) et l'avait retenu, chargé de fers, en prison, à cause d'Hérodiade qu'il avait épousée, quoique femme de Philippe son frère,

Parce que Joannès disait à Hérode : « Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère. »

Or Hérodiade lui tendait des pièges, et voulait le faire périr; mais elle ne le pouvait pas.

Voilà du nouveau. Dans Mathieu, c'est Antipas qui cherche à faire périr Joannès (comparez), et en effet dans l'histoire, dans Luc même qui pourtant arrange l'histoire, Hérodiade ne joue aucun rôle saillant; c'est Antipas qui poursuit le prophète de sa vengeance, à cause de la trahison des Bathanéens à la bataille de Gamala; c'est Antipas ou son lieutenant qui tient contre lui dans le Sôrtaba : « Antipas te veut tuer », lui disent les pharisiens trois jours avant la Pâque; c'est devant Antipas qu'il comparait avant d'être mené à Pilatus la veille de la Pâque; c'est pour l'avoir crucifié qu'Antipas voue au procureur une gratitude éternelle. Tout cela est dans Luc, et c'est déplorable, car le goy, suppôt du

Maudit, a le droit de rechercher dans l'histoire les causes de cette animadversion et il les y trouve. C'est donc une maladresse d'avoir mis Antipas en avant dans Mathieu ; il vaut mieux charger Hérodiade et montrer que non seulement Antipas est sans griefs contre Joannès, mais qu'au contraire il nourrit pour le héros de la Journée des Porcs (1) l'incoercible admiration dont il est digne.

Hérode, en effet, craignait Joannès, sachant que c'était un homme juste et saint (ces deux épithètes sont détournées du sens qu'elles avaient au temps où elles s'appliquaient uniquement, l'une à l'observation littérale de la Loi, l'autre à la xénophobie exempte de faiblesse); il le protégeait (diable!), faisait beaucoup de choses d'après ses avis (peste!) et l'écoutait volontiers (per Bacco!).

Le fait d'épouser sa nièce et belle-sœur n'était nullement l'opposé de la Loi et il n'est pas établi le moins du monde que le premier mari d'Hérodiade fût encore vivant lorsqu'Antipas l'a épousée. Il paraît bien, au contraire, que le cas a été inventé de toutes pièces pour détourner sur un Hérode le grief de *sotadisme* qu'on faisait à Bar-Jehoudda qui, comme nous l'avons montré, descendait de David par l'adultère de Bethsabée, femme d'Urie (2). Car ce surnom de Ben-Sotada ou fils de l'adultère poursuivait le christ à travers toutes les Écritures talmudiques, et c'était ruiner cette tradition que de le montrer prenant contre deux Hérodes à la fois, le premier dans le rôle d'Urie, le second, dans celui de David, la défense de la Loi jadis

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 251.

(2) Cf. *Le Charpentier*, p. 105.

violée par le grand roi. Il est clair que Bar-Jehoudda est la dernière personne qu'Antipas eût appelée en consultation dans le cas où le premier époux d'Hérodiade eût été vivant, car à ce veto : « Il ne t'est pas permis d'avoir cette femme », Antipas répliquait immédiatement par ce coup droit : « Il a bien été permis à David d'avoir Bethsabée et de t'avoir d'elle ! Et toi-même tu trouves cela si bien que tu te fondes sur cet adultère pour te dire roi des Juifs et christ de Dieu ! »

Cette histoire de consultation sent le cafard à plein nez — car quelle erreur c'est de croire que le jésuitisme soit un composé, c'est un corps simple ! Le but est de confondre les calomnieurs juifs, dignes rivaux des calomnieurs païens. « Comment ! dit l'Église, vous osez transmettre à la postérité cette épithète de Ben-Sotada qui met toutes les choses au point ! Je vous oppose un épisode que le Saint-Esprit déclare authentique et dans lequel Ben-Sotada lui-même, parlant au nom de la Loi, veut empêcher un de vos princes de tomber dans le sotadisme ! Au souvenir de vos turpitudes vous devriez rentrer sous terre ! »

Mais un jour opportun arriva, le jour de la naissance d'Hérode, où il fit un festin aux grands de sa Cour, et aux chiliarques et aux principaux de la Galilée.

Or, la fille d'Hérodiade même étant entrée et ayant dansé et plu à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui, le roi dit à la jeune fille : « Demandez ce que vous voudrez et je vous le donnerai. »

Et il lui jura disant : « Tout ce que vous demanderez, je vous le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume. »

Malgré lui, le faussaire ne peut s'empêcher de faire cette constatation qu'étant non jeune fille, mais veuve

de Philippe, Salomé out pendant un moment la moitié du royaume qu'Antipas avait rêvé de reconstituer, c'est-à-dire la Bathanée, Gaulanitide et Trachonitide, les pays où Bar-Jehoudda s'était proclamé roi des Juifs. C'est pourquoi Salomé ne répond pas : « Eh bien ! donnez-la-moi », elle l'a ; et Antipas aurait bien voulu la lui prendre, comme l'Abilène au premier mari d'Hérodiade.

Lorsqu'elle fut sortie, elle dit à sa mère (la mère est dans la coulisse, c'est déjà une mère de danseuse) : « Que demanderai-je ? » Et sa mère répondit : « La tête du Joannès baptiseur. »

Aussitôt s'étant rendue en grande hâte (cela ne traîne pas) près du roi, elle fit sa demande, disant : « Je veux que vous me donniez à l'instant, dans un bassin, la tête du Joannès baptiseur. »

Le scribe est pressé, il tient à ce que l'opération ait eu le caractère du coup de foudre, qu'elle ne puisse pas avoir eu lieu un autre jour, une autre heure, afin qu'elle n'empiète point sur l'année où les deux Geminus furent consuls. Les deux Geminus, ce sont les appas antérieurs et postérieurs de la danseuse. Avec de telles armes auxquelles on sent que le scribe ne résisterait pas, elle a dû avoir satisfaction sans aucun délai.

Le roi fut contristé ; cependant à cause de son serment (à la bonne heure, voilà un homme qui tient son serment, quel exemple pour Pierre !) et à cause de ceux qui étalent à table avec lui (respect aux invités, surtout quand ils le sont comme témoins !), il ne voulut pas la contrarier (c'était un flu renard, Luc le constate).

Aussi, ayant envoyé l'un de ses gardes (avec quel plaisir Saül eût fait l'opération lui-même !), il lui ordonna d'apporter la tête de Joannès dans un bassin (elle est toute prête depuis Luc et Mathieu). Et le garde le décapita dans la prison ;

Et, apportant la tête dans un bassin (pour que tous les invités l'aient vue), il la donna à la jeune fille, qui la porta à sa mère (comme le nombre impair est agréable à Dieu, les mots « tête dans un bassin » reviennent trois fois afin de faire image dans la rétine). Ce qu'ayant appris (par le même moyen que les lecteurs), ses disciples vinrent (dans la prison), prirent son corps (le tronc seul) et le déposèrent dans un tombeau.

Tout cela est très bien, encore une fois, mais où est la résurrection dont Antipas nous a entretenus au début de cette histoire comme d'un fait connu parmi tous ses serviteurs ? Elle manque. Et aujourd'hui — scandale invraisemblable, — Joannès est le seul qui ne ressuscite pas ! Mais que les âmes pieuses ne s'en alligent point outre mesure et qu'elles ne s'émeuvent point de cette décapitation de ballet (1). Joannès n'a point à se plaindre et le sort ne lui a point été cruel. Il a eu la plus grande de toutes les résurrections, et, sous le nom de Jésus, il a fait la plus belle carrière de crucifié qui se soit jamais vue.

L'imposture du Joannès décapité opposée à celle du Joannès ressuscité est un tableau dramatique dont

(1) Il y eut d'ailleurs plus d'une tête coupée parmi les chrétiens. L'une d'elles est célèbre, c'est celle de Theudas qui fut envoyée et exposée à Jérusalem ; cette décollation qui eut lieu sous Claude n'eut pour témoins ni Antipas, ni Hérodiade, ni Salomé. Mais les scribes ecclésiastiques s'en sont certainement inspirés pour l'appliquer d'abord à Jacob senior qui est mort crucifié comme Bar-Jehoudda, puis à Bar-Jehoudda lui-même.

l'auteur concourt déjà pour le prix de Rome : cette tête coupée que Salomé porte à Hérodiade, sur un plateau, dans un rayon de lumière blafarde; cette volupté du sang partagée par ces deux femmes, la fille rivale de la mère par l'impudeur et la férocité, tout cela est d'une psychologie beaucoup trop byzantine pour être du premier âge millénariste. Et puis le travail de synoptisation a été fort négligé. On aurait pu se montrer plus prévenant envers Luc et rapporter dans son texte les circonstances qui accompagnent la décapitation dans les autres : l'épisode de Salomé dansant, la tête sanglante dans le plateau, l'enterrement du corps par les disciples et le reste. Luc méritait mieux, car c'est un de ceux qui contiennent le plus de mensonges utiles à l'Église. Il n'y avait pas de raisons non plus, en dehors de celles que le Saint-Esprit a suggérées, pour ensevelir l'honneur d'Hérodiade et de Salomé sous un amas d'inepties dont la malpropreté sent le moine. Nous avons vu déjà un échantillon de la manière conventuelle dans l'interpolation de Josèphe relative à la femme de Saturninus, proconsul de Syrie (1). Tout salir pour tirer du borbier le Juif consubstantiel au Père, voilà le principe.

Cette pauvre Salomé n'a été introduite dans l'Évangile que pour rendre Antipas plus odieux, comme Hérodiade pour rendre Ben-Sotada moins suspect dans ses origines. Si jamais la serpentine Salomé dansa devant Antipas, ce fut pour doubler Hérodiade indisposée. Elle était naturellement moins âgée que sa mère (2), mais

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 303.

(2) Je dis « naturellement », parce que le Saint-Esprit aurait pu décider le contraire.

peut-être n'était-elle pas plus belle. Philippe mort, rien ne s'oppose à ce qu'elle ait dansé chez Antipas. Mais comme, une fois veuve, elle s'est remariée avec Aristobule, frère d'Agrippa, cet acte giratoire n'a eu pour personne les conséquences malignes que les Évangélistes en ont tirées. Quant à Hérodiade, elle répara les fautes de sa vie par la plus noble des attitudes, et lorsqu'Antipas fut exilé par Caligula, elle refusa de séparer sa cause de celle de son mari, réclama sa place auprès de lui, le suivit, le consola, l'épousa dans le malheur, après avoir rejeté l'offre que Rome lui fit de lui laisser ses biens, et mérita que l'histoire rendit hommage à des vertus si rares.

VI

FALSIFICATION ET GAMBRIOLAGE DE L'HISTORIEN JOSÈPHE

Bâtie en marge de l'histoire et de la chronologie, l'imposture de la décapitation se détruit par elle-même. A quelle époque a-t-on pu la fortifier par un texte qui semblât de provenance désintéressée ? Lorsqu'on fut assez sûr du lendemain pour interpoler Josèphe impunément et l'accommoder aux besoins de la jehouddolâtrie, c'est-à-dire à partir du cinquième siècle. C'est alors qu'on a remanié, falsifié, adulteré tout le chapitre de Josèphe relatif à l'échec d'Antipas dans la guerre avec les Arabes et à l'infâme trahison dont Bar-Jehoudda s'est rendu coupable pendant ces hostilités. Ce chapitre préparait celui qui concerne l'im-

posteur mis en fuite au Sôrtaba et crucifié par Pilatus.

Comme tous les autres Juifs, Josèphe trouvait une relation de cause à effet entre la défaite d'Antipas et le châtement de Bar-Jehoudda. Mais comme il ne nommait pas de Joannès et encore moins de Jésus, comme de son côté l'Évangile ne nommait pas de Bar-Jehoudda, rien ne fut plus facile à l'Église que de mettre la fable au-dessus de l'histoire et de la chronologie. Le pseudonyme de Joannès avait eu raison de Bar-Jehoudda, celui de Jésus eut raison de Joannès. Outre Josèphe, Juste de Tibériade parlait de Bar-Jehoudda et sous ce nom, puisque le falsificateur de Josèphe commence ainsi son interpolation : « *Plusieurs Juifs* ont cru que cette défaite de l'armée d'Hérode était une punition de Dieu à cause de Joannès surnommé *Baptiste*. » Or, Bar-Jehoudda ne s'appelait pas Joannès de son nom de circoncision, et ce n'est pas dans « *Baptiste* » qu'est son surnom évangélique, c'est dans « *Joannès* ». C'est bien à propos de la défaite d'Antipas que « *plusieurs Juifs* » introduisaient Bar-Jehoudda dans leur histoire et, loin d'attribuer cette défaite à une « punition de Dieu, » ils en accusaient la malice et la trahison du fils de David. Et comme tous les païens qui ont eu à donner leur avis sur son compte, — sans aucune exception jusqu'à l'empereur Julien — ils le traitaient de *scelustus* quand ils parlaient latin, et de *lestès*, quand ils parlaient grec.

Ce faux est fabriqué sous l'empire d'une préoccupation autre que le faux où les Synoptisés ont fait entrer Hérodiade et Salomé. Il ne s'agit plus ici d'un duel de sotadisme entre Antipas et Bar-Jehoudda, il n'y est pas plus question des deux femmes que s'il n'y avait pas

d'Évangiles. Il s'agit d'effacer à jamais de la sentence rendue par le Sanhédrin le motif tiré de la trahison et qui a emporté la condamnation à mort. L'Église a suivi dans sa falsification de Josèphe la même marche que dans son faux intra-canonique. Elle a d'abord cru qu'il suffirait, pour se débarrasser du Joannès avant 788, de le mettre en prison par ordre d'Antipas. Jamais il ne fut emprisonné par Antipas, mais en plaçant cette fausse arrestation avant la bataille de Gamala, on évitait qu'il fût le traître à qui Josèphe attribuait, sous son vrai nom, la défection des Bathanéens dans la guerre contre les Arabes.

Dans l'interpolation de l'historien juif, on nous représente Antipas faisant arrêter le Joannès avant la guerre, pour l'empêcher de détourner le peuple de son devoir, — comme si ce digne homme était capable de nourrir un pareil dessein ! Au contraire, « c'était, dit le faussaire, un homme d'une grande piété qui exhortait les Juifs à embrasser la vertu, à exercer la justice, et à recevoir le baptême après s'être rendus agréables à Dieu non seulement en se gardant du péché, mais en joignant la pureté du corps à celle de l'âme. Ainsi, comme les gens du peuple le suivaient en grande quantité pour écouter sa doctrine, Hérode craignant qu'il n'abusât du pouvoir qu'il avait sur eux pour exciter une sédition dans laquelle ils seraient toujours prêts à marcher selon ses ordres, Hérode crut devoir prévenir ce mal pour n'avoir pas à se repentir d'y avoir trop tard porté remède. Pour cette raison il l'envoya prisonnier dans la forteresse de Machéron; et les Juifs attribuèrent la défaite de son armée à l'équitable juge-

ment de Dieu dans une action si injuste (1). » Le fait est que cet Antipas est ignoble ! Et d'ailleurs plein de mauvaises pensées, car s'imaginer que le Juif consubstantiel au Père fût capable de trahir la mère patrie, vraiment cela passe tout ! Mais s'il y a encore quelque part des gens assez dénaturés pour partager ces vils sentiments en invoquant le texte original de Josèphe, qu'ils sachent bien que ce texte est l'œuvre du démon de l'interpolation ! Joannès surnommé Baptiste eût-il voulu débaucher les soldats d'Antipas à la bataille de Gamala qu'il ne l'aurait pas pu, le pauvre cher homme !... il était enfermé ! Il est donc totalement étranger à ce qui a pu se passer au cours de cette guerre et même il faut plaindre Antipas de n'avoir pas compris qu'en l'enfermant il se privait d'un appui précieux, car il est évident qu'avec sa pureté naziréenne et surtout sa haute conception du devoir l'homme de Dieu eût lui-même ramené au combat les déserteurs bathanéens !

Le tour ecclésiastique de l'interpolation de Josèphe saute aux yeux. *Is fecit cui prodest*. Elle est d'une maladresse insigne, à ce point que dans les manuscrits les plus anciens on oublie la décapitation. L'interpolateur est tellement pénétré de cette « vérité » qu'il la suppose universelle. Il se borne à parler de l'emprisonnement qu'il place avant les hostilités contre Arétas, de manière à faire entrer Josèphe dans le système esquissé par les évangélistes : le Joannès incarcéré pendant que Jésus de Nazareth éblouit la Galilée par ses miracles.

La défaite d'Antipas est « une punition de Dieu

(1) *Antiquités judaïques*, livre XVIII, ch. vii, 781.

parce qu'il a emprisonné Joannès dans la forteresse de Machéron ». On avait lâché là le mot révélateur de l'endroit où le roi des Juifs a été enterré : indication à jamais déplorable et dont on s'était bien gardé dans les *Évangiles*.

L'Église a bien senti ce qu'il y avait d'incomplet dans la vieille interpolation. Elle a réparé le mal de son mieux, mais ce mieux est l'ennemi du bien. Au lieu de prison, il est question de mort dans les versions les plus ecclésiastiques et de mort à Machéron ! « Dieu a permis qu'Hérode perdit cette bataille pour le punir d'avoir fait mourir Joannès, surnommé Baptiste... Il le fit mettre aux fers et conduire à Machéron où il le fit mourir. Toute la nation regarda la défaite de son armée comme un juste jugement de Dieu, qui le punissait d'avoir fait ôter la vie à cet homme de bien. » Voilà ce qu'on lit dans les versions orthodoxes, comme celle de l'abbé Gillet : orthodoxes, dis-je, car, lorsque la vérité est schismatique, c'est le mensonge qui devient orthodoxe.

Le manuscrit dont s'est servi Arnauld d'Andilly pour sa traduction ne contient pas de mort, mais on y a modifié la topographie de Machéron par ces mots : « Machéron dont nous venons de parler. » Or Josèphe vient de parler non de Machéron, mais de Macherous sur la rive droite de la mer Morte et qui, dit-il, appartenait aux ennemis d'Antipas (1).

La mort de Bar-Jehouda, son genre de mort, les causes de la mort, tout était dans Josèphe et rien n'y est plus. Tout y serait encore, si les faits eussent été

(1) Livre XVIII, chap. vii, 780.

ceux que l'Église a mis dans Marc et dans Mathieu. Pour qu'on les ait supprimés et remplacés par un mensonge ecclésiastique, il faut qu'aucun accommodement n'ait été possible avec Josèphe et Justo. L'indication de Machéron n'en est pas moins infiniment précieuse, parce qu'elle émane de l'Église elle-même et qu'elle contient cet aveu :

Si c'est au Guol-golta que le roi-christ est mort, c'est à Machéron de Samarie qu'il a été enterré le 17 nisan 789 et retrouvé au quatrième siècle.

Nous en avons la preuve par les efforts désordonnés que l'Église moderne a faits pour échapper à l'aveu d'identité qu'implique ce seul mot de Machéron jeté là par sa devancière. Elle a transporté Machéron de Samarie — la foi ne transporte-t-elle pas les montagnes? — à Machærous d'outre-mer Morte qui appartenait aux Arabes bien avant la déclaration de guerre.

Le scribe ecclésiastique à qui l'on doit la tromperie de la décapitation a-t-il songé à Machærous? Il suffit d'examiner ses fantaisies pour voir qu'il a songé à une prison assez voisine de la salle de bal pour que le désir de Salomé puisse être satisfait sur l'heure, dans l'instant, dit Marc, et non à la forteresse arabe de Machærous. C'est précisément pour effacer la découverte et la profanation du corps du roi-christ à Machéron de Samarie que l'Église le décapite en un lieu de Galilée qui dans son esprit est Tibériade, car il y a plus de distance entre Machærous et Tibériade qu'entre Tibériade et Machéron, et pour voir la tête de Joannès dans un plat il aurait fallu que les invités attendissent pendant deux ou trois jours. La tête de Joannès était-

elle comme celle de Danton? Valait-elle la peine d'être regardée? Sans doute, mais il me semble que celle des invités eût composé un spectacle encore plus extraordinaire.

Néanmoins, croyez bien que je n'essaie pas d'enlever à la galerie ecclésiastique un tableau dans lequel on voit une danseuse avec beaucoup de hanches et peu de robe, des turbans, des cassolettes, puis pour terminer la soirée, cet accessoire de cotillon : une tête dans un plat qui doit être d'argent pour que la flaque de sang s'enlève plus crûment sur le fond. Ce sont des choses contre lesquelles on ne peut pas lutter.

Ouvrez tous les livres écrits sur Jésus ou sur la Palestine. Dans tous vous trouverez la même erreur sur Machærous passée en force de chose jugée. Tous décrivent la position avec détails, comme si elle avait été du domaine d'Antipas au temps de la guerre avec les Arabes. Quelques-uns, — on aimerait à connaître leurs sources, — montrent Antipas habitant les appartements royaux qu'y avait édifiés son père ; et au-dessous de ces appartements d'une somptuosité tout hérodiennne il y avait, disent-ils, des souterrains qui servaient de prison... C'est là que l'horrible drame se passa, car, ajoutent-ils, pour soutenir la guerre contre les Arabes, Antipas, ramenant Hérodiade de Rome, était venu s'installer dans Machærous avec elle (1). Notez qu'ils disent tout cela sans que rien les y autorise, uniquement parce qu'il leur plaît ainsi, sans voir que tout est contre eux, sans même réfléchir que la chronologie renverse tout leur échafaudage et en même temps

(1) Stapfer, *La Palestine au temps de Jésus-Christ*, Paris, 1892, in-8°, p. 49.

tout l'édifice ecclésiastique, car en admettant et qu'Hérodiade fût femme de Philippe vivant et qu'Antipas fût maître de Machabéus, ce n'en est pas moins en 788 qu'éclate la guerre avec le père de la femme répudiée, et qu'Antipas fait sauter la tête de Joannès, c'est-à-dire six ans après le consulat des deux Geminus et la Passion du prétendu Jésus de Nazareth.

Mais l'érudition des catholiques, l'archéologie des protestants, la « méthode scientifique » des néo-exégètes — je me tords littéralement! — tout cela fait plonger dans la superstition du Juif consubstantiel au Père sans remonter jamais à la surface. Ils y perdent jusqu'à l'usage des organes qui servent aux écoliers pour apprendre, et c'est vraiment un spectacle étonnant que celui de ces savants qui savent tout, excepté lire et compter.

Si le Joannès n'est pas mort chez les Arabes, s'il n'est pas mort décapité, si personne n'a vu sa tête à cinquante lieues de son tronc dans le plateau de Salomé, quel est donc celui que nous avons trouvé sur la croix dans le *gool-golla* de Jérusalem? Vous savez déjà la réponse. Aucune Ecriture chrétienne, aucun auteur païen, aucun Talmud ne connaît deux personnages, dont l'un, Joannès, aurait été décapité, et l'autre, Jésus, crucifié, mais un seul qui cumule tous les rôles. Tel il est dans Valentin et dans le Talmud, tel il est dans Lucien, dans Apulée, dans Minucius Félix, dans Hiéroclès, dans Julien, et dans tous les textes qui n'ont pas été adaptés en temps utile à l'imposture ecclésiastique. Tel il était dans l'Évangile avant que, surprise en plein mensonge, l'Église n'ait,

par la « décapitation de Jean-Baptiste », tiré deux personnages du même individu, un décollé d'un crucifié.

Lucien, quoiqu'il ait été visiblement sophistiqué, trahit encore aujourd'hui cette vérité capitale : le crucifié est celui qui avait composé certain ouvrage (*l'Apocalypse*) et introduit la doctrine du Millénium dans le monde. Mieux que cela, Lucien lui donnait son vrai nom (1) qui était et dans Josèphe et dans Juste de Tibériade.

Mais je vais plus loin et je dis que n'eût-il pas la preuve chronologique de la non-décapitation, un observateur consciencieux pourrait en tirer une très suffisante du silence que gardent sur cette fin et Jésus lui-même et toutes les Écritures du canon qui ne sont ni Mathieu ni Marc. Le Nouveau Testament tout entier a été fabriqué avec le corps crucifié du Joannès.

Joannès était si peu mort de décollation hérodiennne en 781 que dans le fameux discours où Jésus énumère les victimes millénaristes à la date de 788, les scribes en sont réduits à évoquer les martyrs de 761 et le lapidé de 787, au lieu de pleurer Joannès dont le sang à peine séché rougit encore les blanches mains d'Hérodiade. Si Joannès avait été décapité, il ne serait question que de cette tragédie dans les frénétiques invectives de l'Évangile contre les pharisiens auteurs de tout le mal. Au lieu de cela, silence complet sur Joannès — quoi d'étonnant à cela, c'est lui, c'est le revenant qui parle! Un vague souvenir à son père, l'illustre Jehouda, par-dessus les croix qui jalonnent la route du Jourdain à Jérusalem, et c'est tout.

(1) On a biffé le texte à cet endroit de *la Mort de Pérégrinus*. La marque y est encore, grammaticalement accusée.

Si Joannès était corporellement distinct de Jésus crucifié et qu'il fût mort décapité, les douze apôtres que nous voyons à Jérusalem dans les *Actes* auraient deux maîtres à pleurer, et ils n'en pleurent qu'un lequel a été « pendu au bois » et dont ils ont fait disparaître le cadavre. Ils n'en veulent à Antipas, au sanhédrin et à Kaïaphas que pour un seul procès et pour une seule victime, ils n'ont rien contre Hérodiade, rien contre Salomé qui sont étrangères au supplice. Si Jésus n'était pas le même homme que Joannès, si Joannès n'était pas mort de la même mort que Jésus, la même année, le même jour, à la même heure, sur la même croix, Gamaliel, dans le discours qu'il prononce devant le Sanhédrin et où il cite le seul cas de révolte chrétienne (1) advenu avant celle de Bar-Jehoudda, Gamaliel ne manquerait pas de relater cette décollation puisque dans ce même discours il parle de celle de Theudas, un des sectateurs de Jehoudda le Gaulonite.

Il n'y a pas deux hommes dont l'un, Joannès, aurait été décapité par Antipas, et l'autre, Jésus de Nazareth, crucifié par Pilatus : il n'y a qu'un seul Bar-Jehoudda, poursuivi à la fois par Antipas et le Temple pour crimes de trahison et autres. Il n'y a pas deux supplices intéressant la secte à quelques mois d'intervalle, il n'y en a qu'un : identité de supplice, identité de supplicié.

Et cette mort que l'Église nous représente, sous la forme « décapitation », comme la vengeance privée de deux hystériques, Hérodiade et Salomé, fut sous la forme « crucifixion » le châtement tardif et mérité d'un imposteur et d'un traître.

(1) Celle de Jehoudda au Recensement. (*Actes*, v, 37.) Le discours est une œuvre d'Église et c'est ce qui fait sa valeur.

VII

MODÈLE DE CONVERSION POUR JUIFS

Voulez-vous savoir maintenant comment on peut faire une religion de la décapitation de Joannès et de la crucifixion de Jésus? Vous êtes Grec au service d'un Calliste ou d'un Zéphirin. Vous commencez par déclarer que les écrits qu'on donne sous le nom du christ (1), — les *Paroles du Rabbi* — sont pleins de choses mises à sa charge par la malice des hommes. En revanche vous posez en principe que les *Évangiles* et les *Actes*, loin d'être ou des fables faites à plaisir par des spéculateurs ou des récits anti-historiques, sont, au contraire, les *Mémoires* ou *Commentaires des Apôtres* eux-mêmes et que foi leur est due comme à des annales authentiques (2). Ensuite, vous prenez un Juif que vous appelez Tryphon, vous lui prouvez qu'il ne connaît pas le premier mot des livres de Moïse ou tout au moins qu'il ne sait pas s'en servir. Après quoi vous l'attaquez sur le héros-homme de la christophanie de Jésus. Naturellement Tryphon répond par ce qu'il en est. Vous supprimez sa réponse, afin que les lecteurs n'aillent pas apprendre de lui ce que vous êtes bien résolu à leur taire. Vous lui démontrez, sans rien citer toutefois,

(1) C'est d'ailleurs une grave imprudence, quand l'existence de ces écrits est déjà constatée par Papias, par Valentin, par Lucien, par tous les Manichéens, et qu'elle le sera encore par Augustin qui s'étonnera de leur niâserie.

(2) *Dialogue avec Tryphon*, en plusieurs endroits, notamment aux ch. ci, cii et ciii.

pour ne pas vous prendre à votre propre piège, qu'il attribue à l'homme crucifié des actes en antagonisme avec les discours de Jésus dans l'Évangile, vous lui faites avouer que ses pères ont répandu sur cet homme des calomnies qui suffiraient à déshonorer toute une race. Tryphon se défend sur toutes choses avec une mollesse qui vous enhardit.

Au bout de quelque temps, très peu, il n'a plus qu'un défaut, il persiste à attendre Elie avant le Jugement dernier. Vous tirez alors de votre poche un exemplaire de Mathieu ou de Marc dans lequel on a introduit l'emprisonnement et la décapitation de Joannès et vous lisez toute la scène à Tryphon. Comme vous vous êtes assuré au préalable qu'il ne soupçonne en rien la fraude, il ne bronche pas sur le fait de la décapitation, et même il acquiesce par son silence à cette vérité historique. Vous lui lisez ensuite, avec le même souci du détail exact, la scène dans laquelle Jésus analyse le rôle de Joannès devant des Juifs du troisième siècle qui attendaient toujours Elie, et vous lui citez ce passage : « A la vérité Elie doit venir et il rétablira toutes choses, mais, moi, je vous dis qu'Elie est déjà venu ; seulement on ne l'a pas connu et on lui a fait tout ce qu'on a voulu, ce que les disciples comprirent comme étant dit de Joannès », et non du Joannès ressuscité après trois jours et trois nuits, mais du Joannès décapité selon la formule ecclésiastique. Du moment que Tryphon ne proteste pas, c'est qu'il l'entend ainsi lui-même. Or il ne proteste pas, il ne fait qu'une petite réserve et favorable à votre plan : « La seule chose qui me chiffonne, dit-il, c'est que vous avez l'air d'attribuer à Joannès la même

mission prophétique qu'à Elie. Pour le reste nous sommes d'accord. » Tryphon, qui est censé ne pas savoir un mot des Ecritures, vous tend une perche providentielle que vous saisissez immédiatement, car le propos de Jésus est à jamais regrettable et Tryphon vous fournit le moyen de le redresser. Dans le nouveau dispositif ecclésiastique Joannès a cessé d'être précurseur du Jugement, il est devenu précurseur de Jésus crucifié. Sa mission a donc changé. Grâce à Tryphon, le tour est joué. Vous abolissez l'identité de Joannès et de Jésus, et vous préparez efficacement la thèse du *second avènement de Jésus*, c'est-à-dire du retour de Bar-Jehouda lors du Jugement dernier (1), car vous faites une légère concession à Tryphon, vous convenez que, par suite d'un malentendu fâcheux mais réparable, le *premier avènement*, c'est-à-dire le règne de Bar-Jehouda en 788, a manqué du provisoire suffisant pour devenir définitif. En revanche vous vous étendez sur ce qu'il y a de providentiel dans la nouvelle mission que vous confiez au Joannès et sur ce qu'il y a de décisif dans son témoignage, car dans le dispositif que l'Église a créé en donnant un corps à Jésus, Joannès est devenu l'annonciateur et le contemporain de ce dieu.

Des « signes » dont il n'est plus question dans les *Évangiles* actuels, ce qui fait regretter la disparition des anciens, ont été donnés pour la venue de Jésus qui n'ont pas permis à Joannès de se tromper. « Lorsque Jésus vint à l'endroit où baptisait Joannès et qu'il descendit dans l'eau, le feu s'alluma dans le Jourdain, et lorsqu'il sortit de l'eau l'Esprit-Saint vola sur lui sous

(1) *Dialogue avec Tryphon*, l. 1, ch. 49.

la forme d'une colombe, comme l'ont écrit les apôtres mêmes de notre Christ (1) ».

Voilà des « signes », ou Tryphon ne s'y connaît pas ; mais il s'y connaît, il sait que Joannès disait : « Moi, à la vérité, je vous baptise dans l'eau, mais celui qui viendra après moi vous baptisera dans le feu et dans le Saint-Esprit. » Donc si Jésus s'est soumis au baptême de Joannès, c'est là un acte d'humilité qui ne le diminue en aucune manière, car à l'instant même où il s'incline devant son précurseur, les deux signes qui annoncent son caractère divin sont apparus autour de lui, l'un dans ce feu qui allume le Jourdain, l'autre dans cette colombe qui apporte l'Esprit saint. L'Apocalypse de Joannès a donc reçu toute satisfaction. Aussi Tryphon baisse-t-il la tête devant l'évidence historique de ces prodiges. Il est d'ailleurs un point par où vous le tenez d'avance et vous êtes assurés qu'il y est sensible. Comme tous les Juifs du Talmud, il convient que le Christ ne peut naître que dans la famille de David. Or il ne nie point que, soit par sotadisme — mais à ce compte il faudrait exclure Salomon lui-même, le premier Ben-Sotada connu ! — soit autrement, le fils de Jehouda et de Salomé ne fût fils de David par son père et par sa mère. Et il ne nie point non plus, d'abord parce que c'est dans les *Psaumes* et dans l'*Apocalypse*, ensuite parce que vous lui citez les *Évangiles*, que le Verbe de Dieu sous la forme de la colombe n'ait dit à Bar-Jehouda : « Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. » Quand bien même cela ne serait nulle part, Tryphon est acquis.

(1) *Dialogue avec Tryphon*, LXXXVIII.

Que lui manque-t-il donc pour être un jehouddolâtre selon votre cœur ? D'admettre que la croix n'est point par elle-même une note d'infamie, car s'il sait que les actes pour lesquels le fils de David a été condamné sont punis de la même peine par toutes les lois, il sait aussi qu'il y a une Loi au-dessus de toutes les lois et devant laquelle le crucifié est « innocent » : celle de Moïse. La croix est un instrument, ce n'est point une preuve. Il faut donc ou condamner ensemble la Loi et les prophètes ou reconnaître que les goym ont bien fait de crucifier un descendant de David. Or les faits pour lesquels le sanhédrin l'a jugé sont couverts par la prescription, et l'Église n'en dira rien si Tryphon, de son côté, n'en parle pas. Ne vaut-il pas mieux — c'est dur évidemment — s'habituer à l'idée que le Père a voulu pour son fils le plus ignominieux de tous les supplices, celui qu'on réserve aux scélérats de la pire espèce ? Car il n'y a pas de doute : « Maudit est, dans la Loi, celui qui est attaché à la croix », et la Loi, c'est la parole de Dieu. Mais il est clair que Dieu n'a pas maudit Bar-Jehouda, puisqu'il l'a ressuscité : ce n'est pas là le fait d'un maledicteur. Tryphon est ébranlé, et voici qu'il fait vers vous le pas que vous attendez : il avoue que la passion du christ est manifestement prédite par les Écritures, il est écrasé par cette évidence et il entraînera tous les Juifs à sa suite si vous lui prouvez que la croix est l'instrument dont il devait mourir.

Déjà il stipule pour eux : « Nous reconnaissons qu'il devait être mené au supplice comme un agneau muet, Isaïe l'a dit, nous voulons bien ne pas nous rappeler qu'il est question d'Isaïe lui-même, ce qu'avouent les *Actes des Apôtres*, mais la croix, nous ne pouvons nous

faire à la croix. Ne peux-tu, toi qui es Grec (c'est-à-dire sophiste), nous démontrer que la croix est l'instrument rêvé par nos prophètes pour la passion du Christ ? — Tout de suite. Reconnaissez-vous d'abord que vos prophètes ont le plus souvent procédé par signes et par images ? — Sans la moindre réserve. — Alors, apprenez ce que Moïse pensait de ce signe que vous interprétez contre le crucifié. » Et vous lui citez, avec d'autres cas de même farine, l'exemple de Moïse tenant les bras en croix pendant toute la bataille des Hébreux contre les Amalécites et remportant la victoire. Après quoi, profitant de l'ahurissement de votre interlocuteur, vous lui montrez combien ses ancêtres ont été coupables en portant des mains impies sur le Juif consubstantiel à leur Père, combien ils le sont davantage en accablant de mauvais traitements ceux qui démontrent qu'il était dieu, et en refusant d'admettre comme une preuve de sa victoire sur la mort le signe que Moïse a fait pendant la bataille contre les Amalécites (1).

A peine avez-vous terminé cette irréfutable argumentation que Tryphon est allé trouver les autres Juifs pour les amener à résipiscence. L'un d'eux vient vous voir le lendemain, il s'avoue vaincu dans cette première rencontre, il n'a rien à répliquer, rien, rien, et même il a causé de cela bien souvent avec les rabbins, ils n'ont su que répondre, car en admettant que dans la Loi la malédiction soit sur les crucifiés, elle ne peut s'appliquer à celui qui l'a été sous Pilatus, puisque c'est par lui que les pécheurs sont relevés de cette malédiction même !

(1) *Dialogue avec Tryphon*, xci et suivants.

LE FORCEPS DE L'ÉGLISE

I

JÉSUS A L'ÉTAT D'OMBRE

Nous convenons qu'il y a dol, dites-vous, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement, mais telle est la force des images dont est pétri notre antique cerveau, que nous ne vous croyons pas encore comme la vérité l'ordonne. Songez que notre grand'maman Légende nous a nourris presque dans le même berceau que Jésus de Nazareth ! Aujourd'hui vous venez y coucher Jehouda, fils de Jehouda et de Salomé, mais malgré tout, c'est toujours Jésus que nous y voyons. Avant de passer à la démonstration qui doit emporter les dernières résistances du préjugé, nous voulons avoir l'esprit débarrassé des fraudes ecclésiastiques. Avant de croire absolument et définitivement à l'inexistence de Jésus, nous demandons que l'hypothèse de son existence soit à ce point détruite qu'elle ne puisse plus être

soutenue ni relevée par un homme de bon jugement et de bonne foi.

Qu'à cela ne tienne! Examinons la chose ensemble, et consentons à discuter, comme s'il était vrai, un principe dont la fausseté nous est déjà connue. Ainsi ferons-nous à l'Église une concession qui nous vaudra quelques indulgences.

Les vices de Dieu sont simples, mais celles de Satan sont tortueuses comme celles du serpent auquel il emprunte sa forme et ses mouvements. Il ménageait à l'Église une nouvelle espèce d'épreuves dont elle devait sortir victorieuse. Oui, telle était la malice des ennemis de Dieu, que, perçant le secret des prologues de Matthieu et de Luc, ils y avaient retrouvé la date exacte de la *Nativité* de l'homme que Pilatus avait crucifié! Et voici le parti que ces suppôts de l'athéisme tiraient de cette indication pour calomnier plus à l'aise le Juif consubstantiel au Père : « Bar-Jehouda, disaient-ils, est né dans la première d'une *double année* ou *année jubilaire* et il a été crucifié à la fin de la première d'une *double année* ou *année jubilaire*. Il avait donc cinquante ans quand il est mort, puisque c'est cet intervalle qui sépare mathématiquement deux jubilés. Or, d'après Irénée et toute la tradition d'Asie, le Juif que vous proposez à l'adoration des païens avait également cinquante ans à sa mort. C'est donc bien l'homme dont parle Josèphe comme ayant été puni par Pilatus à la fin de l'année 788, c'est bien le fils aîné de Jehouda le Gaulonite tué au Recensement de 760. »

Quant au Jésus des miracles et de la Cène, ils disaient, ils prouvaient même que c'était une Christophanie,

une Logophanie, une apparition du Christ, une ombre du Verbe, un être sans consistance incorporé à Bar-Jehouda par la fantaisie des scribes et que personne en Judée n'avait connu.

Et en effet, vous avez vu par l'*Apocalypse*, œuvre du christ en personne, vous avez vu par Mathias, par Luc et conséquemment par Marc et par le *Quatrième Évangile*, vous avez vu par Valentin que, si Jésus était descendu sous diverses formes dans la christophanie évangélique, il n'y avait pas encore fait son entrée en chair, bien que nous soyons parvenus au commencement du troisième siècle. L'homme des *Évangiles*, c'est toujours le Joannès-jésus, c'est toujours l'auteur de l'*Apocalypse*, dont la renommée dans la secte est serrée de près par celle de trois de ses frères, Jacob senior dit Oblias ou la Force du peuple, Shehimon dit Képhas ou la Pierre, et Méuahem, roi-christ en 819, qui les éclipsa tous. Vous avez vu que les baptistes, en désespoir de cause, n'avaient eu d'autre ressource que de fabriquer un Jésus, de le faire venir sur le papier pour assumer ses apôtres. Vous avez vu qu'il avait déjà fait un effort vers la terre en descendant sous la forme ailée de la colombe dans l'*Apocalypse*. Mais, comme le dit Valentin, il n'était point « né du ventre d'une femme ».

Tous les prophètes du Royaume des Juifs étaient morts et Jésus n'était pas né.

Sous Tibère, le roi-christ avait été crucifié par Pilate et Jésus n'était pas né.

Sous Claude, Maria était morte à Éphèse, et Jésus n'était pas né ;

Shehimon et Jacob avaient été crucifiés à Jérusalem, et Jésus n'était pas né.

Sous Néron, Ménahem avait été supplicié et Jésus n'était pas né.

Sous Vespasien, malgré Éléazar, neveu du christ, le Temple était tombé, les Juifs avaient été massacrés, dispersés, réduits en esclavage, et Jésus n'était pas né.

Sous Trajan, les Juifs de Chypre et ceux de Cyrène, pour avoir exterminé les païens à la chrétienne, avaient été décimés, et Jésus n'était pas né.

Sous Hadrien, Jérusalem révoltée avait été comme rayée de la carte, la Judée avait comme cessé d'être, et Jésus n'était pas né.

Sous Septime-Sévère, Jérusalem avait encore remué une fois et Jésus n'était pas né.

A l'aspect de ses futurs sujets, il avait énergiquement refusé de quitter le ciel. En quoi il s'était visiblement rangé du côté de Jehouda Is-Kérioth et de Saül.

D'ailleurs avec des gens comme ceux dont le grand-prêtre Kafaphas et le procureur Pontius Pilatus sont le prototype, Jésus avait cru voir que son Royaume était de moins en moins de ce monde.

Refroidis par la brillante tenue des légions romaines, par l'appareil rébarbatif des balistes et des catapultes, les Douze Apôtres ou Éons qui devaient venir en fourriers, avaient modestement décliné la glorieuse mission à laquelle l'*Apocalypse* les conviait. Ils étaient restés dans leurs zones respectives, la Judée ne leur apparaissant pas comme un séjour de tout repos. Ainsi avaient fait l'Agneau et les Vingt-quatre Patriarches du jour sans nuit.

Quant aux Cent quarante-quatre mille Anges, ayant

craint que Bérénice n'eût à elle seule raison de leurs cent quarante-quatre mille virginités, ils avaient imité la discrétion des Douze et des Vingt-quatre.

Bref, à une époque qui peut être celle de Constantin, trois cents ans après la date assignée par les scribes à l'action de l'Évangile :

Le Christ Jésus est toujours au ciel avec l'Agneau ;

Les Douze Apôtres sont toujours au ciel avec leur milice.

Toutes les Écritures chrétiennes — j'entends les orthodoxes — sont millénaristes et, comme autrefois le Joannès-christ, tous les fidèles attendent un Jésus dont le *Royaume est de ce monde*.

En dépit de leurs différences la Nativité selon Matthieu et la Nativité selon Luc sont deux formes de la même Nativité, celle de Bar-Jehouda, surnommé le Joannès quand il prophétise et le Jésus quand il remet les péchés.

Mais aucune d'elles n'avait été faite pour tromper et elles ne trompaient personne. Dans aucune on ne lisait que le crucifié de Pilatus s'appelât Jésus de son nom de circoncision.

Sur ces *Nativités* aucun désaccord pendant trois siècles parmi les chrétiens, aucune des interprétations imbéciles et malpropres qui ont fini par triompher du sens commun. Le premier document qui parle de ces Nativités, en dehors de Valentin, c'est la *Lettre aux Romains*, et que dit-elle ? Que le Jésus est né « de la race de David, selon la chair, qu'il était l'aîné de plusieurs frères, et que, s'il est devenu fils de Dieu, c'est par prédestination et adoption, comme la résur-

rection le prouve » (1). Pas un instant les évangélistes n'ont prétendu dire qu'il fût fils naturel de Dieu et fils adoptif de Joseph, comme l'Église le soutient avec une impudence dont Dieu lui demandera compte au jour du Jugement. C'est Joseph qui est son père selon la chair. Très nettement, à deux reprises, le *Quatrième Évangile* affirme que, quant à la chair, le Jésus est *fils de Joseph* (2). Marc de même, là où il le dit fils du Charpentier, Charpentier lui-même, frère de plusieurs frères et de plusieurs sœurs (3). Luc de même, à l'endroit où « son père et sa mère sont en admiration des choses que l'on disait de lui ». Luc encore, dans l'allégorie du Voyage à Jérusalem (4). Tout le monde suit là-dessus la tradition des Ebionites ou Naziréens, disciples du Nazir en Bathané : dans la fable faite pour le monde, le père du Jésus est désigné par le nom de Joseph de Nazireth, et sa mère par le nom de Maria Magdaléenne.

II

LA FAUSSE NATIVITÉ DE JÉSUS AU RECENSEMENT DE 760

Quoique l'exploitation du baptême se hissât à la hauteur d'une industrie, et que çà et là des dupes héroïques donnassent leur vie pour ce mensonge, l'Église n'était pas satisfaite du prologue de Mathieu ;

(1) *Lettre aux Romains*, xiv, 21.

(2) Notamment, i, 45.

(3) Marc, vi, 3.

(4) Luc, ii, 33.

elle trouvait cette fiction mal éclairée par l'étoile des Mages, et la réputation du remetteur de péchés mal servie par le voyage en Égypte. Elle n'était pas contente non plus de la Nativité selon Luc, diffuse, il est vrai, et obscure à souhait, mais confirmative de celle de Mathieu quant à la date. Il fallait rompre avec tout cela, en fabriquant à Jésus un acte de naissance qui le fit entrer du même coup dans l'histoire juive et dans l'histoire romaine. Jésus n'est qu'un pseudonyme et ce n'est pas assez, il faut qu'il soit venu en chair. « Assez d'évangélisme ! dit l'Église. Assez de figures et de mythes ! On traite les Évangiles de *fables judaïques*. Les fables dont je vis sont de l'histoire. Je vis de Jésus, donc il est. »

Les vieilles Nativités pourront servir, du moins celle de Luc. On utilisera les allégories à double entente qui l'émaillent. On donnera un corps au Zachari et un corps à Eloï-Schabed (1). Le Joannès sera fils d'un Zacharie, qui aura été tué dans le Temple, on ne sait pour quelle cause, à une époque incertaine, et d'une Elisabeth sur laquelle on n'a point de renseignements mais dont l'existence est attestée par celle de son mari. On donnera un corps à Jésus, on le fera naître à part et à une tout autre date, de manière que les méchants ne soient plus tentés de les confondre. Bref, en ce siècle pervers on fera un peu de vraie religion.

(1) *Zachari* ou le *Verseau*, le *Zibidos* ou *Faiseur de Poissons* = Joseph de Nazireth qui est Jehouda de Gamala. *Eloï-Schabed* ou *Serment de Dieu* = Maria la Magdaléenne qui est Salomé, femme de Jehouda. (Cf. *le Charpentier*, pp. 39, 45, 68, 185.)

Proust

Ce parti une fois pris, il fallait accoucher Salomé d'un dixième enfant, mais c'était le seul moyen qu'on eût d'en faire une vierge. Le Saint-Esprit qui avait déjà tant travaillé l'ombre d'Antipas opéra de même sur la pauvre Salomé qui, sous le nom de Maria, n'avait plus un sentiment bien net de la responsabilité conjugale. Au point où elle en était, il lui était complètement indifférent de faire un enfant de plus à Joseph.

Dans une déclaration placée en tête de l'Évangile de Luc, l'Église constate la pénible nécessité où elle est d'introduire un peu d'ordre et d'exactitude dans le cours des choses, afin que le très excellent Théophile, un compère ou une dupe, ait la certitude des enseignements qu'il a reçus. Hé quoi ! Théophile ! tu conserves encore des doutes ? Mais Théophile n'en conservera plus, il aura tous ses apaisements, comme on dit à l'Université catholique de Louvain, lorsqu'il saura que l'existence de Jésus a été constatée par des témoins irrécusables.

On aimerait à savoir quels sont les scribes à qui l'Église décerne le brevet de témoins. En tout cas, il y en avait déjà plus, au temps de cette déclaration, que Papias, évêque millénariste de Hiérapolis de Phrygie, n'en connaissait sous l'empereur Antonin, car il faut vous dire qu'à la fin du règne de ce prince, le bienheureux Papias n'en pouvait encore citer que deux dont Luc n'était pas, Mathias et Marcos. Or Papias a expliqué les *Paroles du Rabbi*. Il faut vous dire également que Valentin, qui a censuré les *Livres du Jésus* sous Septime Sévère, n'a jamais osé parler de Luc. Personne n'a vu Luc, ce qui d'ailleurs augmente son autorité, puisqu'en sa qualité d'évangéliste, il tient quelque

chose des anges — que dis-je ? des euanges ! — et se hisse bien au-dessus de l'homme.

Devant cette pénurie d'historiens véridiques, quelqu'un de respectable adorna l'Évangile de Luc du petit avertissement que voici :

Plusieurs ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous (seconde couche d'écrits, monstre évangélique et *Actes des Apôtres*), suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui, dès le commencement, les ont vues de leurs propres yeux, et qui ont été les ministres de la Parole, (première couche d'écrits millénaristes, comme l'*Apocalypse* et les *Paroles du Rabbi*, transmises par Philippe, Jehouda Toâmin et Mathias) ;

J'ai cru, très excellent Théophile, qu'après m'être exactement informé de toutes ces choses, depuis le premier commencement, je devais aussi vous en représenter par écrit toute la suite afin que vous reconnaissiez la vérité de ce qui vous a été annoncé.

Nous voilà prévenus : le très excellent Théophile va être abominablement mystifié. Il a affaire à un bonhomme qui, pour commencer, fait table rase de toutes les Écritures du Rabbi, et pour finir, de tout ce qui ne lui convient pas dans les *Évangiles* en circulation.

Sur les trois scribes primitifs, deux, Philippe et Toâmin, sont fils de Salomé ; Mathias, le troisième, est son petit-fils. Parmi les scribes inconnus qui ont fabriqué la christophanie de Jésus, on en met un, surnommé Marcos, fils de Shehimon ; il n'est pas bon qu'on retrouve dans ce Marcos un autre petit-fils de Salomé. Car de ces petits-fils on peut remonter à la grand'mère, laquelle ayant eu du même époux sept fils et deux filles ne peut

être présentée comme Vierge sans quelques précautions oratoires. Voici donc ce qu'apprendra le très excellent Théophile, « afin de reconnaître la vérité de ce qui lui a été annoncé », à savoir que Jésus n'est point une ombre de Messie, mais qu'il est né dans une chair propre et tout à fait indépendante de celle de Bar-Jehouda.

Et Jésus ne s'est pas borné à naître; il a été inscrit, immatriculé sur un registre malheureusement disparu mais authentique, et il l'a été sous le nom de Jésus.

Nous ne retranchons rien de ce morceau capital :

1. En ce temps-là, il arriva qu'il parut un édit de César-Auguste pour qu'on fit le dénombrement des habitants de toute la terre.

2. Ce premier dénombrement fut fait par Quirinius, gouverneur de Syrie.

3. Et tous allaient se faire inscrire, chacun dans sa ville.

4. Joseph aussi monta de Nazareth, ville de Galilée, en Judée, dans la ville de David qui est appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David,

5. Pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, qui était enceinte.

6. Or il arriva que, lorsqu'ils étaient là, les jours où elle devait enfanter furent accomplis.

7. Et elle enfanta son fils *premier-né*; et l'ayant enveloppé de langes, elle le coucha dans la crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

8. Or en la même contrée se trouvaient des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leurs troupeaux.

9. Et voilà qu'un ange du Seigneur se présenta devant eux, et une lumière divine les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte.

10. Mais l'ange leur dit : « Ne craignez point, car voici que je vous apporte la bonne nouvelle d'une grande joie pour tout le peuple :

11. C'est qu'il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur, qui est le Christ Seigneur.

12. Et ceci sera pour vous le *Signe* : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. »

13. Au même instant se joignit à l'ange une multitude de la milice céleste, louant Dieu et disant :

14. « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté. »

15. Et il arriva que lorsque les anges, remontant au ciel, les eurent quittés, les bergers se disaient les uns aux autres : « Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce prodige qui est arrivé, et que le Seigneur nous a fait connaître. »

16. Ils vinrent donc en grande hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche.

17. Or, en le voyant, ils reconnurent la parole qui leur avait été dite sur cet enfant.

18. Et tous ceux qui en entendirent parler, admirèrent ce qui leur avait été raconté par les bergers.

19. Or Marie conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, comme il leur avait été annoncé.

21. Cependant, les huit jours pour circoncire l'enfant étant accomplis, il fut nommé Jésus, nom que l'ange lui avait donné avant qu'il fût conçu dans le sein.

22. Et après que les jours de la purification de Marie furent accomplis selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur,

23. Comme il est écrit dans la loi du Seigneur : « Tout mâle ouvrant un sein sera appelé *Consacré au Seigneur* (Nazir) ».

24. Et pour offrir l'hostie, selon ce qui est dit dans la loi du Seigneur, une couple de tourterelles, ou deux petits de colombes.

..... (1)
Après qu'ils eurent tout accompli selon la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.

L'auteur de cette Nativité n'a pu tant faire qu'il ne se soit inspiré des précédentes. L'horoscope de Jésus est le même que celui de Bar-Jehoudda dans Mathieu et dans Luc. Jésus y naît sous les mêmes signes. La *Vierge* y demeure avec tous les attributs que nous lui connaissons par l'*Apocalypse*, et c'est sous le *Capricorne* que Maria accouche de son dixième enfant comme elle a accouché du premier. Elle est accompagnée du *Bouvier*, l'Homme de la *Vierge*, comme on l'appelle en astrologie. Joseph remplit très dignement ce rôle qu'il sait si bien et depuis si longtemps. Les bergers de Bethléhem, qui sont surtout de Chaldée, accourent au signe en même temps que les anges remorqués à leur tour par les Mages de Mathieu assistés du Semeion et de l'Anna de Luc. « Voyez le *Signe!* » disent les anges. « Nous le connaissons bien, pourraient répondre les bergers, il y a assez longtemps que nous gardons les troupeaux du *Capricorne!* » C'est sur de la paille arrachée à son brillant *Épi* que la *Vierge* dépose le céleste nourrisson; mais comme elle a dû sortir de sa propre « maison » avec le *Bouvier* pour mettre le Christ au monde, il n'y a plus de place pour eux dans celle où ils sont descendus: c'est d'ailleurs pour son

(1) Dans le *Charpentier*, p. 211, nous avons étudié, après les avoir remis à leur place naturelle, les versets 25-38 qui appartiennent à la Nativité de Bar-Jehoudda.

Fils un simple lieu de *passage*, — Luc dit le mot: une hôtellerie. Ce n'est pas Jésus qui n'a pas de place dans cette hôtellerie, Jésus a douze *maisons* (1) plutôt qu'une, ce sont eux, les pauvres! Lisez vos textes, messieurs les théologiens, lisez vos textes.

C'est tout naturellement que l'Âne et le bœuf sont venus dans la suite des temps se grouper autour de la crèche et réchauffer le petit Jésus de leur haleine. Ce bœuf était en puissance dans le *Bouvier*, et l'Âne — nous le verrons un jour — avait des titres non moins célestes à la vénération des Juifs.

Dès le cinquième siècle l'Église a commencé son travail contre tous ceux qui, ayant percé à fond les fourberies évangéliques, niaient que Jésus fût venu en chair, qu'il fût utérinement né. « Que ceux-là songent, dit l'*Anticelse*, qu'on montre à Bethléhem la *grotte* où il est né (plus d'hôtellerie) et dans cette grotte la crèche où il fut enveloppé de langes (les langes eux-mêmes peut-être?). Tous les récits de la naissance *qui sont dans l'Évangile* sont d'accord là-dessus (2). » On a vu en quoi consiste cet accord.

Quant à la grotte de Bethléhem, elle existait bien. C'est celle où, à la fin du quatrième siècle, les femmes du pays continuaient à adorer Tammouz, lequel était le nom syriaque d'Adonis.

(1) On disait des douze signes du Zodiaque les douze maisons (*mansions, de manere, rester*) du Soleil. Sur les Nativités solaires, cf. le *Charpentier*, p. 122 et suiv., 146 et suiv., 208 et suiv.

(2) *Anticelse*, I, 51.

III

POURQUOI ON A INVENTÉ NAZARETH

Telle est la Nativité que les aigresins de Rome ont substituée aux anciennes, et dont tous les éléments sont faux, mais d'une fausseté qui devrait faire repousser des cheveux sur la tête la plus chauve de tout notre Institut national.

Que de progrès depuis les écrits du commencement !

La milice céleste décrite dans l'*Apocalypse* et qui devait descendre avec l'Agneau sur la montagne de Sion, le 15 nisan 789, les anges qui devaient monter et descendre sur le Fils de l'homme, ainsi que Jésus le rappelle à Ménahem dans le *Quatrième Évangile* (1), tous sont présents par anticipation à cette Nativité, et peut-être Quirinius les a-t-il portés, eux aussi, sur les registres du Recensement. Mais voici qui est plus positif : l'enfant est tellement né qu'il a été circoncis le huitième jour, et cette fois Jésus n'est point un surnom que l'ange Gabriel, mis en scène par Mathieu et Luc, a donné au Joannès avant qu'il ne fût conçu dans le sein de sa mère, c'est le nom qui lui a été donné par Joseph huit jours après sa naissance, c'est son nom de circoncision, son nom légal, celui sous lequel les Juifs de son

(1) « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l'homme. » *Quatrième Évangile*, 1, 51. Sous le nom de Nathanaël, Cérinthe désigne très clairement Ménahem, le roi-christ de 819. (*Quatrième Évangile*, 1, 43 et XXI, 2.)

temps l'ont connu ! Il n'est pas l'aîné des sept démons mâles que le Christ Verbe avait tirés de Maria Magdaléenne, comme on le lit dans Marc, il devient le premier et le dernier-né, donc l'unique, car il est constant que Salomé n'a pas eu d'autres enfants après le Recensement. Il n'est pas Naziréen dès le sein de sa mère, comme l'enfant de 739. Il est de Nazareth, ville de Galilée. Nazareth est devenue une ville comme Jésus est devenu un homme. Ce n'est donc plus la ville fictive dont l'état religieux du Joannès avait fourni l'étymologie. C'est une ville réelle qu'on ne retrouverait peut-être pas si on la cherchait sur la carte au quatrième siècle, parce qu'elle a pu comme tant d'autres changer de nom ou être détruite, mais les contemporains de Jésus l'appelaient ainsi. La preuve, c'est la même que celle de l'existence de Jésus ; c'est ce petit livre des *Évangiles* que les gens colportent sous le manteau et qui, étant juif, est de Dieu.

Vous n'imaginez pas, en effet, combien était gênant pour les jehouddolâtres ce nom de Naziréen que les premiers scribes avaient tiré de l'état du Nazir pour le donner aux disciples de son père. Pour qui connaissait la Loi de naziréat et ses conséquences, ce nom était l'étiquette jubilatoire et comme le signalement messianique de l'enfant enregistré dans les trois Nativités anciennes. Il lui appartenait en propre, il ne convenait qu'à lui, il ne pouvait être transporté à l'enfant enregistré dans la fausse Nativité qu'au mépris de la Loi et du régime de vie qu'elle impose au nazir, notamment en ce qui touche l'abstinence de toute boisson fermentée et l'éloignement des morts. En faisant de Na-

zareth une ville réelle, on obtenait que, tout en étant naziré le quarantième jour après sa naissance, — délai légal nécessité par la purification de Marie — Jésus fût dit Nazaréen à cause de la ville qu'il habitait étant encore dans le sein de sa mère. Car il ne suffisait pas de lui donner un corps en le faisant naître à une date différente de celle qu'avaient indiquée les trois Nativités primitives, en le faisant venir au baptême de Joannès, entrer dans l'eau, sortir de l'eau avec ou sans illumination du Jourdain, il fallait encore expliquer ses beuveries avec les publicains de Kapharnahum et ses visites résurrectionnelles aux morts. Il n'aurait pu rien faire de tout cela s'il fût resté « nazir dès le sein de sa mère », comme dans les Nativités authentiques : son régime l'en eût empêché. Au contraire, n'étant nazaréen qu'à raison de Nazareth, tout lui devenait aisé sans qu'il manquât à la Loi.

Un écrit ecclésiastique plus important à ce point de vue que tous ceux du canon, *Tryphon* (1), s'est armé de ce contrebout pour relier la fausse Nativité aux anciennes en racontant qu'immédiatement après la visite des Mages Jésus avait « vécu de la même nourriture » que tout le monde, jusqu'à l'âge de trente ans qui était celui de son baptême et de sa mort. Du même coup, et en jouant de la même manière sur le mot Charpentier, on fit que Joseph et lui devinssent des ouvriers manuels, en dépit de leur royale origine, — car on ne renonçait point aux Généalogies. Joseph devint un charron charonnant, travaillant de ses mains avec les outils d'usage. Jésus avait l'air d'être le fils de ce charron,

(1) Déjà cité, pp. 193-198.

pour satisfaire aux Écritures d'après lesquelles il devait passer inaperçu, et charron lui-même pendant sa terrestre carrière, il fabriquait les ouvrages de son métier, comme charrues et jougs, symboles de la justice et en même temps de la vie active!

Ainsi, après avoir maquillé le loup juif, les bergers de l'Église par toute cette suite d'abominables friponneries l'introduisaient subrepticement dans le monde sous la peau d'un agneau pascal, demandaient aux hommes de l'adorer, de le servir en elle, de lui donner leur sang, leur âme, leur or, et — on allait en venir là — de lui immoler d'autres hommes!

Quel monstrueux travail de judéolâtrie! Un prince juif, Jehouda, xénophobe jusqu'aux dents, odieux à ses compatriotes eux-mêmes, transformé en honnête ouvrier, peinant à l'ouvrage! Une princesse juive, fanatique jusqu'à la démence et mère de neuf enfants qui ont hérité de son zèle, muée en bonne Vierge et en protectrice des Gaules! Un prétendant juif à la couronne universelle par la rapine et par le crime, traître à son pays et à ses partisans, puni par la Loi juive et par la loi romaine, comme il l'eût été par les nôtres, déguisé ensuite en artisan, puis promu Créateur du monde et consubstantiel à Dieu! Tous ses frères, costumés en pêcheurs de Capharnahum, et d'un bond déclarés demi-dieux nonobstant la trace sanglante de leurs assassinats! Un Shehimon adoré sous le nom de Pierre! Un prince hérodien, qui eut au moins le mérite d'être leur ennemi, Saül, camouflé en tisserand par les Écritures et vénéré de la moitié du monde sous le nom de Paul comme apôtre de la résurrection de Jésus!

Mais ne nous emportons pas et ayons la force de riro, puisque c'est le propre de l'homme.

IV

NÉ A L'ÂGE DE VINGT ET UN ANS !

Si l'enfant né dans l'*Apocalypse*, dans Mathieu et dans Luc au jubilé de 739 était le même que celui-ci, il résulterait invinciblement de cette identité que Jésus a vu le jour à l'âge de vingt et un ans ! Et c'est là sans nul doute le plus grand de ses miracles. En effet, il naît ici au temps du tribut imposé par Auguste à la Judée et Samarie. Or le Recensement eut lieu à la fin de la dixième et dernière année d'Archélaüs, après la déposition de ce prince et son départ pour l'exil en Gaule, c'est-à-dire dix ans pleins après la mort d'Hérode. Auguste avait d'abord envoyé Quirinius pour recenser la Syrie, et Coponius avec de la cavalerie pour gouverner la Judée ; mais la réunion des États d'Archélaüs à la Syrie ayant été décidée dans l'intervalle, ce fut Quirinius et non Coponius qui fit les opérations du recensement. Pour donner à Quirinius une preuve d'obéissance, le Temple essaya de persuader aux Juifs qu'il fallait se soumettre au tribut. D'où la révolte religieuse et politique de Jehouda en 761 : événement beaucoup plus considérable à tous les points de vue que la guerre de Varus en 750 et sur lequel, o miracle ! il n'y a presque plus rien dans Josèphe. Ce Recensement ne peut avoir été tenté avant que la déposition d'Archélaüs et le rattachement de la Judée à la

Syrie ne fussent des faits accomplis. C'est un nouveau régime administratif qui commence, résultant de ces deux mesures ; il crée entre l'Empire et les deux districts recensés le lien fiscal que Jehouda s'efforça de rompre. Pour parler le langage de l'*Apocalypse*, il impose à Jérusalem l'image de la Bête et la monnaie de Rome dans toutes les transactions commerciales.

Dans l'*Évangile de l'Enfance*, qui dérive de celui-ci, Jésus naît au Recensement, lequel a lieu en 369 de l'ère d'Alexandre. Il est clair que les scribes ne font point partir cette ère de la mort d'Alexandre, sans quoi Jésus verrait le jour sous Claude, mais de sa naissance, ce qui place le Recensement environ l'an 11 après la mort d'Hérode.

Aucun doute sur la date, Josèphe est formel. « Ce recensement, dit-il (1), eut lieu trente-sept ans après la bataille d'Actium. »

La bataille d'Actium étant de 723, le recensement se trouve ainsi fixé à 760, dix ans après la mort d'Hérode. Nous avons une autre preuve que Josèphe comptait bien dix ans entre la mort d'Hérode et le Recensement : il dit que Philippe, « tétrarque de Bathanée, est mort l'an vingtième de Tibère (787 de Rome), après avoir joui *trente-sept ans* de son gouvernement. » Entre ces deux textes et celui où Josèphe dit que le recensement eut lieu « après la dixième et dernière année d'Archélaüs », lequel a joui de sa tétrarchie dans les mêmes conditions que Philippe, c'est-à-dire à partir de 750, il y a concordance parfaite, et n'ayant pu les falsifier à temps l'Église est obligée de

(1) *Antiquités judaïques*, l. xviii, ch. iii, 761. On lit « dénombrement » dans quelques exemplaires revus et corrigés par l'Église.

les respecter ; elle convient que le Recensement est de 760. Jésus est donc bien né à l'âge de vingt et un ans, puisque dans l'*Apocalypse*, dans Mathieu et dans Luc il est déjà né une première fois sous Hérode, au mois de décembre 739. Cela ne peut étonner que les physiologistes. Mais pour nous qui subordonnons la création à Dieu, c'est-à-dire le créé au Créateur, nous ne trouvons pas excessif que Jésus soit né une première fois en 739 sous Hérode, une seconde fois en 760 sous Quirinius ; il suffit que Dieu l'ait voulu ainsi. Ayant permis que la mère de neuf enfants fût vierge, il a pu permettre qu'elle accouchât deux fois du même enfant, car dans l'esprit de l'auteur de cette Nativité il s'agit bien du même enfant, mais renouvelé par l'Esprit. Il y a novation selon la formule donnée par Jésus à Nicodème : « Si quelqu'un ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. » Nicodème lui dit : « Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître de nouveau (1) ? » Oui, Nicodème, et toi, très excellent Théophile, il le peut, si l'Église le décide.

Aussi les habitants de Bethléhem n'éprouvèrent-ils pas la moindre surprise lorsqu'ils virent Salomé, sous le pseudonyme abdominal de Marie, refaire en 750, teste *Ecclesiâ*, l'enfant qu'elle avait fait en 739, teste *Mathæo et Lucâ*. Sans doute, ce n'est plus comme sous Hérode, teste *Mathæo*, le train mirobolant des Mages s'avancant dans l'air saturé de tous les parfums d'Arabie, avec leur précieux chargement d'or ; ce n'est

(1) *Quatrième Évangile*, III, 3, 4.

plus, comme sous Hérode encore, teste *Lucâ*, l'enthousiasme incoercible du Semeion et d'Anna, au milieu du sanctuaire, en face des douze pains de proposition et du chandelier à sept branches ; c'est le modeste piétinement dans la nuit étoilée de quelques bergers sentant la laine humide.

Mais les figurants sont de bien peu d'importance dans un phénomène de ce genre. Tout l'effet est dans ce Joseph qui voit renaître son premier-né vingt et un ans après sa première naissance, et dans cette Marie que tout Bethléhem a vue en 739 enceinte de cinq mois « avant que Joseph ne la prit pour femme. » Exégètes, que votre méditation s'arrête sur ce Joseph qui, vingt et un ans après l'accouchement de sa femme, la mène recenser enceinte du même enfant, et sur le fonctionnaire romain chargé d'enregistrer à la requête du mari cet enfant de vingt et un ans né d'une femme vierge et d'un père inconnu ! Oui, pensez à cela, je vous prie, incomparables savants de Goettingue et d'Iéna, impeccables professeurs d'interprétation d'Oxford et de Cambridge. Et vous aussi, docteurs miraculeux qui réchauffez de vos communications décisives le sein des Académies, vous qui, du haut des chaires, répandez sur la France attentive l'enseignement de « l'histoire religieuse » selon la méthode scientifique ! Penchez-vous sur ce problème d'état-civil. Et si cela vous ennuie de vous en expliquer publiquement, à cause des ménagements qu'exige votre amour-propre, faites-moi savoir sans bruit, sans éclat, par le sous-secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes, comment vous conciliez toutes ces choses. Allons, *Alma Mater*, n'hésitez pas ! Puisqu'il s'agit de Nativité, je suis résolu à me contenter

d'une de ces explications comme les nourrices en donnent à un enfant. Vous m'objectez vos occupations ? Ah ! je comprends. Si vous étudiez vos sujets avec autant de conscience que celui-là, vous devez avoir peu de temps à vous.

V

APOSTASIE GÉNÉRALE

Toute la religion catholique est née de cette fraude indécente et folle, mais qui marque la rupture complète des jehouddolâtres de Rome avec ceux de Judée.

C'est uniquement à cause de leur attachement à la Loi littérale que les chrétiens de Judée, Naziréens, Ebionites et Jesséens, avaient défié Jehoudda, Salomé et leur descendance.

Ici Jehoudda renie l'homme « juste » qu'il est dans les premières Nativités sous ses deux noms de Zachûri et de Joseph.

Salomé renie la femme « juste » qu'elle est sous ses deux noms d'Eloï-Schabed et de Maria Magdaléenne, et ce reniement entraîne sa renonciation à ce magnifique surnom de Magdaléenne par où on l'égalait à la sœur de Moïse et d'Aaron.

Le nouveau-né renie l'homme « juste » qu'il était sous ses deux noms de Joannès et du Nazir-jésus.

Il renie en même temps toute sa famille, son père, sa mère, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et petits-neveux, ses nièces et petites-nièces.

Le premier acte de Joseph, c'est de manquer outrageusement à la Loi et d'y faire manquer l'enfant que sa femme porte dans son sein, en se faisant inscrire, lui ! sur les registres du cens romain.

Mais à cette apostasie générale contre laquelle Jehoudda et Salomé se dressent, le poing tendu, hors de leur tombeau, l'Église gagne ceci qui engage tout son avenir :

Maria, par ce seul fait qu'elle n'est plus Magdaléenne et que l'enfant de 760 est son « premier-né », cesse d'en avoir eu huit autres : on pourra la déclarer vierge pour avoir été purifiée par la naissance de celui-ci, qui est le premier et le dernier, l'Alpha et l'Oméga de l'Apocalypse, car il est clair que Jehoudda étant mort au Recensement, sa veuve n'en a pas eu d'autres après 760, puisqu'il est de notoriété publique que la grande « Veuve de Kapharnahum » ne s'est point remariée.

Du même coup on lui enlève non seulement son premier-né de 739, qui maintenant la déshonore, mais ses six autres fils : Shehimon dit la Pierre, Jacob senior dit Oblias ou Force du peuple, Jacob junior dit Andréas, Jehoudda junior dit Toâmin, Philippe et Ménahem, et ses filles, Salomé, en Évangile Maria, femme de Cléopas, et Thamar en Évangile Marthe, femme d'Eléazar.

L'Église fait une opération magnifique ! Car où est l'audacieux qui osera contester que Maria ait conçu sans macule ? Qui niera que l'enfant né d'elle dans ces conditions soit de Dieu ? C'est l'Église qui l'a fait !

Désormais le très excellent Théophile est armé contre un retour de la vérité. La face de l'Évangile change

radicalement. Des hauteurs de l'ancienne Christophanie Jésus descend pour entrer dans les réalités de la chair. Les évangélistes sont des témoins; Mathieu a vu, Marc et Luc ont entendu. Le Joannès n'est plus le Précurseur du Christ-Verbe, il est le Précurseur de Jésus de Nazareth. Ses frères ne sont plus les ministres du Verbe céleste, comme le dit d'eux pour la dernière fois le scribe qui a travaillé pour le très excellent Théophile, ils sont les apôtres de Jésus-homme. C'est Jésus qui les a élus, instruits, entraînés, c'est lui qui a été condamné, qui s'est sacrifié pour eux et pour le monde. La mère de sept fils et de deux sœurs est vierge, l'homme condamné pour ses impostures et ses crimes était le Fils de Dieu, les Juifs sont des déicides. Que l'humanité pieuse tombe à genoux devant l'enfant de l'Église! En attendant qu'on vous immole par milliers à Bar-Jehoudda purifié par elle, fermez la bouche, hérétiques et philosophes! Vous n'entendez rien à ce qui est de Dieu!

« Jésus, dites-vous, est le même que Bar-Jehoudda? Nullement, car Jésus est né vingt-deux ans après lui. Son père était Jehoudda le Gaulonite, mort au Recensement de 761? Nullement, car son père est Joseph, un partisan convaincu de l'impôt impérial à ce point que, propriétaire en Judée, il va au-devant des Romains jusqu'à Bethléhem pour se faire inscrire sur les registres de Quirinius. Vous voyez que si le mot Recensement est parfois prononcé à propos de Jésus, c'est dans le sens de l'obédience, car pour appartenir à la race d'Aaron et de David, Joseph et Marie n'en étaient pas moins des sujets d'un loyalisme inattaquable.

« On a mêlé Jésus à une affaire de tribut refusé qui

ressemble un peu à celles de Jehoudda et de Bar-Jehoudda, et même il y en a quelque trace dans Luc, mais c'est une pure calomnie des Juifs, comme le montre sa réponse : « Rendez à César ce qui est à César » relatée dans nos *Évangiles* avec la fidélité qu'on doit à la parole divine. Tout autre fut Jésus. Le lieu de sa naissance, sa personne, ses biens, le nom de sa mère et, ô merveille de précision administrative! le nom du « fiancé » de sa mère, sont consignés tout au long dans les registres officiels qui ont été faits selon l'usage en triple expédition. Jésus est allé au-devant du tribut avec une spontanéité qui manque à bien des ouailles, car il en a reconnu la nécessité dès le ventre. Jamais on n'a vu en Judée de contribuable aussi congénital. Avec des dispositions pareilles, comment voulez-vous que ce soit là le prétendant qui a ordonné de refuser le tribut sous Pilatus? Jésus n'a jamais prétendu qu'à convaincre les Juifs de déicide et les païens d'athéisme.

« Quel malheur que les Registres de Quirinius n'existent plus! C'est là que vous trouveriez la déclaration de naissance de Jésus. Mais que voulez-vous? Ce sont ces affreux sicaires, les fils de Jehoudda précisément, qui ont tout brûlé. Ah! vous avez bien raison de les vouer à l'exécration de la postérité, notamment ce Bar-Jehoudda! Nous ne les exécrons pas moins que vous! Des monstres qui ont détruit l'acte de naissance du Juif consubstantiel au Père!

« En tout cas, vous avez assez de bon sens pour voir que Jésus ne peut avoir été initié à la magie et à l'exorcisme en Égypte, comme on le reproche à l'imposteur condamné par le sanhédrin; il n'était pas encore né

lorsque le héros de Mathieu revint d'Égypte au commencement du règne d'Archélaüs. Ce sont là de sottos calomnies par où les Juifs essaient de ravalor la vertu de l'homme divin qu'ils ont fait périr; et la fuite en Égypte, accueillie par le candide Mathieu, semble une poétique allégorie plutôt qu'une page d'histoire. »

En même temps on répondait à ceux qui démontraient par la vieille histoire de la colombe l'inexistence charnelle de Jésus. « Vous dites que Jésus n'a paru sur terre qu'au moment où il est descendu sur le Joannès sous les espèces de la colombe, et vous ajoutez que dans le récit primitif il est remonté au ciel immédiatement après? Comment pouvez-vous soutenir des choses pareilles, alors que voici un récit dans lequel il est né à une date qu'on vous donne, enregistré par les Romains, circoncis par ses parents le huitième jour, et présenté au Temple le quarantième? Il faut vraiment que vous soyez possédé du démon ou que vous ayez quelque honteux intérêt dans la vérité! »

On pourrait croire que, devant cette argumentation inspirée par l'Esprit le plus saint, les suppôts de l'athéisme renoncèrent à leurs calomnies. Ce serait mal connaître l'opiniâtreté de cette sorte de gens. Ils objectèrent que, tant sous son nom de circoncision que sous ses pseudonymes de Zachûri ou de Zibdeos, Joseph avait été tué dans le Temple en 761 pour s'être révolté contre le Recensement et qu'il n'était pas précisément parti de Gamala pour faire inscrire son fils, alors âgé de vingt et un ans, sur les registres de Quirinius. L'Église répondit à cette objection comme elle avait répondu aux précédentes, par un nouveau mensonge et

non moins qualifié. Dans l'épisode du Voyage de Jérusalem, nous voyons Joseph, mort depuis douze ans, accompagner sa femme... et Jésus à la Pâque de 772!

Le plus grand acte de la vie religieuse des Juifs après la circoncision, c'était le Voyage de Jérusalem quand on avait atteint l'âge de douze ans. Après avoir circoncis Jésus, et en attendant qu'ils le fissent baptiser par le Joannès, — car ils étaient allés jusque-là depuis longtemps — les scribes nous le représentent accomplissant ce voyage rituel par où chaque Juif prenait conscience de sa race et de sa nationalité. Cela donnait un air de confirmation à la Nativité. « Vous voyez, disait l'Église, qu'il a bien existé en chair, et qu'aucune des épreuves de la vie juive ne lui a été épargnée. Vous voyez aussi que Joseph ne saurait être le pseudonyme de Jehouda le Gaulonite, puisque celui-ci a été tué en 761 et que Joseph assiste à un événement qui ne peut être antérieur à 772.

« Enfin vous voyez que le mouvement juif de 772 à Rome ne saurait être en aucune façon l'écho des doctrines de celui qui fut le père du christ, puisqu'ici il incline la loi juive devant la loi romaine dès 761, et qu'en cette même année 772, marquée par la transportation des premiers chrétiens en Sardaigne (1), nous le trouvons à Jérusalem où il est sans doute allé faire acte de foi et hommage à Valérius Gratus, prédécesseur de Pontius Pilatus à la procurature de Judée. Car depuis qu'il avait eu le bonheur de connaître Quirinius et Coponius au Recensement, il ne pouvait plus quitter les fonctionnaires romains. Une force invincible le rame-

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 297.

nait vers eux à chaque Pâque, il guettait toutes les occasions de les voir de près et au besoin il les faisait naître! »

Mais qu'importe à l'Église que tout ce monde apostasie? La voilà libérée enfin du Jésus primitif, de celui qui, né en 739, s'agitait, écumait, vociférant dans les synagogues : « Point de Maître en dehors du Dieu des Juifs! Point de rois en dehors d'Israël! La terre passera plutôt que la Loi! Je suis la guerre et la division dans le monde jusqu'à ce qu'enfin je règne! » Celui-là au moins était franc. Après lui avoir volé son baptême, l'Église lui fait renier son corps, ses prophéties, sa famille, sa race, sa patrie que d'ailleurs il avait trahie de son vivant; puis, poussant devant elle cette image encore plus hideuse que l'ancienne, elle dit ingénument : « L'enfant de 739, je l'ai décapité, il était trop vilain! Sur son corps j'ai vissé la tête de l'enfant de 760. Voyez comme ils sont beaux les monstres que je fais! *Ecce deus, voilà mon dieu!* »

VI

DU MÉPRIS QUE L'ÉGLISE PROFESSE POUR L'ÉCRITURE SAINTE

La Nativité de 760 a certainement été faite par des gens contre qui on avait prouvé que Jésus n'avait pas été crucifié en 782 sous le consulat des deux Geminus, mais qu'il était identique à Bar-Jehoudda crucifié la veille de la Pâque de 789. Il y a donc eu un moment

pendant lequel l'Église s'est vue forcée de sacrifier cette imposture chronologique, quitte à y revenir quand le Saint-Esprit le commanderait. En effet, si pour les gens qui ont fabriqué la Nativité de 760 la crucifixion avait continué à être de 782, Jésus mourait dans des conditions qui mettaient en question son existence même.

Né en décembre 760, Jésus n'a que vingt et un ans et trois mois lorsqu'il meurt sous les Geminus, puisque dans le système de l'Église primitive nous sommes à la Pâque de 782, trois mois après l'entrée en fonctions des deux consuls. Or, Luc n'a jamais prétendu dire qu'il fût mort en 782, puisqu'il le fait « débiter à trente ans », ni qu'il eût débuté à trente ans, puisque s'il eût débuté à cet âge, 790, il serait mort en 801 au plus tôt, d'après le compte du *Quatrième Évangile*, qui lui donne onze ans de vie publique. Il aurait été crucifié sous Claude, onze ans après la mort de Tibère et le départ de Pilatus.

Nous sommes donc en pleine impossibilité. Jésus existe si peu, il est si peu né en 760, si peu mort à la Pâque de 782, que nous avons vu le Joannès inaugurer sa mission à la Pâque de 784 par le sac des boutiques du Temple, prêcher la Grande Année pendant tout 788 et mourir, non point décollé par Hérode Antipas, mais crucifié par Pontius Pilatus la veille de la Pâque de 789!

Oui, toute la manifestation prophétique de Bar-Jehoudda, celui dont les scribes juifs ont fait progressivement Joannès, puis Jésus, et l'Église Jésus-Christ, fils de Dieu et créateur du monde, toute la carrière de ce charlatan confit en brigandages, toute cette « mis-

sion céleste » dont la pauvre cervelle humaine est encore malade, tout cela se passe sept ans après la prétendue *Passion* du prétendu *Jésus de Nazareth* !

Tous les faux de l'Église résultant d'un calcul fait sous le coup de la nécessité, voici à quoi elle a cru répondre lorsqu'elle a mis en circulation la date de 760 :

« Jésus ne saurait avoir eu cinquante ans à sa mort, cette mort fût-elle de 789, comme celle de Bar-Jehoudda, puisqu'il est né en 760. A peine avait-il trente ans lors de sa crucifixion, et celui que nous appelons Joannès l'annonçait au peuple depuis la quinzième année de Tibère, soit 781. C'est Joannès qui avait cinquante ans à sa mort, et non Jésus. Jésus encore une fois n'en avait guère que trente, ayant été crucifié à la Pâque qui a suivi ses débuts. Vous voyez donc bien qu'il n'y a pas d'identité entre Joannès et Jésus, puisque l'un est né sous Hérode avant 750, et l'autre sous Quirinius en 760, comme le prouve la coïncidence frappante qui lui tient lieu d'état civil. Foin des vieux évangélistes qui ont fait naître le Joannès-Jésus sous Hérode et qui nous l'ont montré fuyant en Égypte pour échapper à la mort ! Jésus est un personnage interplanétaire qui n'a jamais eu rien à craindre des Hérodiens et dont le père ne s'est jamais révolté contre les publicains d'Auguste. »

Par la fabrication de cette Nativité, où elle enferme un faux acte d'état civil, l'Église nous montre le cas qu'il faut faire des Écritures dites sacrées. En décidant qu'on devait immoler les trois Nativités de 739 (*Apocalypse*, Mathieu et Luc) elle nous dicte notre conduite envers elle.

Trois témoignages dits sacrés se dressent par avance contre la date de 760 qu'elle a imaginée pour la *Naissance de Jésus*. En voici un quatrième, moins « révélé » sans doute que les trois premiers, mais respectable encore par son ancienneté : c'est celui de l'Église d'Éthiopie.

En adoptant 746 comme point de départ de l'ère de *l'Incarnation*, elle suit les indications des trois Nativités primitives ; si elle les a mal interprétées, du moins n'a-t-elle pas fait œuvre de faux. L'Église éthiopienne est la plus ancienne de toutes, et la plus stricte observatrice des premières indications évangéliques. C'est même la seule Église qu'on puisse écouter jusqu'à un certain point, car à supposer une valeur aux *Actes des apôtres*, elle passe pour avoir reçu de l'eunuque de la reine d'Éthiopie, baptisé par Philippe, la date officielle de la Nativité (1).

Mais le mépris dans lequel l'Église tient les Évangiles qui la gênent s'étend par cette raison même à la date éthiopienne. Philippe, qui dans les *Actes* baptise l'eunuque de la reine Candace sur la route de Gaza ; était quelques jours auparavant avec Mathieu, ou ces *Actes* ne sont qu'un tissu d'impostures. Il savait donc par Mathieu que le Rabbi était né sous Hérode à une date antérieure à 750, et non pendant le recensement de 760. Certes, la date éthiopienne est arbitraire ; elle ne provient ni de Philippe ni de l'eunuque de la reine Candace, mais de Mathieu d'après lequel l'Église d'Éthiopie a fait son compte approximativement, sans se douter que la date exacte était dans l'indication ju-

(1) Nous étudierons bientôt l'imposture des *Actes*, un des joyaux de la collection qui en compte tant de si beaux.

biltaire de l'année de deux ans (1). Si elle provenait de Philippe, c'est celle de 739 qui eût été transmise, date de la naissance du Joannès, inventeur du baptême qu'administra Philippe et héros des écrits qu'a laissés Mathias.

Les Ethiopiens ont bien vu que Bar-Jehoudda était né dans une année sabbatique en deçà de la mort d'Hérode, et c'est pourquoi ils ont adopté 746, mais ils n'ont pas vu que cette année sabbatique était en même temps jubilaire. Ils ont lu dans Mathieu et dans Luc que le Jésus est né « aux jours d'Hérode », mais Hérode ayant régné trente-sept ans, l'Église d'Éthiopie a dû se livrer à un calcul de probabilités pour arrêter la date de 746. Son point de départ, c'a été le départ même des Mages pour Jérusalem, voyage qui exigeait quatre mois, et ce chiffre de deux ans qui semble au premier abord être une indication d'âge. Faisant masse de tous les épisodes antérieurs à la fuite en Égypte — naissance de l'enfant, marche des Mages dans le désert, audience d'Hérode, consultation des prêtres dans le Temple, visite à Bethléhem, massacre des Innocents — elle a donné trois ans au Jésus lorsqu'il part de Bethléhem. Au bout d'une période qu'elle fait d'un an, — il faut bien donner à Joseph le temps d'aller, d'apprendre la nouvelle de la mort d'Hérode, et de revenir, — l'enfant a quatre ans bien sonnés lorsqu'on rentre en Judée.

Telle est la supputation des Ethiopiens : erreur pardonnable, non tromperie.

Dans la Nativité selon Rome, point d'erreur, hon-

(1) Cf. *Le Charpentier*, p. 161.

teuse fourberie. Toutefois l'Église s'est trouvée liée par le fait sabbatique de la naissance de Bar-Jehoudda : 760 est sabbatique.

VII

FAUX PAR SUBSTITUTION DE DATE ET DE CIRCONSTANCE : LA PRÉTENDUE ÈRE CHRÉTIENNE

Celui qui avait forgé la Nativité de Jésus au Recensement était allé au plus pressé, il n'avait eu qu'un but et il l'avait atteint : soustraire le père et le fils au soupçon qui pesait sur eux d'être ceux qui en 760 et en 788 avaient prêché le refus du tribut. Mais cet expédient créait à l'Église un nouvel embarras. Si, comme elle le disait, Jésus était mort à la Pâque de 782, il n'avait donc que vingt et un ans lors de ce fâcheux événement ? Joannès lui ayant certainement survécu, il était absurde de supposer qu'il se fût rallié à Jésus avant de mourir, et même en ce cas où et comment était-il mort ?

On avait répondu à cette dernière question par la décapitation de Joannès ; restait la première. Si Jésus était mort à vingt et un ans, après une seule saison de miracles, quoi d'étonnant à ce que les Juifs se fussent montrés insensibles aux marques d'une divinité si éphémère ?

Le Saint-Esprit veillait qui a réponse à tout.

On avait forgé la Nativité de 760 pour le cas où on en serait réduit à avouer 788 comme date de la décapitation de Joannès ; mais maintenant qu'on avait triomphé

de l'histoire et que la vérité avait perdu tout espoir, on pouvait revenir au dispositif de la primitive Église qui faisait mourir Jésus en 782, cette date semblant prévaloir. Dans ce vieux dispositif Joannès survivait à Jésus ; mais comme on avait rectifié cette situation en le décapitant avant la Passion, il convenait d'avancer la Nativité de 760 d'un nombre d'années suffisant pour que Jésus pût avoir à sa mort les trente ans qu'on lui avait donnés dans Luc. Sinon, continuant à mourir en 782, il précéderait Joannès dans la tombe ; l'Annoncé s'en allait à l'âge de vingt et un ans, sept ans avant son Annonciateur !

Ainsi la cause de tout ce romue-ménage, c'est cet âge de trente ans que Luc donnait à Bar-Jehoudda lors de ses débuts, car si cette indication était dans le proto-Luc, — rien d'impossible à cela — ce n'est pas à Jésus, simple mythe, mais au Joannès qu'elle s'appliquait. Il était interdit aux jeunes Juifs de lire la *Genèse* avant trente ans et, toute l'idée chrétienne dérivant de la *Genèse*, Joannès n'avait pu prêcher de son crû avant l'âge requis : dans la secte de Jehoudda on poussait l'observation des Ecritures jusqu'à l'*ébionisme* (1). Luc a raison : Joannès avait environ trente ans lorsqu'il exploita les tremblements de terre de 772. Ainsi l'avaient entendu les initiés de la première heure. Le chiffre était là, on l'avait laissé, l'Église le fit servir.

Étant donné que dans le plan des Synoptisés, Jésus meurt à la première Pâque, au lieu de la onzième, comme dans le *Quatrième Évangile*, il lui fallait le temps de se faire baptiser par Joannès, de recruter

(1) Sans enrichissement de la lettre.

les douze apôtres et de monter à Jérusalem pour y être crucifié, car depuis qu'il avait un corps et qu'il célébrait la Pâque, c'est lui qui était crucifié et non son prophète. Un an de vie publique assaisonnée de prodiges sans précédent et inhérents à sa personne, c'était plus qu'il n'en fallait pour pouvoir reprocher aux Juifs leur aveuglement et leur prédestination déicides.

La victime de cet arrangement fut Joannès. Maintenant qu'il mourait avant Jésus, il lui était interdit de ressusciter, sans quoi c'est lui qui serait ressuscité le premier, et alors on retomberait dans ce qu'on avait précisément voulu éviter par sa décapitation : la Résurrection et l'Assomption du Joannès, première forme des *Évangiles*.

L'obligation de tuer Joannès d'une façon qui ne lui permit pas de ressusciter, — c'est pourquoi on lui coupa le col, — entraînait celle de le tuer à une date qui permit à Jésus de lui survivre. Mais au point où il en était, tout lui était devenu indifférent en dehors de la gloire de l'Église. Les Juifs l'avaient crucifié par Pilatus, l'Église l'avait décapité par Antipas, au moins lui semblait-il qu'ils fussent quittes. D'autres Juifs étant venus qui avaient distribué ses ossements à des animaux probablement impurs, il ne lui restait qu'une consolation, — mais combien agréable pour un Zélateur de la Loi ! — celle de voir à quel point les goym étaient exploités par son intermédiaire.

Le Saint-Esprit n'avait donc pas mal opéré. Toutefois la Nativité de 760 péchait encore en un point qui était de sa compétence : il y était question d'un recon-

sement, celui de Quirinius. Or ce mot seul, c'était le mot révolte incrusté dans le berceau de Jésus et éveillant encore une idée pour laquelle le père et le fils avaient péri. Luc lui-même faisait figurer le refus du tribut dans les motifs de condamnation précisés contre le roi-christ. Et au sixième siècle, malgré tout le sang que l'Église avait versé pour détruire l'hérésie, il y avait encore des hommes qui, sans haine, par respect de la tradition, qualifiaient d'imposteur et de scélérat le Juif consubstantiel au Père. Puisque par inadvertance on avait laissé le mot Recensement dans Josèphe et dans la Nativité de 760, quoi d'offensant pour Dieu à ce qu'il y eût eu avant le Recensement une opération qui aurait servi à préparer cette mesure, — un dénombrement, par exemple, qui n'aurait pas eu en soi le caractère fiscal, et pendant lequel Jésus serait né ?

Le Recensement avait eu lieu dans une année sabbatique, mais 753 était sabbatique également. S'il y avait eu un dénombrement en 753 ? Puisque 760 était compromettant pour Jésus et qu'à aucun prix on ne voulait de la date à laquelle était né Bar-Johoudda, le Saint-Esprit, revenant sur les premières dispositions de l'Église, ne pouvait-il décréter que Jésus fût né en 753 au milieu d'une opération qui ne serait plus un recensement ? La question n'a été posée que par des gens décidés à la résoudre en imposant au vil troupeau des hommes la fourberie du *dénombrement* substitué au recensement et de 753 substitué à 760.

Par la même raison qui avait conduit Marie à accoucher deux fois du même enfant tout en demeurant vierge, on déclara qu'il y avait eu deux opérations administratives en Judée sous Quirinius, la première

en 753, et la seconde à une date qui pouvait être 760, s'il plaisait aux historiens, mais qui n'avait aucune importance, puisqu'elle était gênante pour l'Église.

Au lieu du *recensement* spécial à la Syrie et à la Judée, il est question maintenant d'un *dénombrement* qui aurait été fait dans tout l'Empire.

Un dénombrement universel eût mis tout l'Empire en émoi, et l'édit d'Auguste eût été le plus grand acte de son administration : aucun historien n'en souffle mot. Le mémoire que fit Auguste et dont parle Tacite est un bilan dressé par l'Empereur pour lui-même et non un édit à publier dans toutes les provinces. Au contraire l'édit qu'afficha Quirinius ne concernait que la Syrie, avec la Judée et Samarie qui n'avaient pas encore été soumises au tribut, et Auguste se souciait fort peu de savoir combien il y avait d'habitants dans ces contrées.

Il ne s'agissait pas, comme le dit l'Église, de dénombrer la population de l'Empire ; il ne s'agissait même pas de dénombrer celle de la Judée. On n'en voulait point aux personnes, mais à leurs revenus. Ce qu'a poursuivi Quirinius, c'était le recensement de *tous les biens des particuliers*, l'établissement du cens dans le gouvernement dont on venait de priver Archélaüs.

Il est vrai qu'avant de faire le recensement de la Judée, Auguste avait ordonné un relevé cadastral de l'Empire ; mais, ce fut en l'an de Rome 735, soit vingt-cinq ans avant Quirinius.

L'Église n'a eu en vue aucune de ces opérations. Elle a fabriqué son faux de sa pleine science et autorité, sans le moindre scrupule d'histoire ou de chrono-

logie. Car il ne faut pas croire qu'elle ait agi à l'étourdie, comme si elle ne connaissait pas les trois textes du canon qui fixent la véritable date de la naissance de Bar-Jehoudda à 739, et les trois textes de Josèphe qui fixent la date du Recensement à 760. C'est parce qu'elle les connaît les uns et les autres qu'elle n'en veut pas. Mais en postdatant la naissance de Bar-Jehoudda de quatorze ans et en avançant de sept ans le Recensement, elle obtient une chronologie artificielle à l'usage du personnage créé, lequel ne peut plus être Bar-Jehoudda puisqu'il naît quatorze ans après celui-ci, mais peut encore être le Jésus de 760, puisque celui-ci naît au milieu d'une opération qui pour avoir eu lieu sous Quirinius n'en est pas moins distincte du Recensement de 760. C'est une opération dont les historiens n'ont pas parlé, mais c'est le propre du Saint-Esprit d'en faire de cette sorte, et il en résulte que si le Recensement est une chose et de 760, le dénombrement en est une autre et qui s'est passée non après la dixième année d'Archélaüs, comme le dit Josèphe, mais en la quatrième, comme le décide l'Église, organe habituel du Saint-Esprit.

L'Église fait endosser ce faux par celui qui l'a signé, un moine scythe, nommé Denys qualifié de Petit, quoique ce soit un grand homme. Ce Denys passe aujourd'hui pour l'inventeur de l'ère chrétienne, mais c'est un titre usurpé. L'invention est d'une coopérative. Elle est trop belle pour n'être pas d'un collège sacré.

Nous avons l'aveu sinon du faussaire, du moins de ceux qui jouissent actuellement de son faux.

L'Église moderne ne nie plus que sa devancière n'ait trompé le monde. Elle se borne à expliquer par une

erreur de calcul (1) ce qui s'explique beaucoup plus naturellement par l'usage habituel du faux. Denys ne s'est trompé que par ordre.

Pour rentrer dans le système de Denys, les théologiens ont proposé une traduction du texte évangélique par laquelle ils croient tout arranger. Ils ont demandé qu'on lût : « Ce dénombrement se fit *premier que* (avant que) Quirinius fût gouverneur de Syrie. » Mais cela n'arrange rien, au contraire. Car en admettant qu'il y ait eu *dénombrement* en 753, c'est bien sous Quirinius, par conséquent en 760, que le *Recensement* se fait et que Marie accouche de Jésus dans Bethléhem, où elle vient pour se faire *recenser*.

VIII

FAUX CONSÉCUTIFS A LA PSEUDO-NATIVITÉ DE JÉSUS

L'interprétation toute gratuite de ces théologiens n'est qu'un écho lointain du système qui a conduit l'Église à imposer 753 comme date de la pseudo-Nativité du pseudo-Jésus.

La substitution du dénombrement au recensement dans Luc est donc un travail du sixième siècle. On a tout au moins la preuve qu'elle n'existait pas au temps de Tertullien, qui meurt vers 240 de l'Erreur chrétienne. C'est d'un recensement qu'il était question dans

(1) Glaire et Vigouroux, *Nouveau Testament*, seule traduction approuvée par le Saint-Siège. (Évangile selon Mathieu, ch. 1, note du verset 25.)

les *Évangiles* du troisième siècle, et peut-être n'y spécifiait-on pas encore celui de Quirinius, car pour confondre Marcion qui niait comme tout le monde l'existence de Jésus et dénonçait l'origine réelle du juif déifié par les imposteurs, Tertullien affirme qu'on trouve dans les Actes publics la trace d'un recensement opéré sous Auguste en Judée par Sextius Saturninus. Or ce Saturninus fut gouverneur en Syrie de 744 à 748 environ, et l'emploi de son nom par Tertullien montre bien que celui de Quirinius n'était encore mêlé à aucune Nativité de Jésus. Il montre également que personne n'avait encore songé à faire naître Jésus soit en 760, soit en 753, et que les jehouïdolâtres de Carthage, dont Tertullien est le porte-voix, avaient adopté la date sabbatique 746. Ce qu'on voit clairement dans cette superposition d'incohérences, c'est que la question du tribut enveloppe toute la famille chrétienne comme d'une gaine et que tous les fils de Jehouda, depuis le roi-christ de 788 jusqu'à celui de 819, ont suivi l'exemple donné par leur père au Recensement de 760. La preuve en est dans tous les faux qu'il a fallu entasser pour étouffer l'histoire.

Sachez d'ailleurs que Tertullien, si toutefois il est l'auteur des livres mis sous son nom, a été falsifié en cent endroits, car après lui avoir fait dire qu'il y eut entre 744 et 748, — date de l'Incarnation selon l'Église éthiopienne — un recensement dans lequel le Rabbi aurait pu être compris, on le voit épouser ailleurs (1) le dernier système chronologique de l'Église romaine — 753 pris comme date de la Nativité — trois

(1) *Adversus Judæos* (Cap. de Passione Christi et visitatione Jerusalem). Ce n'est certainement pas Tertullien qui parle (a-t-il écrit).

siècles avant que Rome n'ait pris parti là-dessus, et en un temps où les chrétiens millénaristes, dont il était, refusaient toute créance à la venue en chair de Jésus.

Une autre falsification non moins patente est celle du philosophe Justin, à qui son origine samaritaine a valu toutes sortes de manœuvres interpolatrices. Dans une *Apologie* que l'Église donne comme étant de lui et adressée à l'empereur Antonin, on peut lire aujourd'hui cette impudente énormité : « Jésus-Christ est né à Bethléhem. Vous pouvez vous en assurer en consultant le Recensement de Quirinius, votre premier gouverneur en Judée. » Il semble bien que Justin ait écrit à Antonin en faveur des chrétiens gnostiques, mais ce fut certainement pour protester qu'ils n'avaient rien de commun avec Jehouda et ses fils, tenus en tous lieux honnêtes, particulièrement en Samarie, pour des imposteurs et des scélérats. Justin, à lui supposer l'invraisemblable audace de s'être solidarisé avec eux dans une *Apologie*, n'a pas pu faire usage d'une Nativité que l'Église n'avait pas encore fabriquée et qui est celle d'un personnage imaginaire. S'il avait évoqué comme un grand événement la naissance de Bar-Jehouda, il l'eût infailliblement datée du règne d'Hérode et de l'année jubilaire 739, comme l'indiquent clairement les *Évangiles* millénaristes, les seuls qui pussent exister en son temps, les seuls que quatre-vingts ans après lui Tertullien ait opposés à Marcion. (1) Cette falsifica-

(1) La mention du Recensement et de Quirinius comme premier gouverneur de l'Empire en Judée a été insérée dans Justin par un scribe qui avait sous les yeux la fausse Nativité de Jésus et qui n'en a pas cherché davantage. C'est Coponius et non Quirinius qui a été le premier gouverneur de Judée.

tion de Justin n'en comporte pas moins une intéressante leçon : elle prouve que ni Josèphe ni Tacite ne contenaient encore les quinze ou vingt lignes au total dans lesquelles l'Eglise affirme, par l'organe de ces deux graves historiens, l'existence réelle de Jésus. Si Josèphe et Tacite eussent parlé de Jésus au premier siècle, l'Eglise n'aurait pas été forcée de lui fabriquer une *Nativité* qui date au plus tôt du quatrième, puisque personne parmi les gnostiques du second et parmi les millénaristes du troisième jusqu'à Tertullien n'en a eu la moindre connaissance.

Il s'est donc écoulé une première période pendant laquelle le Jésus naissait au jubilé de 739-740, selon le calcul des Mages dans Mathieu et celui du Semeion et d'Anna dans Luc ; une seconde période pendant laquelle, la clef de ce calcul s'étant perdue, on l'a fait naître approximativement en 746, quatre ans avant la mort d'Hérode. Cette date de 746 a été la date extrême, jusqu'au jour où l'Eglise s'est avisée de donner à Jésus un corps autre que celui de Bar-Jehouda qu'il empruntait dans la christophanie. La *Nativité de Jésus en 760* est une fourberie tellement insoutenable que ses artisans eux-mêmes n'ont jamais pu l'imposer. Il leur a fallu changer de mensonge plus souvent qu'ils ne changeaient de chemise.

Innombrables sont les faux qui sont venus se grouper autour de ces deux fausses dates 753 (Naissance) et 782 (Passion). Notons celui qu'on a glissé dans Clément d'Alexandrie, mort au commencement du troisième siècle : « Il s'est écoulé trente ans jusqu'à la *Passion*, et de la *Passion* jusqu'à la chute de Jérusalem quarante-

deux ans et trois mois (1). » Il n'est pas difficile de voir que c'est Denys le Petit qui tient la plume ici, car on fait naître Jésus en 753, date substituée à celle de 760 indiquée dans Luc, et on le fait mourir en 782, date substituée dans les *Actes* à celle de 788 indiquée par l'histoire.

De la même provenance est cette autre phrase introduite dans le même Clément (2) :

« Notre Seigneur est né la vingt-huitième année du règne d'Auguste (753), lorsqu'on a fait le premier recensement ou description de l'Empire. La preuve (attention ! ceci est sublime), c'est qu'il est écrit dans l'Evangile de Luc : « Dieu a adressé la parole au Joannès en la quinzième année de Tibère » (781), qu'il avait environ trente ans lors de son baptême et qu'il ne devait prêcher en tout qu'un an, comme il résulte encore de Luc. Quinze ans sous Auguste et quinze ans sous Tibère font donc les trente ans qu'il avait à sa mort. » Voilà ce qu'est censé débiter Clément d'Alexandrie. On n'a pu obtenir ce texte qu'en suivant strictement l'imposture de l'Eglise de Rome : naissance pendant un premier recensement dont personne n'a jamais entendu parler et qui serait antérieur de sept ans à celui de Quirinius, et Passion en 782, sous le consulat des deux Geminus, cinq ans avant le mariage d'Antipas avec cette Hérodiade qui dans l'Evangile actuel est censée avoir vu la tête de Joannès dans un plat.

Nous avons également la certitude qu'il n'y avait d'O-

(1) Livre 1^{er} des *Stromata*.

(2) Je prends la citation dans la traduction latine de Caillau (Paris, 1813, in-8).

rigène aucun *Commentaire sur Mathieu* (1) dans lequel on pût lire : « Il est dit dans les *Chroniques* d'un certain Phlégon que la destruction de Jérusalem et du Temple advint environ quarante ans après la quinzième année de Tibère. » Car cette proposition a la même source que celle du pseudo-Clément d'Alexandrie, et la mention : « après la quinzième année de Tibère » (782) est extraite textuellement de Luc (2), lequel Phlégon n'a pas plus connu qu'il n'a connu Jésus.

Voilà bientôt quatorze cents ans que la science danse sa ronde affolée autour de l'invention de Denys.

Pris du vertige ecclésiastique, le mal de Denys, « les plus savants commentateurs de l'Écriture, les plus illustres chronologistes ont examiné la question et employé pour la résoudre tout ce que l'histoire et l'astronomie leur fournissaient de lumières. Quelques-uns, tels que Vaillant et Fontana, ont cru trouver une décision plus exacte dans les médailles antiques; tous, excepté le père Hardouin, conviennent que la naissance du christ ne coïncide point avec l'ère vulgaire. Mais de combien l'a-t-elle précédée? L'opinion la plus probable est qu'il est né six ans avant l'ère vulgaire, mais il est impossible de le prouver par un calcul qui ne soulève pas de grosses objections. Calvidius et Mœstlin comptent cent trente-deux systèmes et Fabricius à peu près deux cents! (3) » Si les plus savants commentateurs et les chronologistes les plus illustres avaient pris la peine

(1) *Tractatus in Mathæum*, 29. Attribué faussement à Origène, comme l'*Anticelse*, les *Philosophumena* et autres qui ne furent oncques de lui.

(2) Luc, iv, 5.

(3) Alphonse Peyrat. *Vie critique de Jésus*.

de compter sur leurs doigts, au lieu de trouver deux cents systèmes appuyés sur l'histoire, sur l'astronomie et sur la numismatique, ils n'en auraient trouvé qu'un, appuyé sur l'arithmétique à l'usage des enfants qui n'ont pas encore de fond de culottes. Il est vrai qu'en faisant appel à des moyens aussi élémentaires ils n'auraient pas étalé leur érudition, ce qui les aurait privés des honneurs académiques ou des places qu'assure la munificence de la nation.

IX

LE FAUX PASSAGE DE JOSÈPHE SUR JÉSUS

De tous les faux dont Josèphe est farci le plus célèbre est le passage destiné à faire croire qu'à côté du traître puni par le Sanhédrin et mis en suite par Pilatus au Sôrtaba l'historien juif reconnaissait l'existence de Jésus-Christ. Ce passage est placé dans la période de la procurature de Pilatus qui précède le cas de Bar-Jehouda dont on a enlevé le nom. On peut affirmer avec certitude qu'aucune des falsifications dont Josèphe a été l'objet n'est antérieure au sixième siècle, époque à laquelle Denys le Petit ayant inventé l'ère chrétienne, l'Église de Rome mit les Écritures anciennes, tant profanes que sacrées, en harmonie avec ses honteux mensonges.

L'*Anticelse* est tout ce que l'Église du quatrième et même du cinquième siècle peut opposer aux écrits de Celse et de Julien dénonçant la « fourberie purement humaine » de l'Évangile. Eh bien! l'*Anticelse* est forcé

de convenir qu'il n'y avait pas un mot sur Jésus dans Josèphe et par conséquent dans aucun historien soit juif, soit grec, soit latin. De plus il lui faut confesser — de fort mauvaise grâce évidemment — que, parmi les prophètes qui avaient prédit la chute de Jérusalem, il n'y eut que le Rabbi et ses frères, à qui aucun Jésus de Nazareth ou de Bethléhem ne faisait concurrence. Si le passage sur Jésus eût été dans Josèphe lors de la composition de l'*Anticelse*, l'auteur s'en serait servi contre Celse pour démontrer l'existence de Jésus que tout le monde niait, hormis ceux qui vivaient de lui. Nous ne lirions pas dans Irénée qui est du troisième siècle : « Tous les chrétiens gnostiques sans exception nient la venue en chair de Jésus », si le fameux passage eût été dans Josèphe. Les Bénédictins dans leur édition d'Origène à qui l'Église attribue l'*Anticelse* — faussement, est-il besoin de le dire? — reconnaissent qu'avant Eusèbe (et l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe est du quatrième siècle) « il n'y avait dans Josèphe aucune mention sur Jésus. »

Photius, patriarche de Constantinople et auteur du schisme d'Orient, est formel : « Pas un Juif, dit-il, n'a parlé de Jésus », et dans son analyse de Juste de Tibériade, historien juif contemporain de Ménahem, il ajoute : « Juste, atteint de la maladie commune aux Juifs, n'a pas fait la moindre mention de Jésus ni de ce qu'il a souffert ni de ce qu'il a fait. » Dans son analyse des *Antiquités judaïques*, il ne souffle mot des trois passages jehouddolâtriques entés par l'Église romaine sur le texte de Josèphe, à savoir la Mission de Jean-Baptiste, le Constat d'existence de Jésus et le Martyre de Jacques, son frère ; et c'est la preuve qu'aucun de

ces passages n'existait au neuvième siècle dans les exemplaires qu'il possédait. S'ils y eussent existé, Photius n'aurait pas manqué de s'en servir pour confondre ceux qui niaient que Jésus-Christ fût venu en chair. Comme Photius, Vossius au dix-septième siècle possédait un manuscrit « dans lequel il n'a pu trouver un seul mot sur Jésus. »

Pas un mot non plus dans Philon, mais au contraire parfaite connaissance de l'aventure de Bar-Jehoudda, ne fût-ce que par la parodie dont les alexandrins avaient donné la représentation publique au Gymnase. L'Église moderne insinue que le silence des Juifs fut concerté. Quoi donc ! un concert entre Philon qui n'a connu Josèphe ni comme homme ni comme écrivain, et Juste de Tibériade qui ne connut Josèphe que comme ennemi mortel ? Un pacte entre trois hommes dont le premier mourut quand le second naquit, et dont le troisième eût transpercé le second si la fortune des armes le lui eût livré ? Et ce complot de silence se serait prolongé pendant plusieurs siècles sans qu'un seul Juif, sauf celui de Celse qui d'ailleurs n'a connu que Bar-Jehoudda, eût osé le rompre ? Les *Évangiles*, à part le *Quatrième*, seraient des récits contemporains de Jésus de Nazareth, à une génération près ; un Testament nouveau, sorti de son sein, se serait propagé dans le monde ; un enfant serait né à Dieu sur le sol de la Galilée, et les Juifs auraient attendu quatre cents ans — jusqu'au Talmud — pour répliquer à l'accusation de déicide portée contre eux devant l'humanité tout entière ? Le silence des Juifs n'a rien de concerté, au contraire : il n'est ni dédain ni haine, encore moins dissimulation, il est ignorance.

Quand ils sont assignés au procès qu'on leur fait, ils répondent négligemment, sans rien voir de la force de l'adversaire, un frère de la veille dont la mauvaise humeur passera.

Si ni Josèphe ni Juste ne parlaient de Jésus, ils parlaient tous deux de l'homme qui avait mis toute la Judée en émoi par ses impostures, ils donnaient son nom, et ce nom, c'était Bar-Jehoudda. On n'a pas crucifié à Jérusalem un prince du sang de David, et cela le jour de la préparation à la pâque, sans que Josèphe n'ait été forcé de relater ce fait unique dans les annales juives. Et si un tel épisode eût été suivi je ne dis pas de la résurrection et de l'ascension publique du supplicié, mais simplement de son enlèvement du Golgotha dans les conditions de l'Évangile, ce n'est pas seulement Josèphe, c'est la Judée tout entière qui se fût émue de cette disparition fantastique.

Avant d'opérer par interpolations et par falsifications dans Josèphe il a d'abord fallu que l'Église y opérât par ratures et par suppressions. Avant d'introduire ce passage stupéfiant où l'on voit un ancien sacrificateur juif, entré au service de Vespasien, déclarer froidement que l'homme condamné par le sanhédrin pour trahison et crucifié par Pilatus pour révolte à main armée « s'appelait Jésus et était le Christ », il avait fallu biffer partout où on le rencontrait le véritable nom de l'imposteur du Sôrtaba. Si l'Église a pu insérer son faux dans la plupart des manuscrits grecs et latins qu'elle a soumis à sa propre censure, elle n'a pu tant faire qu'il ne s'en trouvât point de grecs où ce passage n'existe pas du tout, ni d'hébreux, traduits du

grec, dont le texte avait été visiblement effacé à l'endroit où il était question du crucifié de Pilatus. L'Église aux cent bras a pu facilement atteindre les manuscrits de Josèphe en quelque langue qu'ils fussent, et la plupart du temps c'est elle qui les a copiés, mais elle n'a pu glisser le passage dans les manuscrits détenus par les Juifs qu'à la suite de violences exercées contre leurs détenteurs. Le vénérable Robert Canut, prieur d'un monastère d'Oxford au douzième siècle, avait deux exemplaires dans lesquels on avait pu insérer le truculent passage, mais, le croirait-on ? il en avait d'autres où le texte à cet endroit avait été effacé et non remplacé. Le comte de Windisgraetz en avait un semblable à Rome, et, en cette ville, la Congrégation de l'Oratoire ayant voulu « vérifier l'endroit où Josèphe parle de Jésus-Christ », afin de combler le vide affreux qu'on y remarquait, elle trouva qu'on l'avait raturé jusqu'à complet effacement, ce qui est attesté par Baronijs, cardinal.

Il y a encore des personnes qui se fondent sur le passage de Josèphe pour croire à l'existence de Jésus, mais qu'il y en ait dans l'Université, voilà qui me confond. « Vous devriez citer le passage, me dit-on, ne fût-ce que pour les préserver de ce ridicule. » Le fait est qu'il n'y a rien de plus probant que le passage lui-même, surtout si l'on songe que Mathias, père de Josèphe et sacrificateur en vue, a très probablement siégé au Sanhédrin lors de la condamnation de Bar-Jehoudda. « En ce temps-là (formule évangélique) était Jésus (voilà le but de toute l'interpolation), homme sage, si toutefois on doit le considérer simplement comme un

homme (non, non, dieu depuis les faux canons de Nicée!), tant ses œuvres étaient admirables. Il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité (les évangélistes notamment!) et il fut suivi non seulement de plusieurs Juifs, mais de plusieurs Gentils. (*Voyages de Saïllas et Lettres de Paulos, Actes des Apôtres, conversion de Pilatus et de sa femme, de Tibère lui-même, fausses Lettres de Clément le Romain, de Denys l'Aréopagite, d'Ignace, falsification des Apologies de Justin et d'Athénagore, etc.*) C'était le Christ (et en effet des Conciles l'ont décidé). Les principaux de notre nation l'ayant accusé (1) devant Pilatus, (les Juifs coupables de déicide, comme dans les *Évangiles ecclésiastiques*) il le fit crucifier (par obéissance). Ceux qui l'avaient aimé pendant sa vie ne l'abandonnèrent pas après sa mort (réplique à Celse, à Hiéroclès, à Julien, au rabbin de Celse, à tous les écrits où l'on disait que Sa Majesté et ses sujets se sont mutuellement abandonnés trois jours avant la pâque) : il leur apparut vivant et ressuscité le troisième jour, (au compte de l'Église revenant sur les supputations primitives), comme les saints prophètes l'avaient prédit, (après que les évangélistes jehouddiques eurent corrompu le sens et le texte des prophéties), ainsi que plusieurs autres de ses miracles. C'est de lui que les *chrestiens* que nous voyons encore aujourd'hui (en quel siècle?) ont tiré leur nom (imposture étymologique et historique dont aucun ancien n'aurait été victime et dont ne se serait pas fait complice un écrivain qui viendrait d'employer le mot *Christos*). »

(1) Comme s'il n'avait pas été condamné quarante jours avant de comparaître devant Antipas et devant Pilatus.

Au surplus, attaqué depuis la Renaissance par tous les savants que n'avougle point l'esprit de secte, le passage sur Jésus n'est plus défendu par personne d'autorisé. M. Théodore Reinach, qui en admet non le texte actuel, mais le principe d'authenticité, va contre tous ceux-là, on ne sait dans quelle intention, à moins que ce ne soit par amour-propre national et pour disculper un historien juif d'avoir ignoré le « fondateur » d'une religion qui compte aujourd'hui plus de trois cent millions d'hommes.

Une autre falsification de Josèphe et non moins oriante, c'est le passage relatif au supplice de Jacob senior, frère de Bar-Jehoudda, sous Claude et que le faussaire met sous Néron. Nous le réservons pour la suite de ces études et nous en ferons comprendre les motifs ecclésiastiques.

En dehors de Josèphe parmi les Juifs, on n'a guère interpolé que Tacite parmi les latins pour lui faire dire que « Jésus-Christ » avait réellement souffert sous Pontius Pilatus (1), et Suétone pour lui faire dire, conformément aux *Actes des Apôtres*, que Claude avait expulsé les Juifs de Rome : contre quoi s'insurgent la suite des *Actes* eux-mêmes et Dion Cassius.

Pilatus est le seul païen d'importance directement mêlé à la mystification évangélique. On ne l'a guère fait parler qu'au cinquième siècle dans un Rapport imprégné de la jehouddolâtrie la plus fervente. On n'a

(1) Nous examinerons ce passage lorsque se présenteront les circonstances qui lui ont donné lieu, c'est-à-dire lorsque nous parlerons de l'imposture relative au séjour et au pontificat de Shehimon dit la Pierre dans la capitale du monde civilisé.

rien dicté aux gens du Temple, à Hanan, à Kafaphas par exemple, et on a eu le plus grand tort, car les Juifs n'auraient pas réclaté avant la Révolution.

Dans les auteurs grecs on n'a rien glissé du tout, ce qui est inexplicable. Toutefois il s'est trouvé des gens pour interpréter à l'avantage du Juif consubstantiel au Père un passage de Plutarque sur Adonis dans le traité des *Oracles qui ont cessé*.

X

LA PEUR DU VRAI

Juste de Tibériade supprimé, Josèphe est le seul témoin dont l'Église ait eu peur, les deux passages sur le Joannès baptiseur et Jésus n'étant, au fond, que l'aveu secret et de l'identité de ces deux personnages avec Bar-Jehouda et des motifs pour lesquels ce scélérat fut puni. Par mégarde les faussaires y ont respecté la date réelle de l'événement qui a été la vraie cause de son supplice ; le texte qui le concernait et qui a été effacé par l'Église avait bien sa place après le récit de la trahison qu'il avait ourdie contre Antipas, en l'avant-dernière année de la procurature de Pilatus. C'est donc Josèphe qui, conféré avec Juste de Tibériade, détenait la vérité historique et chronologique grâce à laquelle l'Empereur Julien put dénoncer en 363 l'imposture de l'Évangile.

Josèphe a été l'effroi de l'Église jusqu'au jour où la preuve fut faite que le texte original avait disparu et n'était plus représenté que par des copies où tous les

passages compromettants avaient été supprimés ou remplacés. Jusqu'à la Renaissance, ce fils de déicide a été proscrit, poursuivi, traqué par les « successeurs de Pierre ». Si parmi les manuscrits apportés du Levant il allait s'en trouver un qui fût antérieur aux fraudes jésu-christiennes ? A l'aube de la Renaissance, Érasme, avec son flair quasi-voltairien, s'aperçut qu'à partir de Rufin d'Aquilée on avait joué de Josèphe avec une cynique imbécillité (1). Ne pouvant plus mettre Josèphe à la torture, Rome le mit à l'index ; De Pins, évêque de Rieux, homme sage et lettré, avait dans sa bibliothèque un exemplaire de la *Guerre des Juifs* qui remontait à la plus haute antiquité : on le sut, et pour ce grief unique il fut traduit devant le Parlement de Toulouse : peu s'en fallut qu'on ne le condamnât, tant on craignait que par une ligne ou par un mot l'histoire ne fit en un instant crouler quinze siècles de mensonge !

(1) Sur les précautions que les savants étaient obligés de prendre pour la communication des manuscrits de Josèphe cf. Arthur Heulhard, *Une lettre fameuse de Rabelais (à Erasme)*, Paris, 1902, in-4°.

LE FAUX SAÛL

I

L'IMPOSTURE PAULINIENNE

Vous avez vu par quelles pratiques dolosives l'Église a supprimé le témoignage que Josèphe portait au nom de toute la nation juive contre le traître de Pérée et le franc-fleur de Samarie. Vous avez vu en même temps par quelles grossières interpolations elle a corrompu cet historien pour le transformer en un garant de l'existence de Jésus. J'ai tenu à faire passer sous vos yeux quelques-uns des faux extra-canoniques de l'Église avant d'entrer dans l'examen détaillé de ceux qui servent de fondement au canon apostolique. Il en est un qui les prime tous, c'est la conversion posthume du prince Saül en apôtre jehouddolâtre sous le nom de Paul dans la *Lettre aux Galates*. Cette lettre est comme un guichet par lequel a passé toute l'imposture paulinienne.

La première et de beaucoup de toutes les lettres at-

tribuées à Saül, c'est celle-là. Elle est antérieure à la confection des *Actes* et elle n'est pas de la même main que les autres. A côté de mensonges très utiles et qui portent la marque de l'Esprit Saint, elle contient de telles maladresses qu'il a fallu plusieurs chapitres des *Actes* pour les réparer. Dans cette lettre écrite à Rome et qui n'a jamais été envoyée, — c'est pourquoi on l'a retrouvée entre les mains de l'Église, — l'auteur se fait passer pour Saül converti à Bar-Jehouda par l'évidence de sa résurrection. C'est une charge à fond contre le millénarisme qui a perdu la Judée et fait Jérusalem esclave des Romains. Car la chute définitive de Jérusalem est un fait accompli depuis longtemps, et Titus Annæus, procureur de Judée sous Hadrien, a passé la charrue sur l'emplacement du Temple. Le nom de David n'est pas plus prononcé que celui d'Hérode. L'auteur est un juif hellène devenu jehoudolâtre par spéculation, c'est un marchand de Christ.

Il apporte une preuve nouvelle que la famille du Joannès a d'abord soutenu la thèse de sa non-crucifixion au Guol-golta ; quatorze ans après cette mystérieuse disparition le pseudo-Saül assiste dans Jérusalem à un conciliabule dont le Joannès fait partie ! Enfin il relève un fait historique de la plus haute importance et que nous ne saurions pas sans lui : sous Claude, Titus Annæus (Gallion, frère de Sénèque) étant proconsul d'Achaïe, Shehimon et Jacob sont venus à Antioche où Saül les a persécutés avant que Tibère Alexandre, procureur de Judée, les crucifiât à Jérusalem. Ainsi que nous le verrons, ils descendaient d'Ephèse où leurs partisans payèrent pour eux, selon la méthode de la famille ; ils se heurtèrent à Saül qui y était venu quêter

dans les synagogues pour les affamés de Judée. Comme à Ephèse ils évitèrent par la fuite les inconvénients qu'aurait pu avoir pour eux une présentation en règle, mais, si court qu'il ait été, le choc a eu lieu ; la *Lettre aux Galates* est obligée d'en tenir compte dans l'établissement de son faux. Les *Actes* le supprimeront complètement : il y a donc eu dans la primitive imposture paulinienne des éléments de vrai que les auteurs des *Lettres* subséquentes et ceux des *Actes* ont éliminés de leur travail pour des raisons de politique extérieure.

Déjà, au troisième siècle, l'antjuif Marcion, les Manichéens et tous ceux qui avaient percé le secret de la mystification évangélique, tenaient la *Lettre aux Galates* pour une preuve que Jésus n'était point venu en chair. En dépit des fraudes de l'Église, il ne restait au fond du creuset que les tristes espèces de Bar-Jehouda. Pour miner par la base le crédit naissant des faussaires, Marcion plaçait cette lettre en tête de la liste des pièces qu'ils commençaient à répandre en abusant du nom de Saül. Les fausses lettres étaient tellement communes et celles qu'on attribuait à Saül tellement peu croyables que l'Église de Rome marqua les siennes d'un signe qui leur était propre, afin de les distinguer d'avec celles que les autres Églises pouvaient mettre sous le même nom, inspirées par l'exemple de la *Lettre aux Galates* et des *Voyages de Saülas*. « Méfiez-vous des lettres qu'on vous adresse sous ce nom, écrit l'auteur de la *Lettre aux Thessaloniens*, veillez à ce qu'elles portent la signature que voici... Celle-ci est de ma main, dit l'auteur de

la *Lettre aux Galates*... De ma main, dit celui de la *Lettre aux Romains*. » Dans aucune on ne rencontre de particularité qui ne soit déjà dans les *Évangiles*. Sans la fable judaïque les gagistes ne pourraient rien faire.

Apôtre par sa propre inspiration qu'il confond avec celle du Saint-Esprit, et non par l'institution humaine, comme sont les évêques millénaristes dans les sept villes qu'énonce l'*Apocalypse de Pathmos*, l'auteur oppose l'imposture de Jésus ressuscité, c'est-à-dire le rachat par le sacrifice du juif-dieu, à l'Évangile révélé, c'est-à-dire le salut par la circoncision et le baptême. A l'entendre, Saül a fait campagne en Galatie en faveur de cette thèse subtile et peu plaisante, mais ses ouailles sont revenues à l'idéal du Royaume temporel dont les horizons sont plus vastes et les dessous plus avenants. Sa page historique est exécration, mais il a dépouillé le vieil homme dans le tombeau. Shehimon et Jacob sont morts aussi (il n'ajoute pas que Saül a contribué à leur crucifixion, c'est un détail oiseux), ils ne protesteront pas lorsque Saül dira qu'il a passé quinze jours avec eux après sa deuxième mission à Damas, c'est-à-dire au lendemain du supplice de leur frère aîné, qu'il a obtenu sa grâce, et que Shehimon avait aux trois quarts renié le judaïsme lorsqu'il a été martyrisé. Inutile de fouiller les antiquités judaïques, notamment celles de Flavius Josèphe, on n'y trouvera point ce Saül. C'est une transfiguration posthume comme celle de Bar-Jehouda lui-même.

Une fois grimé, l'imposteur joue son rôle avec aplomb, mais il laisse ça et là passer le bout d'une oreille

qui ne saurait être celle de Saül. Si on l'écoutait, il se serait écoulé depuis l'expédition de Damas quatorze ans pendant lesquelles Saül n'a pas mis les pieds à Jérusalem. Par conséquent, l'auteur place la lettre en 802. Cette date a entraîné toute la série de faux que les *Actes* consacrent à la conversion de Saül en jehouddôlâtre. Comment, en effet, combler ce vide de quatorze années? Car Saül n'est pas resté quatorze ans sans aller à Jérusalem, les *Actes* eux-mêmes sont obligés de le reconnaître (1). D'autre part, il n'a point passé ces quatorze ans uniquement en Syrie, en Cilicie et en Galatie, puisque les *Actes* sont obligés de nous le montrer en divers autres pays, Chypre, Asie, Macédoine et Achaïe. Mais l'auteur de la lettre juge inutile d'attirer l'attention sur les allées et venues antidavidistes de Saül, il aime mieux le silence complet: méthode bien préférable en effet. C'est celle du Saint-Siège lorsqu'il n'y a pas de conciliation possible entre deux affirmations. Au temps des *Actes* on avait l'esprit plus large, car si l'auteur de la lettre dit que Saül a vu une première fois Pierre et Jacques à Jérusalem en 790 et une seconde fois, augmentés de Joannès, en 802, il ne dit pas qu'il n'y soit pas venu dans l'intervalle pour des raisons personnelles et profanes.

Non seulement la lettre est de Rome, mais l'auteur compte le temps à la romaine. Il sait que le Rabbi a été crucifié le dernier jour de l'année 788, qu'il est né dans la première année d'un jubilé et mort la veille du jour où allait commencer la Grande Année de l'*Apocalypse*: il y avait « plénitude du temps », en

(1) *Actes*, xi, 30 et xii, 25.

termes évangéliques « les temps étaient accomplis, » lorsqu'il s'est manifesté ; le Millenium de grâce ou Millenium des *Poissons* coïncidait avec la pâque de 789. L'auteur du faux entendait donc les Nativités de Mathieu et de Luc (c'est-à-dire selon Mathias et Lucius de Cyrène) comme nous les avons entendues nous-mêmes et comme tout homme de bonne foi doit les entendre : Bar-Jehouda était né dans la première de la double année 739-740, et il était mort dans la seconde de la double année 788-789, en un mot à l'âge de cinquante ans, comme le porte toute l'ancienne tradition. Nous insistons beaucoup sur ce point, car il date le faux et le place bien avant celui des *Actes* où nous allons voir la crucifixion avancée de sept ans et placée en 782 dans l'intérêt de l'imposture ecclésiastique de la résurrection.

Simple profiteur, impudent gagiste, rusé compère, l'auteur paraît répugner à la violence, au sang versé. En lui nulle trace de zélotisme ou de sicariat. C'est un charlatan au milieu de fanatiques. Il s'adresse à des hommes qui suivent le dogme des Joannès, des Shehimon et des Jacob, il leur écrit, mais il n'irait pas lui-même au milieu de ces dangereux chrétiens qui entendaient la fraternité comme Caïn et la communauté des biens comme Cartouche. Plumer les ouailles pour le bien de leur âme, essayer de les amender par l'espoir du paradis et par la crainte de l'enfer, très bien ! Mais les assassiner en plein jour dans des maisons isolées et les enterrer à demi-vivants dans des fosses apostoliques, mettre le feu chez ceux qui résistent, extorquer les biens, ceci n'est plus de mode et il y a des lois. Le baptême et

la croix, non plus la croix solaire, mais celle du juif déifié, voilà ce qu'il faut conserver comme signes, c'est tout. Plus de circoncision, les païens y répugnent et les Empereurs la punissent. La grâce n'est plus dans le sacrifice initial du prépuce et dans le baptême joannique, elle est dans le baptême joannique combiné avec le sacrifice de Jésus. Entendez que la Cène a été introduite dans la christophanie. « — Mystification de scribes ! disent les gens renseignés. — Je dis, moi, réalité sensible et fait historique. Le baptême ne sauve pas, il purifie ; ce qui sauve, c'est le corps de Jésus ingurgité. »

Moins borné que celui des apôtres Zélotes, ce prosélytisme consiste à augmenter le patrimoine juif de toutes les dépouilles temporelles des gentils. Gentiliser les Juifs et en même temps judaïser les païens, tel est le problème à résoudre. Afin qu'Iahvé soit reçu par les païens, on n'hésite pas à baisser devant eux le pont-levis de la circoncision. Plus de douane de ce genre entre le Dieu des Juifs et les autres dieux : Jupiter et Apollon seront naturalisés juifs sans cet affreux coup de ciseau qui les diminuera sans les convertir. On les convertira sans les diminuer.

II

LETTRE AUX GALATES, CHAPITRE I

Paul apôtre, non par des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père, qui l'a ressuscité d'entre les morts,

2. Et tous les frères qui sont avec moi, aux Églises de Galatie.

3. Grâce à vous et paix par Dieu notre Père, et par Notre-Seigneur Jésus-Christ,

4. Qui s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous arracher à ce siècle mauvais, selon la volonté de notre Dieu et Père,

5. A qui est la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Saül n'a point de titres. Qu'on ne lui en cherche pas dans les *Évangiles* ! On ne le trouvera pas sur la liste des douze apôtres choisis par Jésus. Mais Jésus s'est donné lui-même pour ses péchés, cela suffit à déterminer sa vocation rétroactive. L'artisan de cette imposture connaît sur le bout du doigt les *Évangiles* synoptisés et encore mieux ceux qui ne le sont pas, celui de Cérinthe, par exemple. Il sait parfaitement que, loin de s'être donné lui-même pour les péchés de Saül, Bar-Jehouda fut en son vivant condamné pour les siens propres et qu'il a été crucifié avant la Cène dont l'Église fait état auprès des dupes. Mais si, passant outre à cette mystification, les chrétiens de Galatie persistent dans la doctrine millénariste, ils feront obstacle et aux progrès de la recette et à la conversion occidentale de leur prophète en dieu. S'entêteront-ils ? Ils feront beaucoup mieux, en ne répondant pas à la lettre qu'on leur adresse, — et en effet ils ne répondront pas — de laisser croire aux tiers que Saül a prêché parmi eux la résurrection de Bar-Jehouda entre les années 789 et 802.

6. Je m'étonne que vous ayez passé si vite de celui qui vous a appelés à la grâce du Christ, à un autre Évangile :

7. Quoiqu'il n'y en ait point d'autre ; seulement, quelques personnes sèment le trouble parmi vous, et veulent renverser l'Évangile du Christ ;

8. Mais si nous-mêmes ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème !

9. Comme nous l'avons déjà dit, ainsi je le répète : « Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! »

10. Car est-ce des hommes ou de Dieu que je désire maintenant l'approbation ? Cherchai-je à plaire aux hommes ? Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais point serviteur du Christ.

Assurément, si Saül se montrait dans la lettre tel qu'il fut dans la vie, il serait le serviteur du grand-prêtre, comme le disent en propres termes Luc et le *Quatrième Évangile*. Mais maintenant qu'on lui a remis son oreille dans Luc, n'a-t-il pas pu avoir chez les Galates une attitude qui n'est point « selon l'homme » connu de ses contemporains ?

11. Car je vous déclare, mes frères, que l'Évangile que je vous ai prêché n'est point selon l'homme.

12. En effet, ce n'est point d'un homme que je l'ai reçu ni appris, mais c'est par la révélation de Jésus-Christ.

13. Car vous avez ouï dire que j'ai vécu autrefois dans le judaïsme ; qu'à outrance j'ai persécuté l'Église de Dieu et l'ai ravagée.

14. Et que je me signalais dans le judaïsme au-dessus d'un grand nombre de mes contemporains, au sein de ma nation, me montrant zéléteur outre mesure des traditions de mes pères.

Ses pères, si on consulte les Juifs, ce sont les rois

iduméens et la sœur d'Hérode, mais doit-on consulter les Juifs? Ils sont bien suspects depuis qu'ils sont déicides.

Et d'ailleurs devant la grâce agissante qu'importent l'histoire et les généalogies? Croit-on, par exemple, que, si le Saint-Esprit était dans les entrailles de sa mère lors de sa conception, Saül est revenu de Damas en 789 avec les sentiments de persécution qu'il y avait apportés? C'est bien mal connaître Dieu.

15. Mais lorsqu'il plut à Celui qui m'a choisi dès le sein de ma mère et m'a appelé par sa grâce

16. De me révéler son Fils, pour que je l'annonçasse parmi les nations; aussitôt, sans acquiescer à la chair et au sang,

17. Et sans venir à Jérusalem près de ceux qui étaient apôtres avant moi, je m'en allai en Arabie, et je retournai encore à Damas (1).

Mon Dieu, si on consulte l'histoire — il y était donc question de l'expédition de Saül à Damas et de son piteux résultat? — on n'y trouvera pas la trace de l'irrésistible appel des cieux, car tout entiers aux contingences des affaires humaines, les Josèphe, les Juste de Tibériade et les écrivains arabes ont pu ne pas tenir compte de la révolution qui s'est accomplie en lui. Mais parce que cette révolution interne est restée inconnue d'Antipas, d'Hérodiade, d'Agrippa I^{er}, d'Agrippa II, de Bérénice et de Drusille, la chair et le sang visés ici, ce n'est pas une raison pour qu'elle n'ait pas eu lieu. Et si

(1) Sur la seconde mission de Saül à Damas, voir le présent volume, p. 83. L'auteur de la lettre compte le temps à partir de la première mission, soit 787.

on faisait jurer à Saül qu'elle a eu lieu en dehors de sa famille et des apôtres Jehouddiques, sauf Pierre et Jacques qui eux-mêmes n'en ont rien dit à personne? On n'en est pas à un faux serment près! Est-ce que Pierre hésite à en faire un pour sauver sa peau dans la cour du grand-prêtre? Et puis, celui qui en fait un ici, ce n'est pas l'auteur de la lettre, c'est Saül, puisqu'il la signe de ce nom!

18. Ensuite, après trois ans, je vins à Jérusalem pour voir Pierre, et je demeurai avec lui quinze jours.

19. Mais je ne vis aucun apôtre, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur (1).

20. Je vous écris ceci, voici! devant Dieu, je ne mens pas!

Faisons l'anatomie du mensonge dont cette phrase est l'organe. Organe créé par le besoin comme toujours. Quel est ici le besoin? Cacher que dans l'intervalle de ses deux missions Saül est revenu en Galilée auprès d'Antipas et d'Hérodiade, qu'il a dirigé les opérations dirigées contre Eléazar, qu'en défendant le Sôrtaba contre Bar-Jehoudda il a contribué à sa défaite et à sa capture, et qu'il a renouvelé en 789 contre les chrétiens réfugiés à Damas la persécution inaugurée en 787 par la lapidation de Jacob junior. La première mission de Saül étant de 787, la campagne qui aboutit à la crucifixion de Bar-Jehoudda ayant fini avec l'année 788, l'auteur s'arrange de manière à éloigner Saül de « sa

(1) « Le frère, c'est-à-dire le cousin, dit le Saint-Siège » conformément à son système, lequel consiste pour sauver dans la mesure d'un neuvième la « virginité de Marie » à nier que Bar-Jehoudda ait eu six frères et deux sœurs.

chair et de son sang » pendant trois années comptées à partir de sa première mission et à ne le ramener à Jérusalem qu'en 790, date à laquelle Pilatus quitte la Judée. Par ce moyen Saül demeure étranger à tout ce qui s'est fait contre le roi des Juifs et les siens, et comme ici il n'a point perdu d'oreille à Engau-ain (1), comme il n'a pas lapidé Jacob junior, rien de précis ne reste à sa charge dans ce passé ténébreux. En quoi consistent les excès dont il s'est accusé? On se le demande. Qu'est-ce qui l'empêche maintenant de passer quinze jours chez Shehimon et Jacob senior à Jérusalem un an après le supplice de leur frère aîné? Rien du tout.

Dira-t-on que Shehimon et Jacob n'y étaient pas? C'est ne pas connaître l'Évangile de Luc où il est dit aux Douze par Jésus : « Je vais vous envoyer la promesse de mon Père. Vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut » (2). Par conséquent, nier que Shehimon et Jacob fussent dans la ville en 790, c'est nier la parole de Jésus; nier que Saül ait demeuré avec eux, c'est nier que la grâce ait opéré en lui et que Jésus lui ait remis son oreille. Dira-t-on que, l'ordre de rester dans la ville ayant été donné aux Douze, il n'est pas possible que Saül ait pu passer quinze jours chez Pierre et Jacques sans voir leurs dix collègues? On répondra qu'il n'est rien d'impossible à Dieu. Autant le nier complètement que de lui contester cela.

Saül n'a vu ni Philippe, ni Jehouda Toâmin, ni Mathias Bar-Toâmin qui ont transmis les *Paroles du Rabbi* aux églises d'Asie, voilà pourquoi il y est si

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 303, et le présent volume, p. 70.

(2) Luc, xxiv, 49.

mal traité et pourquoi il a si mauvaise renommée dans les églises naziréennes qui sont en Transjordanie. Il n'a pas vu Shehimon et Jacob senior, les deux grands frères du Rabbi, crucifiés par Tibère Alexandre avec son concours en 802, mais il a vu Pierre et Jacques, sous le nom de qui on a mis les deux fables millénaristes qui ont cours parmi les juifs de la Galatie : *l'Évangile de Pierre* et *l'Évangile de Jacques*. Et ils ont pardonné, puisqu'ils ne l'ont pas tué!

21. Ensuite je vins dans les pays de Syrie et de Cilicie.

22. Or j'étais inconnu de visage aux Églises de Christ qui sont dans la Judée (1).

22. Seulement elles avaient ouï dire : « Celui qui autrefois nous persécutait annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire. »

24. Et elles glorifiaient Dieu à mon sujet.

Vous voyez le double jeu : le faussaire dit aux églises millénaristes de Judée : « Saül a prêché la résurrection chez les Damascéniens, les Syriens, les Ciliciens et les Galates, c'est pourquoi Shehimon et Jacob lui ont pardonné »; aux églises millénaristes de Galatie : « Celles de Judée ont appris qu'il l'avait prêchée parmi vous et elles ont fait comme Pierre et Jacques, elles ont pardonné sans rien dire.

« Aux unes et aux autres l'étonnement et la reconnaissance ont enlevé l'usage de la parole pendant quatorze ans, car cette nouvelle est restée inconnue de tous les contemporains jusqu'en l'an 802. Mais à cette date, il s'est produit un grand fait que personne n'a su dans lo

(1) Celles qui, comme les églises de Galatie, adorent l'auteur de *l'Apocalypse*, tout en attendant le Royaume temporel du Christ.

moment, mais qu'on peut bien dire aujourd'hui aux millénaristes de Galatie. Pour eux comme pour les trois grandes autorités de la secte, Joannès, Shehimon et Jacob, le salut est le monopole de la circoncision, n'est-ce pas? Eh! bien, c'est une erreur de croire que ces trois hommes inspirés de Dieu aient disparu de la scène du monde sans avoir consenti à étendre ce monopole dont d'ailleurs on ne discute pas le bien fondé, car si le salut n'appartenait pas aux Juifs comment pourrait-il venir d'eux? »

Shehimon et Jacob ayant été crucifiés en 802, quatorze ans après leur frère, si l'auteur de ce faux ne montre pas qu'avant de mourir les trois grands fils de Jehouda ont cédé leurs droits à Saül moyennant redevance, personne ne voudra croire qu'ils l'aient toléré prêchant pendant quatorze ans hors de Judée le salut sans la circoncision? Eh! bien, c'est pour négocier cette affaire et non pour autre chose que Saül est allé à Jérusalem en 802 avec Titus Anceus, proconsul d'Achaïe! Comme le Joannès, Shehimon et Jacob senior sont morts depuis deux siècles, il est certain d'avance que Saül réussira dans cette négociation épineuse, car on ne conteste pas qu'il se soit trouvé à Jérusalem en 802, date de la crucifixion de Shehimon et de Jacob: Jacob, Shehimon et le Joannès ont reconnu la grâce que l'Église de Rome a opérée dans Saül. Notez que, s'il y avait ombre de vraisemblance dans cette quadruple apostasie et que Saül fût réellement venu à Jérusalem dans ce but, il n'aurait trouvé ni Shehimon ni Jacob senior, encore moins le Joannès qui depuis quatorze ans gisait dans le roc de Machéron. Mais vous avez vu que par le moyen de Simon de Cyrène le Joannès a échappé à la

croix, et dans les *Actes* vous le verrez se survivant jusqu'à une date indéterminée que l'auteur de la *Lettre aux Galates* prolonge jusqu'à 802 pour les besoins de sa cause. Vous verrez dans ces mêmes *Actes* que feu Saül, converti en Paul, le proclame encore vivant en 815 (1). Il vous souvient que dans le système de sa famille le Joannès n'est guère mort pour le monde que sous Trajan, à l'âge de cent ans passés, et vous en avez eu la confirmation par l'*Assomption de Joannès théologien à Ephèse*. Les jehouddolâtres de Galatie pourront s'étonner que Saül ait trouvé grâce devant Joannès, mais il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'il l'ait vu à Jérusalem quatorze ans après la crucifixion de Simon le Cyrénéen: la survie de Joannès pendant cinquante ans et plus, c'est la base même de leur croyance.

Il ne saurait être question d'un autre Joannès que celui-là dans l'esprit du faussaire, car les trois grands fils de Jehouda sont cités dans leur ordre, en allant du plus jeune au plus vieux conformément à l'habitude; il ne peut être question, par exemple, du Joannès dit Marcos (2), fils de Shehimon, qui vivait peut-être encore en 802, mais était loin d'être une des colonnes d'une secte où brillaient encore ses oncles Philippe, Jehouda Toâmin et Ménahem. Encore une fois nous avons à lutter contre la force d'un préjugé si puissant qu'il en est devenu pour ainsi dire congénital: Joannès décapité dans les *Évangiles* quelques mois avant la Passion. Il s'agit,

(1) *Actes*, xxv, 19.

(2) Je pense qu'il s'appelait Jehouda comme son grand-père et ses deux oncles, Bar-Jehouda et Jehouda Toâmin. C'est pour cette cause qu'il suit les deux premiers dans leur surnom de Joannès. Personne dans la famille ne s'appelant Jochanan, on n'aurait pu lui donner ce nom qu'au mépris de tous les usages.

au contraire, du roi-christ original, tel que sa famille le présentait encore cinquante ans après la pâque de 789, c'est-à-dire ayant échappé à la croix et se montrant de temps en temps aux siens. C'est ce Joannès-là que voit Saül dans la *Lettre aux Galates*, n'ayant encore que soixante-cinq ans; c'est celui à qui on fait signer l'*Apocalypse de Pathmos* à l'âge de cent ans, et l'Église ne sachant comment s'en débarrasser sera forcée un jour de lui couper le cou dans Marc et dans Mathieu : opération qui n'est pas encore faite lors de la composition de la *Lettre aux Galates*. La légende du Joannès survivant à ses deux frères crucifiés en 802 jusqu'à ce qu'il plaise à Jésus de le venir assumer est encore entière dans l'Épilogue du *Quatrième Évangile* (1).

L'auteur dispose ses pions sur son échiquier comme il l'entend. Il ne prétend pas que Saül ait vu Joannès lors de sa première entrevue avec Pierre et Jacques. Cela tient à la date qu'il adopte pour cette entrevue et qui est l'année même de la crucifixion. Mais il s'adresse à des gens chez qui le Joannès a été représenté comme n'ayant point été crucifié en 788, qui ont cru cela pendant cinquante ou soixante ans et qui le croient peut-être encore; cette version lui sert à garantir l'authenticité de l'entrevue de 802 : Joannès était là ! D'autre part, comme il s'agit avant tout de faire des dupes parmi les Romains, Saül vient leur attester que Joannès est bien un personnage différent de Jésus, qui, lui, est allé au ciel après résurrection; il en est bien

(1) *Quatrième Évangile*, XXI, 22.

sûr, puisqu'il l'a vu quatorze ans après ! Ne l'oublions pas, crucifié sous le nom de Jésus, Bar-Jehouda sous le nom de Joannès ne l'a point été, et il est à la disposition de l'Église pendant cinquante ans. Le moment viendra où, ne sachant qu'en faire pendant ces cinquante ans, elle l'enverra avec Pierre à Rome où il échappera à l'huile bouillante, pour aller ensuite écrire l'*Apocalypse* à Pathmos.

Forcés à la fois et de respecter la *Lettre aux Galates* comme point de départ de la transfiguration de Saül et de la combattre parce qu'elle démontre que la non-crucifixion du Joannès a été la première version de sa famille et de ses disciples, les *Actes* ont substitué Joannès Marcos à son oncle dans les pseudo-relations de Saül avec les apôtres. Par contre, ils ont supprimé Joannès et Titus Annaeus du concile de Jérusalem (1) dont la *Lettre aux Galates* a fourni l'idée.

Comme il était bien invraisemblable que Saül se fût présenté de lui-même au Joannès et que les deux frères de celui-ci l'eussent appuyé dans cette démarche, on ne pouvait guère lui supposer de truchement autre que Barnabas, chypriote, millénariste ardent, peut-être allié aux Jehouda, en tout cas leur partisan décidé. Saül, pendant qu'il habitait Paphos et Corinthe, avait opéré contre Barnabas et ceux de sa famille : on supposait qu'après une explication courtoise Barnabas lui avait pardonné en même temps qu'à Titus Annaeus, dont le nom était mêlé à la répression des troubles chrétiens en Achaïe sous Claude et à la crucifixion de Shohimon et de Jacob qui en avait été la suite. La pré-

(1) *Actes*, xv, 6.

sence de Gallion à Jérusalem avec Saül en 802 était donc une chose indéniable; on n'a pu que l'arranger. On a eu bien tort de ne pas la dissimuler totalement, car nous ne la connaissons que par cet aveu, toutes les histoires qui la relataient ayant été détruites par le temps et par l'Église.

Quoiqu'il soit singulier et même anormal de s'appuyer sur deux faux, nous pensons que la *Lettre aux Galates* et les *Actes* sont les seuls documents qui nous aient transmis le prénom authentique du proconsul d'Achaïe. Quel que soit son degré de parenté — car on se perd dans cette famille encore plus que dans celle d'Hérode — avec Lucius Annæus Seneca (Sénèque le philosophe), le proconsul d'Achaïe ne s'appelait pas du nom sous lequel il est connu dans l'histoire: Junius Gallio, nous disons Gallion, est un nom d'adoption; celui de Novatus qu'on lui donne quelquefois est un adjectif qui constate cette novation. Junius Gallio est un *novatus*; aux termes de la loi il a pris le nom de son père adoptif: mais de naissance c'est un Annæus, et Titus était son prénom. Dans la *Lettre aux Galates* et dans les *Actes*, par un accord tacite entre les deux écrits, on lui laisse le nom de Titus pour qu'on ne puisse le confondre avec le proconsul qui, sous le nom de Gallion, eut à réprimer les troubles chrétiens de Corinthe. Mais c'est bien le même homme, il n'y a pas de doute.

Cette certitude nous ouvre une hypothèse qui a le mérite de la vraisemblance. L'Annæus Rufus qui fut procureur de Judée dans les dernières années d'Auguste n'était-il pas l'oncle de Sénèque et de Gallion et

ne s'appelait-il pas Titus Annæus comme ce dernier? La grand'mère de Saül venait de mourir, laissant à Julie une partie de ses biens, lorsque Annæus Rufus fut envoyé par Auguste pour gouverner la Judée et la Samarie. Les biens de Salomé, notamment Jannia, Phazaël et Archelaïdes, rentrant dans le domaine impérial, relevèrent de l'administration des procureurs. Est-ce pour cette cause que les parents de Saül nouèrent avec la famille Annæa des relations que Saül rendit plus étroites encore par sa liaison avec Titus Annæus? Toujours est-il qu'après la *Lettre aux Galates* les *Actes* reconnaissent eux-mêmes cette liaison, et on peut se demander si elle n'est point la suite naturelle des relations établies entre les deux familles par la liquidation de la succession de Salomé. Annæus Rufus était à Césarée lorsque Auguste mourut, et Tibère envoya Valérius Gratus pour le remplacer. Encore une fois nous n'avons pas besoin de l'hypothèse de relations plus anciennes pour justifier les rapports amicaux de Saül avec Gallion; nous constatons simplement, sans faire violence à aucun texte, à aucune date, par le jeu naturel des rapprochements, qu'un Annæus surnommé Rufus a été en relations avec la famille de Saül en 767, époque à laquelle il a quitté Césarée; qu'un Annæus, surnommé Seneca est le père de Lucius Annæus Seneca, le philosophe, et de Titus Annæus; que la famille Annæa habite Pompéi en 772, date à laquelle le Sénat procède contre la propagande chrétienne parmi les Juifs d'Italie; que le père de Sénèque et de Titus Annæus est assez instruit de ce qui touche la secte fondée par Jehouda, père du roi-christ de 788, pour mettre ses fils alors très jeunes en garde contre

certaines pratiques interdites par le Sénat comme suspectes de christianisme; qu'environ vingt-cinq ans plus tard, Titus Annæus, proconsul d'Achaïe sous Claude, reçoit chez lui, à Corinthe, le prince Saül et le loge pendant dix-huit mois; qu'en 802, date de la crucifixion de Shehimon et de Jacob, frère du christ, Saül et Titus sont à Jérusalem, partis ensemble d'un point qu'on ne dit pas, mais qui est certainement Corinthe, et qu'enfin l'Église pendant plusieurs siècles a fait état d'une correspondance fabriquée par elle entre Saül et Sénèque le philosophe et qui aurait été échangée à Rome pendant le séjour, historique d'ailleurs, qu'y a fait Saül sous Néron.

Nous constatons encore qu'Annæus, père du proconsul d'Achaïe, est un Espagnol de Cordoue; que Pontius Pilatus arrivait de la province de Tarragone en 780; que ses relations avec Saül et toute la famille hérodiennne sont excellentes, enfin qu'Antipas, Hérodiade et Saül, ennemis capitaux de Bar-Jehouda et de ses frères, sont allés tous les trois finir leurs jours en Espagne. Nous constatons aussi qu'un siècle après, sous Hadrien, c'est un Titus Annæus Rufus qui achève la ruine de Jérusalem en faisant passer la charrue sur l'emplacement du Temple; que ce Titus Annæus est donné par quelques-uns comme étant la Bête de l'adaptation grecque de l'*Apocalypse*; que le nom de Saül est comme enfermé dans ce cycle de compromissions avec l'étranger, et que nul ne mérite mieux le nom de romain et de renégat dont les Naziréens occablent sa mémoire. Enfin, si nous considérons qu'on a forgé toute une correspondance, d'une platitude révoltante comme vous pouvez croire, entre Saül et Sénèque, et

qu'après avoir fait de l'un un apôtre jehouddolâtre on n'a pas craint de faire de l'autre un des soixante-douze disciples de Jésus (*sic*), nous trouvons dans la persistance même de ces impostures la preuve de relations suivies entre le prince hérodien et Titus Annæus, proconsul d'Achaïe sous le nom novatif de Junius Gallio.

C'est d'ailleurs une chose remarquable que, malgré la conversion du prince en tisserand par les *Actes*, l'auteur des *Lettres de Paulos* spéculé à plusieurs reprises et ici même sur les origines royales et les hautes relations de Saül pour donner à croire qu'il aurait prêché la jehouddolâtrie dans la société romaine et jusqu'à la cour de Néron. Nous verrons bientôt si c'est pour colporter le mensonge ecclésiastique ou pour combattre l'abominable superstition chrétienne qu'il a été envoyé à Néron par Cestius Gallus, proconsul de Syrie.

Sans doute les *Actes* ne demanderaient pas mieux que d'inscrire, comme fait la lettre, le frère de Sénèque parmi les fonctionnaires romains convertis à la jehouddolâtrie sous réserve de la circoncision, mais il y a l'inconvénient de mêler le proconsul d'Achaïe à la crucifixion de Shehimon et de Jacob : la compensation n'est pas égale.

Avant d'aller plus loin, vidons l'imposture spéciale à Barnabas. On a retiré du canon des Ecritures le morceau intitulé *Lettre de Barnabé* que l'ancienne Eglise y a reçu pendant plusieurs siècles. Si on l'en avait retiré comme faux, il n'y aurait rien à dire; c'est au contraire, à cause de la vérité qu'elle contient sur la triste réputation de tous les apôtres juifs, de quelque

pays qu'ils fussent, Galilée, Chypre, Syrie, Cyrénaïque, Asie, Galatie, Macédoine ou Achaïe. « Ils ont surpassé tout péché ! » Barnabas n'a pas pu avoir une telle opinion de lui-même, et c'est précisément pour le retirer de ce milieu qu'on a mis cette lettre sous son nom. Mais de tous les apôtres en état de présenter le prince Saül et le frère de Sénèque au Joannès et à ses deux frères on n'a trouvé que Barnabas ; et c'est la preuve du grand rôle qu'il a joué dans la propagande davidiste hors de Judée. Les *Actes* ont été obligés de tenir compte de cette première indication dans leurs impostures subséquentes, avec cette différence qu'ils n'ont pas attendu quatorze ans pour mettre Saül en rapport avec Barnabas. Dans les *Actes*, c'est Barnabas qui introduit auprès des apôtres Saül repentant et converti à la jehouddolâtrie dès son retour de Damas (1) ; les chrétiens d'Antioche envoient Barnabas chercher Saül à Tarse quelques années après, et ces deux compères font plusieurs tournées ensemble, voire un voyage à Jérusalem d'où les *Actes* ont éliminé Titus Annœus qu'on a trop vu dans la *Lettre aux Galates*.

Il est clair que celui qui a rédigé la *lettre de Barnabé* ne connaît ou ne veut connaître ni la *Lettre aux Galates* où Barnabas est représenté comme un séide de Saül, ni les *Actes des apôtres* où il est représenté comme un séide de Shehimon. S'il connaît ces textes on peut juger du cas qu'il en fait par l'opinion qu'il a et de Shehimon et de Barnabas, quoiqu'il se place lui-même au point de vue millénariste.

(1) *Actes*, iv, 36.

III

AUX GALATES, CHAPITRE II

1. Quatorze ans après, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, ayant pris Titus aussi avec moi.

2. Or, j'y montai d'après une révélation (1) ; et j'exposai aux fidèles l'Évangile que je prêche parmi les Gentils, et en particulier à ceux qui paraissent être quelque chose (2), de peur que je ne courusse, ou n'eusse couru en vain (3).

3. Mais Titus qui m'accompagnait, étant Gentil, ne fut pas forcé de se faire circoncire (4).

4. Et la considération de quelques faux frères qui s'étaient furtivement introduits pour observer la liberté que nous avons dans le Christ Jésus et nous réduire en servitude,

5. Ne nous fit pas consentir, même un seul instant, à nous soumettre à eux, afin que la vérité de l'Évangile demeurât parmi nous (5).

6. Mais quant à ceux qui paraissaient être quelque chose

(1) Nullement, mais pour un motif essentiellement politique, le châlliment de Shehimon et de Jacob.

(2) Les patens haut placés avec lesquels par son origine royale et par ses missions antiapostoliques Saül s'est trouvé en contact : à savoir, après Pilatus, Sergius Paulus, gouverneur de Chypre Gallion, proconsul d'Achaïe, Tyrannus, gouverneur d'Ephèse, Félix et Festus, procureurs de Judée, Cestius Gallus, proconsul de Syrie, Néron lui-même.

(3) Il y a déjà des *Voyages de Saül*. C'est par là qu'on a commencé.

(4) Comme fit Nicolas d'Antioche pour être reconnu prosélyte, et comme Titus y aurait été forcé, s'il eût voulu être admis au salut tel que l'entendaient Bar-Jehouda et ses frères. L'auteur insinue que, déjà de leur temps, on pouvait échapper à la circoncision quand on était accompagné de Saül et d'un proconsul.

(5) Malgré l'espionnage organisé contre eux par quelques faux frères, ces paladins de la liberté n'ont pas voulu se plier aux ordonnances édictées par la secte de Jehouda. Dans la thèse de l'auteur, la Cène affranchit désormais de la Circoncision.

(quels ils furent autrefois, peu m'importe (1), Dieu ne fait point acception de la personne de l'homme) (2), ceux, dis-je, qui paraissaient être quelque chose, ne me communiquèrent rien (3).

7. Au contraire, ayant vu que l'Évangile de l'incircision m'avait été confié, comme à Pierre *celui de la circoncision*,

8. (Car Celui qui a opéré en Pierre pour l'apostolat de la circoncision (4), a opéré en moi aussi (5) parmi les Gentils ;

9. Et ayant connu la grâce qui m'a été donnée, Jacques et Képhas, et Joannès, qui paraissaient être les colonnes, nous donnèrent la main, à moi et à Barnabé, en signe de communion (6) ; afin que nous prêchassions, nous, aux Gentils, et eux aux circoncis.

10. Seulement, nous devons nous ressouvenir des pauvres : ce que j'ai eu aussi grand soin de faire.

Voilà le marché par lequel le faussaire explique la licence que les trois Anciens de la Circoncision ont concédée à Saül converti par le Saint-Esprit. Devenu apôtre par ce procédé, Saül fera des collectes parmi les païens et il remettra l'argent aux trois chefs qui consentiront à le recevoir, car les pauvres, ce sont eux

(1) Cet autrefois date de si longtemps ! Ceux qui sont morts sont morts, ne troublons point leur cendre.

(2) C'est la nouvelle doctrine, si peu semblable à celle du roi des Juifs ! Les Actes (x, 34) la mettront textuellement dans la bouche de Pierre chez Cornélius.

(3) Ils ne le baptisèrent ni ne lui imposèrent les mains, Saül ne leur doit rien, n'a rien reçu d'eux.

(4) Shelimon est mort dans l'Évangile de la Circoncision, c'est-à-dire dans la secte fondée par son père.

(5) Le Verbe de Dieu qui a révélé l'Évangile de la Circoncision a fait la même grâce à l'auteur de la Lettre pour celui de l'incircision. A Apocalypse Apocalypse et demie.

(6) Ils ne leur imposèrent pas les mains. Un simple *shake hand* ! Toutefois le faussaire n'ose pas dire qu'ils aient communiqué, même de cette façon, avec le proconsul d'Achaïe. C'est trop gros.

d'abord, comme on le verra par l'exemple de Barnabas dans les Actes. Toutefois cette imposture sert à quelque chose, car le marché a date certaine : il est de 802. A cette époque Jacques, Pierre et Joannès en sont encore à l'Évangile de la Circoncision, le leur : Pierre n'est pas encore allé chez Cornélius à Césarée, il n'a pas eu de compte à rendre lorsqu'il est revenu à Jérusalem près de Jacques et de Joannès. En un mot, les Actes n'existent pas encore, on ne connaît ni le séjour de Pierre chez Cornélius ni le Concile de Jérusalem où les Anciens approuvent Pierre d'avoir donné le Saint-Esprit et le baptême aux païens de Césarée sans les faire passer par la circoncision et sans leur demander d'argent.

Le but fiscal, le seul qui intéresse le faussaire, est celui-ci : selon l'auteur de l'Apocalypse ou Évangile de la Circoncision et ses deux grands frères, le salut exigeait trois choses : le sacrifice préputial, le baptême, et la conversion de la totalité des biens en argent déposé aux pieds des fils de David. Ainsi avait fait Barnabas, par exemple, et c'est pourquoi il avait été agréé. Ananias, au contraire, pour avoir manqué à la troisième de ces conditions avait été assassiné (1). Mais s'il les faut indissolublement toutes les trois pour être sauvé, comment feront les païens pour acheter le salut ? Ceux-là même que la peur de l'enfer pourrait amener à la seconde condition et à la troisième ne seront pas sauvés puisqu'ils n'ont pas satisfait à la première. Saül a résolu la question en 802 avec l'assentiment des trois grands Marchands de Christ : il est permis de tourner la Loi juive en achetant le salut, et dans sa bonté l'Église qui

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 219.

le vend n'exige plus la totalité des biens : la moitié seulement suffit, (l'épisode de Zachée, le péager de Jéricho (1), n'a été fait que pour cela), le quart, moins encore, pourvu que le principe du commerce soit admis.

Mais voici une fourberie d'autre sorte : Saül avait poursuivi Shehimon et Jacob dans Antioche, le fait était consigné dans l'histoire, et naturellement il les avait poursuivis avant leur crucifixion qui est de 802. Comment faire que ces hommes se soient rencontrés là sans se jeter les uns sur les autres ? En plaçant cette rencontre après le marché qui vient d'être dit, et en réduisant leurs vieilles haines dynastiques à une dispute occasionnée par son exécution. Pierre y aurait manqué, il aurait mangé avec les païens ; ce qu'il s'était interdit par le contrat. Saül l'en aurait repris, parce qu'en effet il était répréhensible ; mais sur les représentations de certains envoyés de Jacques — le faussaire ne veut pas avouer que Jacob lui-même a prêché dans Antioche — il serait rentré dans les termes du marché, entraînant avec lui les autres Juifs et Barnabas, de telle façon qu'après cette affaire Saül serait demeuré seul maître du terrain.

La théorie de la vénalité eucharistique est très nettement posée ici. Les Juifs sont exempts du tribut de par la Loi, c'est entendu ; puisqu'ils sont rois, ce sont eux qui le lèvent. Mais sur qui percevront-ils s'ils éliminent les païens ? Sur eux-mêmes ? C'est le contraire de leur vocation. Regimber contre le commerce avec les païens, c'est d'un tardigrade et, pour tout dire en un mot, d'un imbécile. Le Temple transporté à Rome par la mystifi-

(1) Luc, xix, 8.

cation du pain et du vin, et son revenu centuplé, — *centuplum accipies!* — voilà l'Évangile nouveau. Qui parle de donner ? Personne. Mais vendre une chose qui n'existe point et qui, existât-elle, ne vous appartient point, où trouver un plus beau commerce ? Se peut-il que les johouddolâtres de Galatie fassent opposition à ceux de Rome sur un principe aussi avantageux à tous ?

11. Or Képhas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible.

12. Car avant que quelques-uns, envoyés par Jacques, fussent arrivés, il mangeait avec les Gentils ; mais quand ils furent venus, il se retirait et se séparait, craignant ceux qui étaient circoncis.

13. Et à sa dissimulation acquiescèrent les autres Juifs ; de sorte que Barnabé lui-même fut entraîné dans cette dissimulation.

14. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Képhas devant tous : « Si toi, étant Juif, tu vis à la manière des Gentils et non en Juif, comment forces-tu les Gentils à judaïser ? »

15. Nous (1), de naissance nous sommes Juifs (2) et non pécheurs d'entre les Gentils :

16. Sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous croyons nous-mêmes au Christ Jésus pour être justifiés par la foi du Christ, et non par les œuvres de la Loi, attendu que par les œuvres de la Loi ne sera justifiée nulle chair (3).

(1) Toi et moi.

(2) Qu'est-ce à dire ? Saül, fils d'Amalec, qui l'est d'Esau, par conséquent sans droit à la promesse, comparé à Shehimon, fils d'Israël et fils de David ! Le faussaire se moque du monde.

(3) Où sommes-nous, grands dieux ? Et Jésus qui ne cesse de répéter par la bouche de Bar-Jehoudda : « Le ciel et la terre passeront, mais la Loi ne passera point ! »

17. Que si, cherchant à être justifiés dans le Christ, nous sommes nous-mêmes trouvés pécheurs, le Christ n'est-il pas ministre du péché? Nullement.

18. Car si ce que j'ai détruit je le rétablis, je me constitue moi-même prévaricateur.

19. En effet, moi-même par la Loi je suis mort à la Loi, afin de vivre pour Dieu avec le Christ : j'ai été cloué à la croix.

20. Mais je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi. Car si je vis maintenant dans la chair, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et s'est lui-même livré pour moi.

21. Je ne regrette point la grâce de Dieu; car si c'est par la Loi qu'est la justice, c'est donc en vain que le Christ est mort (1). »

Quel galimatias! quelles aberrations! quelles platitudes! Toutefois on a insinué aux Romains — on se moque pas mal des Galates! — que Shehimon avait cédé sur la question de la chair élue en fréquentant les goym d'Antioche, et sur la question des viandes, en mangeant de ce qui avait été mis devant lui. « Jacob n'a point cédé, disent peut-être les Galates qui suivent son Évangile », mais Shehimon a cédé! Ne fût-ce qu'un jour, une heure, il a cédé! Il a, de ses propres mains, déchiré la Thora. — Apostasie, diront les Galates! — Non, dira l'Église, sublime faiblesse. — Vil mensonge,

(1) Ah! Il eût fait beau voir que quelqu'un dit à Shehimon en 802 : « Le Joannès est mort! » Et surtout un homme qui vient de traiter avec lui dans Jérusalem même! Et cela devant Barnabas qui avait répandu dans Antioche la nouvelle que Simon de Cyrène avait été crucifié à la place du roi-christ! C'eût été un spectacle curieux qu'un petit-neveu d'Hérode soulint à la face d'un des fils de Jehouda Panthora (Toute-la-lol, v. le Charpentier, p. 175) qu'on n'était pas justifié par les œuvres de la Loi!

diront les Galates! — Vérité révélée, dira l'Église, je jure devant Dieu que je ne mens point! »

La fraude est tellement éclatante que les vieux jehouddolâtres en ont pâli. De deux choses l'une, ont-ils dit, ou le Képhas de la *Lettre* n'est pas Shehimon ou la scène d'Antioche est fictive. Hiéronymus est forcé de le reconnaître, c'est bien Shehimon, surnommé Pierre par les évangélistes, que la *Lettre* a en vue. C'est pour se débarrasser des objections qu'elle soulève que certains l'ont contesté; mais le Saint-Siège l'avoue lui-même, l'identité n'est pas niable.

« Képhas est bien le même nom que Pierre : il a en syriaque la même signification que Petros en grec. Saint Pierre le portait en Judée, et c'est le premier que le Sauveur lui ait donné. Saint Paul le lui donne indubitablement ailleurs. Il est évident que le personnage dont il s'agit est un personnage éminent, égal, sinon supérieur à saint Paul, par conséquent apôtre comme lui. Son exemple fait fléchir Barnabé et menace d'entraîner toute l'Église d'Antioche. Saint Paul fait un acte de courage en lui adressant une représentation. D'ailleurs, quel moyen de le distinguer du Képhas nommé plus haut, entre saint Jacques et saint Jean, comme étant, aussi bien qu'eux, une colonne de l'Église? »

Reste le second point, à savoir que la scène est fictive. Cela, le Saint-Siège ne peut pas l'avouer, quoique cette évidence se soit imposée successivement à Origène, à Jean Chrysostome et à Hiéronymus. « Il est bien vrai, dit-il, que les mots grecs, rendus dans la Vulgate par *en face*, pris isolément, pourraient se traduire par

« en apparence. » Il est vrai aussi qu'il est parlé de dissimulation ou de défaut de franchise. Cela ne suffit pas néanmoins pour justifier l'hypothèse d'une scène concertée entre les deux Apôtres, ou d'une discussion feinte pour l'instruction de leurs disciples. Ni cette interprétation ni cette hypothèse ne sont naturelles. On n'y a recouru que dans une intention apologétique, afin de couper court aux objections et de mettre en même temps à couvert la conduite de saint Pierre et saint Paul. Mais on a pris le change, et on a substitué un tort véritable, un défaut de droiture dans l'un et l'autre Apôtre, à une pure inadvertance ou à une erreur de procédé de la part de saint Pierre; car le mot de saint Paul, que Pierre était *répréhensible*, n'entraîne pas d'autre conséquence et n'a pas plus de portée. Il signifie seulement que la conduite suivie par saint Pierre donnait lieu à des interprétations fâcheuses; que ses égards pour les préjugés de ses compatriotes étaient, contre son gré, de nature à confirmer les Juifs dans leurs prétentions, ainsi qu'à inquiéter et à rebuter les Gentils. Rien n'indique qu'il eût en cela blessé sa conscience le moins du monde. Dieu voulut qu'en cette occasion il fût averti de ce qu'il avait à faire, non par une vision comme à Joppé, mais par un collègue et un subordonné, afin que son humilité pût servir à l'édification de tous » (1).

(1) En effet, dit l'édition du Saint-Siège dans sa note sur le verset 11, « Saint Paul avait reproché à saint Pierre de s'être retiré de la table des Gentils, dans la crainte de scandaliser les Juifs convertis; ce qui pouvait faire croire aux Gentils qu'ils étaient obligés de se conformer à la manière de vivre des Juifs, et par là même gêner la liberté chrétienne. Mais ce reproche n'attaque nullement la suprématie du prince des apôtres; car, dans de pareils cas, un inférieur peut et quelquefois doit avertir avec respect son supérieur; et, comme le re-

Qu'est-ce à dire? Est-ce que Pierre n'aurait pas été infallible? Mes cheveux se hérissent devant cette hypothèse, et il me semble que je serais légitimement taxé d'hérésie si je la soutenais en public. Aussi préférerais-je, plutôt que de condamner Pierre, répéter que la *Lettre* est fautive d'un bout à l'autre, et que jamais Shelimon, martyr de la Loi comme son père, n'a donné pareille comédie aux Juifs d'Antioche. Jacob pas davantage, et on a bien pris soin, dès qu'on l'a pu, d'enlever son nom de la *Lettre*, car il y était nommé comme ayant le premier donné ordre à Pierre de rompre avec les païens. Le faussaire donnait au moins cette satisfaction aux jehouddolâtres de la Circoncision, Ebionites, Naziréens et Jesséens, tous millénaristes, de se figurer que si l'un de leurs maîtres avait cédé, il n'avait pas entraîné l'autre. « C'est à tort, dit l'*Anticelse* (1), que le rabbin juif (dont Celse invoque l'autorité dans son livre : *la Vérité sur les chrétiens*) reproche à ses compatriotes d'avoir, sur les révélations de cet imposteur ridicule (Bar-Jehoudda), abandonné la Loi de la nation pour un autre Nom et une autre vie. Pourquoi ne dit-il rien de ceux qui croient à Jésus sans avoir cédé sur la Loi? Les Ebionites sont de ceux-là, ainsi nomme-t-on ceux des Juifs qui ont cru au Jésus (en tant que prophète seulement), et ils tirent leur nom de la pauvreté de leurs interprétations. Pierre paraît avoir longtemps vécu dans

marque saint Augustin, saint Pierre le souffrit avec une douceur, une humilité, une patience digne de celui à qui le Sauveur avait dit : *Tu es Pierre, et sur toi je bâtirai mon Église.*

(1) Observation : l'*Anticelse* n'avoue plus que ce dernier incident ait eu lieu à Antioche : de plus, c'est Jacob lui-même qui vient à Pierre, et le détourne des païens avec Barnabas.

On a donc enlevé le nom de Jacob qui était présent dans la *Lettre aux Galates*.

la stricte observance des rites mosaïques, comme un homme qui n'a point encore appris de Jésus à monter de la Loi selon la lettre à la loi selon l'esprit. Tel on le voit dans les *Actes des Apôtres*, avant sa visite à Cornélius, tel dans la *Lettre aux Galates* où Paulos le montre cessant de manger avec les païens sur l'ordre de Jacques. »

Si donc Shehimon rencontra Saül dans Antioche, il y eut non pas banquet, mais bataille. La rencontre amiable n'est point dans les *Actes*, et elle y serait certainement si elle avait eu lieu, car dans le fond elle est à l'avantage de l'Église, puisque Shehimon y fait au paganisme une concession qu'il a fallu lui demander de faire chez le centurion Cornélius. Si elle avait eu lieu, et qu'elle se fût dénouée comme aujourd'hui par une rupture pacifique, c'eût été la plus grande preuve de tolérance que Shehimon eût fournie : elle serait dans les *Actes*, qui cherchent des preuves de ce genre et qui, n'en trouvant pas, le font manger à Césarée de la Mer chez Cornélius, lequel peut-être avait aidé de ses mains à la crucifixion de son frère. S'il y a eu rencontre amiable, accompagnée de repas partagés avec les païens, pourquoi, dans les fables pontificales de Clément, Pierre poursuit-il Saül jusqu'à Rome pour tirer vengeance de ses persécutions ?

La dispute de Pierre et de Saül dans Antioche à propos d'agapes judéo-païennes est une fausse dispute, comme le repas de Pierre chez Cornélius est un faux repas. Le repas de Pierre chez Cornélius prouve que la dispute avec Saül est fausse et réciproquement, puisque la dispute n'est que dans la *Lettre*, et que le repas de Pierre dans les *Actes* est antérieur à la dispute. Le but et la

marche de ces deux scènes sont les mêmes. Par la dispute les premiers faussaires ont voulu montrer que Shehimon avait cédé hors de Judée sur la question des relations pagano-juives, par le repas, que Pierre avait résolu la question avant la dispute. Mais dans les deux cas on voit apparaître Jacob qui proteste tardivement contre le fait acquis. C'est l'aveu que personne, ni en Judée ni ailleurs, n'a pu voir Shehimon manquer aux ordonnances paternelles. Dans la scène de Césarée, Pierre commet la même infraction qu'à Antioche et loin de Jérusalem. Mais nous sommes bien plus avancés : dans la *Lettre* il se cache de ses frères pour capituler ; dans les *Actes* il traite au grand jour et impose la capitulation. Le faux des *Actes* est rectificatif du premier.

Pour l'Église les morceaux ne sont sacrés que dans la proportion où ils servent. Elle n'en tient aucun compte quand ils gênent. Dès le moment qu'ils ne sont pas comme ils doivent être, ils cessent tout-à-coup d'être sacrés, ils ne sont même pas profanes, ils sont comme s'ils n'étaient pas. Ainsi, alors que dans la *Lettre aux Galates* elle dit que Saül a vu Pierre à Jérusalem et à Antioche en 802, l'histoire ecclésiastique tout entière installe Pierre comme pape à Rome dès 794 ; et sur toutes les listes pontificales qu'il vous plaira de consulter il y exerce pendant vingt-trois ans et trois mois consécutifs. C'est donc à Rome que Saül aurait dû aller pour en finir avec Pierre, et même dans ce cas il n'en resterait pas moins qu'en 802 Pierre tenait encore la Circoncision pour l'unique moyen de salut.

Le terrain déblayé par ce fait que Shehimon aurait

déjà à demi apostasié dans Antioche entre les mains de Saül, l'auteur prend les Galates à partie. Pourquoi reviennent-ils à l'Évangile selon le Joannès et ses frères, l'Évangile de la Circoncision ? Les affaires de l'Église vont pourtant très bien ! Il ne faut pas que les millénaristes les gâtent en persévérant dans la Loi. Ils se font punir cruellement pour des espérances chimériques, et ensuite ils ne participent pas aux biens de ce monde tels que la jehouddolâtrie sans Millenium peut les donner. La moitié, le quart des biens, c'est moins qu'ils ne veulent évidemment, mais c'est mieux que ce qu'ils ont. Puisqu'ils n'ont pu vivre mille ans avec le Juif qui a été crucifié, puisqu'il ne revient pas ni le Fils de l'homme avec lui, il faut vivre de son corps ressuscité, il faut se faire marchand de Christ selon la formule économique de Rome. On vend la mort, qui au moins ne devrait rien coûter, mais c'est là le charme !

IV

AUX GALATES, CHAPITRE III

Galates insensés, qui vous a fascinés, pour ne pas obéir à la vérité, vous aux yeux de qui Jésus-Christ a été représenté d'avance comme crucifié parmi vous ? (1)

(1) De cette phrase fort obscure et différemment traduite ne peut sortir qu'un sens : selon l'auteur c'est parmi les Galates qu'a été colportée la première fable relative au roi-christ ressuscité. C'est en effet au milieu des Juifs d'Asie que s'est développée l'incontrôlable version du Joannès tiré d'affaire par le moyen de Simon de Cyrène. L'auteur semble avouer que ce fut en Galatie même. Celui de la première *Lettre de Pierre* (1, 1) nomme le Pont avant la Galatie, ensuite la Cappadoce, l'Asie (province d'Ephèse) et la Bithynie.

2. Je veux seulement savoir de vous ceci : Est-ce par les œuvres de la Loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par l'audition de la foi ?

3. Êtes-vous si insensés, qu'ayant commencé par l'esprit, vous finissez maintenant par la chair ?

4. Est-ce en vain que vous avez tant souffert ? Si cependant, c'est en vain.

5. Celui donc qui vous communique l'Esprit et qui opère parmi vous des miracles, le fait-il par les œuvres de la Loi ou par l'audition de la foi ?

6. Ainsi qu'il est écrit : « Abraham crut à Dieu, et ce lui fut imputé à justice. »

7. Reconnaissez donc que ceux qui s'appuient sur la foi, ceux-là sont les enfants d'Abraham.

8. L'Écriture prévoyant que c'est par la foi que Dieu justifierait les nations, l'annonça d'avance à Abraham : « Toutes les nations seront bénies en toi. »

9. Ceux donc qui s'appuient sur la foi seront bénis avec le fidèle Abraham.

10. Et tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la Loi sont sous la malédiction. Car il est écrit : « Maudit quiconque ne persévérera point dans tout ce qui est écrit dans le livre de la Loi pour l'accomplir. »

11. Cependant, que nul n'est justifié devant Dieu par la Loi, cela est manifeste, puisque « le juste vit de la foi. »

12. Or la Loi ne s'appuie pas sur la foi, puisque au contraire : « Celui qui observera ces préceptes, vivra par eux. »

13. Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, devenue malédiction pour nous, selon qu'il est écrit : « Maudit quiconque est pendu au bois ! »

14. Afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée aux Gentils par le Christ Jésus, pour que nous recussions par la foi la promesse de l'Esprit.

Toute cette homélie est une gageure contre le bon sens, comme contre la bonne foi. Comment peut-on être sous le coup de la malédiction à la fois en persévérant et en ne persévérant pas dans la Loi? Au milieu de ces contradictions perpétuelles on voit apparaître une théorie tirée de la Loi même : le bouc émissaire chargé de tous les péchés d'Israël est remplacé par le crucifié chargé de tous les péchés du monde. Galates, on vous offre les moyens de vous décharger sur lui! Avec le baptême et la Cène, la conscience ne pèse plus rien; on vous enlève jusqu'à l'instinct de la responsabilité.

Tout ce qu'on vous demande pour permettre à l'Église l'exécution de ces tours de passe-passe, c'est de vous figurer qu'au lieu d'avoir été puni par Dieu pour ses crimes, Bar-Jehoudda était innocent et que sa croix n'est point en elle-même la preuve qu'il a été traité en maudit. Mais le sophiste qui tend tous ces traquenards sur la table de quelque banquier dans l'Argilète est doublé d'un agent d'affaires beaucoup plus ferré sur le contentieux que sur la Loi juive. La promesse faite aux Juifs par Dieu a la forme et la valeur d'un legs testamentaire. Or ce testament a reçu son exécution, le legs a été délivré, il n'y a plus à y revenir ou bien il le faudrait arguer de faux, c'est-à-dire attaquer Dieu et se retirer le legs à soi-même. Se trouvera-t-il parmi les Galates des gens pour se disputer au moment de l'entrée en jouissance? C'est ce que font les sots. Écoutez, c'est maître Pathelin tenant bureau de captation.

16. Mes frères (je parle à la manière des hommes), quand

le testament d'un homme est ratifié, personne ne le rejette, ou n'y ajoute.

16. Or les promesses ont été faites à Abraham et à celui qui naîtrait de lui. Il ne dit pas : « A ceux qui naîtront », comme parlant de plusieurs, mais comme d'un seul : « Et à celui qui naîtra de toi, c'est-à-dire au christ (1). »

17. Voici donc ce que je dis : « Dieu ayant ratifié une alliance, la Loi qui a été faite quatre cent trente ans après, ne la rend pas nulle au point de détruire la promesse.

18. Car si c'est par la Loi qu'il y a héritage, dès lors ce n'est pas en vertu de la promesse. Cependant, c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham.

19. Pourquoi donc la Loi? Elle a été établie à cause des transgressions, jusqu'à ce que vint le rejeton pour lequel Dieu avait fait la promesse (2); et remise par des anges dans la main d'un médiateur.

20. Or le médiateur n'est pas pour un seul, et Dieu est un seul.

21. La Loi est donc contraire aux promesses de Dieu? Nullement. Car si une Loi eût été donnée qui pût vivifier, la justice viendrait vraiment de la Loi.

22. Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que la promesse fût accomplie par la foi en Jésus-Christ, en faveur des croyants;

23. Et avant que la foi vint, nous étions sous la garde de la Loi, réservés pour cette foi qui devait être révélée.

24. Ainsi la Loi a été notre pédagogue dans le Christ pour que nous fussions justifiés par la foi.

25. Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le pédagogue.

(1) Bar-Jehoudda, dans sa généalogie par son père, (Mathieu, i, 1) est dit fils de David et fils d'Abraham. De même dans sa généalogie par sa mère (Luc, iii, 34).

(2) Le rejeton de David, *Apocalypse*, v, 5, xxii, 16, pp. 5 et 96 du *Roi des Juifs*.

26. Car vous êtes tous enfants de Dieu par la foi qui est dans le Christ Jésus.

27. Car vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez été revêtus du Christ ;

28. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; plus d'esclave, ni de libre ; plus d'homme, ni de femme (1). Car vous n'êtes tous qu'une seule chose dans le Christ Jésus.

29. Et si vous êtes tous au Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.

Ainsi, dans les Écritures juives et dans la Loi romaine sur l'héritage, à la condition de les bien manier et en temps opportun, au chevet d'un mourant, par exemple, ou quand l'héritier n'est qu'un enfant, il y a de quoi faire une fortune dont les Galates, soit grecs soit juifs, n'ont aucune idée ; sans quoi ils renonceraient immédiatement au vain sacrifice de prépuces qui, malgré toutes les générosités de la nature, ne sauraient être à la dimension des portes du ciel. On demande où et par qui la lettre a été composée ? Demandez plutôt où est la caisse ! Cherchez Rome et les Romains dans l'énumération des dupes qu'on se promet de faire, vous ne les trouverez pas.

V

AUX GALATES, CHAPITRE IV

1. Je dis de plus : tant que l'héritier est enfant, il ne

(1) On se rappelle que, dans la théorie de Jehoudda, la femme ne pouvait être sauvée que par le réaccouplement à l'homme. (Cf. *Le Charpentier*, p. 109 et suiv.) L'auteur de la *Lettre* la délivre de cette sujétion.

diffère point d'un serviteur, quoiqu'il soit maître de tout.

2. Mais il est sous des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père.

3. Ainsi, nous aussi, quand nous étions enfants, nous étions asservis aux premiers éléments du monde.

Le faussaire a l'*Apocalypse* sous les yeux, et c'est bien le retour aux premiers éléments du monde que Jehoudda avait annoncé pour le 15 nisan 789. Mais les compères de Galatie savent quel fâcheux accident a retardé cette échéance. Il vaut mieux invoquer l'autorité de l'*Apocalypse* en ce qui touche l'enfant né en 739 que d'évoquer le souvenir du Guol-golta et de Machéron, n'est-ce pas ?

4. Mais lorsqu'est venue la plénitude du temps (1), Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme (2), soumis à la Loi, à. Pour racheter ceux qui étaient sous la Loi, pour que nous reçussions l'adoption des enfants.

6. Et parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils criant : « Abba, Père ! (3) »

7. Ainsi nul n'est plus serviteur, mais fils. Que s'il est fils, il est aussi héritier par Dieu.

8. Autrefois, à la vérité, ignorant Dieu, vous étiez asservis à ceux qui par leur nature ne sont pas dieux (4).

(1) L'année jubilaire 739, la dernière avant le Renouveau du monde. Cf. *Le Charpentier*, p. 60.

(2) Le malheureux ! Dans le système de Bar-Jehoudda et de sa mère, la femme elle-même ne peut être sauvée qu'à la condition de rentrer dans l'homme ! Cf. *Le Charpentier*, p. 109 et suiv.

(3) Sur la croix : « Mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Ou peut-être : « Abba, père, toutes choses vous sont possibles. » Marc, xiv, 36.

(4) L'auteur veut parler des apôtres de la maison de David, notamment de Joannès, Shehimon et Jacob à qui les chrétiens obéissaient comme à des dieux, les adorant, baisant leurs vêtements, se jetant à leurs pieds, comme il est dit dans l'*Apocalypse*, dans les *Évangiles*,

9. Mais maintenant que vous connaissez Dieu, ou plutôt que vous êtes connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres éléments, auxquels vous voulez de nouveau vous asservir?

10. Vous observez certains jours, certains mois, certains temps, et certaines années.

Oui, après s'être laissé dire dans les *Évangiles* mêmes qu'ils étaient sauvés de la mort et du péché par le sacrifice de leur prophète, ils n'ont pas voulu le croire; ils ont su que Jésus était un mythe issu du cercueil de Bar-Jehouda par la similitude de Jonas, que la Cène n'avait point été célébrée et que, malgré tous les détours de la fable, ils ne seraient point sauvés par celui qui n'avait pu se sauver lui-même, et qui n'était même pas en état de grâce devant la loi commune, ayant été crucifié légitimement. Et pour ne pas s'associer à un mensonge, quoique ce mensonge profitât à leur race, ils sont restés dans l'élément millénariste, comme les Naziréens, les Ebionites et les Jesséens de Bathané, fidèles au sabbat, aux jeûnes, aux sept jours de l'Agneau pascal, à ceux des Tabernacles, aux années sabbatiques et aux années jubilaires. C'est pour eux qu'on a fait l'adaptation de l'*Apocalypse* dite de Pathmos.

Les œuvres de la Loi, voilà où est le salut pour les Galates. Ainsi disent les *Paroles du Rabbi*, et ils ne veulent pas s'en écarter. S'il est vrai que l'auteur de la *Lettre* ait fait la tournée qu'il dit pour les attirer à

dans les *Actes* même où l'on voit un officier romain, le centurion Cornélius, adorer Pierre selon la mode juivo. Comment les Galates, qui sont de ceux-là, adoreront-ils l'évêque de Rome, cet intrus? Domestiqués à Rome, les trois grands fils du Zibdeos sont en Asie des concurrents redoutables.

la jehouddolatrie selon Rome, force lui est de reconnaître qu'il a échoué. Ils ont continué à souffrir pour la Loi, car le faussaire fait allusion à des persécutions que ces malheureux auraient subies. Vain sacrifice, dit-il. Où les a conduits cette Loi sous laquelle leurs docteurs les ramènent? Le Sinaï où elle fut donnée est aux Romains. Aux Romains, Sion où elle eut son Temple. Car sous le masque anachronique de Saül l'auteur ne fait point mystère du véritable temps où il écrit: les chrétiens ont perdu leur patrie, Titus Annéus Rufus a passé la charrue sur le Temple par ordre d'Hadrien: *la Jérusalem d'à présent est esclave avec ses enfants* (1). Celle d'en haut qu'ils attendent depuis 789 viendra-t-elle jamais?

11. Je crains pour vous d'avoir en vain travaillé parmi vous.

12. Soyez comme moi, parce que moi j'ai été comme vous, je vous en conjure, mes frères: vous ne m'avez offensé en rien.

13. Au contraire, vous savez que je vous ai *autrefois* annoncé l'Évangile dans la faiblesse de la chair (2): or, cette épreuve à laquelle vous avez été mis à cause de ma chair,

14. Vous ne l'avez ni méprisée ni repoussée, mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus.

15. Où donc est votre bonheur? Car je vous rends ce témoignage que, s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux et vous me les auriez donnés.

(1) iv, 25, de la *Lettre*.

(2) L'auteur veut faire croire non aux Galates, il ne s'adresse à eux que pour la forme, mais aux Romains, qu'en son temps Saül, en dépit de sa chair hérodiennne et de son oreille coupée, a réellement prêché en Galatie le salut par la Cène.

16. Je suis donc devenu votre ennemi en vous disant la vérité?

17. Ils vous montrent un attachement qui n'est pas bon, car ils veulent vous éloigner *de nous*, afin que vous vous attachiez à eux.

18. Au reste, attachez-vous au bien pour le bien, en tout temps et non pas seulement lorsque je suis présent parmi vous.

19. Mes petits enfants, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous,

20. Je voudrais être maintenant près de vous, et changer mon langage, car je suis embarrassé à votre égard.

21. Dites-moi, vous qui voulez être sous la Loi, n'avez-vous pas lu la Loi?

22. Car il est écrit : « Abraham eut deux fils, l'un de la servante (1), et l'autre de la femme libre (2).

23. Mais celui de la servante naquit selon la chair, et celui de la femme libre, en vertu de la promesse. »

24. Ce qui a été dit par allégorie. Car ce sont les deux alliances : l'une sur le mont Sina, engendrant pour la servitude, est Agar;

25. Car Sina est une montagne d'Arabie, qui a du rapport avec la Jérusalem d'à présent, laquelle est esclave avec ses enfants :

26. Tandis que la Jérusalem d'en haut est libre; c'est elle qui est notre mère.

27. Car il est écrit : « Réjouis-toi, stérile, qui n'enfantes point; pousse des cris de jubilation et d'allégresse, toi qui ne devons pas mère; parce que les fils de la délaissée seront plus nombreux que *les fils* de celle qui a un mari. »

28. Nous donc, mes frères, nous sommes, comme Isaac, les enfants de la promesse.

(1) Ismaël, fils d'Agar, et père de la race arabe.

(2) Isaac, fils de Sara.

29. Mais comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui l'était selon l'esprit, de même encore aujourd'hui.

30. Mais que dit l'Écriture? « Chasse la servante et son fils; car le fils de la servante ne sera pas héritier avec le fils de la femme libre. »

31. Ainsi, mes frères, nous ne sommes pas les fils de la servante, mais de la femme libre; et c'est par cette liberté que le Christ nous a rendus libres.

Tous ces sophismes sont parfaitement absurdes. A quel point ils sont déplacés dans la bouche de Saül, on peut en juger par ce fait qu'ayant du sang arabe dans les veines, Saül était fils d'Ismaël, qu'il traite ici d'esclave. D'autre part, étant fils d'Amalech, qui l'était d'Esau, il rendait aux fils de Jacob, évictours d'Esau, l'épithète d'usurpateurs dont ils usaient envers les Hérodes.

VI

AUX GALATES, CHAPITRE V

1. Demeurez donc fermes, et ne vous courbez point de nouveau sous le joug de la servitude.

2. Voici que moi, Paul, je vous dis que si vous vous faites circoncire, le christ ne vous servira de rien.

3. Je déclare de plus à tout homme qui se fait circoncire qu'il est tenu d'accomplir toute la Loi.

4. Vous n'avez plus de part au Christ, vous qui êtes justifiés par la Loi : vous êtes déchus de la grâce.

5. Pour nous, c'est par l'Esprit, en vertu de la foi, que nous espérons recevoir la justice.

6. Car, dans le Christ Jésus, ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien ; mais la foi qui agit par la charité.

Après avoir menti et erré si copieusement, le faussaire menace. C'est la gradation ordinaire. Les chrétiens selon la Loi sont déchus de la grâce ; déchu le Jésus lui-même ! Enfin il finit par des lieux communs de morale perdus au milieu d'obscurités extravagantes. Comment ose-t-il charger à ce point les disciples de Jehoudda et de ses fils qui pour anéantir en un instant tout son échafaudage n'ont qu'à produire les *Paroles du Rabbi* ? Outre les sophistications dont le texte primitif a été l'objet, l'esprit même a subi des atteintes profondes.

7. Vous couriez si bien : qui vous a arrêtés, pour que vous n'obéissiez pas à la vérité ?

8. Ce qu'on vous a persuadé ne vient pas de celui qui vous appelle.

9. Un peu de ferment corrompt toute la pâte.

10. J'ai en vous cette confiance dans le Seigneur, que vous n'aurez point d'autres sentiments ; mais celui qui vous trouble en portera la peine, quel qu'il soit.

11. Pour moi, mes frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je encore persécuté ? Le scandale de la croix est donc anéanti ?

12. Plût à Dieu que ceux qui vous troublent fussent même mutilés (1) !

Qu'ils se coupent tout à fait pendant qu'ils y sont ! Ainsi l'ont compris Augustin, Hiéronymus, Jean Chrysostome, Théodoret. D'autres ont entendu :

(1) Je suis la traduction du Saint-Siège.

« Qu'ils soient retranchés de l'Église ! Qu'ils soient exterminés du monde ! » Au surplus l'auteur de ces divagations ignore ou feint d'ignorer la vraie doctrine de Bar-Jehoudda sur les bienfaits de l'eunuchisme. Tout cela part d'une tête qui n'est pas solide. Le faussaire n'est pas très rassuré sur l'issue de l'aventure à laquelle il s'attache. La mystification rémunératrice du Juif consubstantiel au Père lui semble un moyen de salut préférable au martyre pour la Loi, et le « scandale de la croix » est le même. Aussi exhorte-t-il les jehouddolâtres d'Asie à ne pas attirer le contre-coup de la persécution sur ceux de Rome par des sacrifices volontaires et de mauvais goût.

13. Car vous, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement ne faites pas de cette liberté une occasion pour la chair, mais soyez par la charité les serviteurs les uns des autres.

14. Car toute la Loi est renfermée dans une seule parole : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même (1). »

15. Que si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.

16. Or je dis : Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair.

17. Car la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair : en effet, ils sont opposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas tout ce que vous voulez.

18. Que si vous êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes pas sous la Loi.

(1) *Lévitique*, xiv, 18. Par « prochain » le *Lévitique* entend le Juif. Pour Jésus selon Bar-Jehoudda, le prochain finit où le païen commence. Il a fallu des peines énormes pour lui faire admettre le Samaritain, même bon.

19. Or on connaît aisément les œuvres de la chair, qui sont : la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure,

20. Le culte des idoles, les empoisonnements, les inimitiés, les contestations, les jalousies, les colères, les rixes, les dissensions, les sectes,

21. Les envies, les homicides, les ivrogneries, les débauches de table, et autres choses semblables. Je vous le dis, comme je l'ai déjà dit, ceux qui font de telles choses n'obtiendront point le royaume de Dieu.

22. Au contraire, les fruits de l'esprit sont : la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité,

23. La mansuétude, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. Contre de pareilles choses il n'y a point de loi.

24. Or ceux qui sont au Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises.

25. Si nous vivons par l'esprit, marchons aussi selon l'esprit.

26. Ne devenons pas avides d'une vaine gloire, nous provoquant les uns les autres.

La stérile folie de Bar-Jehouda gagne du terrain. Déjà il y a des sectes et beaucoup. Les divisions qu'il est venu apporter sur la terre en dehors de celles qui agitent naturellement les hommes, les voilà qui germent parmi les nations ! Lui-même et sa Révélation en sont cause. Le bon apôtre qui écrit voit poindre le temps où les hommes se jetteront les uns sur les autres pour l'horrible juif qu'il trousse en dieu. Mais point d'appréhensions indignes de la jehouddolâtrie ! Il y a des collecteurs en route et qui vont revenir, ce n'est pas le moment de faire amende honorable à la vérité.

VII

AUX GALATES, CHAPITRE VI

1. Mes frères, si un homme est tombé par surprise dans quelque faute, vous qui êtes spirituels, instruisez-le en esprit de douceur, regardant à toi-même, de peur que toi aussi tu ne sois tenté.

2. Portez les fardeaux les uns des autres, et c'est ainsi que vous accomplirez la loi du Christ.

3. Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, comme il n'est rien, il s'abuse lui-même.

4. Or que chacun éprouve ses propres œuvres, et alors il trouvera sa gloire en lui-même et non dans un autre.

5. Car chacun portera son fardeau.

6. Que celui que l'on catéchise par la parole communique tous ses biens à celui qui le catéchise.

7. Ne vous y trompez pas : on ne se rit point de Dieu (1).

8. Car ce que l'homme aura semé, il le recueillera. Ainsi, celui qui sème dans sa chair recueillera de la chair la corruption ; et celui qui sème dans l'esprit recueillera de l'esprit la vie éternelle.

9. Or, faisant le bien, ne nous lassons point ; car en ne nous lassant pas, nous recueillerons la moisson en son temps.

10. C'est pourquoi, tandis que nous avons le temps, faisons du bien à tous, et *principalement à ceux qui sont de la famille de la foi* (2).

11. Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main.

(1) Mais si ! Et publiquement !

(2) Ceci n'est rien, on verra le régime d'excommunication institué dans les *Lettres de Joannès* contre tout étranger à la jehouddolâtrie.

12. Tous ceux qui veulent plaire selon la chair vous obligent à vous faire circoncire, et cela uniquement afin de ne pas souffrir persécution pour la croix du Christ.

13. Car eux, qui se font circoncire, ne gardent pas la Loi; mais veulent que vous soyez circoncis, pour se glorifier en votre chair.

14. Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde m'est crucifié, et moi au monde.

15. Car en Jésus-Christ la circoncision n'est rien, ni l'incirconcision, mais la créature nouvelle.

16. Quant à tous ceux qui suivront cette règle, paix sur eux et miséricorde sur l'Israël de Dieu!

17. Au reste, que personne ne me fasse de la peine; car je porte sur mon corps les stigmates du Seigneur Jésus (1).

18. Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit, mes frères. Amen.

Ainsi finit la *Lettre aux Galates* qui est, avec les *Voyages de Saül*, le pivot autour duquel toute l'imposture paulinienne tourne dans les *Actes des Apôtres*. On ne peut douter que le faussaire soit juif, il fait sur les mots Hadjar et Agar un jeu qui ne pourrait pas même venir à l'idée d'un Grec. Il dit en effet qu'Agar, esclave d'Abraham et mère d'Ismaël, équivalait à Sina, montagne d'Arabie où fut donnée la Loi, ce qui n'a de sens qu'à la condition de traduire préalablement Sina par Hadjar ou Rocher (2). Nous avons déjà noté l'extrême abondance des calombours chez les évangélistes, et cet état d'esprit est naturel dans ce travail de collusion perpétuelle. On s'étonnera moins qu'un juif charge

(1) Encore cette oreille! Mais, mon ami, on ne te l'a donc pas encore remise?

(2) IV, 24, 25.

à ce point d'autres juifs, lorsqu'on réfléchira que ceux de Galatie ont été par leur christianisme passés une cause de persécutions contre la jehouddolâtrie, et par leur opiniâtreté présente celle de confusions dont un juif de Rome peut avoir à souffrir: « Raca! nous ne vous connaissons plus! Vous dites du mal de Saül parce que, comme nous aujourd'hui, il était avec Rome. C'était pour votre bien; nous de même! Vous voulez mourir pour Bar-Jehoudda, nous voulons en vivre. » Et en effet, le grec de l'auteur, c'est le grec nécessaire aux usages du commerce. S'il l'étend parfois à d'autres matières, c'est au prix de nombreuses impropriétés de termes, au milieu de tournures embarrassées. Son langage est comme son idée, un feu de tourbe. Une seule flamme y brille clairement, celle des monnaies d'or et d'argent qui trébuchent sur le comptoir de Calliste and Co. Le prince Saül a vécu; désormais Paul, une sébile à la main, voyagera pour la maison.

La *Lettre aux Galates* a de tout temps excité chez les exégètes un enthousiasme qui ne s'applique pas aux autres morceaux de la collection. Et en effet, si on la suppose d'un ouvrier tisserand qui, après s'être déchainé contre le bon Jésus-Christ, fait amende honorable à ce qu'il y a d'humain dans sa doctrine écrite, si l'on se figure ce tisserand luttant, lui Juif, pour l'admission des païens au salut et tenant tête publiquement aux hommes les plus ennemis de cette tolérance, on peut se laisser aller à ce mouvement de sympathie que déterminent des dehors libéraux et courageux. Encore n'y a-t-il dans ces apparences qu'une concession bien faible consentie à la civilisation par le monopole

juif, et c'est ce monopole qu'il faudrait d'abord justifier devant Dieu pour expliquer l'hyperbolique admiration des exégètes.

Mais quand nous savons que tout dans cette lettre est mensonge, hypocrisie, parjure, abus de confiance et tromperie non pas seulement sur la qualité de la marchandise vendue, mais sur la marchandise elle-même, quand nous voyons qualifier de divins des procédés punis dans tous les pays où il y a un code, loin d'accorder notre admiration au Juif qui a forgé la *Lettre aux Galates*, nous la réservons tout entière à l'auteur des articles qui visent le genre de délit dont il s'est rendu coupable. Car si le faux et l'usage de faux sont autorisés par Dieu en matière religieuse, s'il est permis de les attribuer à Dieu lui-même, s'il est vrai ensuite, comme le dit Pierre dans d'autres faux dont l'Église fait un usage quotidien, qu'il vaille mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, de quel droit la loi civile condamne-t-elle ceux qui fabriquent et émettent de fausses valeurs?

ACTES DES APOTRES

I

DE L'ÉCRIT SACRÉ INTITULÉ « ACTES DES APOTRES »

Jésus n'ayant point existé, les apôtres n'ont point existé non plus, du moins tels qu'on se les figure, c'est-à-dire l'âme enflammée par les sublimités du Sermon sur la Montagne. Ce qu'on entend communément par l'Ére apostolique est un pur préjugé : il n'y a jamais eu de temps pendant lequel douze Juifs de Galilée, disciples de Jésus de Nazareth, ont été les meilleurs de tous les hommes. Au contraire, il y a eu un temps pendant lequel, privés de la morale de Valentin, où pointent des traits excellents ensuite reportés dans les *Évangiles*, des illuminés qui jamais ne furent douze, lâchés à travers la Judée, ont étonné le Temple par toutes les horreurs du fanatisme et Rome par toutes les turpitudes de l'ignorance.

Les *Actes des Apôtres* sont notre seul guide canonique dans ces ténèbres.

Nous ne sommes pas forcés de les croire, mais nous

sommes condamnés à les suivre. C'est, avec la littérature paulinienne, notre seule lumière dans la caverne des temps apostoliques, une toute petite lumière fumée, promenée deux siècles après les événements parfois davantage, par une main qui tremble de peur d'éclairer trop. Les faits ne sont pas seulement travestis, dénaturés, présentés sans ordre, ils sont tous ant-datés, postdatés, contredatés. Outre le souci d'éviter les témoignages contraires, il y a l'impossibilité, l'inutilité, le danger même de se colleter avec la chronologie. Et puis à quoi bon ? Les *Actes* sont faits pour des gens qui déjà croient à l'Évangile.

Cet écrit qui serait au premier plan de l'histoire si Jésus eût existé, passe au dernier plan de l'imposture ecclésiastique, n'étant qu'un voile de prudence et d'hypocrisie jeté sur le cadavre apostolique en décomposition. La littérature paulinienne est dans le même cas. *Actes* et *Lettres* se contrôlent réciproquement et se détruisent presque toujours. Sans se laisser abattre par le dégoût, il faut voir quels grossiers intérêts se cachent derrière ces niaiseries nauséabondes.

Les *Actes* sont d'un juif hellène et jehouddolâtre à la solde de l'Église qui se crée à Rome pour exploiter la mystification évangélique. Ce qu'il veut envelopper dans ses filets, ce sont les Romains et les Grecs, il dénonce tous les Juifs qui refusent de se laisser prendre. Ce venard parle d'eux en homme détaché de ce que leur ont fait Titus, Hadrien et Septime-Sévère. Le vrai Judaïsme, c'est lui !

Il a renoncé à Jérusalem-capitale, tous ses intérêts sont à Rome. Il clôt ses impostures par un éloge im-

plicite de la justice et de la tolérance romaines opposées à la malice et à la tyrannie juives. Tous les Romains qu'il met en scène, proconsuls, tribuns, centurions ou soldats, sont humains, policés, bienveillants. Il excuse Pilatus et même il le lave de la condamnation de Bar-Jehoudda qui en effet ne lui appartient pas. Tous les Juifs qu'il produit sont méchants et perfides. Pas un qui ne soit antipathique, à part les Apôtres, que cependant les *Évangiles* n'avaient pas placés au dessus de la discussion. Sous leurs pseudonymes Shelimon et Jacob sont déjà des personnages extrajuis et surnaturels auxquels on ne peut toucher que d'une main sacrilège. L'auteur coupe le lien qui rattache la famille de Bar-Jehoudda aux Sicaires. Il travaille à dérouter l'historien, à le perdre dans un labyrinthe où courent devant lui, dans une lamentable clownerie, quelques déguisés qu'il ne peut attraper, qui lui échappent quand il croit les tenir, tous méconnaissables sous des noms supposés ou sous des masques, tous narguant déjà du haut de l'artifice évangélique le pauvre exégète à bout de souffle.

Ce qui distingue les *Évangiles* des *Actes*, c'est que dans les premiers la fable se mêle à la vérité pour l'affaiblir, tandis que les seconds sont une œuvre de franche imposture dirigée contre l'histoire et contre ce qu'il en était resté dans les *Évangiles*, notamment celui de Corinthe. C'est de la contre-histoire machinée à plaisir. Le but : concilier en Judée même ces deux inconciliables, réconcilier ces deux irréconciliables, Saül et Shelimon, afin de pouvoir réunir Pierre et Paul à Rome sous Néron.

Pour satisfaire à ce plan, il a fallu, outre les faits de pure imagination, déplacer tous les événements par lesquels Saul et Shehimon appartiennent à Josèphe, de manière à pouvoir disposer à volonté de l'un et de l'autre. Outre Josèphe, contemporain de Ménahem, il fallait démentir Juste de Tibériade, contemporain de Josèphe. Juste assurément ne parlait pas plus de Jésus et des douze Apôtres que Josèphe, mais il faisait une part aux descendants de Jehouda dans la genèse de la guerre qui emporta la nationalité juive. On ne peut croire qu'ayant à conter le dernier acte d'une tragédie qui avait commencé avec le Recensement, il ne soit pas remonté à ce prologue.

Sur quoi se guider pour discerner le vrai du faux, accepter ou rejeter et surtout dater? Uniquement sur le faux lui-même. On ne s'appuie bien que sur ce qui résiste. Le faux, voilà la base. Où est la vérité? D'abord dans l'*Apocalypse* et dans l'histoire, ensuite dans les *Évangiles* purgés des deux grandes fraudes que l'Église y a introduites, (*Nativité de Jésus et Décapitation du Joannès baptiseur*) enfin dans le contraire de ce que dit l'Église sous le nom de Pierre et de Paul. Hors de l'Église, tout est salut. Le peu de faits qu'elle évoque est d'une évidente fausseté. Aussi bien son but n'est-il pas d'écrire une histoire, quoiqu'elle en ait les éléments et les moyens, c'est de combattre dans quelques épisodes fabuleux assaisonnés de discours funambulesques les objections de toute sorte que soulevait la question Jésus telle qu'elle se posait dans les *Évangiles*.

Sous apparence de naïveté, les *Actes* sont un tissu de duplicités grosses et petites. Quoiqu'il dise : « En ce

temps-là, en ce jour-là » quand il est trop gêné, le gagiste — si toutefois l'œuvre n'est pas collective — n'ignore rien ni des faits ni des dates. Nous possédons les mêmes éléments que lui pour rétablir la chronologie à laquelle il manque volontairement : c'est l'histoire juive raccordée avec les années consulaires. La critique est libre à l'égard des *Actes*, à la condition de ne rien entreprendre contre ces points de repère. Comme dans toutes les fraudes, constituées sur ce modèle, il y a une fraude-mère. Quand on tient la fraude-mère, on tient tous ses rejetons.

Ce gagiste connaît son histoire à fond. Il travaille, Josèphe en main. Il connaît tous les exploits de la secte jehouddique avec leurs dates, la crucifixion de Bar-Jehouda en 788, celle de Shehimon et de Jacob en 802, l'émeute de 819 dans laquelle Saul, cerné dans le palais des Hérodes, faillit être assassiné par les gens de Ménahem. Il les connaît si bien qu'il les a tous transposés de sept ans ou de cinq ans, de manière qu'il fût impossible de les identifier avec ceux de l'histoire, et tellement truqués, tellement défigurés, que la critique la plus sagace y perd pied. L'intention de tromper, la volonté de mentir éclate à chaque ligne. Il s'agit d'éprouver la crédulité humaine dans ce qu'elle a de plus lucratif. Aux pièges que tend ce braconnier, on voit que le gibier est d'importance.

Outre Josèphe, Juste et les annalistes romains, il connaît les divers *Évangiles* dont il est question dans le prologue du *Troisième* et qu'on a plus tard attribués à Mathias, au Joannès-Marcos et à Luc. Mieux que personne il connaît l'*Évangile* de Corinthe ou Qua-

trième Évangile, le seul où Jésus, ressuscité dans son prophète, souffle l'Esprit Saint aux apôtres millénaristes, parmi lesquels est le crucifié lui-même, car le roi-christ et ses frères sont morts sans avoir connu d'autre Esprit Saint que le feu dont le Verbe igné devait les baptiser à la Pâque de 789. Enfin et avant tout il sait que les seules Écritures authentiques de la secte chrétienne, le seul testament laissé par ses fondateurs, c'est l'*Apocalypse du Rabbi*, recueillie par Philippe et Jehoudda Toâmin et transmise par Joannès-Marcos, fils de Shelimon en Évangile Pierre, et par Mathias Bar-Toâmin, fils de Toâmin, en Évangile Thomas. C'est même pour en effacer le souvenir qu'il compose son écrit.

Il convient donc de jeter bas la chronologie que l'Église attribue à la fabrication des *Quatre Évangiles* par elle baptisés Matthieu, Marc, Luc et Jean.

II

PRÉTENTIONS DE L'ÉGLISE

QUANT AUX DATES DE FABRICATION DES ÉVANGILES

Je les cite dans leur ordre canonique, car selon le système de l'Église, l'Évangile dit de Matthieu est le premier : j'invoque l'autorité du Saint-Siège lui-même (1), car je me sens faible et comme isolé dans le monde, lorsque je ne m'appuie pas sur le Saint-Siège qui est

(1) Introduction à l'Évangile selon saint Matthieu dans la seule traduction approuvée par le Saint-Siège.

celui de la vérité elle-même. Et d'ailleurs je m'ennuie loin de lui. Je cite donc :

« L'auteur du *premier Évangile* est l'apôtre saint Matthieu. Il n'y a qu'une voix à cet égard dans la tradition. Les Pères s'accordent également à dire que cet Évangile a paru avant tous les autres, que saint Matthieu l'a écrit en hébreu pour l'usage des chrétiens de Judée, avant de quitter ce pays pour aller prêcher la foi parmi les Gentils, entre l'an 45 (798 de Rome) et l'an 48 (801 de Rome), un peu avant que saint Paul écrivit ses premières *Épîtres*. Quant à la version grecque du texte hébreu de saint Matthieu, il est certain que, si l'auteur ne l'a pas faite lui-même, comme Josèphe a fait la traduction de sa *Guerre des Juifs*, elle date du moins du temps des apôtres et a dû être approuvée par eux : car dès le premier siècle, et avant la mort de saint Jean (1), elle était citée et reçue par toute l'Église avec l'autorité des textes inspirés ; et s'il en avait été autrement, on aurait peine à s'expliquer la disparition du texte hébreu. L'Évangile de saint Matthieu n'est pas proprement une histoire, une biographie... Les faits n'y tiennent pas une grande place ; ils sont peu circonstanciés. L'ordre chronologique fait défaut, aussi bien que les dates. » C'est sans doute cette observation, scrupuleusement exacte, qui permet à l'Église d'assigner la date de 798-801 à la confection de cet écrit.

« Les caractères de cet Évangile s'accordent sur tous les points avec le témoignage de la tradition. On ne peut s'empêcher de reconnaître, en lisant, que l'auteur était juif, qu'il avait été témoin des faits, qu'il

(1) Le plus que contenait Joannès, l'auteur prétendu du *Quatrième Évangile* qui est, en réalité, de Cérinthe.

écrivait pour les Juifs de Palestine, à une époque peu éloignée de la mort du Sauveur, enfin qu'il avait bien le caractère et les dispositions que devait avoir saint Matthieu.

« Il a composé son livre de bonne heure, assez peu de temps après l'Ascension du Sauveur. Puisque l'auteur est un apôtre, et qu'il destine son livre aux Juifs de la Palestine, il a dû l'écrire lorsqu'il était au milieu d'eux, avant la dispersion du collège apostolique, de l'an 45 à l'an 48 au plus tard. Si l'on compare cet Evangile avec les deux autres synoptiques, on est conduit à la même conclusion, car il est visiblement le plus ancien. On conçoit saint Marc, disciple de saint Pierre, abrégeant saint Matthieu et retranchant de l'Evangile hébreu ce qui était sans intérêt pour les Romains; on conçoit saint Luc, disciple de saint Paul, complétant les mémoires des premiers évangélistes, et s'efforçant de mettre dans leurs récits l'ordre et la correction qui y manquent; mais on ne concevrait pas saint Matthieu, un témoin oculaire, un apôtre, prenant pour guide dans beaucoup d'endroits un simple disciple, paraphrasant saint Marc, traduisant saint Luc dans un langage moins correct, et s'écartant à dessein de l'ordre chronologique. Matthieu le publicain a donc été le premier à écrire l'Evangile, comme Madeleine la pécheresse (1) a été la première à annoncer la résurrection. »

Continuons.

« L'Evangile dit de Marc est le *Second*. D'après les *Actes*, Jean ou Jean-Marc était lié avec saint Pierre

(1) On arrange bien la Vierge Marie, grand'mère de Mathias!

avant de se lier avec saint Paul. Saint Pierre l'appelle son fils (1). Son Evangile, composé peu de temps après celui de saint Matthieu, dut être présenté à l'Eglise par le prince des apôtres comme objet de foi et livre inspiré. L'auteur était Juif d'origine et contemporain des apôtres. Il était particulièrement attaché à saint Pierre. Il écrivait pour tous les Gentils, quoique spécialement pour les Romains. Les caractères intrinsèques du *Second Evangile* justifient pleinement la croyance de l'Eglise sur l'origine et l'auteur de ce livre. » Je m'en veux d'abréger et vous m'en voudrez aussi, car vous auriez été heureux de voir Joannès-Marcos à Rome en même temps que Shehimon, son père, y étant pape; mais ici nous nous bornons à établir sur les données du Saint-Siège la date de composition du *Second Evangile*. Disons 802 ou 803.

« Pour ce qui est de Luc, tous les auteurs ecclésiastiques, sauf Clément d'Alexandrie, attestent que cet Evangile a paru après celui de saint Marc, et qu'il vient en troisième lieu. L'auteur dit lui-même qu'il n'est pas le premier qui ait essayé d'écrire la Vie du Sauveur. Ailleurs il nous apprend qu'il a publié son Evangile avant d'écrire les *Actes des Apôtres*. Or le livre des *Actes* a été terminé, suivant toutes les apparences, en l'an 62 ou 63, époque à laquelle son récit s'arrête brusquement. Il est donc probable que le troisième Evangile a été écrit entre l'an 55 et l'an 60, une huitaine d'années après celui de saint Marc, une quinzaine après celui de saint Matthieu. A cette date, le christianisme était déjà établi dans beaucoup de contrées de

(1) Première Lettre de Pierre, v, 13.

l'Empire; mais la plupart des apôtres étaient encore en vie.

« Saint Luc n'avait pas connu Notre-Seigneur, ni observé par lui-même les faits évangéliques; mais il avait à sa disposition les écrits de saint Matthieu et de saint Marc, qui pouvaient le guider dans la plupart de ses récits. Quant aux faits qu'il rapporte seul, et aux circonstances qu'il ajoute aux récits de ses devanciers, il a eu pour s'en assurer diverses autorités :

1° Saint Paul, si bien instruit de tout ce qui concernait le Sauveur, soit par ses révélations, soit par les rapports des premiers disciples. On sait que saint Luc a longtemps vécu avec l'Apôtre, qu'il l'a suivi dans la plus grande partie de ses missions. Les premiers chrétiens étaient si persuadés de la part que saint Paul avait prise à la composition du *troisième Évangile*, qu'ils lui en faisaient honneur et que Tertullien l'appelle *illuminator Lucæ* (1).

2° Plusieurs personnages apostoliques : saint Barnabé, l'un des premiers lévites convertis, qui devint fondateur de l'Église d'Antioche, où saint Luc apprit les éléments de la doctrine chrétienne; saint Philippe, diacre de Césarée, chez lequel saint Luc logea avec saint Paul en se rendant à Jérusalem, et auprès de qui il demeura les deux premières années de la captivité de l'Apôtre; saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem; saint Pierre et les autres apôtres, avec lesquels saint Luc fut en rapport.

(1) C'est en effet dans Luc que Jésus remet à Saül l'Amalécite l'oreille que Shéhimon lui a coupée avant la pâque de 789. Mais nous ne pensons pas que cette restitution puisse remonter en deçà du troisième siècle.

3° La sainte Vierge et les parents de saint Jean-Baptiste. C'est à cette dernière source qu'a dû être puisé en particulier le récit des faits qui ont précédé la naissance du Sauveur; récit dont la couleur tout hébraïque contraste avec le prologue de l'Évangile. Aussi saint Luc atteste-t-il qu'il a remonté jusqu'aux origines, et fait-il remarquer à deux reprises que la mère de Dieu conservait dans son cœur le souvenir de tout ce qu'elle voyait et entendait.

Le troisième Évangile offre des marques très nombreuses d'authenticité. On sait que saint Luc était médecin, et qu'il avait fait par conséquent quelques études; qu'il était Gentil d'origine, qu'il fut disciple de saint Paul, qu'il se consacra comme son maître à la conversion des Gentils, enfin qu'après avoir écrit son Évangile il a composé les *Actes des Apôtres*. »

Je m'arrête, mais c'est uniquement pour respecter la règle de Boileau : « Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire, » car si je n'écoutais que moi, je ne cesserais de citer cette prose harmonieuse d'où il résulte invinciblement que le bienheureux Luc, auteur du *Troisième Évangile* et des *Actes*, a terminé ses deux ouvrages sous Néron, le premier en 813 et le second en 815.

« Pour le *Quatrième Évangile* la tradition est unanime à l'attribuer à l'apôtre saint Jean (1). Tous les Pères qui parlent de l'auteur de cet Évangile, désignent saint Jean. Saint Irénée nous apprend qu'il composa ce livre à Éphèse, où il vécut jusqu'au règne de Trajan (98-117). Suivant saint Jérôme, il fut le dernier des

(1) Apôtre fictif tiré de la côte du Joannès-Jésus par l'Église, comme Paul a été tiré de la côte de Saül.

écrivains sacrés, et il se mit à l'œuvre au retour de Pathmos, à la prière des pasteurs et des fidèles de l'Asie Mineure. Il avait quatre-vingt dix ans suivant saint Epiphane, et probablement davantage.

« Dès le milieu du second siècle, cinquante ans après sa publication, le *Quatrième Évangile* était partout connu comme l'œuvre de saint Jean.

« ...Il a écrit vers la fin du premier siècle. Il faisait partie du collège apostolique. Enfin, il ne peut être que l'auteur de l'*Apocalypse* et de l'Épître catholique dite *ad Parthos*, le second des fils de Zébédée, le disciple bien aimé, le fils adoptif de Marie, en un mot l'apôtre saint Jean (1).

« Un dernier indice, plus convaincant encore, c'est l'amour tendre, délicat, religieux, qui respire dans cet Évangile pour Jésus et pour Marie. Il suffit de lire le récit du miracle de Cana, celui de la résurrection de Lazare ou de la dernière Cène, et surtout l'entrevue suprême du Sauveur et de sa mère au Calvaire, pour reconnaître l'affection pieuse, émue, reconnaissante de l'apôtre bien-aimé et de l'enfant adoptif. C'est bien lui qui a dû nous transmettre ces touchants détails : lui

(1) Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'au milieu de ces erreurs comiques, la vérité que nous avons établie dans nos deux précédents volumes apparaît indiscutable : l'identité de l'auteur de l'*Apocalypse*, de l'aîné des fils de Zébédée, de l'apôtre bien-aimé à qui Jésus avait dicté ses *Révélation*s en 781, du condamné que Jésus restitue à sa vraie mère au pied de la croix, et du prophète sous le nom de qui Cérinthe a mis son *Évangile selon Joannès*. A la réserve de la paternité de l'Épître *ad Parthos*, qui peut être du troisième siècle, du rang donné au Joannès dans la postérité du Zébédée (Bar-Jehoudda était le premier et non le second des fils de Jehoudda, en Évangile le Zébédée), du caractère attribué à sa filiation, (c'est lui et non Jésus qui est le fils réel de Salomé, en Évangile Maria ; Jésus, avons-nous dit, n'est fils de Marie que dans la fable faite pour le monde, c'est-à-dire pour les dupes des Juifs), tout le reste est exact. Le Saint-Siège en doute-t-il ?

seul devait y attacher cette importance, les recueillir avec cette sollicitude et nous les transmettre avec cette fidélité.

« Ainsi l'étude du *Quatrième Évangile* confirme pleinement le témoignage de la tradition. Il ne faut donc pas s'étonner si nos rationalistes n'osent plus en nier ouvertement l'authenticité, s'ils se réduisent à dire que les disciples de saint Jean ont pu l'écrire quelques années après sa mort, une trentaine d'années au plus. Ewald, plus décidé dans son langage, dit qu'il faut avoir perdu l'esprit pour en contester la propriété à celui dont il porte le nom. »

Je suis obligé de me ranger parmi ceux qui ont perdu l'esprit, mais c'est une infériorité dont Ewald ne peut triompher sans immodestie, car je me trouve être avec Jésus qui lui aussi a « perdu l'esprit » depuis que les exégètes le lui ont enlevé. Mieux encore, et c'est le sceau de la souveraine intelligence, il se trouve qu'au fond je suis d'accord avec le Saint-Siège sur l'identité de l'auteur de l'*Apocalypse* et du plus éminent des fils du Zébédée. Nous ne différons que sur quelques points sans importance, comme d'avoir démontré à tout homme de bon sens et de bonne foi que le Joannès de l'*Apocalypse* et le Jésus crucifié par Pilatus sont un seul et même individu. Mais qu'est-ce que ce détail négligeable ? Remettons-nous sous l'autorité du Saint-Siège et disons avec lui que le *Quatrième Évangile* est d'environ 855 de Rome, par conséquent postérieur de cinquante ans à la rédaction des *Actes* par Luc. Je demande alors au Saint-Siège comment il se fait que Luc mentionne dans les *Actes* écrits en 815 un

fait qu'ignorent Matthieu et Marc, qu'il ignore lui-même comme auteur du *Troisième Évangile*, et qui ne se trouve que dans l'écrit de 855 : le don de l'Esprit-Saint aux Apôtres, trois jours après la Pâque de 789 ?

Je lui demande aussi, pendant que je suis en train, comment il se fait que tout l'effort des *Actes* soit dirigé contre cette vérité recueillie par le seul Corinthe dans le *Quatrième Évangile*, à savoir que la carrière du Jésus a duré onze ans, au lieu de six mois comme il est dit dans les trois Synoptisés. Et tant que les disciples d'Ewald ne m'auront pas répondu de manière satisfaisante, je continuerai, dussé-je passer auprès d'eux pour avoir à jamais perdu l'esprit, à dire, mariant la logique à la chronologie : « L'imposture des *Actes*, postérieure de beaucoup aux *Quatre Évangiles*, n'a d'autre but que de fortifier contre le *Quatrième* l'imposture des trois Synoptisés. »

III

LA FRAUDE-MÈRE : LA CRUCIFIXION ANTIDATÉE DE SEPT ANS

Les *Actes des Apôtres* se présentent comme la suite d'un premier ouvrage « sur tout ce que le Jésus s'était autrefois mis à faire et à enseigner jusqu'au jour où il fut enlevé (Assomption) au ciel » le dimanche 18 nisan 789, c'est-à-dire le jour même de sa disparition du Gol-golta. Nous avons depuis de longues années dépassé le temps où avait cours cette version, que l'aveu de la mort du Joannès avait rendue nécessaire et qui

est la seconde de la série. Ce premier ouvrage par lequel on aurait présumé aux *Actes* semble être celui que les manuscrits les plus anciens donnent à un Lucanus ou Loucas, devenu dans l'Église saint Luc (1).

On ne peut nier certains liens entre cet Évangile et les *Actes*.

La participation d'Hérode Antipas à la sentence de Pilatus n'appartient qu'à Luc, et Pierre la confirme dans les *Actes*. La tendance de Pilatus à absoudre Bar-Jehouda, très nettement indiquée dans Luc, réapparaît dans les *Actes* et s'augmente du souci de charger les Juifs, ce qui montre qu'on a rompu avec ces déicides.

Mais nous avons montré que le faussaire connaissait également le *Quatrième Évangile* où Jésus donne le Saint-Esprit aux apôtres. Les *Actes* ne sont donc pas la suite d'un Évangile plutôt que d'un autre, mais un amendement à tous les écrits antérieurs, et nous avons la certitude qu'ils n'ont pas été composés avant le troisième siècle. Ainsi ne nous laissons pas influencer par les prétendues preuves d'authenticité qu'on a disposées dans les écrits de Clément d'Alexandrie, d'Irénée, de Tertullien et d'Origène. Les hommes d'Église qui ont interpolé ces auteurs ne craignent pas d'attribuer les *Actes* à Luc ; le seul fait de cette attribution en dénonce assez la fausseté, car Jean Chrysostome qui leur est postérieur à tous, ne sait à qui donner les *Actes* dont on ne faisait aucun cas en son temps, si bien qu'on a été obligé de lui faire dire ensuite qu'ils pouvaient

(1) Nous pensons qu'on a mis cet Évangile sous le nom de Lucius, frère ou fils de Simon de Cyrène, pour lui donner un air d'authenticité.

être indifféremment de Barnabé, de Clément le Romain ou de Luc.

La question est donc vidée. Le faussaire des *Actes* s'appelle l'Église.

En tout cas il ne présente point son écrit comme étant de Dieu. C'est l'ouvrage de sa main, comme est celui qu'il dit avoir rédigé déjà pour le très excellent Théophile. « Que celui qui a des oreilles entende ! » Dresse les tiennes, très excellent Théophile, elles doivent être longues ! Des mécréants t'ont dit que Jésus de Nazareth était une christophanie, invention de mythologues, que le prototype de ce Jésus et ses pareils étaient une bande de fanatiques gaulonites, bathanéens et galiléens qui s'étaient illustrés par leur excès depuis Tibère jusqu'à Vespasien, que les nommés Pierre et Jacques notamment, frères et successeurs de Bar-Jehouda, après avoir fui Saül jusqu'en Asie s'étaient ressaisis sous Claude et avaient été crucifiés à Jérusalem en 802 par Tibère Alexandre. Approche, très excellent Théophile, approche, mon ami, on va te montrer douze hommes vertueux qui ont ordre de ne pas quitter Jérusalem à partir de la crucifixion, qui ne mettent plus les pieds sur les bords du Jourdain et du lac de Génésareth, si tant est qu'ils soient originaires de cette contrée sauvage et déserte, douze hommes dont les organes sont impropres à lire ou à faire des Écritures, et dont les mains toujours ouvertes pour baptiser et pour bénir sont inhabiles à manier la torche et la sique !

Et d'abord apprends que Bar-Jehouda n'a point été enterré en Samarie, mais qu'il est ressuscité comme on

le dit dans les écrits antérieurs et qu'il a été transporté au ciel sans connaître les sombres mystères de la décomposition ! Ensuite apprends que le ressuscité dont on va t'entretenir n'est pas l'individu qui a été crucifié par Pilatus la veille de la Pâque de 789 ; c'est un personnage tout différent de celui-là et qui a été crucifié le lendemain de la Pâque de 782, sous le consulat des deux Geminus. Le crucifié de 788 s'appelait Bar-Jehouda, celui de 782 s'appelle Jésus de Nazareth, il ne saurait donc être question du même homme. Le crucifié de 788 était sous le nom de Joannès l'auteur de l'*Apocalypse* parue en 781, et il l'avait prêchée pendant sept ans, au milieu d'horreurs qui lui avaient valu sa condamnation à mort ; l'innocent Jésus de Nazareth ne saurait être le même homme que ce Joannès de malheur, puisqu'il a été crucifié à la Pâque qui commence l'année 782. Apprends enfin, mais un peu tard, le but de cette transposition : effacer l'identité du Jésus avec le Joannès baptiseur, décharger celui-ci de tous les forfaits qu'il a inspirés ou accomplis pendant son septennat ; de plus — et ceci n'est pas ordinaire, très excellent Théophile, — faire que sous le nom de Joannès, fils du Zibdeos, il devienne avec Pierre et Jacques, pendant sept ans, le témoin et de l'*Assomption* sous le nom de Joannès et de son *Ascension* sous le nom de Jésus !

En 789 sa famille avait quitté la Judée avec tant de précipitation qu'elle n'avait pas eu le temps matériel, au cas où l'idée lui en serait venue, de le promouvoir à l'état de ressuscité. Salomé, Maria Cléopas et son mari ayant été progressivement éliminés de la fable primitive comme auteurs de l'enlèvement, il n'y avait

plus d'autres témoins de cet événement que Pierre et les onze Apôtres de l'allégorie réduits à dix par l'assassinat d'Is-Kérioth le soir de l'arrestation. Si l'on conservait la date de 788 à la crucifixion, pas de témoignages à invoquer parmi les membres de la famille. Ces gens qui avaient confié à leurs pieds le soin de sauver le reste de leur individu avaient manqué au plus haut point du loisir et de l'autorité nécessaires pour proclamer une résurrection parmi les Juifs. En l'antidatant de sept ans, en installant Pierre et les onze à Jérusalem dès 782, on obtint douze témoins qui ont sept ans devant eux pour l'organiser.

D'ailleurs on était lié par le caractère chronométrique de la dernière année que l'imposteur avait vécue. Nul ne pouvait nier que le châtement n'eût été le point final d'une année sabbatique. Les Évangiles le constataient. Mais en dissimulant que cette année eût été en même temps jubilaire on gagnait sept ans sur l'histoire. On se rabattit sur la sabbatique 781 pour qu'elle ne répondit pas à la chronologie de Josèphe, tout en répondant à celle du lancement de l'*Apocalypse*. Au lieu de prêcher sept ans, Joannès n'aurait prêché que quelques mois pendant lesquels il aurait annoncé Jésus, mais il ne pourrait pas être l'imposteur dont parlait Josèphe comme ayant été crucifié à la fin de 788 après sa défaite au Sôrtaba. Telle est la fraude-mère dont nous avons parlé tout à l'heure. Ce n'est pas seulement pour dépister l'histoire que l'Église a reporté la crucifixion du Jésus à 782, c'est pour se procurer un témoin de la résurrection comme il n'y en avait qu'un au monde : le crucifié lui-même sous son premier nom de Joannès !

L'intérêt dramatique des *Évangiles* avait eu des inconvénients. Vingt questions surgissaient à la fois en dehors du dogme : questions de fait très embarrassantes, celle-ci notamment : « Qu'est devenu le traître Is-Kérioth ? Que sont devenus les Douze dont vous nous parlez d'après Matthieu, Marc, et Luc ? Quels exemples ont-ils laissés ? Quel usage ont-ils fait de l'Esprit-Saint et où l'ont-ils porté ? Qu'est devenu notamment Shehimon dit la Pierre, leur chef apparent ? Et pourquoi, au lieu de pouvoir les suivre partout à la trace, ne relève-t-on que celle de Saül qui depuis la lapidation de Jacob junior n'a fait que persécuter les frères de Bar-Jehoudda, jusqu'à ce qu'envoyé en ambassade à Néron il ne quittât définitivement la Judée avec toute la maison des Hérodes ? »

Le scribe a résolu ces difficultés le plus simplement du monde. Il a fait un bloc de tous les événements que nous avons contés dans le *Roi des Juifs* : déclaration de messianisme davidique, emprisonnements, assassinat d'Ananias et de Zaphira, lapidation de Jacob junior, négociation avec la Samarie, qui tous avaient précédé la crucifixion. Il a supprimé le sacre et la révolte, la condamnation de Bar-Jehoudda et d'Eléazar, le passage du Jourdain et l'invasion de la Samarie ; et présentant Jésus comme un personnage distinct de celui qui avait été roi des Juifs dans l'acception politique du mot, il s'en débarrasse par un moyen tout céleste, la solennelle Ascension au Mont des Oliviers devant tous les disciples. Il ramène ceux-ci dans Jérusalem le lendemain de l'Ascension et leur envoie le Saint-Esprit qui intime l'ordre à Shehimon et au Joannès

lui-même de se prêter à toutes les exigences de l'Église, c'est-à-dire de revivre, avec toutes les précautions nécessaires, certains événements antérieurs à la crucifixion de Bar-Jehoudda, de manière que ces événements parussent postérieurs à la *Passion de Jésus*, avancée de sept ans. Par ce moyen cette passion d'un innocent devenait complètement indépendante de la punition d'un coupable.

Le Joannès qui dans ce système n'était mort ni décapité ni crucifié survivait à la résurrection dont il devenait un des douze témoins; il disparaîtrait à la date qu'il plairait à l'Église d'inventer. Il est évident en effet que sous son nom d'*Apocalypse* il était présent à tous les événements qui ont marqué le septennat du Baptiseur. Sous le nom de Pierre, Shehimon, le principal auteur de son enlèvement au Guol-golta, devient lui aussi un témoin de premier ordre. On en fera un troisième avec Jacob junior lapidé par Saül en 787 : sous le nom de Stéphanos, il déposera publiquement d'une résurrection que les *Actes* présentent comme advenue le 18 nisan 782. Jacob senior, qui n'a été crucifié qu'en 802 avec Shehimon, ne saurait être recusé comme quatrième témoin que par la mauvaise foi la plus intense. Philippe l'Évangéliste fera un cinquième témoin et des plus sérieux, car il n'est mort que longtemps après son aîné. Jehoudda dit Toâmin, Évangéliste lui aussi, était tout indiqué comme sixième témoin. Enfin, s'il était permis d'invoquer, même sous un nom d'emprunt, le témoignage de Ménahem, nul ne serait mieux qualifié que le septième fils de Salomé, le septième *démon de Maria Magdaléenne*, pour faire un septième témoin; mais vous le savez par une longue expérience des Écri-

tures révélées, il est défendu de citer Ménahem (1).

Vous remarquez qu'en antidatant de sept ans la mort de Bar-Jehoudda, les sept fils de Salomé sont encore au complet lorsque la toile se lève sur la résurrection d'icelui. Quant à Saül, ce n'est pas pour poursuivre la bande du crucifié qu'il est allé à Damas une seconde fois, c'est pour persécuter celle d'un certain Stephanos, hellène lapidé on ne sait quand ni pourquoi. Tel est le plan dans lequel le scribe a disposé sa matière jusqu'au moment où Saül se met en marche pour Damas. Il ne reste plus qu'à convertir Saül en Paulos sur le chemin. C'est la matière de la seconde partie des *Actes* qui finit dans Antioche où l'on voit Saül sacré apôtre de la résurrection par Ménahem I^{er}, parrain du roi des Juifs de 819, après un séjour à Jérusalem pendant lequel, devenu Paulos, il est allé arranger ses affaires avec Shehimon, devenu Pierre.

La troisième partie est un récit chaotique des *Voyages de Saül* jusqu'à son arrivée à Rome sous Néron. Cette troisième partie se distingue en ceci que l'auteur du récit se met lui-même en scène, disant : « Nous fîmes, nous allâmes, etc. » ce qui ne se produit jamais dans les deux autres. Chose notable, c'est à partir du moment où un certain Sulas devient le compagnon de Saül que commencent ces : « Nous allâmes, nous fîmes. » Puis après diverses reprises de la forme impersonnelle, le « Nous » l'emporte une dernière fois et celui qui parle s'embarque à Césarée pour suivre Saül à Rome où le récit se termine.

(1) On lui préférera Mathias qui pourtant n'est qu'un neveu, le fils de Jehoudda Toâmin.

Il n'est pas difficile de voir que cette partie provient d'un écrit antérieur aux *Actes* et dans lequel on mettait en scène Saül lui-même, narrant sous le nom syriaque de Saülas, les *Voyages* qu'on lui faisait entreprendre à la gloire de la jehouddolâtrie. L'auteur des *Actes* qui n'a d'autre donnée que celle-là, copie, ajoute, retranche, arrange, laissant apparaître par mégarde les « Nous » qui dénoncent l'origine et l'emprunt : nous savons tout ce qu'a fait Saül à Jérusalem et à Rome, quoique Sulas ne l'accompagne ni dans l'une ni l'autre ville. L'imposture paulinienne a donc commencé par ces *Voyages* qui rentrent dans la collection des *Voyages apostoliques* fabriqués aux troisième et quatrième siècles pour donner un peu de vraisemblance aux paroles de Jésus dans l'Évangile : « Allez prêcher aux nations. » Paroles scandaleuses si on les confère avec les théories xénophobes de Bar-Jehoudda.

Ce qui frappe le plus dans ce récit, et plus il est fabuleux plus il est probant à ce point de vue spécial, c'est qu'aucun des frères survivants de Bar-Jehoudda n'apparaît nulle part comme ayant été vu hors de Jérusalem avec Saül. Quoiqu'on fût résolu à faire que Pierre eût rejoint Saül à Rome sous Néron, on n'avait encore aucun moyen de l'y montrer avant lui, comme aujourd'hui.

En un mot l'Eglise n'avait pas encore envoyé Pierre à Rome sous Claude, les *Voyages de Saülas* rendaient ce mensonge impossible. Voilà un travail d'Eglise qui d'aucune façon ne peut être antérieur au troisième siècle. Deux siècles au moins se sont écoulés depuis la mort de Shehimon et celle de Saül. Shehimon a eu le temps de devenir Pierre, Saül a eu le temps de devenir Paul,

l'Eglise s'apprête à les faire mourir à Rome, ensemble et amis, et elle ne possède encore ni dans ce qui a pu être écrit sur Pierre ni dans ce qui a pu l'être sur Saül le moyen de les y montrer avant 819, date à laquelle Shehimon est mort depuis dix-sept ans !

IV

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE I

Que le très excellent Théophile à qui les *Actes* sont dédiés me permette de numéroter les impostures dont il a été dupe en son vivant, à moins qu'il n'en ait été le complice. En tout cas, rien n'est plus propre à flatter la vanité du faussaire. Ce collectionneur avait réuni un tel nombre de faux et si joyeux que souvent il s'arrête pour se tenir les côtes. Nous l'avons surpris plusieurs fois dans cette attitude familière. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à qualifier Théophile de très excellent, comme il l'est dans Luc, car la superexcellence de sa crédulité ou de son hypocrisie éclate en cent endroits. Les *Actes* sont précédés d'une manière de prologue où il est fait mention de l'écrit dans lequel on assistait à l'*Assomption* du Joannès. Ce prologue, c'est l'état des *Ecritures* déjà résumé dans l'*Avertissement* de Luc (1)!

Imposture n° 1.

CONVERSION DE L'ASSOMPTION EN ASCENSION

Elle est capitale, disons cardinale pour employer une

(1) Cf. le présent volume, p. 207.

expression qui évoille des idées canoniques. But : *Convertir* le Joannès-jésus, tel qu'il est dans son *Assomption*, en Jésus-Christ, tel qu'il est dans les *Evangelies*; faire croire que les Douze apôtres que lui donne la fable et parmi lesquels est Bar-Jehoudda lui-même sous le nom de Joannès, fils de Zibdéos, ont existé, choisis par Jésus, comme il est dit dans la christophanie, que ces témoins de sa vie et de ses miracles ne sont pas la mère, les sœurs et les six frères de Bar-Jehoudda auxquels on a ajouté six autres parents pour atteindre le chiffre zodiacal commandé par l'allégorie solaire dans laquelle on l'a fait entrer; faire croire enfin que si dans la fable ils s'enfuient on ne sait pourquoi du Mont des Oliviers lors de *l'arrestation du Christ Jésus*, ce fut en réalité pour rentrer à Jérusalem qu'ils n'ont pas quittée depuis, et où le crucifié leur est apparu pendant quarante jours, comme il était dit dans *l'Assomption du Joannès*.

J'ai parlé dans mon premier livre, ô Théophile (1), de tout ce que Jésus-Christ a fait et enseigné depuis le commencement,

2. Jusqu'au jour où il fut enlevé au ciel (2) après avoir donné, par l'Esprit-Saint, ses commandements aux apôtres qu'il avait choisis (3),

(1) Théophile est le nom de la personne imaginaire à qui l'Eglise adresse l'Evangile dit de Luc (1, 3), par elle refait, et différent des autres en ce qu'il contient la *Nativité de Jésus au Recensement de 760*, point de départ de toute l'imposture Jésus-chrétienne. Cela permet d'attribuer les *Actes* à Luc qui semble bien, étant donné l'usage qu'on fait de lui, avoir appartenu sous un autre nom à la génération apostolique et qui, bien entendu, n'a pas laissé le moindre *Evangile*.

(2) Il fut enlevé par Jésus. Il s'agit ici de l'ancienne *Assomption du Jésus*, Assomption en plusieurs tableaux qui commence au Sôrtaba dans Luc et se termine au Guol-golta dans le *Quatrième Evangile*.

(3) Les Douze apôtres de l'allégorie. On ne donne pas leur nombre,

3. Et auxquels, après sa passion, il se montra vivant par beaucoup de preuves, leur apparaissant pendant quarante jours, et leur parlant du Royaume de Dieu (1).

4. Ensuite, mangeant avec eux, (2) il leur commanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, (3) mais d'attendre la promesse du Père que vous avez, dit-il, *ouïe de ma bouche* (4);

mais il s'agit bien d'eux et de l'Esprit Saint qu'il leur donne dans le *Quatrième Evangile* : (xx, 22, 23) « Il souffla sur eux et leur dit : « Recevez l'Esprit Saint; ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. »

(1) Les quarante jours de Jonas devant Ninive. Les quarante jours proviennent d'un *Evangile* qui a disparu ou plutôt ils ont disparu de l'Evangile, ils complétaient trop visiblement la *similitude de Jonas* à propos de laquelle Jésus, dans les Synoptiques, dit que la génération de Joannès devra se contenter de ce signe-là et qu'il ne lui en donnera point d'autre : Joannès sortant du tombeau après trois jours pleins. C'est pendant ces quarante jours qu'il conta aux millénaristes les paraboles sur le Royaume de Dieu qui sont aujourd'hui dispersées dans l'Evangile. Mais avant tout il leur disait ce qu'il avait vu dans les enfers durant les trois jours et les trois nuits qu'à l'instar de Jonas dans son poisson il avait passés au sein de l'abîme.

(2) Proviend du Repas christophanique d'Ammaüs et de l'allégorie des *Poissons* dans l'épilogue du *Quatrième Evangile*, avec cette différence qu'il n'y mange pas, tandis qu'ici il mange comme un être de chair. Le menu contient les *Poissons*; l'Agneau les mange pendant les trente jours de nisan.

(3) Mot d'ordre ecclésiastique qui date du troisième siècle au moins et qui est en contradiction absolue avec le rendez-vous que Jésus leur donne dans les premiers *Evangelies*, où il leur commande d'aller l'attendre en Galilée, et c'est là, en effet, qu'ils l'attendirent sous l'orme. Mais soin de l'histoire et de ce Jésus-là ! Si l'on admet un seul instant qu'ils sont revenus en Transjordanie à un moment donné, tout est perdu. Qu'on porte qu'on donne un démenti à Jésus lui-même ? Et puis quand il dit cela dans l'Evangile, on n'en est encore qu'au début. Après quarante jours plus trois siècles de réflexion il est bien permis de changer d'avis. Quarante nuits, dont trois passées aux enfers, il n'y a rien de tel pour porter conseil.

(4) Joannès en effet a été « la bouche de Jésus. » Il prêcha la promesse du Père telle que le Père la lui a révélée dans l'Apocalypse, et ses frères ont vécu comme lui, dans l'attente du baptême de feu. Il a baptisé d'eau en vue de ce baptême qui n'est pas venu et qui a été remplacé dans l'histoire par l'incendie du Temple à la chute de Jérusalem. (823.)

5. Car Joannès a baptisé dans l'eau, mais vous, vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint, sous peu de jours (1).

Sans reconnaître la dispersion de la bande chrétienne en Samarie trois jours avant le supplice du roi des Juifs, les premiers Évangiles avouaient que le Saint-Esprit avait commandé aux disciples de ne plus s'aventurer en Judée et de se retrouver en Transjordanie pour une meilleure occasion. On a laissé dans Luc un passage qui met les Actes en opposition complète avec ce premier dispositif, car dans ce passage l'absence de Pierre hors de Jérusalem et même hors de Palestine pendant un laps de temps considérable est formellement constatée. Voici ce passage : les apôtres font leur repas allégorique avec Jésus ; une contestation s'élève parmi eux pour savoir qui devait être le plus grand de Bar-Jehoudda, de Shehimon, de Jacob ou de Ménahem. « Mais le Seigneur leur dit : « Les rois maîtrisent les nations, et ceux qui usent d'autorité sur elles sont appelés leurs bienfaiteurs. Mais qu'il n'en soit point ainsi pour vous ! Que le plus grand soit comme le moindre ! et celui qui gouverne comme celui qui sert ! Car quel est le plus grand, celui qui est assis à table ou celui qui sert ? N'est-ce point celui qui est à table ? Moi je suis au milieu de vous comme votre serviteur (2).

(1) Voilà le grand expédient ecclésiastique. Bar-Jehoudda et ses frères n'ont pas connu le véritable Esprit Saint qui est resté au ciel, loin de descendre pour consumer l'Occident et l'Orient, comme ces misérables l'avaient espéré. Jésus va le leur envoyer sous la forme de langues de feu, expression fort mitigée et toute allégorique du baptême par le feu après lequel Bar-Jehoudda devait régner mille ans sur la terre ensulvéo.

(2) C'est exact. Jésus les sert et surtout il leur sert. C'est son rôle dans la fable, bien qu'il soit leur Seigneur.

Mais vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi (1) en mes épreuves (jusqu'à la chute de Jérusalem). Aussi vous disposé-je une royauté comme mon Père me l'a disposée, afin que vous mangiez et buviez à ma table en mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. » (Le scribe oublie qu'Is-Kérioth est censé présent parmi eux, partant un des douze juges promis à Israël). Le Seigneur s'adressant ensuite à Pierre : « Shehimon, Shehimon, voici que Satan vous désire pour vous cribler comme le blé, mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas. (Ici se trouvait un passage plus ou moins long où le Seigneur prophétisait après coup les épreuves de toute la famille sur la terre d'Asie et de Syrie jusqu'au retour offensif de Shehimon et de Jacob en 802.) Et toi, quand un jour tu seras revenu, confirme tes frères (dans la foi millénariste et dans la Loi par le martyre.) »

Ainsi le proto-Luc et tous les Évangiles dont on s'est servi pour fabriquer les Actes des Apôtres constataient unanimement l'absence du goël-ha-dam après le supplice de son aîné, et son retour marqué par la même fin cruciale. L'obligation de « ne pas sortir de Jérusalem » est donc un mensonge qui va jusqu'au scandale.

A un moment donné, que nous savons être la procuration de Tibère Alexandre, Shehimon avait reparu en Bathané avec Jacob, comme le veulent les Synoptisés et comme le montre le Quatrième Évangile (2) où nous voyons, dans une allégorie topographique, les sept fils de Jehoudda réunis autour du lac de Genezareth, se

(1) Il prend fait et cause pour eux comme s'il avait souffert en eux.
(2) Chapitre XXI.

livrant à de merveilleuses pêches baptismales sous l'œil attendri de Jésus et recevant de sa main les Poissons dont le père de ces sept hommes avait fait le signe de la grâce juive.

Le faussaire des Actes s'est donc trouvé en face de ces textes et de tous ceux qui s'y rattachent. Que faire? Oh! mon Dieu, c'est bien simple. Prêter à Jésus dans Luc lui-même ce propos qui vise non plus seulement Pierre, mais ses onze compagnons de table: « Je m'en vais vous envoyer la promesse de mon Père (sous la forme du Saint Esprit), mais vous, restez donc dans la ville jusqu'à ce que d'en haut vous soyez revêtus de force (par cet Esprit). » Et ensuite introduire cette phrase à l'état de consigne dans les Actes. Les apôtres n'ont garde d'y manquer; s'ils se retrouvaient en Bathané, ils manqueraient le Saint-Esprit, car c'est à Jérusalem et non ailleurs que le Saint-Esprit doit leur être envoyé!

C'est ce que leur fait observer l'auteur des Actes. La dispersion des disciples au Sôrtaba, la fuite du roi des Juifs, son arrestation à Lydda, sa crucifixion la veille de la Pâque, ce sont là de vieilles histoires dont les Évangiles eux-mêmes ne tiennent aucun compte. Que sera-ce quand le Saint-Esprit aura promené ses langues de feu sur tout ce passé? Il le purifiera, c'est le propre de la flamme céleste. Et même il rectifiera ce qui a été dit dans les écrits antérieurs, car Jésus, lorsqu'il y est entré, n'était pas encore bien au courant des besoins de l'Église. On apprend tous les jours.

D'où vient cette effroyable contradiction? De l'inéluctable nécessité de mentir.

En effet où asseoir la première Église? En Gaulanide? En Bathané? Il n'y fallait pas songer. Il eût fallu l'asseoir à Gamala, chez le père et la mère des Sept, ou à Bathanea, chez Jaïr et chez Éléazar. C'était se colleter avec l'histoire, Josèphe dans les grandes lignes et Juste de Tibériade dans le détail, car, si ni l'un ni l'autre ne parlaient du Seigneur Jésus et pour cause, tous deux, Juste surtout à raison de son origine galiléenne, parlaient testimoniallement de Jehoudda et de sa secte.

Mais puisqu'on faisait des transfigurations humaines, pourquoi n'en pas faire de géographiques? Puisqu'on baptise les gens, ne peut-on débaptiser les pays?

Ce détachement subit du Jourdain, cette rupture avec Kapharnahum, Bethsaïda, Tyr, Sidon, Engan-Aïn, Damas, la Décapole, Gérasa, Gamala, Gadara, Bathanea est ce qui frappe le plus. Quel motif ont donc ces hommes pour manquer au solennel rendez-vous que Dieu leur a donné en Bathané, pour ne revoir jamais ni les lieux de leur naissance, ni leurs maisons, ni leurs parents, ni les disciples qu'ils ont formés. Oui, d'où vient cela?

Afin de nous donner des hommes nouveaux, une secte où il n'y a plus rien de gaulonite, on les a transplantés dans un nouveau pays. On a biffé la Bathané d'où les disciples étaient partis pour faire la conquête de Jérusalem, car avouer le point de départ de la révolte c'était avouer le sacre, et avouer le sacre, c'était avouer la condamnation. On ne pouvait plus prononcer le mot Bathané. Mais on pouvait en prononcer un autre qui par sa ressemblance avec celui-là créerait une agréable confusion dans l'esprit du très excellent Théophile.

C'est pourquoi on a placé le lieu du rendez-vous non plus au-delà du Jourdain sur la montagne de *Bathanea*, mais à *Béthanie*-lez-Jérusalem sur la montagne des Oliviers.

Toutefois ni dans Luc ni dans les *Actes* les apôtres n'obéissent littéralement à l'ordre de « rester dans la Ville sainte » ; ils n'y entrent même pas, ils se bornent à ne pas s'en éloigner trop, car, dans Matthieu, le Seigneur les emmenant sur une montagne de la Galilée transjordanique où il les quittait pour aller au ciel, — Luc la nomme, c'est *Bathanea*, — il convenait qu'ils pussent au besoin avoir fait ce voyage ou qu'on pût prendre cette montagne pour celle de *Béthanie*.

Il leur faut un peu de temps à eux pour faciliter cette interprétation, et c'est pourquoi ils ne partent du Mont des Oliviers pour entrer dans Jérusalem qu'au bout de quarante jours. Si quelqu'un oppose l'ancien dispositif à l'Église, elle répondra que le mot *Bathanea* a été la cause d'une confusion chez les scribes, que par « ne pas sortir de Jérusalem » on doit entendre « ne pas s'en éloigner » et par *Bathanea*, *Béthanie*, de même que par frères il faut entendre cousins, par mère vierge, et par précipité pendu (1). Ce sont des façons de parler propres à des récits dans lesquels il n'y a rien de vulgaire, sans quoi ils seraient dictés non par l'Esprit-Saint, mais par celui du monde, et vous savez assez que le monde est sous l'empire de Satan.

C'est après avoir échappé aux ruses de Satan qu'on a accentué le texte de Luc dans le sens ratifié par l'Esprit-Saint, à savoir qu'en fait, non contents de ne

(1) A propos d'Is-Kérioth.

pas s'éloigner de Jérusalem, Pierre et les autres apôtres statutaires n'en étaient pas sortis du tout, tant l'évidence de la résurrection s'imposait à tous les habitants de bonne foi. Et puis la constitution du Juif consubstantiel au Père lui conférant le don d'ubiquité, n'avait-il pas pu se montrer à ceux qui étaient à *Bathanea* du Jourdain en même temps qu'à ceux qui étaient à *Béthanie* de Jérusalem ? Voyons, très excellent Théophile ?

L'Église n'a pas réfléchi qu'en ramenant les onze apôtres à Jérusalem le dimanche 18 nisan elle les exposait à un reproche plus grave encore que celui d'avoir fui dans un mouvement de panique. Tapis au plus profond de leur convent, où ils délibèrent gravement sur la conduite à tenir, ils manifestent la plus solennelle indifférence pour l'homme qui est en croix, à quelques mètres de là, depuis le mercredi 14. Pas un, alors que selon Luc il en était temps encore, ne s'est dérangé pour témoigner en sa faveur devant Pilatus, pas un n'a fait ce que font Joseph d'Haramathas et Nicodème, pas un ne lui a rendu les derniers devoirs et n'a pris soin de sa dépouille ; et malgré les habitudes matinales de la secte, sur ces onze personnages, un seul, Pierre est allé au *Guol-golta* pour en tirer le roi-christ (1). Les dix autres, à l'abri des coups, se curent les ongles avec un piquant de lentisque en pensant au danger que court un apôtre quand il y a des soldats romains dans la forteresse *Antonia*.

(1) En effet Cléopas n'est pas sur la liste des douze. On n'y a pas porté non plus Éléazar, à cause de la maladresse que Cérinthe avait commise en le ressuscitant avant *Bar-Jehouda*.

Mais, étant purement morales, ces considérations sont complètement indifférentes à l'Église. A tous ceux qui disent : « Nous le connaissons le Juif consubstantiel au Père, nous connaissons ses compagnons, ce sont les fils de celui dont parle Josèphe comme ayant introduit une nouvelle secte en Judée lors du Recensement de Quirinius, nous savons quels criminels c'étaient et quels fourbes vous êtes, » on répondra : « Pas du tout. Aucun rapport avec la secte de Jehouda. Les disciples étaient d'origine galiléenne sans doute, mais ce ne sont pas les mêmes que ceux qui sont remontés vivement jusqu'à Damas après la correction que leur administra Pilatus. Le Seigneur avait fait défense aux nôtres de *sortir de Jérusalem*, ils ne pouvaient donc pas être en Bathanée après la Pâque de 789. Y retournent-ils dans les *Actes*? Jamais. S'ils eussent été de Transjordanie, ils y seraient retournés de temps en temps. Vous parlez de Jehouda? Ils n'étaient même pas de sa famille! Où prenez-vous Maria Magdalenne et ses sept fils? Nous voyons bien une certaine Maria Magdaléenne, mais était-elle mère? C'est vous qui le dites, nous n'en savons rien, nous qui savons tout. Au contraire, nous voyons en elle une malheureuse fille de mœurs équivoques, tourmentée de sept démons qu'exorcisa le Juif consubstantiel au Père. Le fils aîné de Jehouda est, dites-vous, l'homme qui fut crucifié par Pilatus? Nous ne connaissons que Joannès qui chez nous n'a ni père ni mère de ce nom. Shehimon et Jacob étaient ses frères qui, poursuivis par Satal à Antioche et jusque dans Ephèse, furent ensuite crucifiés à Jérusalem par Tibère Alexandre? Nous n'avons, nous, qu'un certain Képhas que nous, appelons Pierre, qui n'a ni père nommé

Jehouda ni mère nommée Maria, ni frère nommé Jacques et qui a quitté la vie à Rome. Ce ne peut-être le frère de Jacques qui pour nous est mort la tête coupée (1). C'est vous qui êtes des imposteurs et des méchants. »

Voilà pourquoi, après avoir simplement reçu l'ordre de ne pas s'éloigner de Jérusalem, les apôtres ont reçu celui de ne pas sortir. La faculté de s'éloigner, c'était encore trop, puisqu'on ne fixait pas la distance. Car si les *Actes* sont consacrés tout entiers au mensonge, il y a çà et là des lucurs de vérité qu'il a fallu étouffer. Les sept fils de Jehouda étaient plus que compromettants. Comment avouer de tels ancêtres? On a le mieux qu'on a pu effacé leurs effigies, on a retourné leurs portraits contre la muraille; enfin, à bout de ressources, on a trouvé le grand moyen : l'alibi de Jérusalem. Mais on a eu beau faire : les fils de Jehouda et les héros des *Actes* sont les mêmes hommes, et ce sont bien eux qui, leur aîné crucifié, ont ramené au combat les Zéloteurs de la Loi sous Claude et sous Néron.

En vain on leur avait lavé les pieds dans le *Quatrième Évangile*, ce n'était pas assez et Pierre le dit bien! Toujours la tache originelle revenait sur tout le corps par la petite chronique zélote où souventes fois percent des éclairs de sique, l'épisode d'Ananias, par exemple, qu'on a sottement maintenu. Pour tout homme sensible à la vraisemblance, le souvenir d'un doux Jésus est absent des *Actes*, et tous ces héros sont conduits non par la consigne pacifique de l'Évangile, mais par des

(1) En effet, de même que l'Église a coupé la tête à Jeannès pour qu'on ne puisse le retrouver sur la croix, de même elle a coupé celle de Jacques pour qu'on ne puisse retrouver en lui Jacob crucifié avec Shehimon en 802.

passions religieuses et des appétits politiques sur lesquels nul Maître divin ou même humain n'avait soufflé le bon Esprit.

Ainsi, les *Actes* sont viciés dans leur essence et dans leur origine. Dès le début on se sent accablé de faux, et quand on poursuit, harassé d'impostures. Si on essaie de confronter ces fables ridicules avec l'histoire juive et l'histoire romaine, on est honteux pour la primitive Église des moyens qu'elle a employés pour se mettre en crédit. Si on veut les soumettre aux règles de la critique, on en sort hébété : mieux vaudrait tout croire.

L'Église soutient que l'auteur des *Actes* est Luc, parce qu'elle a fait dans les *Actes* et chez Luc, la substitution du rendez-vous dans Jérusalem au rendez-vous en Bathané, et pour une seconde raison encore. Luc étant présenté comme un compagnon de Saül dans la littérature paulinienne, et Saül étant représenté dans les *Actes* comme ayant eu des relations avec Pierre et Jacques, elle tire de ce rapprochement organisé par elle la preuve que les deux premiers Évangiles, Marc et Matthieu, sont contemporains de Pierre et de Jacques, que Luc est arrivé troisième dans cette course testimoniale, et qu'il a pu constater, sinon *de visu* du moins *de auditu*, l'étonnante harmonie des rapports de Saül avec les apôtres de Jérusalem.

Imposture n° 2.

LES TÉMOINS DE L'ASCENSION

Pendant les quarante jours qu'il a passés à Jérusalem,
— tel le Jonas chaldéen à Ninive — le Joannès juif,

en sa qualité de fils de Dieu, s'est converti lui-même en Jésus tel qu'il l'a vu dans son *Apocalypse*. Il a cessé d'être un fils d'homme pour devenir le Fils de l'homme. C'est le dernier état de l'apothéose de ce Juif et l'Église l'y confirme par toutes les impostures qui vont suivre.

6. Ceux donc qui se trouvaient là assemblés l'interrogeaient en disant : « Seigneur, est-ce en ce temps que vous rétablirez le Royaume d'Israël? »

7. Et il leur répondit : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps et les moments que le Père a réservés en sa puissance (1); »

8. Mais vous recevrez la vertu de l'Esprit-Saint, qui viendra sur vous, et vous serez témoins pour moi, à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

9. Et quand il eût dit ces choses, eux le voyant, il s'enleva et une nuée le déroba à leurs yeux.

Voilà qui est une Ascension et non une Assomption ; le Joannès a été enlevé, (*Assomption*), Jésus s'élève de lui-même, (*Ascension*). Il regagne le ciel, la fable terminée : l'imposture ecclésiastique et la bêtise humaine feront le reste. Les « témoins » constitués par les *Actes* iront partout, excepté en Gaule, pays natal de Jehoudda, et en Bathané où Bar-Jehoudda fut roi-

(1) Remise sine die de la descente du Christ, de celle des Douze Apôtres, des Trente-six Décans, des Douze tribus célestes et de l'Agneau millénaire. En même temps condamnation et très rude des *Apocalypses* de Jehoudda et de ses fils. Ce n'était pas à eux d'assigner la date de 789 au Renouveau de la terre. Le Verbe ne leur a jamais rien révélé de pareil en dépit de leurs affirmations, il est lui-même aux ordres du Père, qui ne lui a pas encore fait connaître sa volonté. Vu d'en haut et vu d'en bas, le Joannès est un imposteur. Mais n'en dites rien, vous couleriez toute la religion naissante.

christ. Qu'on les voie uniquement dans la Judée qui leur était interdite (1) et dans la Samarie qu'ils s'étaient interdite à eux-mêmes (2) depuis la déconfiture de leur frère aîné au Sôrtaba ! Le Joannès est à Machéron depuis le 18 nisan 789 lorsque Jésus remonte au ciel. Mais serait-il le Sauveur des Juifs s'il répétait ce que Maria lui a dit, lorsqu'il s'est présenté au Guol-Golta pour assumer son fils ? Il a juré le secret (3). Par une charité d'autant mieux ordonnée qu'elle commence par un juif, il ne condamne point le crucifié : il étend sur lui un voile d'oubli assez semblable à celui que les fils de Noé disposèrent autour de leur père aviné.

L'Assomption avait eu un réel avantage : elle avait fait disparaître à jamais le corps du Joannès. Sans elle il y aurait eu quelque part, sous la terre, une preuve ostéologique de son existence, et il ne fallait pas qu'il y en eût, étant donné qu'on avait donné son corps à Jésus. Mais alors comment de son côté Jésus était-il retourné au ciel ? Par son pouvoir ascensionnel.

Dans Luc l'Ascension a lieu le jour même de la résurrection. Il en est ainsi dans la *Lettre de Barnabé* ; dans Marc et Mathieu, quelques jours après, sans détermination d'intervalle ; dans le *Quatrième Évangile*, où elle est supposée, elle a lieu huit jours après ; dans l'épilogue ajouté à cet Évangile, le Joannès est encore sur terre en 802 et Saül l'y voit dans la *Lettre aux Galates*.

Ainsi les évangélistes se divisaient selon qu'ils étaient

(1) *Quatrième Évangile*, vii, 1.

(2) Mathieu, x, 5.

(3) Cf. le présent volume, p. 43.

d'humeur patiente ou pressée. Les témoins qu'ils produisaient n'avaient pas vu cela le même jour ou le même mois, ni la même année. Marc, Luc, Mathieu, Cérinthe sont morts sans savoir que Jésus était remonté au ciel le quarantième jour. C'est que l'Église de Rome n'avait pas encore statué sur l'échéance. Si l'on veut bien se rappeler que l'Ascension de Jésus a d'abord été l'*Assomption du Joannès* et que cette Assomption n'est elle-même entrée dans les Écritures juives qu'au deuxième siècle, on voit clairement que la primitive Ascension ne pouvait se passer un autre jour que l'Assomption, laquelle ne pouvait se passer que le jour de l'enlèvement, soit le dimanche 18 nisan. Ici l'Église la fixe au 28 mai. Cela ne me choque pas le moins du monde. Nous avons déjà vu Jésus *naître* une seconde fois dans Bethléhem à vingt et un ans de la première, nous admettrons bien qu'il se soit enlevé deux fois, la seconde à quarante jours de la première. Au point de vue astrologique l'Ascension de Jésus est beaucoup plus facile le 28 mai que le 18 avril, il a beaucoup moins de chemin à faire pour « monter vers son Père » comme il le dit à Maria dans l'*Assomption du Joannès*.

Mais ce n'est pas seulement pour cette raison que les *Actes* ont adopté le quarantième jour au lieu du premier. C'est d'abord pour empêcher qu'en grattant légèrement on ne retrouvât l'Assomption du Joannès sous l'Ascension de Jésus. Mais c'est surtout parce que, placée le 18 nisan 789, l'Ascension se serait trouvée exactement dans le même cas que l'Assomption ; elle n'aurait eu, elle aussi, que deux témoins : Shéhimon et Cléopas. En l'avancant de sept ans, en la reculant de quarante jours, et en lui constituant dans l'intervalle

douze témoins qui voyaient le ressuscité s'enlever au ciel sur le Mont des Oliviers, on obtenait un ensemble de *témoignages* d'autant plus voisin de la perfection que ces douze témoins avaient le caractère sacré, ayant été choisis, par le ressuscité lui-même pendant sa manifestation! L'invention des douze servait enfin à quelque chose!

A la longue, le témoignage de Shehimon et de Cléopas avait paru un peu grêle. Un faux témoignage à deux, surtout entre deux parents du *de cujus*, est si facile! Mais dix autres hommes, entre qui on a coupé tout lien de famille, c'est déjà quelque chose de plus confortable.

Les Douze apôtres en chair n'ont été faits que pour cela. De même leurs *Actes*, monument d'imposture dont le but n'est pas très difficile à saisir. La résurrection de Bar-Jehoudda n'avait eu que deux témoins. L'Ascension n'en avait pas eu du tout. En effaçant de l'histoire les sept fils de Maria, en les remplaçant dans la fable par les douze apôtres de Jésus et en installant ceux-ci à Jérusalem dans le temps de la Résurrection et de l'Ascension, on obtenait qu'ils eussent été témoins indépendants et oculaires de ces deux miracles qui par eux devenaient des actes.

Œuvre d'Église où tout est faux. Une grande vérité pourtant y circule. Au premier plan sont trois hommes : Pierre, Jacques et Joannès attestant la résurrection d'un quatrième personnage, Jésus de Nazareth, qui aurait été crucifié en 782 par Antipas et Pilatus. Aucune trace d'un Joannès Baptiseur à qui Antipas aurait coupé la tête auparavant. Cette imposture n'est pas encore dans les Synoptisés.

Une seule institution, le baptême de Joannès; un seul Jésus, une seule victime, Joannès; un seul Joannès, Bar-Jehoudda. Une seule Maria qui est bien la mère du crucifié, mais qui naturellement n'est plus donnée comme étant la Magdaléenne.

Après avoir métamorphosé le nazir Bar-Jehoudda en Joannès et Joannès en Jésus de Nazareth, le problème est celui-ci :

Métamorphoser Shehimon en un personnage nouveau, sous le nom de Pierre;

Couper le lien ombilical qui l'attache à Maria;

Couper ensuite ceux qui l'attachent au crucifié de Pilatus;

Couper enfin ceux qui l'attachent aux cinq autres fils de Maria, à tel point qu'il n'est même plus le frère de ce Jacob avec lequel il gouverna la secte après la mort de leur aîné;

Voilà en quoi consistait le travail.

L'Église poursuivait un autre but, presque aussi important : transformer Saül en *témoin auriculaire* de la Résurrection et de l'Ascension; et par cela même le subordonner à Shehimon et à Jacob, qui sous le nom de Pierre et de Jacques, cessant d'être deux des frères du ressuscité, étaient maintenant deux des Douze et tout à fait désintéressés dans la question.

Le but politique a été de lever l'interdit que les disciples de Jehoudda et de ses fils avaient lancé contre tout ce qui n'était pas juif, et de faire la paix avec Rome.

Les *Actes* ne sont donc qu'une compilation de fourberies portant non seulement sur les faits mais sur les sentiments et les idées, un trompe-foi dont l'Église est l'auteur et la bénéficiaire.

V

LES QUARANTE JOURS

Hénoch, Élie, Élisée passaient pour avoir été enlevés au ciel, Hénoch, par le bras de Dieu, — vous savez s'il est long ! — Élie sur un char de feu, Élisée dans un tourbillon, Jehoudda et Zadoc par ascension puis par assomption, Shehimon par assomption, Joannès le dernier par assomption convertie en ascension. Reste Jésus qui étant descendu dans les Ecritures s'en échappe de lui-même, sans intervention de tiers, sans appareil ni accessoires, après quarante jours de villégiature sur le mont des Oliviers.

Ces quarante jours, c'est, en somme, chez le grand-prêtre qu'il les eût vécus s'il avait eu chair. Relié au Temple par un pont jeté au-dessus du Kidron, le Mont des Oliviers était le *lucus* ou bois sacré de Jérusalem. On y voyait dans la pâle feuillée, au milieu de Juifs prosternés, les blancs tombeaux des prophètes et des héros, « les sépulcres blanchis » de l'Évangile. Sous des cèdres superbes les prêtres avaient installé quatre boutiques où ils vendaient des amulettes et des objets de piété, de ces « mirolifiques » dont les voyageurs du Moyen âge ont écrit. Les cèdres eux-mêmes étaient de rapport, et tout bruisants du roucoulement des colombes qu'on y venait acheter pour les purifications. Le revenu de ce bazar était à la famille saducéenne de Hanan et il n'était pas mince aux grands jours de fête. Hanan lui-même avait là une maison contiguë au bazar

et sans doute un jardin de plaisance, car il n'y avait point de jardin dans la ville, et presque tous étaient au penchant de la colline. C'était une maison importante que celle de Hanan et de son gendre Kaïaphas.

Entre le Temple et la montagne, c'étaient des allées et venues continuelles. Jésus n'a pas besoin de s'aller montrer à ceux de Jérusalem, ils viennent à lui en venant à la montagne. En moins de vingt minutes on allait de la porte de la ville au sommet le plus lointain ; en moins de vingt minutes on en descendait pour aller à Béthanie, sur le versant qui regarde le Jourdain et la mer Morte. Béthanie était le premier village qu'on trouvât sur la route de Jérusalem à Jéricho, la plus fréquentée, la plus populaire de toutes les routes de Judée. C'est là, entre le bazar de Hanan et les fermes de Béthanie, que, pendant quarante fois vingt-quatre heures, Jésus christophanise au milieu des disciples, partageant avec eux ses *Poissons* et son miel. Et tout Béthanie peut le voir. Tous les incrédules de la ville et tous ceux des villages enfouis dans les palmiers, et tous les prêtres, grands et petits, Hanan, Kaïaphas, et tous les docteurs, pharisiens, saducéens, esséniens, tous peuvent l'entendre.

Pendant plus de six semaines, toute la débacle de la Pâque passe sur Béthanie sans qu'aucun Juif se doute de la présence de Jésus dans la contrée. Ainsi passent les nombreux prêtres qui demeuraient à Jéricho, poussant leurs bêtes sans rien voir qu'elles et le chemin. Hanan, Kaïaphas et leur famille vont à leur maison, perçoivent les revenus de leur bazar sans que personne leur signale la présence du Fils de l'homme.

C'est que nous sommes en 782. Supposons, au contraire, que Jésus ait existé et qu'il soit ressuscité en 789. Tout Jérusalem le sait, puisqu'à cette occasion des saints juifs morts dans le siècle précédent, — on cite Charioth, essénien de Jéricho, — sont sortis du tombeau et entrés dans la ville. On ne sait ce qu'ils deviennent après leur résurrection et pourtant ils doivent devenir quelque chose, car il est peu probable qu'ils soient retournés d'eux-mêmes au tombeau. Ils ont jasé.

Toute la Judée a appris par les pèlerins d'Ammaüs que Jésus est ressuscité, que depuis le 18 nisan il habite le Mont des Oliviers où chacun peut le voir et le toucher. Joseph l'Haramathas et Nicodème, tout Jérusalem, tout Jéricho, Zachée à sa tête, tout Ammaüs, tout Sichem, toute la Galilée, y compris les neuf mille hommes sauvés de la faim à deux reprises par dix pains et deux petits poissons (1), tous, amis et ennemis, sceptiques et enthousiastes, se hâtent émus vers le Mont des Oliviers. Hérode Antipas, qui tant voulait voir un miracle, Hérodiade et sa fille Salomé, si curieuses, enfourchent leurs montures. Habitants de Gadara, regrettez-vous vos deux mille porcs? Et toi-même, crucifié de 788, toi que j'ai gardé pour la fin, n'es-tu pas au comble de tes vœux, puisque avant même d'annoncer Jésus pendant sept ans tu peux rompre le pain avec lui pendant quarante jours? Mais, ô déplorable aveuglement des Juifs! ils n'en disent rien à personne, et même ils mettent sur leur langue un bœuf qui les empêche de parler de l'Agneau.

Vous vous rappelez que l'obscurité est absolument

(1) Dans la Multiplication des pains.

incompatible avec le Jésus millénaire et que, lui présent, les jours reviennent à leur constitution primitive, soit vingt-quatre heures de lumière ininterrompue (1). Les Juifs ont caché qu'il n'y avait pas eu de nuit pendant quarante jours consécutifs, et c'est là un des effets les plus curieux de cette manie que le patriarche Photius a constatée chez eux de ne pas parler de Jésus et de ce qui est advenu en Judée sous son règne — éphémère, il est vrai, mais marqué par tant de prodiges!

Les Juifs ont eu quarante jours pour réfléchir sur leur ignominie déicide, quarante jours pour se convertir à Jésus. Certains scribes, comme pour aggraver la responsabilité de la nation, leur ont donné dix-huit mois (2). Si vraiment ils ont eu dix-huit mois, ils sont autant de fois plus coupables qu'il y a de jours entre quarante et cinq cent quarante-sept. Dissimuler au monde cinq cent quarante-sept jours d'une lumière paradisiaque, c'est là un trait d'une noirceur qui paraîtrait incroyable, si on ne savait par Photius combien les Juifs se sont montrés avares de renseignements sur la personne et les miracles de Jésus. Aussi ne voudrais-je pas être à leur place. Jonas, issant de la baleine, ne donne que quarante jours aux Ninivites pour se repentir, Jésus en donne cinq cent quarante-sept aux Juifs, et ceux-ci les consomment dans des occupations futiles sans avoir égard au Fils de l'homme!

Peut-on dire qu'ils n'aient pas connu les Quarante jours? C'est comme si l'on disait que Louis XVIII n'a

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 87.

(2) Des Gnostiques, cités par Irénée, et parlant d'après certains Évangiles où Jésus passait dix-huit mois sur la terre. D'autres l'y faisaient passer douze ans pour l'instruction des disciples.

pas connu les Cent jours! Que répondront-ils? Oui, peuple au col roide, que répondras-tu?

Jusqu'à la résurrection ils ont parfaitement le droit de douter que Jésus soit le Messie : ils en ont même le devoir. Sa mère en doute, ses frères et ses sœurs en doutent, l'Évangile est formel. Croire sans preuves et même sans signes, c'est encourager indistinctement tous les imposteurs et les fous qui, se levant du sein de la nation, se prétendaient envoyés de Dieu et la dupaient en ce nom. Même à partir de la résurrection, en eussent-ils été vraiment témoins, c'est à bon droit qu'ils eussent hésité. Mais l'Ascension eût pu les impressionner davantage. Ah! si c'était de ces choses banales envers lesquelles l'histoire n'est point tenue, on comprendrait la réserve des Juifs. Mais c'est un phénomène qu'on peut qualifier de précieux sans être accusé d'en vouloir diminuer le mérite. Un ancien « charpentier » galiléen qui monte au ciel, à la façon d'Élie moins le tourbillon, ce n'est point un épisode qu'on puisse dissimuler à la génération contemporaine ou même aux personnes éloignées du champ de l'opération. Les Juifs n'avaient aucun intérêt à cacher une exception dont la gloire rejaillissait sur toute la race. A la considérer sans prévention, c'était un commencement de preuve de leur céleste origine, petit sans doute, mais plutôt rare. Les Juifs de Kaïaphas étaient mille fois plus crédules que ceux d'à présent. Comment se fait-il qu'ils n'aient pas été un peu ébranlés? Si quelque juif notoire s'enlevait à Montmartre, je ne dis pas au Sacré-Cœur, lieu partial, mais au Moulin de la Galette, où ils se sentiraient plus en famille, qui d'entre eux refuserait de l'adorer?

Les premiers fonds de cette cultuelle eussent été fournis par Judas lui-même qui avant de se pendre avait jeté dans le Temple les trente deniers qu'il avait indûment perçus pour prix de la livraison.

Jésus étant ressuscité, l'escroquerie et l'abus de confiance apparaissaient chez Judas avec un relief saisissant. Il y avait même lieu à dommages-intérêts pour privation de jouissance du capital, car avec les trente deniers le Temple, sous Tibère, se proposait d'acheter le champ d'un potier pour y enterrer les étrangers, et n'est-ce point par la faute de Judas que le marché ne fut conclu que sous Claude?

En tout cas, il y a un homme qui n'eût pas manqué d'adorer Jésus sur l'heure, c'est Pontius Pilatus. Pilatus eût aimé, admiré ce Jésus qui est le contrepied du Christ zélote, de ce Roi des rois que tout fils d'Israël couvait dans son cœur.

Jamais il n'eût condamné Jésus. Il aurait fait ce que font tous les procureurs et tous les gouverneurs romains que nous connaissons depuis Gallion jusqu'au proconsul de Syrie dont Lucien cite l'humaine conduite à l'égard de Pérégrinus, qui pourtant s'était commis avec les baptistes sous Hadrien; il eût relâché l'homme que les Juifs lui amenèrent. Jésus n'a renversé aucune idole, il n'a blasphémé nommément aucun des dieux de Rome, il a conseillé de payer le tribut, la seule chose qui importât au lieutenant de Tibère. Quel allié plus actif? Quel sujet plus loyal? Un homme qui, traqué par des disciples qui le veulent faire roi, se dérobe à ce patriotique honneur, fuit jusqu'à la tentation et arrache l'épée des mains de Pierre! Il est mille fois moins sus-

peut que ses juges parmi lesquels il y a de ces pharisiens qu'on vit jadis mêlés aux revendications populaires. Dans ce débat entre Rome et la Judée, Jésus a les mêmes ennemis que Pilatus.

Jamais Pilatus, qui avait à Césarée la garde des intérêts de l'Empire, n'eût souffert que les Juifs, unis à ses soldats, exécutassent un homme qui avait nourri une première fois cinq mille personnages, une seconde fois quatre mille avec cinq pains et deux petits poissons. Il faut considérer, en effet, que le ravitaillement des armées à longue distance des greniers de Rome a toujours été l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre de l'administration impériale, plus difficile encore que le transport des troupes. Une légion au temps de Pilatus comprenait environ six mille hommes. Le proconsul de Syrie n'en avait que trois sous ses ordres, en y comprenant celles qui gardaient la Palestine et l'Égypte. Or si avec dix pains et quatre petits poissons Jésus avait pu nourrir jusqu'au rassasiement neuf mille Juifs affamés, il pouvait, avec une vingtaine de pains et huit petits poissons, assurer la subsistance quotidienne des trois légions que Tibère entretenait dans ces contrées d'outre-mer. Ce système s'imposait par une simplicité, une rapidité, un bon marché avec lesquels aucun fournisseur de Césarée, d'Antioche et d'Alexandrie n'eût pu entrer en concurrence. Le procureur de Judée qui aurait commis la sottise de crucifier un tel homme, pour une cause si mal définie, uniquement par condescendance envers Kafaphas, eût été bien vite relégué sur le rocher de Sérîphe, avec privation du feu et de l'eau, pour forfaiture et trahison.

Les annales romaines, sous Claude notamment,

relatent les horreurs de plusieurs disettes dont le préfet du prétoire n'eût pas manqué de faire remonter la faute à l'incapacité de Pilatus qui aurait acquis dans l'histoire de la famine une notoriété dont Ugolin n'aurait jamais pu le déposséder.

La Judée elle-même sera travaillée vers le même temps par une famine atroce à laquelle l'estimable Shehimon et le vénérable Jacob mettront la main comme à un assassinat urgent. En une telle conjoncture, quelles n'eussent point été les représailles exercées contre un sanhédrin qui aurait envoyé à la mort sous Tibère le seul homme investi du pouvoir de rassasier neuf mille affamés, sans compter les femmes et les enfants, avec dix pains et quatre petits poissons ?

Averti comme tout le monde de la résurrection d'un pareil homme et ayant quarante jours devant lui pour réparer ses torts, Pilatus serait inexcusable de n'avoir pas tenté l'impossible pour retenir cet homme au service de l'intendance. Il a laissé la renommée d'un administrateur insatiable jusqu'à l'exaction. Il n'est donc pas supposable qu'il ait perdu bénévolement une occasion unique de rendre le joug de Rome plus léger aux Juifs, et de provoquer leur reconnaissance au lieu d'allumer leur courroux.

Par Jésus toute incompatibilité d'humeur entre l'élément aryen et l'élément sémite prenait fin. Il rendait superflu le percement de l'isthme de Corinthe auquel tant de Juifs furent employés sans profit par Néron. Sans doute Jésus ne se serait pas fait Romain, mais Pilatus se serait fait Juif.

D'ailleurs il n'est pas certain que Pilatus fût espa-

gnol. Je me suis souvent demandé s'il n'était pas gallo-romain et si à raison de la première ascension dont il avait été témoin et du voisinage de Jéricho, ville célèbre par ses roses, il n'aurait pas été surnommé par ses contemporains Pilate de Rosier. En ce cas il serait l'ancêtre de ce Pilâtre de Rozier qui — bon sang ne peut mentir — organisa la première ascension en ballon qui ait eu lieu chez nous. La presque identité du nom, le même amour du même spectacle, tout me porte à croire qu'il s'agit bien là d'une même famille. L'âge qui différencie à dix-huit cents ans d'intervalle les titulaires de ce nom rare est plutôt un indice de descendance directe. Il y a des généalogies beaucoup moins sûres — celle de Bar-Jehouda, par exemple, — et il a suffi de changer un *iota* en *éta* pour transformer les méchants *chrétiens* en bons *chrétiens*.

La femme de Pilatus — car elle existe et on a écrit sa vie — vint certainement au Mont des Oliviers. Très friande de spectacles, comme toutes les Romaines, elle ne manqua pas cette représentation à bénéfice. Quel plaisir au retour de pouvoir conter cette sensation d'art nouveau à des amies sevrées d'exotisme. Pauvre Flora, quoi! toujours la même atellane, toujours la même course, toujours le même combat de bêtes et d'hommes, toujours Plaute, toujours Térence!

Quant à Pilatus, homme grave évidemment et méthodique, quel bonheur eût été pour lui de pouvoir raconter la chose à Plinius senior pour documenter son *Histoire naturelle* et rabattre un peu le caquet de ce Thrasyllé qui par ses songes en l'air accaparait toute la bienveillance des dames romaines, sans avoir une seule Ascension dans son répertoire.

Le centurion proposé à la crucifixion n'a pas manqué de venir lui aussi, qui, plus clairvoyant à lui seul que tous les apôtres réunis, avait dit, secoué jusqu'au fond de l'être par les prodiges advenus pendant la Passion : « Il était véritablement le Fils de Dieu (1)! » L'Ascension donnait à ce sentiment, alors unique, une confirmation si éclatante que l'officier en fut flatté à un point inexprimable. Son flair de centurion ne l'avait pas trompé. Jésus! mais c'était son enfant!

D'où vient donc qu'en dépit de cette favorable ambiance, car les raisons d'ordre physique qu'on pourrait invoquer sont bien peu de chose, d'où vient, dis-je, que l'Ascension ne semble pas s'être pleinement réalisée? C'est que l'intérêt public, qui n'est hélas! que la somme des égoïsmes, s'y opposait.

Jamais les Juifs de Kafaphas et les Romains de Pilatus n'eussent laissé repartir un homme qui ressuscitait les autres hommes. De tels phénomènes auraient converti tous les Juifs et forcé l'admiration de tous les païens. Ne pas se soumettre, c'eût été conspirer contre l'évidence, et on ne saurait trop s'étonner qu'après avoir opéré de pareils miracles, Jésus eût été subitement incapable d'y faire croire. Cette insigne faiblesse succédant à une telle puissance est inadmissible chez un dieu : on aurait cru à tout païen qui eût ressuscité un autre païen devant témoins. Eusèbe réfute l'histoire d'Apollonius de Tyane qui ressuscita une jeune fille à

(1) Matthieu, xxvii, et Marc.

Il est vrai que dans Luc il le reconnaît seulement pour un homme juste, mais on a soutenu que cet adjectif devait en théologie s'entendre du Juste par excellence, c'est-à-dire du Christ qui jugera. Adoptons cette version, car ici nous mettons tout au mieux.

Rome, par ce motif qu'un tel fait n'aurait pu échapper à l'Empereur et à ses sujets. Mais d'abord est-ce qu'Apollonius est juif?

Kaïaphas se fût opposé de toutes ses forces à l'Ascension d'un homme à qui il devait la résurrection de sa fille, car Jésus avait ressuscité la fille de Kaïaphas. Kaïaphas, aimant sa fille, aimait celui qu'il l'avait ressuscitée (1). Il savait, pour en avoir mis la preuve dans son livre de raison, que Jésus était incontestablement Dieu le fils, plus fort que Dieu le père, car jusque-là, de mémoire de grand-prêtre, Dieu le père n'avait ressuscité personne. Jamais on n'eût trouvé un seul saducéen, un seul pharisien pour le livrer à Pilatus. Jamais un centurion n'aurait consenti à le mener au supplice. C'est à qui se serait fait Juif immédiatement, il ne serait pas resté un païen dans les légions qui gardaient la Syrie et la Palestine : c'eût été une circoncision en masse parmi les tribuns, les préteurs, les aquilifères et les soldats. Les ciseaux de la Ville Sainte n'eussent point suffi, et c'est Pilatus lui-même qui aurait ouvert la marche. L'Ascension eût été impossible, et malgré toute la puissance centrifuge de Jésus, tout un peuple et toute une armée se seraient pendus à sa barbe pour retenir sur terre, tout de suite, pendant mille ans, un être doué de facultés aussi précieuses. En vain eût-il dit : « Mais puisque je reviendrai ! » Cent mille bouches auraient répondu : « Ce n'est pas sûr. Nous te tenons, pas d'Ascension ! Les moins exigeants disent que tu dois rester mille ans, tu vas rester mille ans. De cette

(1) Irénée est formel sur ce point. Dans les écrits dont il se servait Jésus avait ressuscité la fille du grand-prêtre qui était morte. (Livre V.) Il est impossible qu'Irénée ait pris Jair pour un grand-prêtre.

façon personne ne doutera plus que tu ne sois le Messie ! »

A pareille distance des événements nous pouvons considérer la situation avec sang-froid. Sauf Jésus qui désirait rentrer au ciel, personne n'avait d'intérêt à l'Ascension.

Cette Ascension, qui l'a dissimulée aux contemporains de Tibère ? Sont-ce les Juifs ? Les Romains ? Non, ce sont les disciples eux-mêmes. Ils n'en voulaient point. Il fut très difficile de la leur faire accepter. C'est comme si on essayait de faire comprendre à un commerçant que son caissier a bien fait de sifler avec la caisse. Il fallut traiter avec eux, comme on avait traité la Résurrection, par contrat séparé. Jusqu'au temps des Antonins la preuve de la divinité de Jésus, ce n'était pas l'Ascension, c'était la Descente.

Simple prophète, le Joannès avait pu se tromper.

Comme il n'était pas mort en 789, il lui restait toute une génération, tout le siècle, l'éternité même, pour s'exécuter. Mais Jésus montant au ciel, au lieu de se montrer venant sur les nuées, comme il l'avait annoncé, c'était la trahison pure envers les Douze apôtres à qui il avait promis qu'assis sur douze trônes ils jugeraient les douze tribus d'Israël ! Et c'est la raison, l'unique d'ailleurs, pour laquelle l'Ascension n'a point eu lieu.

L'Ascension au bout de quarante jours, c'est le contraire de ce qui avait été entendu. Quarante jours de règne, c'est tout à fait insuffisant. Le Joannès avait annoncé un règne d'au moins mille ans, et Jésus lâchait pied au bout de quarante jours ! Le Joannès n'était donc pas bon prophète ? Les signes du Messie, c'est

ceci ou cela, un miracle, si l'on veut, à défaut d'autre chose. Mais la preuve du Messie, c'était la durée du Royaume, c'étaient les Mille ans promis.

Répétons-le donc avec l'infâme Cérinthe, auteur premier du *Quatrième Évangile* :

De même que personne n'est monté au ciel, comme le dit fort crûment Jésus, personne ne s'est promené tout nu pendant quarante jours sur le Mont des Oliviers. Car l'homme eût été nu, aucun doute sur ce point. Avant de l'attacher à la croix les soldats s'étaient partagé ses vêtements, et pour sortir du tombeau il avait rejeté ses linceuls. Réduits par les ordonnances de Jésus à un seul vêtement, les disciples n'auraient pu lui en prêter qu'en se dépouillant du leur. Or, ce costume ne se portait plus depuis le Paradis terrestre ; s'il était édénique, il n'était point pascal. « Heureux qui veille et garde ses vêtements, afin qu'il ne marche pas nu et qu'on ne voie pas sa honte », dit l'*Apocalypse de Patmos* d'après le Joannès. Parlerait-elle de cette sorte si, pendant quarante jours ou pendant dix-huit mois, son auteur avait vécu à l'état adamique dans la banlieue de Jérusalem ?

Imposture n° 3.

TRANSFIGURATION DE SHEHIMON ET DE JACOB SENIOR

But : convertir Shehimon en Pierre et Jacob senior en Jacques par le procédé employé pour leur frère aîné, de manière que, transfigurés, eux aussi, ils puissent être témoins de sa conversion définitive en Jésus.

10. Et comme ils le regardaient allant au ciel, voilà que deux hommes se présentèrent devant eux, avec des vêtements blancs,

11. Et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous tenez-vous là, regardant au ciel ? Ce Jésus, qui du milieu de vous a été enlevé au ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel (1) ».

Par suite de la conversion de leur frère en Fils de l'homme, Shehimon et Jacob qui ont les vêtements blancs de leur propre *Assomption*, — Shehimon n'est plus nu comme avant d'être assumé, il a le costume de ciel promis aux Zélateurs de la Loi par l'*Apocalypse*, — ces deux fils du Zibdéos, crucifiés comme leur aîné, et les plus illustres après lui, déclarent que c'est lui qui viendra juger les vivants et les morts. Quoique placée en 782, cette scène ne peut être antérieure à l'année 802, date à laquelle Shehimon et Jacob ont reçu leur robe blanche. Etant donné les sentiments que professait Bar-Jehoudda lorsqu'il est mort et que nous connaissons par son *Apocalypse*, nous avons, nous tous, gens d'Occident, le plus grand intérêt à ce que cet horrible Juif ne revienne jamais, surtout avec des fonctions de judicature, et nous sommes sûrs qu'il ne reviendra pas, ses ossements ayant été la nourriture d'animaux que nous ne verrons plus, même en cas de résurrection générale.

(1) Les deux opérations sont encore parfaitement distinctes, la première conforme à la version née sous Trajan ou sous Hadrien, la seconde qui naît ici par la volonté de l'auteur des *Actes*. On se conduit indignement avec Cléopas, témoin de la résurrection dans l'*Assomption* et remplacé par Jacques dans l'*Ascension*, car il n'est pas douteux que le second homme blanc ne soit Jacques, par droit de martyre.

Imposture n° 4.

LA CONSTITUANTE APOSTOLIQUE

12. Alors ils retournèrent à Jérusalem, de la montagne qu'on appelle des Oliviers, et qui est près de Jérusalem, à la distance d'une journée de sabbat.

13. Et lorsqu'ils furent entrés, ils montèrent dans une chambre haute, où demeuraient Pierre et Joannès, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, et Simon le Zélote et Juda, frère de Jacques :

14. Tous ceux-ci persévéraient unanimement dans la prière, avec les femmes, et avec Marie, mère du Jésus, et avec ses frères.

L'imposture s'organise contre l'histoire, et aussi contre le *Quatrième Évangile* où on retrouve les sept fils de Salomé sur le lac de Génézareth après la mort du Joannès. Elle s'organise même contre l'Évangile primitif; ils sont pour le moins en Galilée où Jésus leur a donné rendez-vous. Mais depuis la confection de la Cène, on a inventé des épisodes où ils sont censés être restés quarante jours sur le Mont des Oliviers pendant lesquels Jésus leur a révélé son Royaume spirituel en remplacement du Royaume millénaire qu'il leur avait d'abord révélé par son Précurseur. Quant à la chambre où demeurent « les douze apôtres » et toute la famille jehouddique au moment où le scribe ecclésiastique fabrique son faux, elle est de très haute condition, beaucoup plus haute même que ne croit le Saint-Siège, pourtant habitué aux estrades élevées. Le Nouveau Testament selon la Sacrée Congrégation de l'Index

traduit *hyperdon* par *cénacle*, de manière à insinuer que, la Cène ayant eu lieu en fait, — on a vu qu'elle était matériellement, chronologiquement et religieusement impossible, — les apôtres s'étaient retrouvés dans l'endroit où elle aurait été célébrée. Et cet endroit, ce serait une pièce située à l'étage supérieur d'une maison de Jérusalem, sous la terrasse. Devant cette hypothèse une rougeur d'indignation colore mes joues pâlies par les veilles.

Comment le Saint-Siège a-t-il pu ravalier ces douze Juifs au point de les croire capables d'habiter sous la terrasse d'une maison construite en moellons et moellonnards? D'occuper sous le ciel un emplacement auquel les orang-outangs, les gorilles, les pithécantropes, — descendons plus bas dans l'échelle des êtres, les latins, les gaulois, — pourraient atteindre avec un peu de patience ou d'audace? Comment a-t-il pensé qu'une gymnastique si contraire à l'ordre des choses pût être conforme aux vues du Créateur? Non, non, Bar-Jehoudda et les siens occupent l'*Hyperdon*, la Chambre qui est au dessus (*hyper*) de toutes les maisons de Judée, voire de l'étage supérieur (*don*) ou maison de David. C'est dans l'*Hyperdon* que Jésus et les Douze célèbrent chaque année leur passage sous l'*Agneau*, mais les Juifs seuls, et depuis l'Église les judéolâtres, peuvent fouler le tapis posé sous les pieds de Dieu, car ce tapis, c'est celui dont on voyait une réduction dans le Temple, c'est le voile (1) que le tapissier céleste

(1) *Exode*, xxvi, 31. « Vous ferez un voile de couleur d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, où vous tracerez un ouvrage de broderie avec une agréable variété. » Cf. le présent volume, p. 96.

a tendu au-dessus de la terre et fixé avec les clous d'or qu'il allume chaque soir.

Le voile du Temple était un magnifique ouvrage qui, placé devant l'arche du témoignage, représentait en broderie le tapis tendu devant la demeure du Père, ce troisième ciel où Bar-Jehoudda en 781 avait été ravi sur les ailes de la colombe de l'arche. C'est ce voile qui dans l'allégorie se déchire lorsqu'il rend l'âme (1). Il ne s'est jamais déchiré que de cette façon, car il était encore en place lorsque Ménahem fut roi-christ en 819 et que Jérusalem tomba en 823 ; et, transporté à Rome avec les dépouilles juives, tous les gens curieux ont pu le voir dans le Temple de la Paix. C'est donc dans la Chambre au dessus du tapis céleste que sont les douze Juifs identifiés par le mystificateur ecclésiastique avec les Douze Apôtres de l'Apocalypse, et non dans une pièce au-dessous d'une vile terrasse crevassée par le soleil et ravinée par les pluies.

Le tapis, dira-t-on, est de notre invention ; il n'est point marqué dans les Actes. Je le reconnais ; mais il l'est dans les Évangiles de Marc et de Luc.

Je n'aime pas à m'écarter de la traduction du Saint-Siège qui seule nous apporte la plénitude des satisfactions spirituelles. Mais sur ce point la Sacré Congrégation de l'Index qui, vous avez dû le remarquer, est souvent celle du Pouce, fait sauter du grec de Marc et de Luc (2) un participe passé auquel les anciens scribes attachaient un sens tout particulier, c'est le participe *εστρωμένον*, « étendu d'un tapis. » J'entends,

(1) Matthieu, xxvii, 51, Marc, xv, 38, Luc, xxiii, 45.

(2) Marc, xiv, 15. Luc, xxii, 12.

j'exige que dans un texte dicté par Dieu l'Église ne me prive pas d'un seul participe, car les paroles de Dieu sont plutôt rares depuis le Nouveau Testament, et si quelqu'un se permet d'en omettre un mot, une syllabe, un accent, je le considère comme mon ennemi personnel, je trouve même qu'il se retranche volontairement de la communion des fidèles. Lors donc que le Saint-Siège traduit *estrómenon* par « meublé », il cède à des considérations que peut expliquer sa propre étymologie, mais il ne rend pas la pensée décorative de Dieu.

Quand Dieu parle de tapis, il ne parle pas de sièges, bien qu'à la vérité il sous-entende ces douze accessoires, déjà notés dans l'Apocalypse (1) et souventefois dans les Évangiles d'après cette auguste révélation. L'inventaire du mobilier céleste dressé par Joannès en 781 porte en outre vingt-quatre trônes disposés autour de celui du Père, mais je n'en tiens pas compte ici, nous ne sommes pas dans la chambre du Père, nous sommes dans celle du Fils sous les pieds de qui est le tapis en question. L'Église est d'autant moins fondée à supprimer ce tapis, qu'il est peut-être l'article le plus fameux de l'inventaire : c'est celui qui doit « se replier comme un livre qu'on roule » pour laisser passer le Fils de l'homme, ses Douze Apôtres et toute la milice céleste lors de l'avènement du Royaume des Juifs, que Dieu veuille presser ! C'est même pour cela que les Évangélistes montrent ce tapis toujours étendu hélas ! dans l'Hyperdon des Douze... C'est le tapis qui ne s'est pas replié le 15 nisan 789. Tirons donc de la parole divine

(1) Apocalypse, xx, 4.

la force nécessaire pour infliger un blâme énergique au Saint-Siège. Que l'Église ait copieusement interpolé les *Strómata* de Clément d'Alexandrie, passe encore ! c'est dans l'intérêt de Clément d'Alexandrie qui avant cela n'était qu'un hérétique. Mais qu'un Siège, même Saint, se permette de supprimer totalement le *Stromaton* d'un Hyperdon ennobli par la présence du Juif consubstantiel au Père et des onze autres Juifs qui sont avec lui, c'est contre quoi je m'insurge avec l'appui moral de ces douze Juifs !

Il est bien vrai que le Jésus antimilléariste de Cérinthe, — hérétique pour avoir proféré ce blasphème dans le *Quatrième Évangile*, — a fait entendre à Philippe (1), à Jehoudda Toâmin (2), interprètes de Bar-Jehoudda et à Bar-Jehoudda lui-même (3) qu'il avait plus d'une chambre dans la maison de son Père et qu'il y pourrait introduire d'autres hommes qu'eux. « Il y a beaucoup de chambres dans la maison de mon Père; s'il en était autrement, je vous l'aurais dit, car je vais vous préparer un lieu. Et quand je m'en serai allé et que je vous aurai préparé un lieu, je reviendrai et je vous prendrai avec moi (*Assomptions* de Bar-Jehoudda et de ses frères) afin que là où je serai vous soyez aussi (4). » Mais il n'y a qu'un hérétique pour avoir osé tenir un pareil langage, et ce serait manquer à la judéolâtrie que d'introduire des goym dans la chambre où l'auteur de l'*Apocalypse* siège au milieu des siens.

(1) *Quatrième Évangile*, xiv, 8.

(2) *Quatrième Évangile*, xiv, 5.

(3) *Quatrième Évangile*, xiv, 22.

(4) *Quatrième Évangile*, xiv, 2, 3.

C'est pour combattre l'abominable Cérinthe que l'auteur des *Actes* a fermé le cycle des assomptions autour des douze Juifs qui composent la liste apostolique et qui entraînent dans leur apothéose tous les membres de la famille de Jehoudda avec lesquels d'ailleurs ils se confondent. Car s'il y a douze apôtres dans les *Évangiles*, Jehoudda n'en a jamais engendré plus de sept. Quarante jours après la Pâque de 782 la Chambre haute située au-dessus de la maison de David ne contenait encore que Jehoudda et Sadoo. Et n'étant point encore martyrs à cette date, ni Jacob junior, ni Éléazar, ni surtout Bar-Jehoudda qui ne fut guère assumé avant le règne de Trajan, ne pouvaient être dans l'Hyperdon.

J'ai en effet le regret de vous dire que la liste des camériers du Fils de l'homme est entièrement fautive, que nous nous placions en 782 ou en 789. C'est une liste fabriquée d'après celle des *Évangiles* et dans laquelle on ne retrouve, au fond, que huit individus : 1° le crucifié lui-même, qui déjà figure dans la Cène et au Mont des Oliviers sous son pseudonyme de Joannès, fils du Zibdeos ; 2° Shehimon, sous ses deux noms de Pierre et de Simon le Zélote (1) ; 3° Jacob senior, crucifié ; 4° Jacob junior (André) ; 5° Philippe ; 6° Jehoudda Toâmin, sous ses deux noms de Thomas et Jude ; 7° Mathias, sous ses deux noms de Mathieu et Barthélemi (Bar-Toâmin) ; 8° Jacques, fils d'Alphéo. Sur ces huit individus, et si l'on considère que la scène se passe en mai 789, l'un, André, est mort lapidé depuis 787, un

(1) Les scribes grecs ont traduit *Kannaïte* qui veut dire Zélote par *de Cana*. En sorte que Shehimon est parfois dit de Cana, quoiqu'il fût simplement Kannaïte.

autre, Bar-Jehoudda, crucifié depuis le 14 nisan 788; ils ne peuvent donc être dans une chambre terrestre. Si l'on considère que la scène se passe en mai 782, ils ne peuvent être dans la Chambre céleste, non plus que Shehimon, Jacob senior, Philippe, Jehoudda Toâmin et Ménahem, puisqu'ils sont encore vivants. De quelque manière que nous fassions notre compte, nous ne trouvons toujours que huit camériers de Jésus. Mais considérant que Mathias, autrement dit Bar-Toâmin, n'appartient pas à cette génération, les voici réduits à sept. C'est juste le nombre des fils de Jehoudda. Si nous considérons qu'on n'avoue jamais, même dans les *Evangelies* valentiniens, Ménahem supplicié en 819 et remplacé ici par Jacques, fils d'Alphée, (Jacob, fils de Zadoo, oncle de Bar-Jehoudda), nous en concluons qu'avant de forger la liste des Douze, il y a eu des *Evangelies* dans lesquels Jésus ne restait au Mont des Oliviers que pour les Sept démons qu'il avait extrait du ventre de Salomé et au nombre desquels était le ressuscité lui-même.

C'est le dispositif des deux *Sagesses* valentiniennes, où il n'est nullement question des noms qu'on a joints dans cette liste pour arriver à douze. Et nous voyons avec plaisir que la *mère du jésus*, déjà réunie à son mari dans la Chambre haute, y retrouve également ses sept fils et aussi les femmes de ceux qui en avaient, et aussi ses deux filles, et aussi un de ses petits-fils, Mathias, et aussi un de ses neveux, Jacob, fils d'Alphée. Nous ne pouvons donc nous accorder avec le Saint-Siège lorsqu'il avance cette proposition que nous avons déjà réfutée : « Nulle part, Maria n'est dite mère de Jésus, et quant aux frères de celui-ci, ce sont tout au plus des cousins ! »

Dans la Constituante, le but que poursuit le scribe, c'est de réunir à Jérusalem, au lendemain de la Passion telle qu'elle résulte de la fable, c'est-à-dire précédée de la Cène et suivie de la résurrection, une église dirigée par Pierre et onze collègues, témoins avec lui de cette grande chose : la conversion du Joannès en Jésus retournant au ciel, le tout dans les quarante jours qui ont suivi sa crucifixion. Pas de témoins de la résurrection, si on place le supplice en 782; sept témoins, si on la place en 782, et parmi ces témoins le ressuscité lui-même!

Point d'autre fondement à la Constituante que celui-là. Car la situation historique est que le 11 nisan 788 le roi des Juifs, abandonnant ses troupes et abandonné par elles, a été battu au Sôrtaba; qu'il a été pris à Lydda le soir du 13, crucifié dans l'après-midi du 14, enlevé du Guol-golta dans la nuit du 18 et enterré dans la même nuit à Machéron avec le plus grand secret, et que toute sa famille est en fuite hors de Palestine. Ce n'est pas une raison suffisante, même après quarante jours de repos donné aux jambes, pour qu'elle fasse une entrée solennelle dans la bonne ville de Jérusalem en 782.

Loin d'habiter Jérusalem et de raconter à tout venant que leur frère était monté au ciel devant eux, les Shehimon, les Jacob, les Toâmin, les Philippe et les Menahem affirmaient aux gens de Galatie, Ephèse et autres lieux qu'il n'avait pas été crucifié et qu'il reviendrait.

S'ils eussent eu à faire la preuve de la résurrection ils étaient irrémédiablement perdus. Il leur aurait fallu montrer leur frère vivant!

En dehors des ogapes qui sont jehouddiques et du

baptême qui est joannique, il ne se voit point dans les Actes une seule habitude, une seule cérémonie qui soit le souvenir ou le legs de l'homme qu'aurait été Jésus. On célèbre la Pâque le 15 Nisan, on en peut être sûr, et nullement le jour de l'enterrement de Bar-Jehoudda à Machéron : on ne tient aucun compte du lavement des pieds ou de la Cène. L'auteur a complètement oublié qu'au début il avait raccordé les Actes avec l'Évangile où Jésus institue l'Eucharistie. Nulle allusion au tribut refusé, au Sacre, à la condamnation d'Éléazar et de Bar-Jehoudda. Les scribes ne se rappellent pas qu'avant eux sont venus d'autres imposteurs qui ont glissé Jésus entre les baptistes et la postérité. Instinctivement, c'est toujours au seul Joannès qu'ils songent, car les personnages qu'ils réunissent à Jérusalem après sa crucifixion, ce sont, disent-ils, ceux qui l'ont accompagné depuis ses baptêmes jusqu'au moment où il a été « enlevé de la vue des disciples ».

Malgré toutes les protestations qu'il avait faites de son vivant et dont l'Apocalypse rend bon témoignage, c'est lui qui, après sa mort, passe pour être le Christ auprès des disciples. Quelle situation étrange si Jésus eût vécu ! Les disciples du premier siècle refusent jusqu'à la fin de croire en lui, et ceux du second sont unanimes à tenir le Joannès pour le Christ !

Biologiquement et physiquement, la résurrection et l'Ascension sont impossibles, cela n'a pas besoin d'être démontré. Tertullien, dit-on, n'y croyait qu'à cause de cela, non seulement parce qu'impossible, mais absurde. Nous n'avons pas à discuter, il avoue. Ce que nous démontrons par les arguments tirés de l'histoire et du bon sens, c'est que, Jésus de Nazareth n'étant mort

d'aucune façon fautive d'avoir existé, ni Shehimon ni aucun de ses frères ni personne en leur temps n'ont prêché que Bar-Jehoudda fût le Christ céleste annoncé par sa propre Apocalypse.

A-t-on réfléchi à la posture de ces onze coquins rentrant en corps dans Jérusalem, quarante jours après avoir trahi leur Maître, comme il est dit dans l'Évangile ? Joannès a un emplâtre sur l'œil ; de temps en temps Mathieu se frotte le coude ; Lebbée d'un doigt agile étend du baume de Jabné au-dessus du ligament sous-rotulien. Qu'est-ce qu'on aperçoit au cou de Mathias ? une ecchymose large comme un talent. Philippe boite un peu du pied droit ; maudit tronc d'olivier, va ! Une égratignure qui s'est envenimée court sur le nez de Barthélemy. Shehimon le Kannaïte a toujours le poignet gauche entouré d'un linge ; dame ! c'est qu'on allait vite ! Jacques commence à mieux entendre de l'oreille droite, mais la gauche est encore rouge. On pense que d'ici à la fête des Huttes le fils d'Alphéo sera complètement rétabli, mais ce sont ces diabesses de jambes qui ne vont pas ! Des douleurs, toujours des douleurs ! Quant à Pierre, à peine a-t-il baptisé pendant seulement une demi-heure qu'il s'arrête tout à coup, porte la main à ses lombes et fait : Aïe ! car c'est là que ça le tient. Tels sont ces grognards de Gethsémané, cette vieille garde des Oliviers, ce bataillon carré du Pressoir d'huile.

Et ce sont ces maroufles, encore tout pâles de cette frayeur aux lanternes, qui vont imposer à toute une ville la fable ardue de l'Ascension, alors qu'ils ont sur la conscience l'effroyable trahison de la veille ! C'est sur

ces éclopés, dont chaque éraflure est un aveu, que l'Esprit-Saint va égarer ses langues de feu!

Quelle figure faire devant les disciples restés dans la ville, devant Joseph d'Arimatee et devant Nicodème, qui ont descendu le Nazir de la croix et l'ont pieusement enseveli? Comment affronter les regards de ces zélotes qui se réunissent dans la chambre haute et qui, s'ils ne sont point des douze, ont sur les douze l'avantage d'un cœur tranquille et d'une attitude innocente? Comment admettre qu'avec un tel précédent Pierre et ses compagnons aient dicté des ordres à la secte, se soient prétendus parés de toutes les grâces de l'Esprit-Saint, attribué la direction des finances, la gestion de la Communauté, la distribution des vivres? ✂

Jamais les chrétiens de Jérusalem n'eussent accepté pour chefs des hommes qui, non contents d'avoir abandonné leur maître dans une galopade effrénée, continuent à fouler aux pieds tout rudiment de sens moral. Pierre tout le premier est dans une posture exécrable, car à la honte d'avoir fui il ajoute le ridicule d'avoir promis de mourir avec le Maître dans la bataille ou dans le supplice. Quand dix hommes et leur chef sont dans une situation pareille, ils se cachent. Aux trente deniers près, ils se valent. ✂

Pierre entre autres ne peut échapper. Il est sous l'œil de la police, ayant, au Mont des Oliviers, tiré l'épée contre le Temple et coupé l'oreille droite de Malchus, le serviteur du grand-prêtre. Malchus court après son oreille depuis plus de quarante jours. Mais Jésus la lui avait recollée? Raison de plus; rentré en possession de ses deux oreilles, et ayant conservé ses deux yeux, il ne manque rien à Malchus pour se rappeler le geste

7 On a vu malchus en France le
1914 et 1947

désobligeant de Pierre. Il est difficile d'admettre que ce qui était entré par une oreille fût sorti par l'autre où il y avait un de ces points cuisants qui rafraichissent la mémoire. Donc Malchus, le serviteur du grand-prêtre, se souvient. De son côté, Hanan, ancien grand-prêtre et beau-père de Kaïaphas, connaît les disciples, et l'un d'eux est assez bien avec ses domestiques pour faire ouvrir la porte à Pierre. Les serviteurs et les sergents de Kaïaphas se sont pendant toute une nuit chauffés avec Pierre autour du même brasier, dans la cour d'Hanan. Dans cette même cour, Pierre qui continue à se chauffer pendant qu'Hanan soufflette son frère et le fait lier pour l'envoyer à Pilatus, Pierre qui par trois fois a nié le connaître, Pierre qui a assisté sans broncher à toutes ces scènes, Pierre qui se tait alors que d'un seul mot il peut sauver un innocent crucifié sur les calomnies de deux faux témoins, Pierre qui... Mais, malheureux, que va dire la concierge? As-tu pensé à la concierge? As-tu réfléchi que cette brave femme est armée d'un balai?

Quel cynisme! Après cette fuite échevelée dans la nuit sans étoiles, ces hommes manquant au rendez-vous de Galilée comme ils manquent à leur devoir, et étalant leur tare dans Jérusalem! Il n'en est pas un qui ne mérite pis qu'Is-Kérioth. A la même honte ils ajoutent celle de se moquer impitoyablement de leur doux maître qui se morfond en Galilée, tandis qu'eux, pontifiant, baptisant, catéchisant, évangélisant, assassinant même, jouent aux francs-juges dans la Ville Sainte et se font servir à table par des diacres à la souple échine! Et quel sanhédrin! Quels princes des prêtres! Ces gens qui viennent de condamner Bar-Jehouda pour crimes publics, et qui laissent Shehimon organiser, étaler dans

Jérusalem, dresser contre le Temple une église fondée sur un cadavre enlevé nuitamment à la fosse commune !

Jamais pareil accord dans l'imbécillité ni dans l'infamie ne se serait vu : ces drôles qui la veille encore, le long des routes, se disputaient pour des questions de préséance, le même crime, le même parjure les met à ce point en harmonie de sentiments et de vie qu'ils font pleuvoir l'eau du baptême dans toute la ville et en élaboussent le Temple comme s'ils étaient les maîtres du pavé ! Ces truands qui eussent dû se cacher au plus profond des égouts de Jérusalem, ce sont eux qui commandent, font la loi dans la secte, distribuent, au nom de Dieu les châtimens et les récompenses ! Dieu des Juifs ! que fais-tu de ta foudre ? Quiconque a trahi son maître dans de telles conditions est à jamais déchu du droit de prêcher la morale aux hommes, et s'il en est un seul qui pense autrement, qu'il se lève, je tirerai de lui une vengeance terrible : je le nommerai !

Les *Actes* ne veulent plus entendre parler de l'enlèvement du corps, du pacte de famille conclu le soir de l'enterrement ni même du rendez-vous en Galilée que portent les premiers *Évangiles*. Personne n'objecte aux apôtres l'opinion unanime des habitants de Jérusalem sur la manière dont le corps du crucifié a disparu du Gol-golta, bien qu'il soit constaté par Matthieu que cette opinion n'a pas encore varié au temps de la composition des *Évangiles*. Le joueur d'échecs que nous avons vu dans la *Lettre aux Galates* continue à jouer tout seul, avec certitude de faire la vérité mat. C'est pourquoi il ne lui paraît ni monstrueux ni incon-

cevable que Pierre et ses compagnons se soient permis de parader dans Jérusalem et aux environs pendant les quarante jours qui ont suivi le supplice de leur frère, que le quarantième jour ils aient fait une entrée à sensation dans la ville sainte et que ce jour-là ils s'y soient érigés en Constituante. Après l'enterrement, ils étaient allés ensevelir leur honte au plus profond de l'Asie. Tant que Pilatus fut procureur de Judée et Kafaphas grand-prêtre, c'est-à-dire jusqu'à la Pâque de 790 qui fut fort calme, nul d'entre eux n'osa pénétrer dans Jérusalem. La preuve que Shéhimon et Jacob n'y revinrent point, sinon pour y être crucifiés à leur tour, est dans la mesure qu'on a prise d'avancer de sept ans le fait de leur présence en Judée à l'époque de Pilatus.

Recherchés pour leur participation à la révolte, ils ne sont point restés autour de Jérusalem, sur le Mont des Oliviers, à portée de la rude main du procureur.

Outre l'assassinat d'Ananias, de Zaphira, d'Is-Kérioth, Shéhimon a sur la conscience un coup de sique fort compromettant pour sa tranquillité, c'est celui par lequel il a privé Saül de l'oreille droite, et Saül est là qui revient de Damas avec une humeur massacrate. Il faut attendre au moins qu'il y ait prescription pour les meurtres et cicatrisation pour la blessure, que Pilatus soit parti, Antipas exilé en Espagne avec Hérodiade, et surtout, oh ! surtout, que Kafaphas ait changé sa concierge (1).

(1) La situation n'était pas meilleure après la retraite de Kafaphas qui fut remplacé successivement par deux de ses beaux-frères, Jonathan d'abord, puis Théophile. Nous nous sommes trompés plus haut, p. 109, en mettant Théophile après Kafaphas.

La Constituante apostolique, réunie à Jérusalem quarante jours après la mort de Bar-Jehouda, est donc un mensonge ecclésiastique de la même espèce que la Résurrection, l'Assomption, l'Ascension et l'Arrivée de l'Esprit-Saint. Il semble que certains théologiens s'en soient douté. « Il n'y a qu'un seul moyen de détruire ou d'affaiblir ce témoignage, s'écrie l'un deux (1), c'est d'y opposer des témoins *qui aient vu le contraire!* » Nous n'en avons qu'un, mais il est important, il s'appelle Jésus.

Imposture n° 5.

L'ASSASSINAT D'IS-KÉRIOTH PRÉDIT PAR DAVID

But : démontrer par un discours de Pierre que Shehimon n'a point assassiné Jehouda Is-Kérioth, qu'il a pu rester dans Jérusalem le lendemain du crime sans être inquiété de ce chef et qu'Is-Kérioth lui-même faisait partie des douze Apôtres autrement qu'en allégorie. Le premier acte du scribe après le retour de Jésus au ciel, — il oublie totalement de dire qu'il en était descendu pour reprendre dans l'Évangile le rôle créé par le crucifié de Pilatus, — c'est de reconstituer les Douze, tels qu'il les trouve dans la fable, à l'exception d'Is-Kérioth qui ne peut être un témoin de la résurrection de Bar-Jehouda, ayant été assassiné avant le dimanche. C'est naturellement Pierre qui préside la Constituante, en vertu de la parole de Jésus dans Luc : « Quand tu seras revenu, confirme tes frères », mais retournée par néces-

(1) *La Certitude des preuves du Christianisme*, par Bergier, docteur en théologie. (Paris, 1771, in-12.)

sité ecclésiastique, car loin de faire allusion à un retour impossible dans Jérusalem, le scribe ancien visait le retour réel de Shehimon en Transjordanie à un moment donné de sa carrière.

Le Saint-Esprit ne pouvait pas descendre sur les onze apôtres avant qu'on eût expliqué au très excellent Théophile à quelles prophéties Jehouda Is-Kérioth avait obéi en tombant à la Poterie, les entrailles ouvertes. Car il ne fallait pas croire qu'Is-Kérioth eût été assassiné par vengeance, et Bar-Jehouda crucifié pour crimes publics. De même que Bar-Jehouda avait été crucifié pour satisfaire à certains passages que les évangélistes avaient découverts dans *Isaïe* et dans les *Psaumes*, de même Is-Kérioth avait expié pour satisfaire à d'autres passages découverts dans les *Psaumes* et dans *Jérémie*. Pour l'un comme pour l'autre, c'était écrit !

Au moment où furent composés les *Actes*, l'accord ne s'était pas encore fait dans l'Eglise sur la façon dont il convenait qu'Is-Kérioth fût mort. Pendu, dit Matthieu. Précipité et crevé par le milieu, disent les *Actes*. De sa belle mort, après une vie longue, grasse et tranquille dans Jérusalem, dit *Tryphon* pour couper court à tout soupçon d'assassinat (1). Dans le premier cas, suicidé ; dans le second, suicidé par Shehimon qui seul possède le secret de cette exécution. Pour établir l'accord entre Pierre et Matthieu, la traduction latine des *Actes* mettra « *suspensus* » là où l'original grec dit *πρηνής γενόμενος*, c'est-à-dire « précipité ». C'est la même chose,

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 346 et suiv.

excepté que c'est tout le contraire, comme dit le caporal instructeur.

Les exégètes de Louvain vont nous le démontrer (1).

Nous ne nions point, disent-ils, que *πρηνὴς γενόμενος* signifie précipité, cela est évident, mais nous le traduisons en latin par *suspensus*, et vous ne pouvez nier que *suspensus* veuille dire pendu. Vous objectez que toutes ses entrailles se répandirent, ce qui indique assez une mort par perforation. Nous répondons que cela se concilie parfaitement avec la pendaison, il suffit que la corde dont il s'était servi ou la branche d'arbre à laquelle il l'avait attachée se soit rompu; la violence de sa chute lui a ouvert le ventre!

Donc la corde à laquelle Mathieu l'a pendu avait cassé. Elle était si peu solide! Accusé dans la fable d'être passé au Temple et d'avoir trahi Bar-Jehouda moyennant trente deniers, mais n'ayant ni trahi ni reçu, Is-Kérioth n'avait pas eu le moindre remords, il ne s'était pas pendu après avoir jeté vingt-neuf francs dans le Temple, et les prêtres ne les avaient pas ramassés pour acheter la Poterie sous Claude et y installer le cimetière des étrangers. Il avait été éventré le soir du 13 nisan à la Poterie et il y avait été enterré. « C'était, dit Mathieu, afin d'accomplir ce qu'avait écrit Jérémie. »

En effet, c'est bien ce qu'avait annoncé Jérémie après avoir brisé au Topheth le vase de terre qu'il avait pris à la Poterie... Il avait dit qu'un jour lui-même où le Topheth deviendrait un cimetière, le Guol-golta; et le Temple sous Claude avait étendu l'événement à la Po-

(1) Hermann Janssens, *Herméneutique sacrée*, Paris, 1833, in-12, t. III, p. 126. »

terrie elle-même, de telle sorte qu'en assassinant Is-Kérioth à cet endroit Shehimon avait exécuté la prophétie de Jérémie. Le Saint-Esprit commandait que, de son côté, Is-Kérioth ne fut tombé là que pour être agréable à Jérémie, et c'est ce qu'avait dit l'Évangéliste. Mais comme c'était beaucoup trop clair, un Esprit plus Saint encore que le premier a substitué à l'autorité de Jérémie un passage adulteré de Zacharie qui n'a plus aucun rapport avec l'intention primitive; et, pour en épaissir encore l'obscurité, on y a laissé le nom de Jérémie, de telle sorte que les exégètes — nous savons par expérience combien ils sont forts dans les Ecritures — font aujourd'hui la leçon à l'Évangéliste; ils lui reprochent d'avoir confondu ce prophète avec Zacharie.

Vidons ce point pendant que nous y sommes. Vous savez ce que dit Jérémie, nous avons rapporté les deux passages dans lesquels il prédit la conversion du Topheth et par extension de la Poterie en cimetière (1). Ce sont ceux que visaient les premiers scribes. Voici maintenant la phrase que les seconds laissent sous son nom après avoir avoué que la Poterie, appelée Hakel-dama, c'est-à-dire champ du sang (à cause de la vengeance exercée sur Is-Kérioth); est devenue le cimetière des étrangers. « Alors fut accomplie la parole du prophète Jérémie: « Ils (les prêtres) ont reçu les trente pièces d'argent (qu'Is-Kérioth est censé avoir rendues), prix de celui qui a été apprécié selon l'appréciation des enfants d'Israël (le prix auquel ils sont censés avoir taxé la vie de Bar-Jehouda) et ils les ont données pour le

(1) Cf. le présent volume, p. 7.

champ du potier, ainsi que me l'a prescrit le Seigneur (1). »

Ouvrons maintenant Zacharie auquel on emprunte, et fixons d'abord la situation de ce prophète lorsqu'il écrit. On lui a promis des honoraires pour ses oracles et il dit : « Si vous jugez qu'il soit juste de me payer, rendez-moi la récompense qui m'est due ; sinon ne le faites pas. » Ils pesèrent alors trente pièces d'argent qu'ils me donnèrent pour ma récompense. Et le Seigneur me dit : « Allez jeter à l'ouvrier en argile (celui qui garde les vases où l'on serre l'argent du Temple) cet argent, cette belle somme qu'ils ont vu que je valais (pour la parole qu'il a inspirée au prophète) lorsqu'ils m'ont mis à prix. Et j'allai à la maison du Seigneur les porter à l'ouvrier en argile (2). » Ainsi, on a promis trente pièces d'argent à Zacharie pour sa prophétie, on les lui paie, mais dans son désintéressement il les donne au trésor du Temple. Quel rapport de situation entre Is-Kérioth et Zacharie ? Aucun. Quel rapport de texte entre Zacharie et l'évangéliste ? Un seul, le chiffre *trente* employé dans l'allégorie relative à Is-Kérioth et dont il s'agit de faire le prix que le Temple avait attaché à la capture de Bar-Jehoudda. C'est l'unique moyen qu'on ait trouvé de salir Is-Kérioth, les trente jours du dernier mois de l'année jubilaire 788 sont une somme qu'il a reçue. Pour donner le change on supprime Jérémie et on fait mentir Zacharie. D'une façon très maladroite d'ailleurs, car si la tête du crucifié de Pilatus a été mise à prix par le Temple, c'est qu'il a été condamné à mort par le sanhédrin ; s'il a été condamné à mort par le

(1) Matthieu, xxvii, 9, 10.

(2) Zacharie, xi, 12, 13.

sanhédrin, c'est qu'il avait commis des crimes dont il n'est plus question dans les *Evangelies* ; s'il a été arrêté par Is-Kérioth, c'est qu'Is-Kérioth était non un disciple qui trahit son maître, mais un innocent qui arrête un coupable. Et c'est pour qu'Is-Kérioth soit le coupable et Bar-Jehoudda l'innocent qu'on a forgé l'histoire des trente deniers. C'est pour une autre raison encore : si c'est à Lydda — et c'est à Lydda — qu'Is-Kérioth a arrêté Bar-Jehoudda, que devient l'arrestation de Jésus au Mont des Oliviers ?

En attendant, il reste un aveu qui domine tout, éclaire tout, tranche tout : la Poterie a été nommée *Hakeldama* parce qu'Is-Kérioth y a été victime du *goël-ha-dam* de Bar-Jehoudda. Qui est ce *goël-ha-dam*, ce vengeur du sang par ordre de deutérogéniture ? Shehimon. L'assassinat d'Is-Kérioth par Shehimon était connu, et ce fut certainement une des causes de sa crucifixion, avec ceux d'Ananias et de Zaphira. Pierre reconnaît que le malheureux ne s'était nullement pendu, mais c'est tout. Il ne dit pas par qui l'éventrement se fit, c'est une discrétion qu'il doit à Shehimon. Les habitants de Jérusalem ont trouvé le corps hors des murs, le ventre crevé par le milieu. C'est, voyez-vous, qu'Is-Kérioth n'a pu survivre à son déshonneur. Après avoir acquis un champ avec le salaire du crime, il s'est précipité, préférant ce suicide à l'assassinat. On n'a pas retrouvé le corps de Bar-Jehoudda au *Guol-golta*, mais on a trouvé celui d'Is-Kérioth à la Poterie. Rien d'anormal dans les deux cas. Ils étaient écrits, celui du Joannès-jésus dans *Jonas*, celui d'Is-Kérioth dans les *Psalmes*. « Il fallait, dit Pierre, qu'elle fut accomplie la parole de l'Ecri-

ture prédite par la bouche de David au sujet de Judas. » Sans annoncer précisément qu'Is-Kérioth serait assassiné par Shehimon, David prévoyait qu'il fallait que quelqu'un prit le ministère du douzième apôtre vacant par la « précipitation » du titulaire. Is-Kérioth n'était point homme à s'opposer à la réalisation d'une prophétie royale; il était en règle, il était mort.

Et mort non plus pour faire plaisir à Jérémie et à Zacharie dont le crédit était épuisé, mais à David dont il avait osé arrêter le fils à Lydda. Car remarquez-le bien, l'Eglise qui tient ici la plume trouve que Jérémie et Zacharie ne répondent plus à la nécessité; Pierre n'invoque ni l'un ni l'autre, mais un troisième prophète, son aïeul David, afin de ne pas sortir de la famille. Et il l'invoque parce que le passage cité éveille l'idée d'un ministère transmissible exercé par Is-Kérioth dans un apostolat réel et duodécimal. Rien de pareil dans Jérémie ou dans Zacharie: les premiers scribes avaient fait un mauvais choix.

Dès le moment qu'on renverse la version où Is-Kérioth se pend immédiatement après avoir jeté son salaire dans le Temple, dès le moment qu'au lieu de se pendre il conserve l'argent pour acheter la Poterie, dès le moment qu'il s'y précipite ensuite les entrailles ouvertes, tout change. En vain objectera-t-on que dans la première version (Matthieu) il n'a plus l'argent pour acheter le champ et qu'il se pend avant de l'avoir acheté, tandis que dans la seconde (Actes) il conserve l'argent et ne se précipite qu'après avoir acheté le champ.

En vain dira-t-on, en opposant Matthieu à Pierre, qu'à aucun moment la Poterie ne fut la propriété d'Is-Ké-

rioth, et que si elle fut appelée Haket-dama ou Champ du sang, c'est non pas pour avoir été achetée avec le prix du sang de Bar-Jehoudda, mais pour avoir été arrosée de celui d'Is-Kérioth; la question n'est plus là. On a fait Is-Kérioth caissier dans le *Quatrième Évangile*: voleur ou non, « il faut que quelqu'un prenne son administration. » Dans l'Eglise de Dieu il faut une caisse et un caissier, le reste est vain.

15. En ces jours-là, Pierre se levant au milieu des frères (or le nombre des hommes réunis étaient d'environ cent vingt) (1), dit :

16. « Mes frères (2), il faut que s'accomplisse ce qu'a écrit et prédit l'Esprit-Saint par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le guide de ceux qui ont pris Jésus :

17. Qui était compté parmi nous, et avait reçu sa part au même ministère.

18. Et il a acquis un champ du salaire de l'iniquité, et s'étant précipité, il a crevé par le milieu, et toutes ses entrailles se sont répandues,

19. Et cela a été connu de tous les habitants de Jérusalem, en sorte que ce champ a été appelé en leur langue, *Haket-dama*, c'est-à-dire champ du sang.

20. Car il est écrit au livre des *Psaumes* : « Que leur demeure devienne déserte, et qu'il n'y ait personne qui l'habite, et que son épiscopat, un autre le reçoive. »

Le discours de Pierre est précieux en ce qu'on y

(1) Chiffre obtenu sur les indications évangéliques par l'addition des Douze apôtres, des soixante-douze disciples indiqués dans l'allégorie de Luc, de la famille de Bar-Jehoudda et des femmes qui sont autour de la croix dans Marc.

(2) Commencement de la série des faux discours attribués à Shehimon, à Gamaliel, président du sanhédrin, à Jacob junior (Stéphanos), à Saül (Paul), à Jacob senior, etc.

saisit, en même temps que dans Mathieu, la date de la composition des fables judaïques : l'auteur des *Actes* écrit, comme Mathieu, à un si long intervalle du fait, qu'il peut y mêler tous les habitants de Jérusalem et les appeler en témoignage, sans risquer de démenti. Mathieu, qui assiste à la séance et entend ces explications, ne bronche pas, mais il « se coupera » d'une façon plus évidente encore, en disant que les habitants de Jérusalem continuent « jusqu'à aujourd'hui » à fournir du mot Hakel-dama la même étymologie que Pierre. Lorsqu'en 823 la population fut dispersée par Titus, il n'y avait pas dans la ville un seul Juif qui ne sût comment Is-Kérioth était mort. Car il n'était pas mort sans laisser dans sa tribu des disciples et des vengeurs.

Imposture n° 6.

CONVERSION DE MATHIAS EN TÉMOIN

Is-Kérioth n'ayant pu être témoin de la résurrection, (Mathieu le tue le soir même de l'arrestation), il faut absolument que quelqu'un le soit à sa place et que celui-là n'ait pas été assassiné quatre jours avant le dimanche. Cela prouve que, les Douze existassent-ils, Mathieu n'en faisait nullement partie depuis Kapharnahum, comme on le dit dans l'Évangile mis sous son nom. S'il en eût fait partie, il eût été des Sept et les *Actes* ne seraient pas obligés de le présenter aux suffrages des Onze, quarante-deux jours après l'enlèvement de Bar-Jehoudda du Guol-golta. Mais rien de tout cela n'arrête le faussaire. Il faut que Mathias, fils de Jehoudda Toâmin, et sous le nom de qui on a placé un Évangile,

ait été témoin de la résurrection de son oncle. Il le devient par le jeu d'Écritures que voici. Dresse les oreilles, très excellent Théophile !

Pierre se lève au milieu des frères, et dans un discours visiblement inspiré du Saint-Esprit, après avoir dit la mort d'Is-Kérioth, il expose la nécessité de le remplacer par un personnage qui soit Mathias et non un autre.

Pierre qui par Shehimon a des renseignements précis sur l'assassinat d'Is-Kérioth, et par l'Église sur la tactique à suivre pour s'en décharger, Pierre impose à ses Onze compagnons d'allégorie l'obligation d'élire un douzième apôtre qui ait pu, étant en vie le dimanche 18 nisan, être témoin de la résurrection de son frère. « Il faut, dit-il, que quelqu'un soit avec nous témoin de la résurrection du Seigneur. » Salomé, Shehimon, Cléopas et sa femme sont cassés aux gages. Plus d'enlèvement comme dans le *Quatrième Évangile*.

21. Il faut donc que de ceux qui se sont unis à nous pendant tout le temps où le Seigneur Jésus est entré et sorti avec nous (1),

22. A commencer du baptême du Joannès (2) jusqu'au

(1) Le procédé de fabrication des *Évangiles* est très clairement révélé ici. Jésus et les Douze ne sont entrés dans la christophanie que par la fantaisie des scribes. Jésus vient d'en sortir par le même moyen, l'Ascension. Il est certain que la *Nativité de Jésus* au Recensement et la *Décapitation de Joannès* n'existaient dans aucun des trois *Synoptiques* lorsqu'on a fabriqué les *Actes*. Le Jésus avait sa tête lorsque Jésus l'a assumé.

(2) Il peut être question, selon l'état des Écritures à ce moment, soit du baptême du Joannès par la colombe, soit du baptême de Jésus par le Joannès, seconde étape de l'imposture évangélique, soit simplement du septennat baptismal inauguré en 781 par le lancement de l'*Apocalypse*.

jour où il a été enlevé d'au milieu de nous, il y en ait un qui devienne témoin avec nous de sa résurrection (1),

23. Et ils en présentèrent deux, Joseph, qui s'appelait Bar-Schabath et qui a été surnommé le Juste, et Mathias.

24. Et, priant, ils dirent : « Vous, Seigneur, qui connaissez les cœurs de tous, montrez lequel vous avez choisi de ces deux.

25. Afin de prendre place dans ce ministère et cet apostolat, dans lequel Judas a prévariqué pour s'en aller en son lieu. »

26. Et ils leur distribuèrent les sorts, et le sort tomba sur Mathias, et il fut associé aux onze apôtres.

Tout ici, même le hasard, obéit au Saint-Esprit. Ne pouvant désigner Ménahem, — c'est trop déjà qu'il figure dans l'Évangile sous le nom de Josès (2), frère du Jésus, — le sort ne peut guère mieux tomber que sur Mathias, puisque du même coup on enlève Mathias au millénarisme pour enrichir la jehouddolâtrie et à la génération en vigueur après la chute de Jérusalem pour le rattacher à la génération contemporaine de Tibère.

Ménahem le Juste — le Kannaïte, le Zélateur de la Loi (3) — n'avait aucune chance, puisqu'il était — d'où le surnom de Bar-Schabath qu'on lui donne ici — le septième démon de Maria Magdaléenne, qu'on l'avait exclu de toutes les listes apostoliques dressées par les

(1) Nouvelle trace, la troisième, de l'Assomption du Joannès.

(2) Forme grecisée de Joseph. (Mathieu, XIII, 55.)

(3) Nous avons déjà vu bien souvent le « Juste » employé en ce sens, appliqué notamment au père des Sept apôtres, à leur mère aussi. (Cf. les *Nativités* selon Matthieu et selon Luc dans le *Charpentier*, pp. 140 et 187). Nathanaël, qui est le pseudonyme de Ménahem dans le *Quatrième Évangile*, est dit de Kana, parce qu'il est Kannaïte. Simon de Kana (Pierre), de même.

scribes au second siècle, de la Constituante elle-même, et qu'on ne lui attribuait pas le moindre Évangile synoptisable. Il avait un autre inconvénient grave, c'était d'avoir collaboré au mouvement de 788 dans Tyr et dans Sidon (1).

Dès le moment qu'on en est réduit à se rapprocher du système d'Is-Kérioth (2) et à faire intervenir un autre facteur apostolique que la vocation, Ménahem est battu d'avance. Il est battu non seulement pour avoir été le complice de Bar-Jehoudda au même titre que ses autres frères, mais encore et surtout parce qu'ayant été roi-christ en 819 et plus heureux que son aîné, — car il a régné dans le Temple pendant plus d'un mois, — il ne peut décemment figurer sur une liste arrêtée en 782 et qui a pour but de consacrer la promotion de son frère aîné à l'état de Christ définitif. Si on le désigne par son nom de Ménahem, qui appartient à l'histoire, tout le monde se demandera comment il se fait qu'il ait pris en 819 un titre monopolisé depuis vingt-huit ans par le Juif consubstantiel au Père. Mais comme tous les fils de Jehoudda, excepté lui, sont portés sur la liste apostolique et qu'il n'est pas juste de l'en exclure à jamais, puisqu'il a défendu la Loi plus longtemps et même avec plus de succès qu'eux ; comme, d'autre part, il n'est pas impossible de le désigner sous un nom indechiffirable aux goym qu'il s'agit d'exploiter, on lui rend indirectement sous le nom de Bar-Schabath l'hommage et le rang qui lui sont dus dans la maison de David. Le très excellent Théophile s'arrangera comme il l'entendra, il a avalé Ménahem sous les espèces

(1) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 259.

(2) Cf. *Le Roi des Juifs*, p. 156 et suiv.

de Josès dans les *Évangiles*, il l'avalera bien ici sous celles de Bar-Schabath ! Tout à l'heure, sous ce même nom de Bar-Schabath qui convient indistinctement à chacun des sept fils de Jehouda, on lui fera avaler Jehouda Toâmin (1). Car il faut tout dire, le très excellent Théophile possède un gosier capable d'avalor la baleine qui avala Jonas : faculté précieuse et que l'Église a mesurée dans sa machine à jauger la bêtise humaine.

Bar-Schabath n'ayant et ne pouvant avoir d'autre signification que celle de Fils du Sabbat, septième fils, Eusèbe ou ceux qui ont renchéri sur cet imposteur n'ont rien trouvé de mieux que de faire de Schabath, grécisé par les scribes, un individu nommé Sabas, de sorte que dans cette exégèse Ménahem devint fils de ce Sabas. Il entre dans les *Actes* par la porte que la christophanie selon Luc ouvre aux soixante-douze disciples qui vont deux à deux devant Jésus. Il était de ces soixante-douze, disent les Eusébiens. Nous avons démontré que ces soixante-douze étaient l'image humaine des trente-six Décans qui partagent chacun des Douze Apôtres en trois décades mensuelles. Mais correspondissent-ils à quoi que ce soit de réel, Bar-Jehouda ne les attache à sa personne qu'au moment d'envahir la Samarie. Bar-Sabas, s'il eût été de ceux-là, n'aurait donc été qu'un témoin de la dernière semaine. Il ne s'agit pas d'un témoin si tardif et si falot, mais si averti, au contraire, et si familier qu'étant de la maison il n'a rien perdu des faits et gestes de Bar-Jehouda, depuis ses baptêmes jusqu'à son Assomption. C'est mieux qu'un témoin, avons-nous dit, c'est le

(1) *Actes*, xv, 22.

dernier des Sept et le plus illustre dans l'histoire juive. Pour le reste, Is-Kérioth qui ne fut point apôtre, mais au contraire ennemi personnel des Sept, n'a pu être remplacé par Mathias qui ne fut point apôtre non plus.

Cependant il faut bien reconnaître que le remplaçant du douzième apôtre ne pouvait être que Mathias, puisqu'on a mis sous son nom un *Évangile* où Is-Kérioth se suicide par la corde le soir même de l'arrestation de Bar-Jehouda : le faussaire des *Actes* ne pouvait faire un choix plus honorable pour la réputation de Shehimon. Malheureusement ce Mathias ne peut être identique à Mathieu, puisque Mathieu ne sait plus comment Is-Kérioth est mort. Si Mathias était celui qui a écrit l'*Évangile* mis sous son nom, son témoignage irait droit à l'encontre des *Actes* : selon lui, Is-Kérioth n'a point acheté de champ, il s'est pendu immédiatement après avoir jeté l'argent dans le Temple. D'autre part, n'étant peut-être pas né en 782, date que les *Actes* assignent ici à la Constituante, Mathias, fils de Toâmin, ne peut avoir été témoin d'une résurrection qui à tout prendre, n'est advenue que le 18 nisan 789. Seul celui que Jésus ordonne apôtre dans le *Premier Évangile* pourrait avoir assisté à ce phénomène, à la condition de dater celui-ci de 789. Mais en ce cas point n'est besoin de l'élire apôtre quarante jours après. Il eût été dans les cadres apostoliques de 788 et par conséquent témoin de droit. On a pu le rattacher aux Douze (1), on y avait bien rattaché Is-Kérioth ! Mais on ne pouvait l'agrégier aux témoins de la résurrection que par décision ecclésiastique. Ceux-là réclameront qui savent par

(1) En biffant Lévi, porté sur la plus ancienne liste.

les *Paroles du Rabbi* que le fils de Jehoudda Toâmin n'a point laissé d'Évangile? On leur répondra que, sur la proposition de Pierre, il a été élu avec le double mandat d'avoir vécu en 788, voire en 782, et d'avoir écrit un Évangile. Jésus de Nazareth avait donc eu une existence réelle, publique, puisque Mathias au moins en avait été le témoin et l'historiographe.

L'Église essaie de se tirer de là en soutenant qu'il y a eu deux Mathias, et que celui des *Actes* est distinct du Mathieu qu'elle a fait publicain dans le *Premier Évangile*. Elle a même trouvé une carrière à Mathias qui va en Éthiopie où naturellement il ceint la couronne du martyr, ce qui explique sa présence au ciel.

En attendant, le tour est joué : pendant que l'attention du très excellent Théophile s'achoppe à Is-Kérioth qui ne fut ni aître ni traître et à Mathias Bar-Toâmin qui n'est pas de la même génération, l'Église escamote Ménahem qui fut complice de Bar-Jehoudda et roi-christ après lui. Passez, muscadel! Dieu le veut!

VI

ACTES DES APOTRES, CHAPITRE II

Imposture n° 7.

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT

Les trois synoptisés, Mathieu, Marc, Luc, dans leur précipitation, s'étaient débarrassés de Jésus avant

qu'il donnât le Saint-Esprit aux apôtres. Il ne le leur donnait que dans l'Évangile, alors hérétique, de Cérintho. But de l'imposture qui suit : envoyer l'Esprit aux millénaristes par un symbole, puisqu'ils ne l'avaient pas ou en fait, le Christ n'étant point venu apporter son Saint-Esprit de feu. Confirmer par ce moyen le baptême d'eau qui n'avait aucune valeur sacramentelle, étant l'invention d'un malheureux qui, de l'aveu général, avait été justement puni de ses ambitions et de ses crimes. Le Saint-Esprit arrive le cinquantième jour après la Pâque, par conséquent à la fête juive dite la Pentecôte, et dans l'esprit du mystificateur nous sommes toujours en 782. Les apôtres sont réunis dans une maison qui n'est point nommée, mais que nous savons être celle de David. On les a fait descendre de la Chambre haute où nous les avons vus tout à l'heure, pour leur faire jouer les airs millénaristes sur le mode mineur, car ce que l'Esprit leur révèle dans cette mémorable séance, c'est que le Royaume des Juifs ne se réalisera point par les moyens qu'indique l'*Apocalypse* de 781. Grâce à l'Église, il en est d'autres : Bar-Jehoudda sera roi quand même!

1. Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, ils étaient tous ensemble dans le même lieu;

2. Et il se fit soudain un bruit du ciel, comme celui d'un vent impétueux qui arrive; et il remplit toute la maison où ils demeuraient.

3. Alors leur apparurent comme des langues de feu qui se partagèrent, et le feu se reposa sur chacun d'eux :

4. Et ils furent tous remplis de l'Esprit-Saint, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que l'Esprit-Saint leur donnait de parler.

Le Saint-Esprit ne pouvait leur venir comme au Joannès sous la forme de la colombe de l'Arche, la colombe fût tombée toute rôtie. Mais comme ils devaient être baptisés dans un Esprit igné, les langues sont de feu.

Au milieu de ce remue-ménage les apôtres ne se rappellent plus que Jésus leur a donné l'Esprit-Saint bien avant le cinquantième jour.

Dans le *Quatrième Évangile*, dès le dimanche soir, après on ne sait quel emploi de sa journée, Jésus apparaît aux disciples en un lieu qui importe peu. Il ne leur envoie pas l'Esprit-Saint le cinquantième jour comme dans les *Actes*, il le leur remet en personne, « soufflant sur eux », pour leur confirmer le pouvoir qu'ils s'étaient attribués d'absoudre ou de maintenir les péchés selon leur bon plaisir. « Recevez l'Esprit-Saint, dit-il. A qui vous remettrez les péchés ils seront remis, et à qui vous les retiendrez, ils seront retenus (1). » C'est avec un véritable chagrin que nous les voyons préférer un vague envoi, sous la forme de langues ignées, au don que Jésus leur a fait dans son souffle cinquante jours auparavant. Il semble aussi que Jésus en fasse moins de cas sous cette première forme que sous la seconde, mais tout dieu qu'il est il lui faut répondre à certaines critiques. Le Fils de l'homme n'a pu donner l'Esprit-Saint aux apôtres pendant son épiphanie, l'Esprit appartient au Père; Jésus n'a pu le lui demander pour le leur transmettre qu'après être retourné au ciel, et comme on place l'Ascension le quarantième jour, il n'a guère pu l'envoyer que quelques jours après.

(1) *Quatrième Évangile*, xvii, 21.

Le cinquantième, par exemple, serait un bon choix, car il correspond à la Pentecôte : on adopta le cinquantième. La date importait peu. Ce qu'on voulait, c'était donner un démenti à Corinthe, l'auteur de cet affreux *Quatrième Évangile* où Jésus, malgré tout son pouvoir de rémission, ne peut arriver à laver convenablement les pieds des apôtres, et dit à Nicodème : « Personne n'est monté au ciel, sinon Celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est au ciel. »

Ensuite, on convertit Josèphe en témoin de l'événement. A côté des interpolations majeures, l'Église a mis ça et là dans cet historien de petites touches aimables pour aviver le ton de la grande imposture.

Josèphe aurait dit au sixième livre de la *Guerre des Juifs* que, peu avant le siège de Jérusalem en 820, on avait entendu des voix annonçant la chute prochaine du Temple et criant : « Retirons-nous d'ici. » Eusèbe et après lui Jérôme n'hésitent pas à s'emparer de ce passage pour soutenir qu'on avait entendu ces voix à la Pentecôte, l'année même de la Passion, soit plus de trente ans avant le temps que l'historien juif assignait à ce prodige (1). Ils prétendirent que cela se lisait dans la *Guerre des Juifs*, et en effet cela s'y lisait depuis qu'ils l'y avaient mis. Et si on leur avait demandé à voir le passage, ils l'eussent certainement montré, en la brillante compagnie des autres interpolations jésu-christiennes. Et voici ce qu'on aurait lu : « En ce

(1) Eusèbe, en deux endroits (*Chronique*, dans la traduction latine que Jérôme en a faite et *Démonstration évangélique*, viii^e livre). Georges le Syncello fait mieux : il cite le texte grec de la *Chronique* d'Eusèbe.

temps, le jour de la Pentecôte (venue du Saint-Esprit sous la forme de langues de feu dans les *Actes*), les prêtres ressentirent d'abord un tremblement de terre (qui est dans les *Actes*) accompagné de certains bruits (qui sont également dans les *Actes*). Ensuite ils entendirent dans le sanctuaire une voix qui criait tout à coup : « Quittons ces lieux. »

Jérôme fit insérer ces falsifications dans tous les exemplaires de Josèphe qui lui tombèrent sous la main. Héribia lui ayant posé quelques questions sur l'historicité de certains traits évangéliques, Jérôme répond : « Le voile du Temple se déchira en deux parties, afin que fût accompli ce que rapporte Josèphe : « Les autorités s'écrièrent : « Quittons ces sièges ! (1) » Et ce consciencieux faussaire répète dans son *Commentaire sur Mathieu* : « Le voile du Temple se déchira en deux, et tous les sacrements de la Loi qui auparavant étaient protégés contre la curiosité publique passèrent aux mains des païens. Josèphe rapporte également que les autorités s'écrièrent tout d'une voix : « Quittons ces sièges ! » Et sur la foi de Jérôme, deux de ses disciples femmes, Paule et Eustochion, affirment à Marcelle qu'elle trouvera ce passage dans Josèphe.

Imposture n° 8.

LE MONOPOLE JUIF MIS DANS LE COMMERCE

But : expliquer par un miracle la diffusion de l'*Apo-*

(1) Notez que dans les *Évangiles* le voile se déchira cinquante jours avant la Pentecôte ; ce n'est donc pas pour accomplir ce que Josèphe aurait rapporté comme s'étant passé à cette fête.

calypse, de cette idée que le salut appartient aux Juifs et qu'ils consentent — enfin ! — à le mettre dans le commerce, après une résistance honorable. Les apôtres parlent tout à coup quinze langues pour développer cette proposition.

5. Or habitaient dans Jérusalem des Juifs, hommes religieux de toute nation qui est sous le ciel.

6. Ce bruit donc s'étant répandu, la multitude s'assembla et demeura confondue en son esprit, parce que chacun entendait les disciples parler en sa langue.

7. Et tous s'étonnaient et admiraient, disant : « Est-ce que tous ceux-ci qui parlent ne sont pas Galiléens ? »

8. Et comment, nous, avons-nous entendu chacun notre langue dans laquelle nous sommes nés ?

9. Parthes, Mèdes, Elamites et ceux qui habitent la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

10. La Phrygie, la Pamphylie, l'Égypte et les contrées de la Libye voisine de Cyrène, et ceux venus de Rome,

11. Juifs et prosélytes, Crétois et Arabes : nous les avons entendus parler en nos langues les grandes œuvres de Dieu. »

12. Et tous s'étonnaient et admiraient, se disant l'un à l'autre : « Qu'est-ce que ce peut-être ? »

13. Mais d'autres, raillant, disaient : « Ils sont pleins de vin doux, ces gens-là. »

Ce serait un miracle, en effet, que Shehimon qui, cinquante jours auparavant, dans la cour de Kaïaphas, ne savait encore que l'araméen, eût appris quinze langues en si peu de temps ! Mais ce qui n'a pas été possible en cinquante jours, l'est devenu en trois cents ans par la traduction de l'*Apocalypse* dans tous les idiomes cités ici. Tous les ennemis de Rome se sont

ralliés autour de cette sinistre prophétie; et, sous le nom de Pierre, nous allons voir Shehimon compter les deux éruptions du Vésuve et les autres malheurs publics au nombre des phénomènes que le Joannès avait annoncés. Bon prince, comme on l'est dans la famille de David, il consent à étendre le salut aux goym, moyennant toutefois qu'ils adorent son frère et qu'ils paient raisonnablement. Il tient des propos si conciliants qu'on ne peut les expliquer que par une ivresse tendre. Il est entendu que les Juifs ne régneront pas de la façon dont ils le devaient dans l'Apocalypse; il y aura d'autres nations et qui seront promues à la dignité de peuples, si elles deviennent judéolâtres en la personne auguste de Bar-Jehoudda. Moyennant quoi le Christ Jésus les laissera vivre, il les exemptera même de la Circoncision. Il ne les détruira point par tiers, ne réservant que les seuls Juifs et la seule Judée. Il épargnera l'Occident lui-même, du moins dans sa capitale. Il ne sait pas encore très bien ce qu'il fera de la Gaule où des Archelauts ont trouvé asile, et de l'Espagne où des Hérodiades, des Antipas et des Saül, sont venus mourir en paix; cela dépendra beaucoup de leur attitude économique. Bar-Jehoudda verra ce qu'il peut faire pour le pays de Brennus, de Vercingétorix et de Camulogène, le Sôrtaba pour Alésia, Sion pour Lutèce.

C'est une concession si étrange dans la bouche de feu Shehimon, frère du Joannès-nazir et naziréen lui-même, que les auditeurs ne peuvent l'attribuer qu'à une absorption excessive de vin non fermenté (1)!

(1) Le faussaire est un homme gai qui s'amuse énormément.

Imposture n° 9.

POUR EFFACER LE NAZIRÉAT DE SHEHIMON APRÈS 789

But : Montrer par Pierre que l'Occident est sous la dépendance du peuple élu et des prophéties dont l'Apocalypse est la synthèse; que les dieux ne le protégeront pas au jour du Jugement, et qu'au contraire une invocation à Bar-Jehoudda, appuyée de quelques pièces d'une monnaie sonnante, trébuchante et ayant cours — fût-elle à l'effigie de la Bête, ah! on est coulant! — disposera favorablement ce Juif respectable assis à la droite de son Père.

14. Alors Pierre, se présentant avec les onze, éleva sa voix, et leur dit : « Hommes de Judée, et vous tous qui habitez Jérusalem, que ceci soit connu de vous, et que vos oreilles recueillent mes paroles.

15. Ceux-ci ne sont pas ivres, comme vous le pensez, [puisqu'il n'est que la troisième heure du jour.]

16. Mais c'est ce qui a été dit par le prophète Joël :

17. « Et il arrivera que dans les derniers jours, (dit le Seigneur), je répandrai de mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos jeunes hommes auront des visions, et vos vieillards feront des songes.

18. Et même sur mes serviteurs et mes servantes, en ces jours-là, je répandrai de mon Esprit, et ils prophétiseront;

19. Et je ferai des prodiges en haut dans le ciel, et des signes en bas sur la terre, du sang et du feu et une vapeur de fumée (1).

(1) Eclipses et prodiges dans Tacite, dans Josèphe, armées s'entre-choquant au ciel, etc.

20. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang avant que vienne le grand jour et manifeste du Seigneur (1).

21. Et quiconque aura invoqué le nom du Seigneur sera sauvé. »

Pierre est si bien réveillé ce jour-là qu'il prononce ce discours, misérable réclame en faveur du baptême, à trois heures du matin (2); Shehimon était beaucoup moins frais, beaucoup moins dispos dans la cour de Kafaphas, lorsque le coq du 14 nisan 788 lui annonça le jour qui se levait sur Bar-Jehoudda prisonnier. Il avait beaucoup moins envie de dormir que dans l'allégorie du Mont des Oliviers. Aussi, ayant peine à croire qu'il était éveillé de si bonne heure, l'Église dit-elle que cela s'est passé à neuf heures du matin. A cette heure-là, on ne pouvait guère l'accuser d'être ivre, car, dit-elle, aux jours de fête les Juifs ne mangeaient que vers midi. Est-ce à dire qu'il eût pu l'être, s'il se fût agi d'un autre jour? Nullement, et les Actes ont le plus grand tort de le donner à croire dans une phrase qui a été certainement ajoutée (3) pour éviter qu'on ne rattachât le naziréat de Shehimon (4) à celui du Joannès-jésus. Devenu goël-ha-dam à la mort du grand Nazir, Shehimon avait fait vœu de ne pas boire de boisson

(1) (*Apocalypse*, vi, 12, Cf. *le Roi des Juifs*, p. 9.) Allusion aux deux éruptions du Vésuve, la première sous Néron, la seconde sous Titus, à la destruction de Pompéi, d'Herculanum et de Stables, aux tremblements de terre d'Asie, à l'engloutissement de petites îles dans la Méditerranée, etc.

(2) Le faussaire ne compte pas à la julve.

(3) Au verset 15, nous l'avons mise entre crochets.

(4) Cf. *Le Charpentier*, p. 93 et suiv. et dans la Nativité selon Luc, (I, 15) même volume p. 190, ce verset : « Il sera grand devant le Seigneur, il ne boira point de vin, ni rien de ce qui peut enivrer par ferments. » C'est pour cette raison qu'il ne veut pas boire la boisson vinaigrée qu'on lui tend sur la croix.

fermentée qu'il ne l'eût vengé. C'est pourquoi, étonnés de son langage, les interlocuteurs de Pierre le soupçonnent d'avoir bu du vin, mais du doux, sans ferment, comme aurait pu le faire à la grande rigueur un naziréen ergotant sur le texte de la Loi. L'expression employée par les Actes (1) ne saurait avoir un autre sens, car de toute manière il n'y avait pas de raisin à la Pentecôte, en n'avait pas encore inventé les forceries. Comme on ne pouvait laisser ce trait de lumière qui éclairait la conversion du Joannès nazir en Jésus de Nazareth par les mystificateurs évangéliques, on a fait une question d'heure de ce qui était une question de régime.

Imposture n° 10.

BAR-JEHOUDDA JUGE DES NATIONS

La plus forte de la collection : faire croire que c'est Bar-Jehoudda qui est le Christ et que c'est ce Juif qui reviendra juger les autres hommes. Insinuer en même temps qu'en son vivant Shehimon a baptisé non pas au nom du Verbe Jésus, mais au nom de Bar-Jehoudda ressuscité et qu'il a trouvé des croyants pour cette abominable doctrine. A noter qu'on n'a pu lui prêter un pareil rôle qu'en antédantant la crucifixion de sept ans.

22. Hommes d'Israël, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth (2), homme que Dieu a autorisé parmi vous par les miracles, les prodiges et les merveilles que Dieu a faits par

(1) *Gleucos*, jus de raisin écrasé.

(2) Les trois Synoptisés montent déjà la garde autour de la mystification évangélique.

lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes (1) ;

23. Cet homme qui, suivant le conseil arrêté et la présence de Dieu, a été livré, (2) vous l'avez fait mourir, le tourmentant par les mains des méchants.

24. Dieu l'a ressuscité (3), le délivrant des douleurs de l'enfer ; car il était impossible qu'il y fût retenu.

25. David, en effet, dit de lui (4) : « Je voyais toujours le Seigneur en ma présence, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois pas ébranlé ;

26. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui ; et ma langue a tressailli ; et même ma chair reposera dans l'espérance ;

27. Car vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et ne souffrirez point que votre Saint voie la corruption.

28. Vous m'avez fait connaître les voies de la vie, et vous me remplirez de joie par votre face. »

29. Hommes, mes frères, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli ; et son sépulcre est jusqu'à ce jour au milieu de nous.

30. Comme donc il était prophète et qu'il savait que Dieu lui avait juré par serment qu'un fils de son sang s'assoierait sur son trône ;

31. Par provision, il a dit, touchant la résurrection du Christ, qu'il n'a point été laissé dans l'enfer, et que sa chair n'a point vu la corruption.

(1) « Nous l'avons puni comme un imposteur qui n'a rien fait de ce qu'il avait promis. Pendant tout le temps qu'il a vécu il n'a rien fait de remarquable. » (Le rabbin de Celso, l'Empereur Julien, le Talmud, Cf. *le Roi des Juifs*, p. 335). Tous les miracles de la christophanie sont déjà en place.

(2) Condamné depuis cinquante jours lors de son arrestation et arrêté en pleine fuite, après avoir abandonné sa troupe.

(3) Par le moyen du Verbe Jésus. Même formule au verset 10 du Ch. iv et 30 du ch. v d'après la version primitive de l'Assomption recueillie par Cérinthe dans le *Quatrième Évangile*.

(4) Les scribes ont profité du conseil de Jésus à Shelimon et à Cléopas : « Lisez les *Psaumes*, puisque l'*Apocalypse* a raté. »

32. Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité ; nous en sommes tous témoins (1).

33. Elevé donc par la droite de Dieu, et ayant reçu de son Père la promesse de l'Esprit-Saint, il a répandu cet Esprit que vous voyez et entendez vous-mêmes.

34. Car David n'est point monté au ciel, mais il a dit lui-même : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite,

35. Jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds. »

36. Qu'elle sache donc très certainement, toute la maison d'Israël, que Dieu a fait *Seigneur et Christ* ce Jésus que vous avez crucifié (2). »

37. Ces choses entendues, ils furent touchés de componction en leur cœur, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : « Hommes, mes frères, que ferons-nous ? »

38. Et Pierre leur répondit : « Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus, en rémission de vos péchés, et vous recevrez le don de l'Esprit-Saint (3).

39. Car la promesse vous regarde, vous, vos enfants, et tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur en appellera. »

40. Et par beaucoup d'autres discours encore il rendait témoignage, et il les exhortait, disant : « Sauvez-vous de cette génération perverse. »

41. Ceux donc qui reçurent sa parole furent baptisés ; et il y eut d'adjoint, en ce jour-là, environ trois mille âmes.

(1) Et quels ! Le ressuscité lui-même, qui va entrer en lieu dans un instant !

(2) On repousse l'honnête interprétation que Jésus donne à ce propos dans l'Évangile et que nous avons reproduite dans *le Roi des Juifs*, p. 274. Jésus, en tant que Verbe de Dieu, est un hérétique.

(3) L'Esprit-Saint, c'est précisément la récompense de ce mensonge. Voulez-vous avoir l'Esprit-Saint ? Mentez à Dieu, mentez aux hommes. Qu'avant tout Dieu soit dupe !

L'Eglise a fort bien vu que ce baptême n'est plus celui du Joannès millénariste, le baptême d'attente, mais celui qui « tirant sa vertu de Jésus-Christ, remet les péchés par lui-même (1). »

C'est bien ce qu'a voulu l'auteur des *Actes*, et c'est pourquoi Joannès, quoique présent, cesse de baptiser. Il y a renoncé, puisque sous le nom de Jésus dans l'Évangile il a passé ses pouvoirs à Pierre en 781.

Quel étonnant voyage a fait cette idée de la race élue, immortelle malgré la mort ! La promesse est d'abord faite à David, elle échoue. On la transporte à son fils, elle échoue ; et puis il faut être roi ou de race royale pour y avoir droit. Après la fable de Jésus, tout Juif est roi ou fils de roi, tout Juif participe de l'incorruptibilité réalisée en l'un deux. Privilège royal d'abord, le salut est tombé dans le domaine public : que faut-il pour avoir sa part ? Être Juif ou payer.

Pierre veut bien confesser que David a engagé inconsiderement Dieu : David est mort, sa tombe qui était dans Jérusalem a été ouverte et on pu constater qu'il n'était pas monté au ciel.

Si David n'avait été que roi ! Par bonheur il est en même temps prophète. Dieu lui a promis sous serment qu'il lui naîtra un fils qui sera le Christ, Roi de la terre. En combinant la bonne opinion qu'il a de Dieu comme roi avec la promesse qui lui fut faite jadis comme prophète, on arrive à cette conclusion que la chair à laquelle l'incorruptibilité a été promise est non pas celle de David lui-même, malgré ses illusions à ce sujet,

(1) Interprétation du Saint-Siège.

mais celle de son fils. Comme prophète, le père prend dans son fils la revanche de sa défaite comme roi, car Iahvé sous une forme ou sous une autre tient toujours les promesses qu'il fait à ses oints. David, dans la connaissance qu'il a de l'avenir, a parlé de la résurrection de Bar-Jehouda en disant que celui-ci a été tiré de l'enfer et que sa chair n'a pas connu la corruption. Voyez le tour qu'il y a dans cette substitution du passé au futur : il est tout l'Évangile, il est tout Jésus, il est toute la religion. Cherchez, furetez, creusez, vous ne trouverez pas autre chose : ou l'invention de la fable pour prouver la résurrection, ou la disparition du corps au Guol-golta par enlèvement, il n'y a pas de milieu.

On n'a pas trouvé cela du premier coup. Rien sans peine. En dépit des Évangélistes, c'est bien de son incorruptibilité à lui, et non de celle de son fils, que David avait parlé dans les *Psaumes*. Le doute n'était même pas permis. Pour faire passer cette faculté du père au fils, il fallait l'intervention d'un esprit nouveau : le Saint-Esprit lui-même. Le Saint-Esprit, c'est cette translation même, ce pouvoir d'appliquer au fils de David l'incorruptibilité dont s'était flatté le père. Après la résurrection dont tous les apôtres avaient été témoins dans les Évangiles, après avoir été élevé à la droite de Dieu, avoir reçu de lui confirmation de la promesse faite à son père, Bar-Jehouda avait envoyé le Saint-Esprit sur la terre, c'est-à-dire communiqué au monde la seule bonne nouvelle qui restât dans la faillite de la Bonne nouvelle du Royaume. Dieu ratifie et signe : la preuve qu'il ne s'agit pas de l'incorruptibilité de David, c'est que David n'est point monté

au ciel; et la preuve qu'il s'agit de celle de Bar-Jehoudda, lequel est son fils, c'est qu'il est assis à la droite de Dieu. Qu'avait dit, en effet, le *Psalmiste*: « Le Seigneur (Iahvé) a dit à mon Seigneur (David): Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je mette tes ennemis pour escabeau à tes pieds. » Désormais ce Seigneur assis à la droite du Seigneur, ce ne peut être que Bar-Jehoudda, puisque, d'une part, tous les apôtres de l'Évangile l'ont vu monter au ciel, et que, d'autre part, on sait que David n'y est pas. « Ainsi, dit Pierre, toute la maison d'Israël doit reconnaître pour certain que Dieu a fait *ce Jésus Seigneur et Christ*. » Et en effet, il ne lui manque rien, puisque dans l'Évangile il possède une généalogie en règle. Par conséquent, invoquer ce Juif au jour du Jugement, c'est invoquer le Seigneur de David, garant de l'incorruptibilité du corps: en se recommandant à lui, on est sauvé. Lorsque les rabbins entendaient de telles choses ils tombaient en syncope.

Non tous, car le Christ davidique était le Christ national, le Christ que chaque Juif portait dans son cœur, à cause de sa partialité au jour du Jugement. En vain cherchiez-vous en lui la moindre trace du Logos, de cette sorte de double par lequel Iahvé a créé la terre et qui par conséquent existait avant elle. C'est ce double, préexistant à la naissance d'Adam, qui précisément n'était pas venu le 15 nisan 789 animer de son feu les espèces humaines de Bar-Jehoudda. On s'en passera, puisqu'il est si indifférent au sort des Juifs!

Les jehouddolâtres eurent moins de peine qu'on ne croirait à les convertir. Ils venaient à eux, les mains pleines d'Écritures, et il y avait un fait constaté par

d'autres Écritures, le fait résurrectionnel, prouvé par douze témoins, et — considérez le fond — tout à l'avantage des Juifs. Sans doute ceux de Jérusalem y jouaient un vilain rôle, mais on ne vit pas cela tout de suite. Les prophètes étaient encore plus durs pour la race que les Évangélistes. Et puis il y avait une affaire qui valait la peine d'être étudiée; par le Juif-dieu les Juifs devenaient marchands de salut, courtiers en immortalité: et rien à donner, tout à prendre. On pouvait bien pardonner quelques rudesses aux Évangélistes, ils avaient fait les frais de premier établissement. D'ailleurs les Juifs ne sont encore que des déicides de convention. Bar-Jehoudda ne pouvant pas ne pas ressusciter, ils ne sont donc coupables que d'en avoir douté. Puisque d'une part ils ont exécuté les ordres de Dieu et qu'au surplus leur victime était fatalement vouée à la résurrection, son supplice n'a qu'une valeur de démonstration. Ils auraient donc bien tort de faire obstacle à la diffusion de l'Évangile; au contraire, ils y ont l'intérêt le plus évident, puisque, étant dispensateurs du salut par la foi, ils en retiennent tous les bénéfices. Ils sont vendeurs d'une marchandise qui prend et dont ils ont le monopole aux termes mêmes du contrat passé avec Dieu: il faudrait être aveugle, sourd et stupide pour refuser de la placer. Aussi ne comprend-on pas leurs résistances, et à la vérité il y en eut peu. L'histoire ne porte aucune trace d'une lutte fratricide entre orthodoxes et jehouddolâtres. Les Juifs virent très bien ce qu'était la pêche d'hommes où les Évangélistes les conviaient.



TABLE DES MATIÈRES

LE GUOL-GOLTA

I. Rencontre de Simon le Cyrénéen	1
II. Le charnier des Impies.	4
III. La mise en croix (mercredi, 3 heures)	9
IV. La descente de croix (vendredi, 6 heures) et le ca- veau provisoire.	22
V. L'Assomption (enlèvement) nocturne	35
VI. L'imposture spéciale à Mathieu	51
VII Secret à quatre	59

MACHÉRON

I. L'enterrement.	63
II. Exhumation et profanation (362 de l'Erreur chris- tienne)	67
III. Le Repas symbolique des funérailles.	71
IV. Le système de la famille et les apparitions	76
V. Rentrée en scène de Saül.	83
VI. Départ de Pilatus (mars 700)	91
VII. De quelques faux relatifs à Pilatus.	97
VIII. Saül contre Shehimon et Jacob	102
IX. Le roi des Juifs jugé par les Alexandrins.	109

L'USINE DE FAUX

I. Les deux pièges	116
II. La survie du Joannès	124
III. L'aveu de la mort et la Résurrection	128
IV. La survie du Joannès en Asie	133
V. Les miracles de Pathmos	137
VI. L'Assomption à Ephèse	143
VII. Le faux « acte de décès »	146
VIII. Suppressions dans Tacite	151

LA TÊTE DU JOANNÈS

I Des faux intra-évangéliques	153
II. Les étapes de la décollation : L'ambassade de Joannès à Jésus	158
III. Le décapiteur par persuasion	163
IV. La décapitation de Joannès dans Mathieu	171
V. La décapitation dans Marc	176
VI. Falsification et cambriolage de l'historien Josèphe	183
VII. Modèle de conversion pour Juifs	193

LE FORCEPS DE L'ÉGLISE

I. Jésus à l'état d'ombre	199
II. La fausse Nativité de Jésus au Recensement de 760	204
III. Pourquoi on a inventé Nazareth	212
IV. Né à l'âge de vingt-et-un ans !	216
V. Apostasie générale	220
VI. Du mépris que l'Église professe pour l'Écriture sainte	226
VII. Faux par substitution de date et de circonstance : La prétendue Ère chrétienne	231
VIII. Faux consécutifs à la pseudo-Nativité de Jésus	237
IX. Le faux passage de Josèphe sur Jésus	243
X. La peur du vrai	250

LE FAUX SAUL

I. L'imposture paulinienne	253
II. Lettre aux Galates, chapitre I	259
III. Aux Galates, chapitre II	275
IV. Aux Galates, chapitre III	286
V. Aux Galates, chapitre IV	290
VI. Aux Galates, chapitre V	295
VII. Aux Galates, chapitre VI	298

ACTES DES APOTRES

I. De l'écrit sacré intitulé : « Actes des Apôtres »	303
II. Prétextons de l'Église quant aux dates de fabrication des Évangiles	308
III. La fraude-mère : la crucifixion antidatée de sept ans	316
IV. Actes des Apôtres, chapitre I	325
<i>Imposture n° 1</i> : Conversion de l'Assomption en Ascension	325
<i>Imposture n° 2</i> : Les témoins de l'Ascension	336
V. Les quarante jours	342
<i>Imposture n° 3</i> : Transfiguration de Shehimon et de Jacob senior	354
<i>Imposture n° 4</i> : La Constituante apostolique	356
<i>Imposture n° 5</i> : L'assassinat d'Is-Kérioth prédit par David	370
<i>Imposture n° 6</i> : Conversion de Mathias en témoin	378
VI. Actes des Apôtres, chapitre II	384
<i>Imposture n° 7</i> : La descente du Saint-Esprit	384
<i>Imposture n° 8</i> : Le monopole juif mis dans le commerce	388
<i>Imposture n° 9</i> : Pour effacer le naziréat de Shehimon après 789	394
<i>Imposture n° 10</i> : Bar-Jehouda jugé des nations	394



ARTHUR HEULHARD

LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)

Sous ce titre générique : **LE MENSONGE CHRÉTIEN — (JÉSUS-CHRIST N'A PAS EXISTÉ)**, l'ouvrage complet se composera d'environ dix volumes in-8° écu, comprenant, à côté du travail personnel de M. HEULHARD, l'édition critique de toutes les pièces connues sous le nom de *Nouveau Testament*, et classées dans l'ordre chronologique de leur fabrication : *Apocalypse* d'abord, puis *Evangelies*, *Lettres de Paul*, *Actes des Apôtres*, etc.

EN VENTE :

Volume I

LE CHARPENTIER

Un volume in-8° écu. — Prix : 5 francs.

Volume II

LE ROI DES JUIFS

Un volume in-8° écu. — Prix : 5 francs.

POUR PARAITRE EN 1909 :

Les Volumes IV, V, VI.

SOUSCRIPTION A L'OUVRAGE COMPLET

Prix réservé aux Souscripteurs :

En France : 4 fr. le volume, *franco*.

A l'étranger (Union postale) : 4 fr. 50 le volume, *franco*.

Pays étrangers à l'Union postale : 5 fr. 50, *franco*.

Payable à réception de chaque volume

Paris, Arthur HEULHARD, Éditeur, 6, rue Saulnier, Paris (IX^e).

EMILE COLIN ET C^{ie} — IMPRIMERIE DE LAGNY
E. GORVIN, succ^r